TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 524 | 40 PAGES | — JEUDI 30 NOVEMBRE 1978

Sans relâcher ses liens avec ses voisins

LA ROUMANIE RÉAFFIRME SON AUTONOMIE AU SEIN DU PACTE DE VARSOVIE

(Lire page 8 l'article de M. LUCBERT.)



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,25 kr.; Espagne, 40 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 25 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 L.; Liban, 250 P.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 24 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 14.

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09 C.C.P. [illegible] Paris Télex [illegible] 650572 Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Une défaite des nationalistes érythréens

Nul doute n'est désormais permis. Comme l'avaient annoncé au début de la semaine les membres de la junte d'Addis-Abeba, les troupes éthiopiennes se sont emparées de Keren, qu'elles encerclaient depuis le mois d'août. Non seulement la nouvelle a été confirmée dans plusieurs représentations diplomatiques éthiopiennes, mais les nationalistes érythréens eux-mêmes ont admis qu'ils avaient dû céder la place aux forces gouvernementales.

A Rome, l'un des porte-parole du Front de libération du peuple de l'Erythrée (F.P.L.E.) a fait état d'une « retraite stratégique » opérée par les nationalistes en vue, a-t-il dit, d'épargner de sanglantes représailles à la population civile. A Damas, un autre porte-parole érythréen a précisé : « Nous avons évacué la totalité des villes érythréennes pour des *raisons tactiques...* »

De leur côté, les dirigeants éthiopiens donnent une version complètement différente de la chute de Keren. C'est ainsi que l'un des membres de l'ambassade d'Ethiopie à Rome a indiqué mardi 28 novembre : « Les forces sécessionnistes ont soit pris la fuite, soit capitulé en masse à l'entrée de nos troupes à Keren. Les habitants de la ville ont accueilli avec joie les troupes victorieuses et ont fait part de leur appui total au gouvernement militaire et à la révolution éthiopienne. »

Si l'optimisme des chefs de la junte appelle quelques réserves, il n'en est pas moins vrai que la chute de Keren est durement ressentie par les nationalistes érythréens. Elle les prive en effet du dernier centre urbain qu'ils occupaient encore. Les combats menés par les troupes de la France libre au cours de la deuxième guerre mondiale avaient déjà largement mis en évidence l'importance stratégique d'un centre qui, avec Kub-Kub et Asmara notamment, constitue un nœud de communications dont le contrôle est particulièrement précieux.

La prise de Keren frapperait plus durement encore les Erythréens s'il se confirmait qu'elle a été rendue possible, comme l'affirme l'état-major éthiopien, par la trahison de certains éléments de la garnison assiégée. Nul n'ignore d'ailleurs que l'une des causes essentielles de l'échec du soulèvement nationaliste est la division de ceux qui se trouvent à sa tête. En dépit de toutes les déclarations d'intentions faites dans les rangs de chacun des trois mouvements qui se disputent le monopole de la lutte nationaliste, l'unité n'a jamais pu être réalisée.

Si la victoire, qui, il y a un peu plus d'un an, semblait prête à sourire aux nationalistes érythréens, leur échappe aujourd'hui, c'est surtout parce que les concours extérieurs qui leur étaient largement accordés ont cessé, tandis que, en revanche, la junte bénéficie d'une aide extérieure de plus en plus importante et de plus en plus différenciée. Farouchement attachés au respect des frontières héritées de la colonisation, les dirigeants africains sont restés sourds aux appels désespérés des Erythréens, même lorsqu'ils approuvaient leur cause. Les Soudanais eux-mêmes, hier très « compréhensifs » à l'égard des nationalistes érythréens, sont aujourd'hui sur la réserve. Tous les Etats arabes, y compris ceux qui sont plus conservateurs, ont suspendu leur aide financière et militaire aux Erythréens, *laissant* ceux-ci seuls face aux forces armées éthiopiennes. Enhardies par le succès qu'elles ont remporté dans l'Ogaden, disposant d'un puissant support logistique soviéto-cubain, ces dernières ont une supériorité numérique incontestable.

Cependant, même si la junte éthiopienne vient à remporter une victoire militaire rapide, la question érythréenne restera posée. Il faut qu'une solution *politique* satisfaisante à Addis-Abeba, comme à Asmara, soit trouvée, sous peine de voir tôt ou tard naître de nouveaux soulèvements armés en Erythrée.

Le référendum espagnol

Le cardinal-primat dénonce la Constitution présentée par M. Suarez et approuvée par la gauche

Mgr Marcelo Gonzalez Martin, archevêque de Tolède et cardinal-primat d'Espagne, a violemment dénoncé, le mardi 28 novembre, la nouvelle Constitution qui doit être soumise à référendum le 3 décembre. Cette attaque d'un des chefs de file des conservateurs illustre un certain malaise de l'Eglise espagnole au moment où la grogne grandit dans l'armée.

Le chef du gouvernement, M. Suarez, son parti, l'U.C.D. (Union du centre démocratique), ainsi que les communistes *et les socialistes recommandent en revanche de voter « oui » au* prochain référendum.

De notre correspondant

Madrid. — « *Un coup grave contre la Constitution* », dit-on chez les communistes. « *Une offensive en faveur du « non »* », dit M. Luis Apostue, député centriste et éditorialiste du journal *Ya* (catholique). Tels sont les commentaies qu'on pouvait recueillir le mardi 28 novembre après *la publication d'une lettre pastorale* que le cardinal primat d'Espagne, Mgr Marcelo Gonzalez Martin, archevêque de Tolède, vient d'envoyer à tous les prêtres de son diocèse pour être lue dans les églises samedi et dimanche prochains, soit trois jours avant le référendum sur la Constitution. Dans cette lette, le cardinal attaque durement plusieurs articles du texte constitutionnel et invite pratiquement les fidèles à voter non.

Paeille prise de position n'étonne pas venant d'un pélat considéré comme l'un des plus traditionalistes. Mais elle contredit l'attitude adoptée le 23 novembre par la conférence épiscopale. Les évêques avaient, en effet, confimé le communiqué publié deux mois plus tôt par leur commission permanente, qui laissait la liberté de vote aux catholiques.

Tout en formulant des réserves sur certains aspects du pojet de constitution, la commission admettait que celui-ci possédait une « *valeur intrinsèque indéniable* » et qu'il résultait d'un « *effort de collaboration et de coexistence* ». Elle affirmait, en conclusion, qu'il n'y avait « *pas de motif déterminant pour conseiller ou interdire aux fidèles de voter dans un sens ou dans l'autre* ».

Or, dans sa lettre pastorale, Mgr Gonzalez Martin s'efforce de démontrer le contraire. Il se demande d'abord si les déficiences constatées dans le projet constitutionnel ne sont pas comme « *les vers de terre qui infectent la pomme et la rendent nocive et inacceptable* ».

CHARLES VANHECKE.

(Lire la suite page 8.)

Les difficultés de l'industrie

2856 emplois sont supprimés à Manufrance et à Paris-Outreau (Boulogne-sur-Mer)

Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. de Manufrance et la FEN ont appelé l'ensemble des salariés de la firme et la population stéphanoise à se rassembler devant l'entreprise ce mercredi 29 novembre, à 17 h. 30, pour protester contre le nouveau plan de restructuration adopté mardi par le conseil d'administration de la société, et qui prévoit mille trois cents licenciements sur un effectif total de deux mille six cents personnes. Repoussé par la municipalité, actionnaire principal de Manufrance, ce plan, qui, au dire de son auteur, M. Gadot-Clet, P.-D.G. de la firme, vise à éviter la liquidation des biens de l'entreprise stéphanoise, prévoit la cessation des activités de production des usines du cours Fauriel (machines à coudre, cycles, armes) et la fermeture de certains points de vente.

Ce même mardi, 1556 licenciements (sur 3 000 personnes employées) ont été annoncés aux aciéries de Paris et d'Outreau ; *1 050 affectent la région de Boulogne-sur-Mer, déjà très touchée par* le sous-emploi. Parallèlement, et alors que plusieurs grands groupes — Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, Pechiney-Ugine-Kuhlmann, Creusot-Loire — poursuivent ou envisagent des restructurations qui devraient se traduire par des suppressions d'emplois, de nombreuses petites sociétés continuent de connaître de graves difficultés. Dans le textile, la société André-Daniel, à Amiens, a déposé son bilan, et les Tissages de Flers annoncent 480 licenciements; dans la tannerie, la société Imbert est mise en règlement judiciaire.

De notre correspondant régional

Saint-Etienne. — Utilisant la voix prépondérante que lui donne sa fonction de P.-D.G., M. François Gadot-Clet, à la tête de Manufrance depuis le 1er mars, a fait adopter, mardi 28 novembre, par le conseil d'administration de la société, une série de mesures dont la finalité vise, selon ses propres termes, à « *sauver tout ce qui peut être sauvé* », mais dont les conséquences sont d'entraîner le licenciement immédiat de mille trois cents personnes, soit la moitié des effectifs actuels de l'entreprise.

Ce plan, qualifié de « douloureux » par M. Gadot-Clet lui-même dans la présentation qu'il en a faite au conseil, a été adopté de justiesse ; les deux administrateurs représentant la ville de Saint-Etienne — actionnaire principal, avec près de 30 % des actions, — MM. René Nicolas, adjoint communiste, et Bruno Vennin, adjoint socialiste, ainsi que le président de la MACIF (Mutuelle d'assurances des commerçants et industriels de France), M. Pierre Juvin, l'ont en effet refusé catégoriquement et ont voté contre.

Les deux représentants des familles actionnaires, MM. Drevet et Fasano, ayant joint leurs voix à celle du P.-D.G., celui-ci a été contraint de mettre sa voix prépondérante dans la balance pour considérer que ces mesures étaient adoptées.

BERNARD ELIE.

(Lire la suite page 35.)

L'inflation s'aggrave aux États-Unis malgré le plan Carter

7,8 % de hausse en dix mois

Personne ne s'attendait que le programme de lutte contre l'inflation annoncé par M. Carter le 24 octobre, se traduise très tôt dans les chiffres. Les plus optimistes conseillent de patienter au moins jusqu'au milieu de l'an prochain. L'on n'escomptait pas pour autant de trop mauvaises nouvelles. Or, les indications publiées le 28 novembre sont de nature à renforcer le scepticisme ambiant sur les possibilités de juguler l'inflation : les prix de détail ont augmenté de 0,8 % en octobre, pour le second mois consécutif, portant à 7,8 % la hausse américaine depuis le début de l'année et à 8,9 % l'augmentation en un an.

De notre correspondant

Washington. — L'inflation persistant, M. Alfred Kahn, nouveau « patron » du combat contre l'inflation, a dû admettre que le rythme actuel de la hausse des prix était « *d'environ 10 %* [par an], *une chose horrible* ». D'un seul coup, il a révisé, en hausse, de deux points, toutes les prévisions avancées par les officiels pour cette année.

Comparé au chiffre de 6,8 % atteint l'an dernier, ce résultat est particulièrement alarmant. Il faut remonter à quatre ans pour trouver une autre année d'inflation à deux chiffres, et ce taux était alors presque normal après la hausse [illegible] la fin des [illegible] imposés par M. Nixon.

Enfin, le résultat d'octobre a pris un caractère symbolique, en faisant franchir, pour la première fois, à l'indice des prix à la consommation — établi sur une *base 100 en 1967 — la cote 200* (200,9).

Le dollar d'aujourd'hui a un pouvoir d'achat en moyenne inférieur de moitié à celui d'il y a onze ans, encore moins dans le secteur de l'alimentation (le principal responsable de l'inflation ces derniers mois, pour lequel l'indice s'établit à 216), du logement (209) et du fuel domestique (220).

MICHEL TATU.

(Lire la suite page 37.)

AU JOUR LE JOUR

SUR UN BERCEAU

La démocratie espagnole est un beau bébé, et l'on peut espérer que, lors du baptême civique de décembre, il y aura pour se pencher sur son berceau plus de bonnes marraines que de fées Carabosse.

Cela ne veut pas dire qu'elle n'a pas et qu'elle n'aura pas de maladies d'enfance. Tout peuple a des héritages génétiques et des aïeux abusifs, avec lesquels il lui faut vivre, et contre lesquels il doit se défendre sans pour autant les renier sous peine de perdre son âme.

L'Europe en fera un jour l'expérience.

ROBERT ESCARPIT.

Le pétrole, sang et tourment du Venezuela

Six millions deux cent seize mille électeurs sont convoqués aux urnes le dimanche 3 décembre au Venezuela pour désigner un nouveau président de la République et renouveler une Chambre de cent quatre-vingt-trois députés et un Sénat de quarante-six membres, ainsi que les assemblées des Etats.

Dix candidats sont en lice pour l'élection présidentielle. Deux seulement peuvent espérer succéder, en mars 1979, à M. Carlos Andres Perez : MM. Luis Pinerua, candidat du parti d'action démocratique (AD), au pouvoir, et Luis Herrera Campins, candidat du Copei, le parti social chrétien.

Le Venezuela, cinquième producteur mondial de pétrole, est l'un des rares pays d'Amérique latine à régime démocratique.

I. — Il ne suffit pas d'être riche

De notre envoyé spécial MARCEL NIEDERGANG

Caracas. — Une activité fébrile, des chantiers gigantesques aux quatre coins du pays, des projets pharaoniques pour le dernier quart de siècle : ce pays est riche, très riche, et, en outre, politiquement stable, ce qui lui permet d'être « l'exception qui confirme la règle » en Amérique du Sud. Les signes extérieurs de richesse sont éclatants. Un seul exemple : on compte plus de mille avions privés sur l'aéroport de la Carlota, à Caracas. Revenus, investissements, réserves : le Venezuela compte seulement en milliards.

Le pétrole lui a rapporté plus *de 8 milliards de dollars* en 1977. C'est également le montant des réserves monétaires, un chiffre record en Amérique latine. On estime que le taux de croissance du produit national brut sera de 8,4 % en 1978 (soit 18 milliards de dollars). Le revenu par tête, le plus élevé du sous-continent, a déjà dépassé la barre des 2 000 dollars, c'est-à-dire qu'il a pratiquement doublé depuis 1972. Les investissements prévus par la Corporation de la Guyana (C.V.G.), dirigée avec compétence par M. Argenis Gamboa, sont de 8 milliards de bolivar (1) pour la seule extension de Sidor, l'aciérie de l'Orénoque dont la capacité de production devrait passer d'ici à la fin de 1979 de 1,2 million de tonnes à 5 millions de tonnes d'acier.

La production de pétrole est certes tombée, au cours des premiers mois de 1978, à 1 million et demi de barils/jour (en raison essentiellement d'une baisse de la demande extérieure), mais l'objectif raisonnable et prudent, fixé par le gouvernement, d'une production moyenne de 2,2 millions de barils/jour devrait être facilement atteint cette année.

En Iran, au Mexique, ailleurs encore, les nationalisations ont suscité des drames, des tempêtes politiques. Trois ans après la nationalisation de l'industrie pétrolière du Venezuela, tout se déroule à peu près bien. La « passation des pouvoirs » s'est faite dans le calme et en souplesse. Les ventes à l'extérieur sont assurées. Les raffineries fonctionnent. Il n'y a pas eu de défection du personnel technique ou administratif étranger dans des proportions notables ou inquiétantes. Petroven, la société nationale du pétrole, est tout comme la C.V.G., un véritable Etat dans l'Etat, sous la houlette du général Ravard, l'ancien patron du développement de la Guyane vénézuélienne.

(Lire la suite page 7.)

(1) 1 bolivar vaut environ 1 franc français.

La « Transat » française

UN PEU DE VINAIGRE DANS LE RHUM

(Lire page 13 l'article de Jacques STERNBERG.)

AU MUSÉE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

La Martinique avant Colomb

Le Musée des antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye présente, du 28 novembre 1978 au 12 février 1979, une exposition intitulée « L'art précolombien de la Martinique ». En fait, il s'agit plus de préhistoire que d'art, même si de nombreuses pièces de céramique qui ont été apportées de la Martinique sont fort belles : ce sont, en effet, des objets courants qui ont été sélectionnés pour leur représentativité et non pour leur qualité esthétique.

Cette exposition constitue une « première » française et même européenne. Quelques objets ont été apportés en 1968 à Stuttgart pour le trente-huitième congrès international des américanistes ; mais l'exposition de Saint-Germain est la première qui permettra au grand public de la métropole de découvrir les quinze siècles de la préhistoire de ce département d'outre-mer. C'est la direction des Musées de France et le conseil général de la Martinique qui ont permis à M. Mario Mattioni, qui dirige le musée départemental de Fort-de-France et la circonscription archéologique de la Martinique, et à M. René Joffroy, conservateur en chef du Musée des antiquités nationales, d'organiser cette exposition exceptionnelle.

En l'état actuel des connaissances, les premiers hommes se sont établis en Martinique vers 130 (+ ou — 100) après Jésus-Christ. A n'en pas douter, ils étaient des Arawaks, originaires de la forêt tropicale humide d'Amérique du Sud et descendants de ceux qui, vers 300 avant Jésus-Christ, ont créé la culture « saladoïde » (de Saladeros, un village proche de la côte vénézuélienne).

Cette culture était basée sur le manioc amer (« Manihot utilissima ») qu'ils faisaient pousser sur des lopins dégagés dans la forêt par abattis et brûlis.

YVONNE REBEYROL.

(Lire la suite page 26.)

Le Monde

idées

FEMMES

LES MARIAGES MIXTES

Étranger, mon beau-frère

par AUGUSTIN BARBARA (*)

LE mariage avec l'étranger (ère) était plus ou moins toléré par les communautés, déjà dans la Grèce antique ou encore pendant l'exode du peuple juif. Plus près de nous, subsistent des réticences et des réprobations multiples. Le mariage mixte est actuellement interdit en Afrique du Sud, sous peine de prison : cas extrême d'un régime d'apartheid (1). Il n'est pas autorisé dans certains pays, sinon *formellement* réprouvé quand c'est une femme du groupe qui se marie avec l'étranger. C'est notamment le cas de la musulmane qui doit convertir son conjoint quand *il* n'est pas musulman. Cette prescription religieuse a des fondements socio-économiques que l'on retrouve sous *différentes* formes dans de nombreuses sociétés, mais *toujours* avec un *contrôle* spécifique sur la *femme* et, à travers elle, sur les enfants qu'elle est susceptible d'engendrer. La religion ne fait que réinterpréter le *social : chaque groupe* veut garder le contrôle social de sa reproduction.

Des mariages récents (Dalila Maschino, Odile Pierquin, Spassky...) ont soulevé nombre de questions aux individus et aux institutions qui réglementent les échanges matrimoniaux. L'opposition entre l'individu et son groupe d'origine se manifeste quelquefois sur la place publique. Périodiquement, nous avons droit à une grève de la faim des fiancés franco-roumains. Le mariage d'Odile Pierquin avec Tian-Li, de Changhai, n'a pu se conclure qu'avec l'autorisation de M. Teng Hsiao-ping.

Au-delà de ces affaires, c'est la question des mariages mixtes, unissant des conjoints français et étrangers, qui est posée. Ils ne sont plus exceptionnels en France, quand, chaque année, environ vingt mille mariages sont mixtes, représentant 5 % des mariages célébrés à la mairie. Pourtant, les sociétés n'ont pas trouvé de réponse sociale à leur existence. Les institutions civiles, religieuses légifèrent mais ne s'inquiètent nullement de les reconnaître comme *tels*. Il n'est pas question de faciliter leur insertion. Quand existe un conflit, c'est souvent l'aspect juridique qui prédomine : l'arbitrage se fait entre deux *législations, chaque société* voulant récupérer *son* individu.

La présence en France d'une immigration importante et durable a des conséquences sur la *natalité et la nuptialité. La coexistence* de différentes communautés se traduit aussi par l'existence d'un marché mixte du mariage à côté d'un marché matrimonial *français* et d'un *marché* matrimonial étranger. En fait, très profondément, les mariages mixtes posent aux sociétés le problème de leur identité. Aux Eglises, ils posent le problème de *leur* identité religieuse ; elles aussi ont des règles endogènes de reproduction. Le « préservatisme » religieux peut rejoindre ici un certain nationa*lisme. N'oublions* pas que *les* mariages entre protestants et catholiques ont été pendant longtemps des unions réprouvées.

Nous disons facilement : « *Etranger, mon frère* », mais pas encore « *Etranger, mon beau-frère* » ! Pourtant, les mariages mixtes se multiplieront. C'est un phénomène social qui a des chances objectives de s'accroître avec le développement rapide de toutes les migrations (économiques, estudiantines, scientifiques, touristiques, etc.).

le lieu focal déterminant de toute évolution des relations matrimoniales. Quelles sont les relations entre les sexes dans un groupe social pour qu'un individu veuille prendre un conjoint « ailleurs » ? Le mariage mixte peut bouleverser les rôles traditionnels masculin-*féminin* dans un *couple* quand, par exemple, ce n'est pas toujours la femme qui « suit » son mari, ou quand interfèrent des relations dominant-dominé, ex-colo*nisateur-colonisé, etc.*

Au moment où l'institution mariage est en mutation, l'union mixte peut être un lieu de recherche, de créativité conjugale, un lieu de confrontation de deux identités, de deux personnalités. Peut-il être le lieu des *distances* respectées, dans une distinctivité conjugale où s'élabore socialement une sémantisation des rapports de couple ? Sans renoncer à leurs sentiments, mais en évitant l'aveuglement, les conjoints désirent lucidement que le bonheur devienne une décision quotidienne. Ce mariage peut aussi devenir le lieu d'apprentissage d'une nouvelle éducation, le lieu de recherche de nouvelles pratiques ecclésiales, affectives, etc.

Actuellement, les conjoints de mariages mixtes vivent plutôt une « condition mixte », quelquefois difficile, selon le pays de résidence et aussi selon les différents milieux sociaux. Ils sont l'objet de réticences multiples (familles, amis, institutions, législation). Mariages à risques, ils n'ont pas encore été saisis comme chance sociale de la rencontre entre les cultures. Au-delà de la renaissance individuelle, les institutions leur reconnaîtront-elles une existence sociale qui ne soit pas l'intégration pure et sans condition dans l'une ou l'autre communauté ? Le mariage mixte ne serait-il viable que si l'un des conjoints accepte de s'aligner, de se fondre dans la culture de l'autre par un surcroît de francisation, le condamnant ainsi à nier sa différence et à vivre quotidiennement dans « un chez nous dissocié » ? Il est vrai que, dans ce mariage, la norme de la société est transgressée. Cette transgression peut avoir des aspects positifs. Ce sont souvent les individus qui vont plus vite que les institutions. Les frontières que se sont données les pays, les groupes, ne sont pas toujours celles qui séparent les individus. Et bientôt, nous ne parlerons peut-être plus de mariages mixtes. Au lieu du mépris de la différence, saurons-nous l'accueillir, et par là contribuer à créer des sociétés multiculturelles contre les multinationales du capital économique. Il sera alors peut-être normal d'épouser la différence.

Créativité conjugale

Malgré de nombreux obstacles : différence de nationalité, de religion, de culture, de conception de l'éducation des enfants, des individus se marient et risquent aux yeux de tous — souvent aussi contre tous — une « carrière conjugale ». Etrangers au début de leur union, ils ne pourront se permettre de vivre en étrangers pendant leur mariage. Les sociétés les aident-elles ou au contraire ne renforcent-elles pas plus certains obstacles existants ? Il est tellement commode ensuite de mettre au compte de la mixité certains échecs. Car il n'y a de mariage mixte que par rapport à une société normative qui a ses règles et qui désigne ainsi l'union conjugale qui ne rentre pas dans toutes les normes à un moment donné.

Nous fabriquons l'« autre » en parlant de mixité. C'est aussi une façon de le tenir à distance, de ne pas vouloir nous laisser entamer par lui. Pourtant un Français sur cinq a au moins un membre de sa famille dans les quatre générations précédentes qui est d'origine étrangère. Par ailleurs, nous tolérons peu la mixité sociale, face à l'homogamie française — mariage entre les semblables, — qui caractérise très fortement les unions matrimoniales. Il y a peu de mariages entre classes sociales différentes. Longtemps, ils ont été vus comme des mésalliances, des « mariages de la main gauche », comme le rappelle Louis Roussel.

Si les migrations sont déterminantes pour la formation des unions mixtes, les sociétés devraient prendre en compte le fait que, en plus des services économiques, elles augmentent la natalité et la nuptialité du pays d'accueil. En outre, beaucoup de mariages mixtes sont un puissant moyen d'intégration de certains étrangers. Cette intégration est renforcée par le mariage de leurs enfants et par la naturalisation (2).

Mais au-delà de ces aspects généraux, très importants certes, puisque la conférence d'Helsinki (1975) a consacré quelques *lignes* aux mariages mixtes, les aspects de la rencontre conjugale peuvent être étudiés à partir de ce type de mariage. Il est le lieu duel, le *reflet d'un rapport qui* mesure la légitimité des contacts entre deux groupes, deux cultures, deux religions. Il pose un problème fondamental : celui de la place de la *femme dans une société*. Elle reste

(*) Sociologue.

(1) Un couple mixte a été trouvé mort dans son appartement très récemment (*le Monde* du 26 août).

(2) Le terme « naturalisation » est d'un emploi quelque peu ambigu, pour ne pas dire méprisant, quand il définit le résultat d'un processus qui s'applique aux étrangers qui deviennent Français, mais aussi aux animaux ou aux plantes que l'on veut conserver dans un état de fixation définitive. Bien que peu satisfaisant, le terme de « francisation » supprimerait une connotation péjorative et dirait clairement le but *à atteindre à l'étranger* auquel on accorde la nationalité française qu'il a demandée.

Pas de pardon pour les violeurs

par ALICE BRAITBERG (*)

LES derniers procès de violeurs ont relancé le vieux débat sur le châtiment. Parmi les femmes qui m'habitent, il y en a une qui souffre, crie, rage, se bat et se débat. L'autre rêve de changer *les* choses, le monde, elle-même. La première l'emporte sur l'autre : l'évocation du viol m'est trop douloureuse, ma révolte et ma raison se bousculent ardemment aux portes de mon corps. Ah ! si mon seul cri pouvait effacer les violeurs ! Et la compréhension de leur problème qu'on nous réclame à nous, femmes, on ne la leur a jamais demandée pour nous.

Le châtiment du violeur par l'enfermement est une première garantie de sécurité. Ensuite, il peut servir à dissuader des délinquants potentiels qui ne tiendraient pas « à se faire prendre ». Le châtiment permet aussi à la victime de retrouver sa dignité d'autant qu'elle a été particulièrement éprouvée au cours de l'instruction : questions et examens dégradants, insinuations douteuses sur la moralité de la victime et son consentement, comportement sexiste des policiers, etc, etc. Le châtiment du bourreau permet d'innocenter la victime. Elles le savent bien toutes celles qui, depuis que les violeurs sont condamnés, ont pu parler de leur viol ou oser porter plainte.

J'ai l'impression que le fait même d'être violées et violables nous inhibe au point d'influencer nos actions et le débat sur le viol. Celui-ci est une telle caricature des rapports hétérosexuels que personne n'a envie d'y voir clair. Tout prétexte est bon pour se livrer à des raisonnements dont le but serait de refouler ce lieu caché, cet entre-sexe dont le viol est l'ultime conséquence.

Nous vivons depuis toujours en compagnie du viol. Nous nous sommes adaptées à l'institutionnalisation du rôle « naturellement » agressif de l'homme et du rôle « naturellement » passif de la femme. « *Nous avons été entraînées à pleurer, amadouer, à supplier, à chercher un protecteur masculin, mais on ne nous a jamais entraînées à nous battre et à gagner.* (1) »

Il me semble qu'on n'a pas assez insisté sur le fait que l'éducation qui mutile les petites filles ne serait pas tant efficace si elle n'était constamment accompagnée d'un avertissement de l'autre sexe : la menace du viol.

Une amie, violée à dix ans par son père, raconte : « *Quand j'étais petite, j'étais très coléreuse... C'était bénéfique pour moi. Et quand a eu lieu cette chose avec mon père... eh bien ! moi, je n'ai plus eu une seule colère, pratiquement du jour au lendemain. Ça me manquait de ne pouvoir pleurer, crier de rage. Je sentais que c'était refoulé quelque part, quelque chose était fermé, je n'avais pas cette capacité d'éclater. J'ai lu un livre dans lequel on dit que, quand une petite fille a eu un rapport sexuel avec son père, il lui en reste une grande culpabilité, une passivité, et surtout son agressivité est sapée à la base, sa vitalité disparaît. C'est ce qui m'est arrivé...* »

Ce processus psychologique affecte toutes les femmes violées (le terme inceste dissimule souvent un viol, comme dans la Bible, où le viol de Tamar par son frère est appelé « inceste »), mais, pour nous toutes femmes, le fait de se savoir violable fait de nous des bêtes apeurées, entretient notre haine de soi, façonne notre mentalité d'esclave, cultive notre sentiment de culpabilité, nous influence corps et âme, nous ancre dans la féminitude.

Tout cela faisant qu'il nous est difficile de réclamer ou de prendre ce qui ressort tout simplement de notre bon droit. A un point tel que découvrir, à chaque obstacle, que nous sommes capables d'agressivité, de défense et de riposte peut nous laisser sans voix... Nous nous faisons *alors* piéger dans des débats sur la nature du viol, alors que chacune d'entre nous SAIT. Pour les hommes, la marge est tellement faible *entre l'extorsion* sexuelle par la persuasion (qui fait partie de leur conception de la conquête amoureuse) et celle par la violence, qu'ils peuvent difficilement *comprendre* ce qu'est le viol (même s'ils ont été violés car cette menace ne fait pas partie pour eux de la conception des rapports sexuels qui implique l'agressivité « naturelle » du mâle vis-à-vis de la femelle).

Plutôt prévenir que guérir

Pour moi, le viol c'est, avant tout, une tentative de meurtre. Chaque fois que des femmes sont violées (ou menacées de l'être), elles sont prises d'une terreur folle, qui leur fait perdre tous leurs moyens. C'est la mort qu'elles voient devant elles et non la scène d'un pénis qui les pénètre de force, à juste raison, puisque de nombreux viols sont suivis de meurtre.

Alors pourquoi serait-il plus concevable de recourir à la justice dans le cas d'une tentative de meurtre pour vol que dans celui d'une tentative de meurtre pour viol ? Nous ne vivons pas sur une planète éthérée, mais dans un monde qui a des lois, lesquelles servent parfois à protéger les individus. Il faut avoir un sacré culot pour demander à une femme violée d'immoler ses stigmates sur l'autel du changement social alors qu'on ne l'a jamais demandé aux violeurs. Les hommes qui prennent la défense des violeurs supportent mal ce moment du procès où ils voient apparaître un homme ordinaire auquel ils pourraient s'identifier.

Avant on faisait disparaître le crime (sous le prétexte que la victime était une moins que rien et qu'un crime commis contre moins que rien ne peut pas exister) pour effacer le violeur. Aujourd'hui, on admet qu'il puisse y avoir quelques brebis galeuses, mais que la vindicte féministe a exagéré le problème.

Le contexte général n'aide pas les femmes à rassembler leurs forces et à s'aimer. Le chômage qui, dans certaines régions, frappe une femme sur quatre, le matraquage idéologique, afin de nous inciter à retourner au foyer, nous mettre sous la coupe et la protection de l'homme, sont renforcés par la mode et la pornographie, qui véhiculent des images complètement falsifiées des femmes vivantes que nous sommes. En particulier, la mode me paraît d'autant plus néfaste qu'elle nous encourage à cultiver un tel narcissisme que nous devons opérer un déplacement massif d'amour sur l'apparence exigée, laquelle est très soulignée sexuellement, au détriment de notre moi.

Non seulement les médias gomment totalement le féminin de leur écriture, mais ils se permettent de tenir des propos terriblement insultants pour les femmes : sorcières, mégères, hystériques, terroristes, traîtresses, fauteuses de troubles, etc.

Il vaut mieux prévenir que guérir et nous ne devrions faire aucune concession sur notre diginité. Nous devons nous battre contre le système du viol sur tous les terrains. Lorsque nous sommes sur celui de la justice, tout devrait être fait pour que chaque femme violée puisse recevoir l'attention dont elle a besoin et évaluer elle-même ce qui est nécessaire à la réparation de son préjudice. Nous n'avons pas le droit de dire à une femme : « *Voici ce que tu dois demander* », mais nous devrions pouvoir lui dire : « *Voici tout ce que tu peux demander et comment tu peux faire pour l'obtenir.* » A elle de décider.

Encourager les femmes à porter plainte, les y aider, les en convaincre, c'est un pas de géante ; mais leur demander de refouler leur rage pour compatir à la misère du violeur, c'est scandaleux.

(1) Susan Brownmiller, *le Viol*, éditions Stock.

(*) Sociologue.

Les Bretonnes avaient de l'avance

par ANNE KERHUEL (*)

L*A femme a toujours eu, en* Bretagne, une situation très supérieure à ce qu'elle avait dans le reste de la France : en droit et en fait.

Le droit breton faisait de la femme l'égale de l'homme. Elle héritait, gérait ses biens, pouvait régner. C'est le code civil français qui, de force et malgré nous, au début du dix-neuvième siècle, nous a imposé l'incapacité de la femme mariée, que le droit breton avait toujours ignorée. En milieu populaire, on ne s'était jamais aperçu du changement. Combien de *paysannes* bretonnes (en pays de petite propriété paysanne) sont tombées des nues en entendant le notaire leur dire : « *Il faut l'autorisation de votre mari...* » — « *Comment ? Il me faut l'autorisation de mon mari pour vendre le bien qui me vient de ma mère ?* » Le mari n'aurait pas imaginé de disposer des biens communs sans l'accord de sa femme...

En fait, dans les familles paysannes, la femme a toujours eu la libre disposition de l'argent provenant de *la* vente du *lait*, du beurre, des œufs, de la *volaille, des lapins : dont elle* se servait pour les dépenses courantes. Ainsi, elle n'était pas obligée de quémander auprès d'un mari éventuellement trop « *serré* », *et elle se sentait libre.* Le *mari réglait* les grosses dépenses : fermages, impôts, achat de machines, de bêtes, de semences et d'engrais, sur la vente des récoltes et du gros bétail. Mais il y a bien des endroits, *notamment* dans le Morbihan, où il était habituel que le mari remette tout l'argent à sa femme, sauf son argent de poche, et lui laisse le soin de régler les dépenses, avec la comptabilité.

A l'époque où la femme ne savait pas lire, le mari était exactement dans le même cas... Tous deux savaient fort bien compter et « gardaient tout dans leur tête ».

Il n'y a pas de féminisme actif en Bretagne parce que la femme ne s'y est jamais sentie opprimée. Elle découvre cet aspect de la vie sociale... quand elle est obligée d'aller travailler dans une grande ville française.

(*) Docteur en droit.

UNE MISE AU POINT SUR LES COMMUNISTES ET « LA CONDITION FÉMININE »

Mme Yann Viens, directrice adjointe du Centre d'études et de recherches marxistes, nous adresse à propos du compte rendu du livre sur la Condition féminine *paru dans ces colonnes le 17 novembre, la mise au point suivante :*

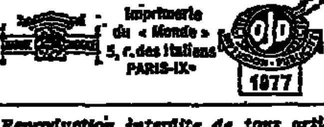
L'article publié dans *le Monde* me semble soulever quelques-uns des problèmes théoriques posés par ce livre, et je m'en félicite. Je voudrais cependant relever deux ou trois inexactitudes qui déforment gravement ma contribution et, d'une certaine façon *(à cause de l'intertitre), le sens* de cet ouvrage.

Ce livre est l'œuvre de vingt et un chercheurs qui ne sont pas tous communistes, ce que laisserait *supposer* votre titre. Par ailleurs, il n'est écrit nulle part dans mon papier que les mouvements féministes sont « *réactionnaires* » ; je dis, après avoir cité *Gisèle Halimi, que le* « *programme commun des femmes* » est à bien des égards réactionnaire. Je le maintiens.

Ce livre le montre, la division en classes sociales ne dit pas tout sur l'oppression, mais l'oppression spécifique des femmes n'en est pas moins réutilisée par cette société d'oppression de classe qui ne vit et ne se renforce que par le maintien de toutes les inégalités.

La lutte pour la libération de la femme s'articule donc bien à la lutte pour la libération sociale. Ma contribution, pour être la dernière du livre, n'est en aucune façon une « *conclusion militante* », elle appelle également la critique et le débat. Le livre est à lire dans sa globalité et chaque apport à juger en tant que tel.

Édité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

Le Monde

étranger

LA VISITE EN FRANCE DU PRÉSIDENT SARKIS

M. Giscard d'Estaing estime que « l'aide extérieure » ne saurait remplacer la réconciliation entre Libanais

Le président de la République libanaise, M. Sarkis, achève ce mercredi 29 novembre sa visite de travail officielle en France en tenant une conférence de presse au début de l'après-midi. Il prolongera son séjour à Paris à titre privé jusqu'à vendredi.

La réconciliation nationale au Liban, le projet de M. Sarkis de réunir une « table ronde » des diverses tendances politiques du pays pour la réaliser ont été au centre des entretiens de mardi avec M. Giscard d'Estaing. Le président libanais, ainsi que M. El Hoss, président du conseil, qui a rencontré M. Barre, et le vice-président et ministre des affaires étrangères, M. Boutros, qui s'est entretenu avec M. de Guiringaud, ont également demandé une aide, notamment militaire, à la France.

Le président de la République a répondu que la France était à la fois à l'égard du Liban, « *solidaire et disponible* », mais que son aide ne saurait se substituer à la réconciliation nationale, condition de tout retour à une situation normale.

Recevant le président Sarkis à déjeuner, il a notamment déclaré :

« *Ma conviction, ainsi que je vous l'ai écrit il y a quelques semaines, est que la sauvegarde de l'indépendance et de l'intégrité territoriale du Liban passe nécessairement par la réconciliation des Libanais entre eux, une réconciliation qui assure à chacune des familles spirituelles de votre peuple, la sécurité et la dignité auxquelles elles ont droit. Aucune aide extérierue, d'où qu'elle vienne, ne saurait la remplacer et rien de durable ne poura se bâtir sans elle. Cette réconciliation ne peut s'opérer qu'autour de vous, parce que vous êtes le seul à incarner la légitimité, et que vous seul pouvez faire prévaloir sur les intérêts partisans la vision de l'intérêt national libanais.* »

Cette position a provoqué une certaine « *désillusion* » dans les milieux chrétiens de Beyrouth. C'est le terme utilisé par le jour-al L'Orient — le Jourihp — n nal *L'Orient — le Jour*, — qui estime l'assistance française « dérisoire » et poursuit : « *En un mot comme en mille, Paris n'entend pas assumer un rôle précis pour aider à la normalisation au Liban* (...). *La communauté internationale, et la France en tête, ne renforcera décidément pas Beyrouth dans sa lutte contre la déstabilisation intérieure* (...). *C'est à la source qu'il va falloir aller maintenant, à Washington plus exactement, où se décide le sort du Liban et celui des quatre cent mille Palestiniens qui y vivent, tout comme celui du régisseur syrien.* »

Les milieux musulmans se montrent en revanche satisfaits, *nous* indique notre correspondant Lucien Georges. Le *journal As Safi*, écrit que M. Giscard d'Estaing a mis M. Sarkis « *en garde contre la partition et la division en cantons* ».

Les discussions ayant trait aux fournitures militaires au Liban se poursuivent cependant. Elles portent sur une aide en *matériels* et un accroissement de la formation des cadres libanais dans des écoles militaires françaises.

Le Liban a demandé que le nombre de ses cadres militaires admis dans des écoles françaises d'application soit augmenté pour permettre d'ici à 1981, la reconstitution d'une armée libanaise de 22 000 volontaires et 24 000 recrues. Le Liban souhaite obtenir de la France des munitions, des véhicules, des hélicoptères, une assistance technique pour que la remise en état des dix Mirage-III (acquis il y a plus de dix ans). Les marchés en discussion se rapportent, plus précisément, à l'achat d'hélicoptères Puma et Gazelle, de trois vedettes lance-missiles, de pièces d'artillerie de 155 millimètres, d'une centaine de chars AMX-30 et AMX-13 et de missiles anti-chars portatifs Milan.

Les conversations ont aussi porté sur le maintien du contingent des « casques bleus » français au Sud-Liban. On sait que, à la demande de la France, le mandat semestriel de la force des Nations unies (FINUL) a a été ramené à quatre mois. Il se terminera en janvier. Le gouvernement français entendait ainsi protester contre l'opposition que rencontre la FINUL dans l'exercice de son mandat de la part des milices chrétiennes soutenues par Israël. M. Sarkis a cependant souligné que le rôle de la FINUL était indispensable et insisté pour que la France accepte de prolonger sa présence. M. Giscard d'Estaing aurait donné son accord de principe.

M. TRUDEAU SERA A PARIS LE 8 DÉCEMBRE

M. Trudeau, premier ministre du Canada, sera reçu le 8 décembre par le président Giscard d'Estaing qui offrira un déjeuner en son honneur, a annoncé mardi 28 novembre un communiqué de l'Elysée. Au cours de cette rencontre, dont le principe avait été arrêté lors de la conférence des pays industriels de Bonn en juillet, seront évoqués en particulier les problèmes économiques internationaux, précise le communiqué. Il ajoute que M. Barre premier ministre, se rendra en visite officielle à Ottawa du 8 au 10 février 1979, dans le cadre de la coopération franco-québécoise, il participera ensuite les 12 et 13 février à la rencontre annuelle prévue lors de la visite en France de M. Levesque, premier ministre du Québec, en novembre 1977.

● *Le Conseil de sécurité des Nations unies* a adopté, lundi 27 novembre, par consensus, une résolution sur Chypre. Elle demande aux parties concernées d'appliquer, dans des délais fixés, des résolutions antérieures qui réclamaient le retrait des forces turques de l'île et le retour des réfugiés dans leurs foyers. — *(A.F.P.)*

LES NATIONS UNIES ADOPTENT TROIS PROPOSITIONS FRANÇAISES SUR LE DÉSARMEMENT

New-York, Nations unies (A.F.P.). — Une résolution française demandant que les Etats membres de l'ONU donnent leur avis sur la création d'une agence de satellites de contrôle pour surveiller l'observation des accords éventuels de désarmement a été adoptée mardi 28 novembre par la commission politique de l'Assemblée des Nations unies. Cette proposition avait été présentée à la session spéciale de l'ONU sur le désarmement par M. Giscard d'Estaing. La résolution a été adoptée par 107 voix et 18 abstentions (dont les Etats-Unis et l'Union soviétique).

La commission avait approuvé auparavant, par consensus, deux autres projets français. Le premier demande au secrétaire général de faire un rapport, lors de la prochaine session, sur les modalités de création, sous l'égide des Nations unies, d'un institut international de recherche sur le désarmement. Le second demande que la proposition de créer un fonds international du désarmement pour le développement soit transmise au groupe d'experts chargé d'étudier les relations entre le désarmement et le développement.

M. FRANÇOIS-PONCET AUX AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Une promotion pour le « Quai » ?

par MAURICE DELARUE

La démission de M. de Guiringaud et son remplacement par M. Jean François-Poncet, jusqu'à présent secrétaire général de l'Elysée, comme ministre des affaires étrangères, ont été annoncées officiellement ce mercredi 29 novembre, après le conseil des ministres. La passation de pouvoirs aura lieu jeudi soir au Quai d'Orsay.

Le remaniement est opéré à froid, ringaud au Quai d'Orsay par M. François-Poncet affecte moins le contenu de la politique française que sa méthode d'élaboration. Il vise à redonner au sein du gouvernement la priorité à la politique extérieure et de promouvoir un ministère fort malmené au début du septennat de M. Giscard d'Estaing.

Le remaniement est opéré à *froid* mais *il s'en est fallu de peu qu'il* n'apparaisse autrement. L'émotion provoquée par les accusations de M. de Guiringaud contre les *milices* chrétiennes libanaises faillit faire passer un départ prévu de longue date pour un *désaveu*. Sur le fond (*sinon sur la forme*), le président était d'accord avec les propos de son ministre et il a, dit-on, envisagé un moment, afin que nul ne s'y trompe, d'ajourner le changement de titulaire du Quai d'Orsay. Mais l'émotion est retombée et le Liban connaît une accalmie à laquelle l'action de M. de Guiringaud n'est peut-être pas étrangère. Il n'y a donc pas lieu de retarder la passation de pouvoirs.

M. François-Poncet était sur les rails qui l'ont conduit à la tête du Quai d'Orsay depuis qu'il y est rentré, par la petite porte, il y a trois ans. Sans doute aurait-il pu, en cours de route, être aiguillé vers un autre poste à grande responsabilité (son nom a été prononcé pour Matignon, destination qui ne lui est pas interdite ultérieurement). Mais quand le président de la République lui *demanda*, fin décembre 1975, de quitter l'industrie privée, où ce diplomate de carrière « pantouflait » depuis cinq ans, pour entrer au cabinet de M. Sauvagnargues, chacun savait que ce n'était que pour une brève antichambre. Deux semaines plus tard, il était secrétaire d'Etat aux affaires étrangères et, six mois après, secrétaire général de la présidence de la République, c'est-à-dire le collaborateur le plus direct du chef de l'Etat.

A ce *poste*, tous les dossiers de politique *étrangère* lui étaient confiés. Il était associé à toutes les décisions importantes, accompagnait le président à l'étranger (parfois en l'absence de M. de Guiringaud), participait à la plupart de ses entretiens et était le premier informé des conversations en tête à tête. Comme le fut longtemps Henry Kissinger auprès du président Nixon, il était un « ministre des affaires étrangères bis ».

M. de Guiringaud, quant à *lui*, ne tenait pas à s'accrocher à son poste. En renonçant l'hiver dernier à briguer un siège au Palais-Bourbon (*il avait pensé à une circonscription* des Yvelines), ne s'écartait-il pas d'une carrière politique commencée sur le tard, à deux mois de sa retraite d'ambassadeur ? Après le scrutin de mars, le bruit courut déjà que M. François-Poncet le remplacerait dans la nouvelle équipe de M. Barre, mais le président de la République, pour marquer sans doute que le gouvernement n'était pas soumis aux aléas des élections législatives, voulut conserver les principaux ministres. Le scénario du départ fut mis au point en juillet et sa date arrêtée. Elle permettra au nouveau ministre d'avoir les affaires en main *lorsque*, le 1er janvier, la France exercera la présidence du Conseil des communautés européennes.

Une double orientation

En faisant appel en août 1976 à M. de Guiringaud, M. Giscard d'Estaing avait voulu diversifier l'action diplomatique de la France. Dictée comme toute politique étrangère par la géographie (en l'occurrence la géographie économique), la politique française a été infléchie en 1973-1974 par la crise pétrolière et par l'enchérissement des matières premières. Jusqu'alors, la priorité des priorités, pour la France, se situait sur un axe est-ouest : il s'agissait pour elle de mieux assurer sa sécurité, sa spécificité, son indépendance entre les superpuissances, dans la guerre froide ou la détente.

A partir d'octobre 1973, une seconde orientation — nord-sud — s'ajoute à la première. La France doit de surcroît assurer son approvisionnement, devenu très onéreux, en produits de base et, pour les payer, conquérir des marchés dans les régions productrices. D'où les efforts de la diplomatie française, sur le terrain et aux Nations unies, pour multiplier les contacts et étendre la coopération bilatérale et multilatérale avec le tiers-monde. M. de Guiringaud, représentant permanent aux Nations unies, et qui avait passé la plus grande partie de sa carrière à s'occuper de l'Afrique et de *l'Asie*, était l'homme de la situation. Convaincu d'avance du bien-fondé de cette politique, il s'y consacra avec un *style* direct qui provoqua quelques remous, mais sans se *ménager*. Du 30 août au 6 octobre, par exemple, on le trouve à Nairobi, aux Seychelles, à Bangkok, à Hanoï, à Djakarta, à Washington et à Brasilia. Au croisement des lignes est-ouest et nord-sud se situe la politique européenne de la France. Elle consiste à entraîner la Communauté dans la voie de « l'Europe européenne » et du dialogue avec le tiers-monde.

L'arrivée de M. François-Poncet au Quai d'Orsay ne modifiera pas cette double orientation. Pendant les premiers mois, il devra se consacrer à l'Europe. Connu comme un « Européen convaincu », il a participé, au début de sa carrière, à la création du Marché commun, ce qui lui vaut un préjugé favorable chez les Européens bien pensants. Il n'est pas pour autant prisonnier de leur orthodoxie et ne remettra pas en cause l'évolution « gaulliste » des institutions communautaires consacrée par la mise en place du Conseil européen. En fait, sa carrière de fonctionnaire s'est exactement partagée entre l'Europe et le tiers-monde. En 1968, il préféra être en poste à Téhéran plutôt qu'à Washington. Secrétaire d'Etat, il fut chargé non de l'Europe mais du Maghreb, du Proche-Orient, de Djibouti et du dialogue Nord-Sud.

Nul ne l'ignore : depuis vingt ans, les grandes décisions de politique étrangère sont *prises à l'Elysée*. Elles le resteront. Mais elles ne sont que la partie visible de l'iceberg. La politique de la France est, ou doit être, un ensemble complexe mais indissociable dont la politique dite « étrangère » n'est que l'expression extérieure. Elle cesse d'exister dès lors qu'elle n'est plus ordonnée, cohérente, unique. Le général de Gaulle, qui fondait sa politique générale sur le postulat que la France a un rôle mondial à jouer, observait scrupuleusement les textes organiques de la diplomatie française : les décrets du 22 messidor an VII et du 25 décembre 1810, qui attribuent au Quai d'Orsay le monopole des relations extérieures (1). Le bureau diplomatique de l'Elysée étant (comme aujourd'hui) formé, en tout et pour tout, de deux diplomates, les décisions du « domaine réservé » étaient préparées et exécutées par la machinerie du Quai d'Orsay, administration que le président de la République se contentait de contrôler par personne interposée. Le général de Gaulle n'avait même pas de porte-parole, mais il n'allait jamais à l'étranger sans celui du Quai d'Orsay, seul autorisé, avec le ministre, à exprimer à sa place la politique française.

Un problème politique

Il est vrai que la nature des relations extérieures se diversifie à une vitesse accélérée et que les multiples échanges commerciaux, financiers, techniques, scientifiques, exigent l'intervention de spécialistes. Mais cette complexité croissante devrait être une raison supplémentaire de renforcer les moyens de la coordination politique. Or c'est le contraire qui s'est produit. Jusqu'en 1977, les finances rognaient avec acharnement les maigres crédits des affaires étrangères. Simultanément, chaque ministère se dotait de services extérieurs et menait sa propre politique directement avec les « attachés spécialisés » des ambassades. Comment s'étonner, dans ces conditions, que l'industrie française ait pris au Pakistan des engagements nucléaires que le gouvernement ne veut plus tenir, que nos contrats avec l'Iran soient mis en danger par l'agitation locale, que notre politique algérienne, faite depuis l'indépendance de fils entrecroisés, ait abouti à l'imbroglio actuel ?

Constatant en 1976-1977 que l'appareil diplomatique de la France était menacé d'effondrement, le Parlement et le gouvernement s'émurent enfin. M. de Guiringaud obtint pour 1978 le premier budget décent depuis de longues années et le premier ministre s'engagea à poursuivre le redressement financier pendant cinq ans. M. Barre était aussi disposé à signer un décret désignant désormais les ambassadeurs comme « *les représentants de tous les ministres* », mais ce texte fut rejeté par le Conseil d'Etat, les conseillers les plus gaullistes craignant que le « *renforcement des pouvoirs des ambassadeurs* » n'aboutisse à institutionnaliser le « court-circuitage » du Quai d'Orsay.

Le problème, à l'évidence, n'est pas administratif mais politique. La solution consiste à placer à la tête du Quai d'Orsay un homme qui, par formation ou tempérament, soit à la fois un diplomate et un politique. Un diplomate — parce que le Quai d'Orsay est la seule administration où le ministre fasse le même métier que ses subordonnés. Les ministres de la défense, de l'éducation ou des P.T.T. ne commandent pas une manœuvre, ne font pas la classe et ne trient pas le courrier. Le ministre des affaires étrangères *représente* la France, s'exprime, négocie, s'engage en son nom exactement comme le font, à un autre niveau, les ambassadeurs ou les diplomates *de moindre rang*.

Le ministre des affaires étrangères doit être aussi un politique, et surtout — c'est l'essentiel — un politique qui s'identifie au président de la République. Il ne suffit pas qu'il ait sa confiance. Le chef de l'Etat, faute d'occuper la place, doit avoir au Quai d'Orsay son *alter ego ;* tous deux doivent immédiatement, spontanément, totalement, être « sur la même longueur d'onde ».

Le *général* de Gaulle avait trouvé cet autre lui-même en M. Couve de Murville. Il l'avait cherché dans une ambassade, mais il le connaissait depuis quinze ans, lorsque M. Couve de Murville occupait des fonctions gouvernementales à Alger. Il le garda dix ans au Quai d'Orsay avant de le nommer premier ministre en espérant qu'il lui succéderait à l'Elysée.

Ce précédent donne son sens à la nomination de M. François-Poncet. Diplomate de carrière, il a pris des risques politiques personnels. Battu aux législatives en 1967-1968, son élection au conseil général du Lot-et-Garonne en 1978 ne lui conférerait pas une stature particulière s'il n'avait réussi dans ce département une certaine ouverture à gauche souhaitée par l'Elysée. Le risque politique le plus évident qu'il ait pris fut cependant d'abandonner une situation confortable dans l'industrie privée pour s'insérer dans une équipe présidentielle dont le proche avenir, à l'époque, n'était pas assuré.

Personne évidemment ne songeant à interpréter comme une disgrâce l'arrivée du plus proche collaborateur de M. Giscard d'Estaing au ministère des affaires étrangères, force est de conclure que celui-ci est de nouveau considéré comme un des principaux organes de l'Etat par un président qui veut se donner les moyens d'avoir une politique — condition nécessaire mais insuffisante pour en faire une bonne.

(1) Le décret de 1810 déclare notamment : « *Il est expressément défendu à nos ministres (...) de répondre soit par écrit, soit verbalement, à aucune demande, plainte ou affaire, que ce soit de petite ou de grande importance, qui leur serait adressée par un agent étranger. L'unique réponse est qu'ils doivent s'adresser au ministère des relations extérieures.* »

● *Dans « la Lettre de la Nation »* de mercredi 29 novembre, Pierre Charpy s'étonne que M. de Guiringaud ait annoncé à Bonn son départ du Quai d'Orsay. Le bulletin du R.P.R. poursuit : « *Le choix de son successeur pose aussi quelques questions. S'il se confirme que c'est Jean François-Poncet, on peut se demander comment cet homme de qualité pourra faire abstraction de ses idées personnelles qui, sur nombre de points, dont la construction européenne, ne coïncident guère avec la politique officielle. Les responsabilités d'un ministre des affaires étrangères ne sont pas, quoi qu'on en dise, celles d'un simple exécutant, ni même celles d'un conseiller écouté. Nous ne faisons aucun procès d'intention à Jean François-Poncet. Nous posons simplement une question si naturelle qu'il y a déjà répondu en affirmant que sa nomination « n'est pas et ne peut pas être une affaire politique ». On verra bien.* »

M. FRANÇOIS DE LA GORCE REPRÉSENTANT DE LA FRANCE AU COMITÉ DE DÉSARMEMENT ET M. GABRIEL LECOMTE AMBASSADEUR A TIRANA

Le *Journal officiel* du mercredi 29 novembre annonce la nomination de M. François de la Gorce, ambassadeur en Argentine, au poste de représentant de la France au comité du désarmement des Nations unies, et celle de M. Gabriel Lecomte, consul de France à Bilbao, au poste d'ambassadeur en Albanie, en remplacement de M. Marcel Bouquin.

[Né en 1920, ancien élève de l'Ecole des sciences politiques, M. François de la Gorce a d'abord été en poste à l'administration centrale (1946-1952), puis à Rome (1952-1957), et à la division politique de l'OTAN (1957-1962). Il est ensuite revenu à l'administration centrale, à la section Afrique-Levant (1962-1963), puis a été affecté à Bonn (1963-1968) et à la délégation française au conseil de l'OTAN (1968-1970), avant d'être nommé représentant adjoint de la France à l'ONU (1970-1972). Ministre conseiller à Washington (1972-1976), il était ambassadeur à Buenos-Aires depuis juin 1976.]

[M. Gabriel Lecomte, né en 1922, ancien élève de l'ENA, vient de l'enseignement. De 1955 à 1957, il a été en poste au Maroc avant d'être intégré aux affaires étrangères. Consul suppléant puis consul à Oujda (1958-1960), il est revenu à l'administration centrale, au service Afrique-Levant, de 1960 à 1962, avant d'être en poste à La Paz (1962-1965), Tunis (1965-1968), Lomé (1968-1970). Après un nouveau passage à Paris (service Europe, 1970-1973), il est nommé, en 1973, consul général à Bilbao.]

● *Un « climat constructif et amical »* a marqué l'entretien qu'a eu mardi 28 novembre à Moscou le chef du gouvernement soviétique, M. Kossyguine, avec le ministre espagnol du commerce et du tourisme, M. Juan Antonio Garcia Diez, annonce l'agence Tass. — *(A.F.P.)*

● *La Fédération mondiale des villes jumelées* organise, samedi 9 et dimanche 10 décembre à Berck-sur-Mer (Pas-de-Calais), un colloque international consacré au « *rôle de la commune dans la défense et la promotion des droits de l'homme* », à l'occasion du trentième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Ce colloque fait suite au congrès que la F.M.V.J. avait tenu à Tbilissi, en Géorgie soviétique, et au cours duquel l'accent avait déjà été mis sur ce sujet (*le Monde* des 10 et 18 octobre). L'animation des débats sera notamment assurée par Mes Robert Badinter et André Weil-Curiel.

★ Renseignements et inscriptions : Hôtel-de-ville, 62600 Berck-sur-Mer.

PROCHE-ORIENT

LE BLOCAGE DE LA NÉGOCIATION ISRAÉLO-ÉGYPTIENNE

Le président Sadate serait disposé à assouplir sa position

Les négociations de paix israélo-égyptiennes, au point mort depuis une semaine, seront relancées, vendredi 1er décembre avec l'arrivée à Washington du premier ministre égyptien, M. Khalil, qui fera connaître au président Carter la réponse de son pays au projet de traité de paix avec Israël, accepté la semaine dernière par le gouvernement de Jérusalem. M. Khalil sera en effet reçu vendredi à la Maison Blanche après un déjeuner de travail avec le secrétaire d'Etat, M. Cyrus Vance.

Le président Carter devrait cependant avoir, dès mercredi, une idée assez précise des contre-propositions égyptiennes, le chef de la majorité démocrate au Sénat, M. Robert Byrd, devait en effet avoir une entrevue, en Egypte, avec le président Sadate. Le porte-parole des négociations, M. George Sherman, a indiqué à ce propos que l'influent sénateur Byrd avait été envoyé en émissaire par le chef de la Maison Blanche, avec lequel il a longuement conféré avant de quitter Washington.

Selon certaines sources égyptiennes, le président Sadate accepterait de faire montre de plus de souplesse pour régler la question épineuse du *« lien »* entre le traité de paix et le règlement du statut de la Cisjordanie et de Gaza, sur la base du compromis élaboré par les Etats-Unis. Ceux-ci ont proposé que des élections se déroulent dans ces deux territoires un an au plus tard après la signature du traité.

Le chef de l'Etat égyptien, selon les mêmes sources, serait prêt à considérer ce calendrier simplement comme un objectif à atteindre et non plus comme un programme contraignant. Son application, quels qu'en soient les résultats, ne remettrait pas en cause la validité du traité de paix.

M. Sadate suggérerait en outre que l'échéance du premier retrait des forces israéliennes du Sinaï, qui doit être complet, selon les accords de Camp David, neuf mois après la signature du traité, soit retardée de trois mois pour coïncider avec le déroulement des élections dans la bande de Gaza et, si possible, en Cisjordanie.

● A JERUSALEM, l'appui donné lundi par Le Caire à la résolution adoptée par la commission politique de l'Assemblée générale de l'ONU demandant au Conseil de sécurité d'imposer un embargo d'armes contre Israël a été accueilli avec *« consternation et découragement »*. On affirme de sources proches du ministère des affaires étrangères que cet appui à une résolution dont l'objectif est la *« destruction d'Israël »* est tout à fait opposé à *« l'esprit comme à la lettre des accords de Camp David »*.

Journée de solidarité avec le peuple palestinien

● AUX NATIONS UNIES, la commission politique spéciale des Nations unies a condamné mardi les *« pratiques israéliennes »* dans les territoires occupés en adoptant une série de trois résolutions dénonçant les mesures prises par les autorités d'occupation et *« ayant pour effet de modifier le statut juridique, le caractère géographique ou la composition démographique des territoires arabes occupés depuis 1967, y compris Jérusalem »*.

Le palais des Nations unies à New-York est exceptionnellement fermé au public ce mercredi, alors que l'Organisation internationale célèbre la *« Journée de solidarité avec le peuple palestinien »* fixée au 29 novembre par l'Assemblée générale des Nations unies.

● A PARIS, l'O.L.P. organise à cette occasion, du 29 novembre au 14 décembre, à l'UNESCO, une *« exposition ethnographique et artistique »* sur le peuple palestinien. — *(A.F.P.)*.

LES PROCESSIONS TRADITIONNELLES DU « DEUIL CHIITE » SONT INTERDITES

Téhéran *(A.F.P.)*. — Le gouvernement iranien a décidé mardi 28 novembre d'interdire les processions de foule à l'occasion du Moharam, le deuil chiite qui, chaque année, suscite une profonde ferveur religieuse en Iran. Dans un communiqué officiel, le gouvernement du général Azhari annonce cependant qu'il s'efforcera de faciliter des *« réunions de deuil »* en des endroits *« adaptés »*, mais qu'il prendra des dispositions pour lutter contre les *« émeutes »*. Le Moharam doit avoir lieu cette année du 2 au 12 décembre.

D'autre part, dans un autre communiqué, le premier ministre annonce que les lois constitutionnelles qui vont à l'encontre des lois de l'islam seront *« corrigées »*. Cette modification législative, ajoute le communiqué, sans plus de précision, sera effectuée après consultation des chefs religieux ou de leurs représentants.

Le général Azhari : « Mon gouvernement est légal »

Le général Azhari lui-même a accordé de son côté une interview à l'A.F.P., dans laquelle il a notamment affirmé :

« A 100 %, je suis sûr de la fidélité totale de l'armée envers le chah. J'ai choisi la voie que définit la Constitution. Mon gouvernement est légal, choisi par Sa Majesté, approuvé par les deux Chambres. Tout gouvernement, en Iran, doit passer par ces étapes. La plupart des membres de mon cabinet sont des civils. Mon gouvernement ne ressemble donc pas aux autres gouvernements militaires, car, lorsque ces derniers sont formés, ils dérogent, au contraire, aux lois et agissent même contre les lois. Moi, je dois soumettre mes projets au Parlement avant d'appliquer les lois que je propose. »

En ce qui concerne la situation du pays, le général a déclaré : *« Tous les jours, le nombre des grèves et leur intensité diminuent. Un certain nombre d'entre elles ont même cessé. Un jour, il n'y en aura plus. Ainsi en est-il de la grève du Bazar, qui est terminée, de la grève des autobus, de la grève de l'industrie pétrolière. »*

Iran

Le pouvoir judiciaire affirme son opposition au régime

De notre envoyé spécial

Téhéran. — *« Nous sommes les seuls fonctionnaires de l'Etat à être en permanence victimes de ce même Etat. Le ministre de la justice lui-même approuve nos doléances et nos revendications, mais il est dans l'incapacité de les faire aboutir »*, nous ont déclaré des magistrats. Après les étudiants, les universitaires, les ouvriers, le Bazar et le personnel de plusieurs ministères, les juges de Téhéran ont décidé de se croiser les bras pour une période indéterminée. Leurs collègues de Songor, Gorgan, Hamadan, Behchahr, Amol, Desfoul, Sanandadj, Qom, Khorramchar, les ont imités. D'autres villes doivent suivre le mouvement. Pour la première fois dans son histoire, le barreau de Téhéran a, au cours d'une réunion, adopté une proclamation déclarant *« illégaux le régime et l'actuel gouvernement militaire »* parce que non conformes à la Constitution.

N'ayant pas le droit de faire grève, les magistrats justifient leur mouvement en expliquant que, dans la situation actuelle, ils sont dans l'incapacité d'exercer leurs fonctions. Ne craignent-ils pas une réaction des militaires ? *« Nous sommes environ deux mille cinq cents juges en Iran. Quand tout le monde s'arrête de travailler, l'armée ne peut mettre tout le monde à la porte... »*, répondent nos interlocuteurs.

Ils expliquent leur émotion. *« A Despoul, les juges, réunis au palais de justice, ont vu de leurs fenêtres les policiers attaquer le lycée et faire des victimes. C'était un flagrant délit. Ils ont ouvert une enquête et recueilli une centaine de témoignages. Le dossier a été terminé un jeudi. Le vendredi, jour férié, le palais de justice a été incendié. »*

« Adressez-vous à Khomeiny ! »

Ils citent également le cas d'Amol, où la population a arrêté une nuit des agents de la SAVAK qui avaient dans leur voiture du matériel incendiaire et des explosifs. Ils les ont remis le matin à la justice. Le soir même l'armée a encerclé le tribunal et enfermé les juges pendant cinq heures. La foule ayant encerclé le palais de justice, les militaires ont tiré pour la disperser, puis, ont fait évader les agents de la SAVAK.

Le juge principal de grande instance de Hamadan est venu lui-même raconter à Téhéran sa mésaventure. Il habite au quatrième étage du palais de justice. Le feu est mis au bâtiment. Il demande de l'aide au commissaire de police, qui lui répond que ses hommes gardent la statue du chah et ne sont pas disponibles. Il appelle alors le chef de la gendarmerie qui lui répond : *« Adressez-vous à Khomeiny ! Quand nous arrêtons ses partisans, vous les libérez. Maintenant, dites-lui de venir vous délivrer. »* Finalement, c'est le mollah, aidé des étudiants et de la population, qui l'a sauvé des flammes avec sa famille.

Dans la ville sainte de Meched, le commissaire de police a fait violer trois jeunes gens, dans un camion, sous les fenêtres de l'ayotollah Chirazi. Un des jeunes gens est mort, divers instruments tels que gourdins et bouteilles ayant été utilisés. Convoqué par le juge, le commissaire a refusé d'obtempérer en prétextant qu'il n'a pas à répondre à la justice ordinaire.

Cent un tribunaux d'exception

Le procureur général d'Abadan a déclaré au représentant de la fédération internationale des droits de l'homme : *« La justice n'a aucun recours contre un policier ou un militaire qui molesterait même un juge. »*

En effet, alors que la Constitution précise que les magistrats sont compétents pour tous procès, le pouvoir judiciaire a vu, depuis dix-huit ans, son champ d'action se rétrécir comme une peau de chagrin. Il existe en effet cent un tribunaux d'exception : un policier est jugé par des policiers, un douanier par des douaniers, etc. Les ministères ont leur propre justice.

Ainsi, nous dit un juge de grande instance de Téhéran, *« si le ministère de l'agriculture décide de vous enlever votre terre et que vous portez plainte, vous serez jugé par ses fonctionnaires transformés en hommes de loi : ils plaideront, jugeront et exécuteront »*. De même, les prisonniers politiques relèvent des tribunaux militaires, et ce n'est que depuis trois semaines que quelques avocats civils sont autorisés à assurer leur défense.

« Le mépris du régime à notre égard est tel qu'il n'a pratiquement jamais fait appel à un homme de loi pour faire partie d'un gouvernement depuis vingt-cinq ans, affirment les juges et les avocats. *Aujourd'hui*, concluent-ils, *nous sommes fermement décidés à obtenir le respect de la Constitution, la suppression des tribunaux d'exception, la restauration de la dignité du pouvoir judiciaire et le respect de son indépendance. »*

PAUL BALTA.

هكذا من الاصل

AFRIQUE

Algérie

L'équipe médicale rassemblée autour du président Boumediène n'a pu enrayer une nouvelle crise

De notre correspondant

Alger. — Le président Boumediène est entré à nouveau, mardi 28 novembre, dans un coma profond. L'amélioration intervenue vendredi aura donc été de courte durée. Les quelque quarante médecins qui se trouvent autour du chef de l'Etat ont été impuissants à enrayer la montée de la nouvelle crise, et les prochaines heures seront déterminantes. S'il parvient à franchir ce cap, le président pourra peut-être connaître une nouvelle période de rémission. Mais tout le monde ici, dans les milieux informés, sait désormais que la fin est prochaine.

C'est par les radios étrangères ou de bouche à oreille que les Algériens ont appris, mardi après-midi, la nouvelle aggravation de l'état du président. Chacun a donc attendu à 20 heures le bulletin de santé que les autorités ont pris l'habitude de diffuser toutes les quarante-huit heures à la radio et à la télévision. Leur attente a été déçue.

En revanche, les auditeurs ont pu entendre la lecture intégrale du long message adressé par le président Boumediène au général Nemeiry, chef de l'Etat soudanais et président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine. Ce texte demande le report de la réunion du comité *ad hoc* créé par l'OUA pour préparer le sommet de l'Organisation sur la question du Sahara occidental. Il réclame l'ouverture de « *larges consultations* » avec toutes les parties concernées, au terme desquelles une nouvelle date pourrait être fixée. Le comité regroupe les chefs d'Etat du Mali, du Nigéria, de la Côte-d'Ivoire, de la Guinée et du Soudan. Il doit tenir sa première séance de travail, jeudi 30 novembre, à Khartoum. La Tanzanie s'en était retirée, le 10 novembre dernier, après avoir annoncé qu'elle reconnaissait la République sahraouie démocratique (*le Monde* du 14 novembre).

Dans son message, le chef de l'Etat algérien s'élève contre la récente initiative du secrétaire général de l'OUA visant à dessaisir les Nations unies du dossier saharien, alors que cette affaire, qui est à l'ordre du jour des travaux de la trente-troisième assemblée générale, doit être examinée par la commission de décolonisation. « *Une telle démarche*, affirme le président Boumediène, *est non seulement contraire aux dispositions des résolutions de l'ONU et de l'OUA, mais aussi à l'esprit nouveau que nous ne cessons de favoriser afin de faire progresser à travers le dialogue et la concertation les efforts de tous vers une solution politique de la crise actuelle.* »

Il conclut :

« *Au moment où l'Algérie se trouve, bien malgré elle, projetée sous les feux de l'actualité internationale tout entière, le moins que je puisse est de faire enregistrer nos plus expresses réserves sur les méthodes que l'on tente de suivre aujourd'hui.* »

Ce texte est tout à fait conforme à la ligne constamment suivie par l'Algérie comme par le Front Polisario. Tous deux considèrent, en effet, que le problème du Sahara occidental est une question classique de décolonisation et relève à ce titre de la compétence exclusive des Nations unies. On craint manifestement à Alger que le comité *ad hoc* n'outrepasse la mission strictement technique que lui ont attribuée les récentes assises de Khartoum, et ne s'arroge un rôle d'arbitre.

L'envoi de ce message serait antérieur à la date à laquelle le président a sombré dans l'inconscience et aurait été rendu public maintenant en raison de la proximité de la réunion du comité *ad hoc*.

Le plus grand secret continue d'entourer les délibérations du Conseil de la révolution ainsi que les multiples concertations en cours. Cela fait maintenant dix jours que le chef de l'Etat lutte contre la mort et les dirigeants gardent un silence qui devient pesant. Il n'est rompu que par les messages de sympathie et de soutien, émanant d'organisations ou d'individus, qui continuent d'affluer en grand nombre à la présidence.

DANIEL JUNQUA.

● *Le chef de l'Etat mauritanien*, le colonel Ould Mohamed Saleck, s'est déclaré prêt à « *reprendre les armes* » si la souveraineté nationale est menacée « *par qui que ce soit* », dans un discours radiodiffusé, mardi 28 novembre, à l'occasion du dix-huitième anniversaire de la proclamation de l'indépendance de la Mauritanie. Le président Saleck a toutefois estimé que « *malgré la lenteur qui peut être constatée, nous progressons vers l'instauration d'une paix durable* (au Sahara occidental) ». — *(A.F.P.)*

● *Le premier ministre tunisien*, M. Nouira, s'est rendu, lundi 27 novembre, à Washington, pour une visite officielle, à l'invitation du président Carter. M. Nouira est accompagné d'une délégation comprenant notamment les ministres des affaires étrangères, M. Mohamed Fitouri, de l'agriculture, M. Hassen Belkhodja, et du plan, M. Mustapha Zaanouni. — *(A.F.P.)*

Le conflit entre Kampala et Dar-Es-Salaam

PLUSIEURS MILLIERS DE TANZANIENS AURAIENT ENVAHI LE TERRITOIRE OUGANDAIS

Plusieurs milliers de soldats tanzaniens ont pénétré en Ouganda, déclarait-on, mardi 28 novembre, de source diplomatique, à Kampala.

Selon la radio ougandaise, le maréchal Idi Amin Dada a dénoncé cette invasion dans des messages adressés à l'ONU et à l'Organisation de l'unité africaine. A Dar-es-Salaam, toutefois, on « dément catégoriquement » toute « invasion », mais on n'exclut pas que « quelques soldats » tanzaniens aient franchi la frontière ougandaise « dans le feu de l'action ».

A Nairobi comme à Kampala, on confirme en revanche que des milliers de soldats ougandais ont traversé la frontière, à l'ouest du lac Victoria. Dans la capitale kenyane, on avance même le chiffre de dix mille hommes, que l'on juge un peu exagéré à Kampala. On fait état, de même source, de duels d'artillerie.

Un collaborateur du maréchal Idi Amin Dada a affirmé pour sa part que les troupes tanzaniennes avaient progressé jusqu'à la ville de Kyotera, où commence la route goudronnée menant à Kampala. A Masaka, à 50 kilomètres plus au nord, les habitants interrogés par téléphone ne signalent rien d'anormal. Mais des rumeurs concernant un exode hors de la zone des combats circulent. A Kampala même, on ne signale aucune activité militaire anormale. La radio ougandaise n'a pour sa part fait état d'aucune riposte à l'incursion tanzanienne dont les objectifs restent encore obscurs. — (Reuter.)

Maroc

Une nouvelle centrale syndicale proche de l'U.S.F.P. vient d'être créée

De notre correspondant

Rabat. — Réunis en congrès constitutif à Casablanca, responsables et délégués de huit syndicats ont décidé de créer une nouvelle centrale : la Confédération démocratique du travail (C.D.T.). Dirigée par un collectif de treize membres, elle a pour secrétaire général un enseignant, M. Mohamed Amawi. Ces assises, tenues avec une importante participation des fonctionnaires, d'agents des secteurs public et semi-public et de salariés du secteur privé, ont affirmé le caractère progressiste de la centrale.

Les promoteurs du mouvement entendent susciter un réveil de la classe ouvrière. Leur initiative consacre une rupture avec l'Union marocaine du travail (U.M.T.) créée dans la clandestinité en 1955, avant le retour d'exil de Mohamed V. Le monopole de fait exercé par l'U.M.T. pour représenter le monde du travail a été, par la suite, battu en brèche avec la création de l'Union générale des travailleurs marocains (U.G.T.M.), après la scission du parti de l'Istiqlal. L'U.G.T.M. resta proche de ce parti, tandis que l'U.M.T. apportait son appui massif à l'Union nationale des forces populaires (U.N.F.P.) issue de la scission.

Si l'on excepte d'autres centrales syndicales d'importance secondaire (pluralisme syndical et pluralisme des partis sont de règle au Maroc), la seconde brèche sérieuse dans les rangs de l'U.M.T. vient d'être ouverte par la C.D.T.

Dans un appel à la classe ouvrière, le comité de coordination du congrès constitutif a mis en cause l'« *appareil syndical bureaucratique corrompu* », visant ainsi les dirigeants de l'U.M.T. Il leur reproche notamment une « *collaboration répréhensible avec la réaction et le patronat* » et le non-respect des règles démocratiques en s'abstenant de réunir les congrès nationaux selon la périodicité imposée par les statuts.

Le nouveau mouvement trouve sa lointaine origine dans la constitution, en 1963, de la Fédération nationale des P.T.T., qui marqua une dissidence au sein de l'U.M.T. et dont l'animateur fut Omar Bengelloun (assassiné voici trois ans), actif militant de l'U.N.F.P., puis de l'Union socialiste des forces populaires (U.S.F.P.), née en 1972 d'une scission de l'U.N.F.P.

A la Fédération nationale des P.T.T. a succédé, dans le même esprit, le Syndicat national des postes et télécommunications, qui, avec l'important Syndicat national de l'enseignement, a été un des éléments moteurs du processus en cours. S'exprimant dans une publication périodique, *Démocratie ouvrière*, le mouvement a réuni de nouveaux syndicats comprenant des travailleurs du phosphate, du sucre et du thé, de la santé publique, des cheminots) et des militants de l'U.S.F.P. Idéologiquement proche du courant d'opposition que constitue l'U.S.F.P., dénonçant l'« *option libérale et capitaliste* » du Maroc, la C.D.T. se propose de promouvoir une défense générale de la classe ouvrière sur le plan social et d'impératifs tels que la lutte des Palestiniens et l'intégrité teritoriale du royaume, y compris le Sahara occidental.

LOUIS GRAVIER.

A TRAVERS LE MONDE

Mexique

● QUARANTE ET UN PRISONNIERS ET EXILES POLITIQUES mexicains ont été amnistiés mardi 28 novembre, annonce-t-on officiellement à Mexico. Vingt et un des bénéficiaires de cette mesure sont en prison, dix-sept se trouvent à l'étranger. En vertu de la loi d'amnistie politique, deux cent quarante-deux prisonniers politiques ont déjà été libérés au Mexique. — *(A.F.P.)*

Portugal

● QUATRE POLICIERS ont été blessés, dont deux grièvement, mardi soir à Evora, dans l'Alentejo, par l'explosion d'une bombe, apprend-on ce mercredi 29 novembre à Lisbonne. L'engin, qui avait été découvert près d'un immeuble de la garde nationale républicaine, a explosé au moment où des spécialistes procédaient à son désamorçage. — *(A.F.P.)*

République fédérale d'Allemagne

● PETER BOOCK, terroriste ouest-allemand récemment remis en liberté avec trois de ses compagnons par les autorités yougoslaves, avait effectivement participé à l'enlèvement de Hanns-Martin Schleyer, a déclaré mardi 28 novembre à Bonn un porte-parole du ministère de l'intérieur. L'Office criminel fédéral, a-t-il ajouté, fonde sa conviction sur l'étude d'une empreinte digitale de Peter Boock transmise par la police de Belgrade, et qui correspond à l'une de celles qui ont été trouvées sur la première lettre envoyée par les ravisseurs de H. Schleyer. Les autorités yougoslaves avaient cependant relâché les terroristes « *faute de preuves* ». — *(A.F.P.)*

ASIE

LA QUESTION DES RÉFUGIÉS INDOCHINOIS

La Malaisie estime que l'exode des Vietnamiens crée un problème international

Le ministre malaisien de l'éducation, M. Datuk Musa Hitam, de passage à Paris, a rencontré, mardi 28 novembre, des journalistes pour leur exposer le point de vue de son gouvernement sur la question des réfugiés vietnamiens en Malaisie, devenue d'actualité avec l'affaire du *Hai-Hong*.

Le ministre estime que l'attitude de la Malaisie, *« en apparence inhumaine »*, était dictée en fait par la nécessité d'attirer l'attention de l'opinion internationale sur ce qui est devenu *« un problème politique »* à Kuala-Lumpur. L'arrivée de plus de 50 000 réfugiés, dont seulement 17 000 ont été ultérieurement pris en charge par d'autres pays, a créé une situation à laquelle ne peut plus faire face un pays de 12 millions d'habitants, a dit le ministre. Selon lui, cet afflux, qui ne fait que s'amplifier chaque jour, est dû à la politique d'accueil de la Malaisie jusqu'à ces dernières semaines. Les réfugiés vietnamiens, sachant qu'ils y seraient mieux traités que dans d'autres pays de la région, ont choisi de plus en plus la Malaisie pour destination, a dit M. Datuk Musa Hitam.

En conclusion, le ministre, soulignant que la Malaisie n'avait jamais été impliquée dans le conflit d'Indochine, a lancé un appel aux pays occidentaux pour faire face au problème international créé par l'exode des Vietnamiens.

Un deuxième contingent de réfugiés du *Hai-Hong* est parti mardi pour le Canada. Un porte-parole de l'ambassade américaine à Kuala-Lumpir a indiqué que les Etats-Unis accueilleraient 2 500 réfugiés vietnamiens en Malaisie, dont certains passagers du *Hai-Hong*.

Une mise au point de M. Andrieu

Nous avons reçu de M. René Andrieu, rédacteur en chef de l'Humanité, *une mise au point en réponse à l'article de Claude Sarraute sur l'incident qui a opposé M. Andrieu à M. André Glucksmann au cours de l'émission « Question de temps », sur Antenne 2* (le Monde *du 29 novembre). M. Andrieu écrit notamment :*

Là où Mme Sarraute passe les bornes, c'est quand elle écrit ironiquement, lorsqu'elle évoque mon voyage au Vietnam : « Il en » vient et on y est très bien. » Cmopte tenu de la situation tragique que connaît ce pays, un tel propos me paraît indécent.

Rien dans ce que j'ai dit ou écrit ne lui donne une ombre de justification. Au contraire, j'ai toujours souligné les difficultés de toutes sortes — inondations, disette, innombrables séquelles de la guerre — dans lesquelles se débat actuellement le Vietnam. Voici par exemple ce que j'écrivais le 28 octobre dans un éditorial de *l'Humanité* : « Après » trente années de guerres, de » massacres, de tortures, d'em- » prisonnement, qui pourrait » croire que la réalité a la mira- » culeuse simplicité de l'idylle ‹ » C'est au milieu de terribles » difficultés que le peuple panse » ses plaies et s'efforce, après » avoir gagné la guerre, de gagner » la paix. »

Enfin, Mme Sarraute écrit, toujours en parlant de mon voyage au Vietnam et sur le même ton badin : « On avait eu l'occasion » de l'entendre parler à l'écran » de ce réconfortant voyage. Lui » prétendait que non. » J'oppose à cette affirmation un démenti formel : jamais aucune chaîne de télévision ne m'a invité à témoigner sur mon voyage au Vietnam. Quant au qualificatif « réconfortant », je laisse au lecteur juge de sa délicatesse s'agissant d'un pays ravagé à l'heure actuelle par les inondations et qui sort d'une guerre au cours de laquelle les Américains, selon leurs propres calculs, ont largué sur lui 7 600 000 tonnes de bombes, soit plus de trois fois et demie le tonnage des bombes larguées sur tous les théâtres d'opérations de la seconde guerre mondiale.

[Dans le contexte de cette émission, face à des interlocuteurs particulièrement pessimistes sur la situation actuelle au Vietnam, les propos de M. René Andrieu paraissaient réconfortants aux yeux des téléspectateurs et le sens général de ses paroles semblait conclure qu'on n'y était pas si mal. M. Andrieu s'est plaint à l'écran du silence observé par la radio et par la télévision sur son voyage au Vietnam. C'est en effet sur Europe 1, et non pas à la télévision, que je l'ai entendu nous en parler. — C. S.]

Japon

LA COOPÉRATION MILITAIRE AVEC LES ÉTATS-UNIS VA ÊTRE RENFORCÉE

(De notre correspondant.)

Tokyo. — Le gouvernement japonais a approuvé, mardi 28 novembre, de nouveaux principes d'action militaire conjointe avec les Etats-Unis en cas d'attaque de l'archipel. Ces dispositions ne modifient en rien les bases du traité de sécurité nippo-américain mais visent à permettre des actions coordonnées pour l'élaboration des plans militaires et l'entraînement. Le Japon s'est, d'autre part engagé à accroître sa *« capacité de défense »*. Les grandes lignes de ce projet ont été décidées par le comité conjoint pour la sécurité, le plus important organisme militaire bilatéral existant dans le cadre du traité de sécurité.

C'est la première fois depuis la signature de ce traité — qui, conclu en 1951, fut révisé en 1960 pour en faire une véritable alliance militaire — qu'est prévue une coordination réelle des opérations au niveau des états-majors. Les forces japonaises sont chargées de la défense proprement dite, tandis que celles des Etats-Unis doivent mener l'offensive contre l'agresseur. Pour être en mesure de remplir cette mission, les forces américaines se verront éventuellement attribuer de nouvelles bases et installations au Japon, tandis que les Japonais pourront le cas échéant utiliser les bases américaines.

Les troupes terrestres des Etats-Unis ayant été retirées de l'archipel ces dernières années, des mesures seront prises pour faciliter leur redéploiement éventuel, ainsi que pour renforcer les bases navales et aériennes. Les Américains et les Japonais doivent en outre améliorer la coordination tant au niveau des états-majors que des communications, de la logistique et du renseignement. Les deux commandements demeurent cependant distincts. L'ensemble de ces dispositions visent à renforcer la sécurité du Japon par une plus grande intégration de ses forces dans le systsème militaire américain.

PHILIPPE PONS.

AMÉRIQUES

Nicaragua

Washington redoute un échec de la commission interaméricaine de médiation

L'inquiétude du gouvernement américain s'accroît devant les diverses livraisons d'armes aux deux parties en présence dans le conflit du Nicaragua.

« Nous sommes opposés à toute intervention d'un tiers pays dans les affaires du Nicaragua », a déclaré le porte-parole du département d'Etat, M. Hodding Carter. *« Nous avons fait part de notre inquiétude directement à tous les gouvernements, celui de Cuba inclus »*, a-t-il ajouté.

Les déclarations américaines font suite à la publication à Washington d'un rapport secret, attribué aux services de renseignements panaméens, qui fait état d'une aide militaire cubaine à la guérilla sandiniste et qui met également en cause le Panama et le Venezuela comme fournisseurs d'armes aux sandinistes. Le département « *étudie* » ce document, a dit M. Carter le mardi 28 novembre.

M. Carter a indiqué par ailleurs qu'Israël, principal fournisseur d'armes au gouvernement Somoza, avait suspendu ses livraisons. La dernière, effectuée dans le cadre d'un contrat entre les deux pays, remonte au mois d'août, a-t-il précisé. On estime dans les milieux officiels américains que le gouvernement Somoza est suffisamment bien armé pour se dispenser d'avoir à effectuer d'autres achats de matériel militaire à l'étranger.

On craint ici un échec définitif de la médiation destinée à amener les deux parties en présence à accepter un plébiscite qui déterminerait si le régime Somoza devait rester au pouvoir ou démissionner et abandonner le pays. Un tel échec risque de mener à un nouvel affrontement sanglant dans le pays. M. Carter a confirmé que les trois médiateurs, États-Unis, République Dominicaine et Guatemala, ont fixé lundi aux parties un délai de soixante-douze jours. Si aucun accord n'intervient d'ici-là, la médiation sera suspendue jusqu'à nouvel ordre. Le délai expire jeudi 30 novembre.

D'autre part, de nouveaux affrontements opposent des soldats nicaraguayens à des guérilleros du Front sandiniste dans la zone frontalière avec le Costa-Rica, apprend-on à San-José. Des paysans fuyant la région où se dérouleraient les combats, ont affirmé avoir entendu des bombardements toute la journée et une partie de la nuit de lundi à mardi.

Enfin, six cents Costa-Ricains ont commencé à suivre un entraînement militaire et les partis politiques de toute tendance ont lancé un appel à la création de brigades de volontaires qui pourraient se mettre au service du gouvernement, en cas d'alerte. — *(A.F.P.)*

États-Unis

L'assassinat du maire de San-Francisco

Le meurtrier était pourtant un homme « vertueux et idéaliste »

Correspondance

San-Francisco. — *« La violence est aussi typiquement américaine que le* cherry-pie » (gâteau aux cerises, un dessert très populaire outre-Atlantique), disait, dans les années 60, M. Rap Brown, un des leaders du mouvement noir. Même si les commentateurs de télévision à New-York et à Washington attribuent souvent l'assassinat du maire de San-Francisco et d'un de ses conseillers municipaux à la *« traditionnelle excentricité de la politique californienne »*, le double crime du 27 novembre semble davantage illustrer la boutade de M. Brown. M. Dan White, l'ex-conseiller municipal qui a tué MM. Moscone et Milk, n'a rien d'un excentrique. Sportif, ancien combattant parachutiste de la guerre du Vietnam, c'était pour l'essentiel un *« All-American-Boy »*. Image qu'il confirma en servant dans les forces de l'ordre, puis en se distinguant dans les fonctions de pompier. Ne devait-il pas, ironie suprême, recevoir cette semaine une médaille pour son héroïsme au cours d'un incendie où il sauva des flammes une femme et son enfant ?

Elu conseiller municipal en 1977, M. White acquit rapidement la réputation d'un politicien *« de la loi et de l'ordre »* et fit une active campagne contre les homosexuels et la criminalité. *« C'était un très sympathique conservateur »*, dit de lui un ami d'enfance, *« consciencieux, vertueux et idéaliste »*. Quand, pour arrondir son maigre salaire de conseiller municipal, il achète en copropriété un restaurant modeste, il met la dernière touche à son portrait du bon Américain moyen. Aussi, quand il appuie sur la détente en plein hôtel de ville de San-Francisco, l'Amérique est incrédule.

Pourtant, pour M. White, M. Milk est l'ennemi et, précisément, l'excentrique : juif d'origine new-yorkaise, homosexuel notoire, pacifiste, c'est l'élu du cinquième district de San-Francisco, de Haight-Ashbury, le célèbre quartier hippie des années 60 et de Noe Valley où vivent la plupart des homosexuels de la ville. M. Milk avait, en novembre 1977, remercié ses électeurs — essentiellement des homosexuels, des libéraux et des ouvriers — au bras d'un jeune homme qu'il présentait à la foule comme son « amant », son « compagnon de vie ». Politicien populaire, M. Milk était un ardent défenseur des droits civiques. De plus, il a favorisé, entre autres choses, la légalisation de la marijuana.

M. Moscone, maire de la ville depuis 1975, est aussi l'ennemi pour M. White. Surnommé le *« prince charmant du Congrès californien »* — il fut sénateur de l'Etat de 1967 à 1975, — M. Moscone avait la faveur des minorités, des pauvres, des citoyens du troisième âge, des drogués et des alcooliques. Il prêchait la non-violence dans une ville où le taux de criminalité est le plus élevé de l'Etat, faisait campagne contre la peine de mort, congédiait après son élection les gardes du corps qu'on voulait lui attribuer et marchait seul dans les rues de San-Francisco pour prouver à ses habitants qu'ils étaient en sécurité.

M. White pensait, disent ses collègues, qu'il *« pouvait changer le cours des choses »*, et était convaincu d'incarner *« le bien »*. Il paraît aujourd'hui difficile à la population en deuil de San-Francisco de tolérer *« un fou de plus et une arme à feu de plus »*, selon le mot d'un présentateur de radio. A l'heure actuelle, il y aurait dans l'ensemble des Etats-Unis quatre-vingt-dix millions d'armes de tous genres détenues par de simples citoyens.

SYLVIE CROSSMAN.

Guyana

SELON LA « PRAVDA »

Les disciples de Jim Jones étaient persécutés par les autorités américaines

Les membres de la secte du Temple du peuple étaient victimes de la répression aux Etats-Unis et ont été forcés de trouver refuge dans un autre pays (la Guyana), pouvait-on lire mardi 28 novembre dans la *Pravda*. Le quotidien soviétique ajoute que les disciples du « révérend » Jim Jones vivaient, dans la jungle de la Guyana, *« dans la crainte que les autorités américaines puissent les atteindre jusque-là pour les châtier »*. Le commentateur de l'agence Tass, Youri Kornilov, qui estime également que le suicide collectif de Jonestown illustre *« l'étouffement de toute contestation, qui caractérise le mode de vie américaine »*, précise cependant mardi que les rumeurs sur des contacts entre la secte et des diplomates soviétiques sont *« absurdes »*.

La presse américaine fait état mardi de la découverte à Jonestown de cahiers d'écoliers comportant des exercices de grammaire utilisant de nombreux termes marxistes. D'une écriture malhabile, les écoliers notaient les cours « d'économie politique » de Jim Jones. Qu'est-ce que le socialisme ? Le capitalisme ? Le fascisme ? constituaient les premières leçons.

Jim Jones était un obsédé sexuel, mégalomane et sadique, a confirmé, d'autre part, une ancienne adepte du Temple du peuple. Dans un manuscrit de 215 pages, qu'elle souhaite publier, Mme Jeannie Mills décrit les six années qu'elle a passées avec son mari et ses cinq enfants dans la secte, de 1970 à 1975, à Redwood-Valley, au nord de San-Francisco, où celle-ci était alors installée. — *(A.F.P., U.P.I.)*

AMÉRIQUES

Le pétrole, sang et tourment du Venezuela

(Suite de la première page.)

Il a été investi 1,25 milliard de dollars cette année dans l'exploration *offshore*, et 20 autres milliards de dollars le seront au cours des dix prochaines années. Le thème, délicat et explosif depuis dix ans, de la ceinture de l'Orénoque, la « nouvelle frontière » de l'or noir dont les réserves sont estimées à plus de 700 milliards de barils, revient au premier plan, le président Carlos Andres Perez ayant affirmé en octobre qu'il convenait « *d'en accélérer l'exploitation* ». Le chef de l'État a justifié cette « hâte » par la nécessité de « *renforcer la capacité de négociation du Venezuela au sein de l'OPEP* ». Les réserves conventionnelles permettent en effet au Venezuela de compter sur une production pendant encore une vingtaine d'années au rythme actuel de 2,2 millions de barils/jour.

« Tenir » encore deux siècles ?

L'exploitation réelle de la ceinture de l'Orénoque, constituée de bruts très lourds, permettrait au pays, selon les experts, de « tenir » encore plus de deux siècles. Intevep, Institut de recherche autonome, est déjà chargé d'étudier les problèmes technologiques complexes posés par les pétroles non « conventionnels » de l'Orénoque. Tout dépend encore du succès dans la recherche de bruts légers au large de la côte Caraïbe et du delta du grand fleuve. Mais le Venezuela dispose en toute hypothèse d'une « réserve » de premier ordre : le « prix de revient » de l'exploitation éventuelle de la « ceinture » (qui, aujourd'hui, serait le double de celui des puits du lac de Maracaibo) apparaîtra plus « raisonnable » à moyen terme, si les cours mondiaux, comme cela est probable, doivent continuer de s'inscrire en hausse. L'atout n'est pas négligeable pour une nation qui est encore le cinquième producteur et le troisième exportateur mondial de pétrole.

Ce n'est plus la « surchauffe » provoquée par l'augmentation brutale des prix du pétrole en 1974, les ressources extérieures ayant alors triplé en un an. Après des emballements, l'économie du pays revient à une « ligne » plus normale, mais avec des « points forts » que tous ses voisins lui envient. Le Venezuela reste le « milliardaire » de l'Amérique latine. « *Nous avons du pétrole, mais nous ne sommes ni l'Iran ni l'Arabie Saoudite ; nous sommes un pays atypique...* », affirme M. Carmelo Lauria, ministre-secrétaire de la présidence et l'un des plus proches « conseillers » de M. Carlos Andres Perez. Le raccourci est pertinent.

Dans les années 50, l'écrivain colombien German Arciniegas employait deux mots pour définir le Venezuela : « pétrole et caudillos ». De fait, le pays n'est sorti du dix-neuvième siècle et de la *tyrannie désuète, mais cruelle*, des *dictateurs plus ou moins bottés* qu'en 1956. En deux décennies, grâce à la sagesse de ses dirigeants, le Venezuela est devenu l'un des rares pays-témoins du régime démocratique. L'armée est rentrée dans les casernes alors que la plupart des gouvernements d'Amérique du Sud sont soumis au contrôle direct ou indirect de centurions ayant « découvert » les théories de la guerre subversive.

Le paradoxe n'est pas moins évident en économie. Les experts de la CEPAL (Commission économique des Nations unies pour l'Amérique latine) ont toujours considéré le cas du Venezuela « à part ». Il a, bien après les autres, entamé un timide processus de substitution des importations. Il a, en 1974, adhéré, après bien des réticences, à un pacte andin en expansion. L'élan du pacte ayant été brisé par la « trahison » chilienne et les difficultés péruviennes, le Venezuela en est aujourd'hui devenu le partenaire le plus solide. Il est aussi un « prêteur » pour les petits pays des Caraïbes et de l'Amérique Centrale.



Enfin, le gouvernement de M. Carlos Andres Perez s'est rallié avec enthousiasme à l'idée du Sela (organisme de coopération économique latino - américain), lancée par l'ex-président mexicain Luis Echeverria, et il a, grâce à la « tirelire » du FIV (Fonds d'investissements du Venezuela, créé en 1974) réussi à « geler » en partie les excès de liquidités financières produits par le boom des prix du pétrole.

Pays « atypique », le Venezuela n'échappe pourtant pas aux fatalités de la dépendance. Malgré ses efforts, son expansion dépendra encore pour de longues années du pétrole, tout à la fois « diable et bon dieu », d'où viennent tout le bien et tout le mal, pourrisseur de consciences et de volontés, une manne qui a fait le Venezuela moderne, mais aussi calamité, dénoncée par les plus grands écrivains comme Romulo Gallegos, fondateur du parti d'Action démocratique, et éphémère président du premier régime démocratique du vingtième siècle, en 1948. De temps à autre, M. Pablo Perez Alfonso, ancien ministre de Betencourt et « père » de l'OPEP, ironique et souriant, annonce la « prochaine débâcle » du haut de sa retraite, de moins en moins champêtre, proche du parc de Los-Chorros, mais aussi de la « cota mil », la nouvelle « voie rapide » au flanc de l'Avila.

Socialement, humainement, le Venezuela a pourtant beaucoup progressé ces dernières années. Pour 16 % le budget est consacré à l'éducation, pourcentage assez proche de celui du Mexique et de Cuba, champions l'un et l'autre de la lutte contre l'analphabétisme. En vingt ans, le taux d'analphabétisme est tombé de 50 % à moins de 16 %. Dans le même temps, le nombre d'élèves est passé de 500 000 à 3 500 000 dans le primaire, de 37 000 à 830 000 dans le secondaire et de 7 000 à 255 000 dans l'enseignement supérieur.

L'espérance moyenne de vie est proche de soixante-sept ans, chiffre exceptionnel en Amérique latine. Les principales causes de mortalité sont celles des pays industrialisés : cancer, maladies cardiaques, accidents de la route. Les classes moyennes sont en expansion rapide : plus du quart de la population active, absorbant 40 % du revenu national. De larges secteurs de « marginaux » ont été intégrés au cours de la dernière décennie, et la qualité de la vie dans les *ranchitos*, pour précaire qu'elle soit, est de très loin supérieure à celle des habitants des sinistres *barriadas* de Lima ou des misérables quartiers sud de Bogota.

Mais le taux de croissance démographique est de 3,5 %, autre « record ». A ce rythme, le nombre des Vénézuéliens s'élèvera à 28 millions en l'an 2000. Ils ne sont encore que 13 millions sur un territoire deux fois grand comme la France. Mais les villes, et d'abord Caracas, craquent dans leurs jointures, et les services s'essoufflent. Le district fédéral (près de 3 millions d'habitants) planté de gratte-ciel, de tours géantes, troué d'autopistes urbaines régulièrement embouteillées, est sans doute une étonnante symphonie tropicale de béton, de verre et d'acier. Vu de l'Avila, la nuit, le spectacle ne manque pas de grandeur. Mais les *caraquenos* trouvent que les inconvénients l'emportent largement sur la beauté du cadre, les travaux du métro contribuant grandement aux embarras de la circulation.

Les *ranchitos*, nourris par l'exode rural traditionnel mais aussi par l'afflux de dizaines de milliers de Colombiens, de Dominicains, d'Equatoriens (les « soutiers » de la société de consommation vénézuélienne) plus ou moins « clandestins », s'engouffrent dans les étroites vallées vers Los Teques, et peuplent les collines verdoyantes qui descendent vers le port de La Guayra. Bientôt, sur quelque 25 kilomètres il n'y aura plus de solution de continuité : les squatters du littoral auront rejoint ceux de la vallée de l'Avila, située 900 mètres plus haut. Deux mondes coexistent à Caracas, sans se connaître. « *Le système*, dit un prêtre, *est assez irrationnel pour permettre aux misérables de survivre et même de progresser.* » Ceux des *ranchitos* (1 million de personnes environ dans le district fédéral) reçoivent les miettes du festin pétrolier grâce à un sous-emploi « normalisé », au chapardage artisanal ou industriel, aux petits métiers, au trafic de drogue. Des bandes de jeunes sans emploi pratiquent le racket du « péage », se postant aux entrées généralement étroites et en escaliers des *ranchitos* pour « taxer » les habitants (5 « bolos » le droit de passage).

Caracas est certainement moins dangereuse qu'il y a dix ans et en tout cas plus sûre que New-York ou Bogota. Mais l'insécurité est un thème de préoccupation générale. Dramatique manque de logements, excessives inégalités dans la distribution du revenu, faiblesse des services de santé, failles du système d'éducation, mauvaise qualité et inefficacité administrative, disparités régionales excessives et faiblesse inquiétante du secteur agricole, gaspillage des deniers publics : avec une unanimité qui n'est pas feinte, tous les candidats aux élections du 3 décembre, depuis le communiste Hector Mujica jusqu'au représentant du parti au pouvoir M. Luis Pinerua, tombent d'accord pour dénoncer les grands maux du système.

« *Je donnerai la priorité absolue aux services, à la santé, à l'éducation, au logement...* », affirme le candidat officiel. « *Le problème numéro un est celui de la marginalité sociale* », déclare l'homme du Copei (2), M. Herrera Campins. « *Réforme agraire, construction accélérée de logements, réforme du système éducationnel, lutte contre la corruption et contre l'insécurité* », proclame M. Beltran Prieto, leader du Mouvement électoral du peuple (MEP) et ancien président du parti AD. « *Réforme fiscale, amélioration des conditions de vie des* ranchitos *et plan de construction intensive de logements, authentique réforme agraire* » : ce programme minimum du P.C.V. ne diffère guère de celui du MAS de José Vicente Rangel, du MIR d'Américo Martin, l'ancien guérillero, ou de celui de deux formations de droite : le FUN, Front d'unité nationale, et la Croisade civique nationaliste.

Le groupe de réflexion de Santa Lucia (3), composé d'une soixantaine de personnalités (militaires, politiciens, professionnels, chefs d'entreprises, syndicalistes) est arrivé aux mêmes conclusions, en insistant sur la priorité à l'éducation, « maillon faible » du développement vénézuélien. Dans un pays où l'industrialisation implique un très haut niveau technologique, la main-d'œuvre est en général peu qualifiée. « *Nous devons importer d'urgence vingt mille travailleurs qualifiés...* » déclare froidement le ministre du travail. Sur 4 200 000 travailleurs actifs, 55 % n'ont pas dépassé le niveau du certificat d'études et plus de 600 000 sont analphabètes. Les lois sociales avancées promulguées par le gouvernement Perez, tendant à une protection accrue des travailleurs et rendant très difficile un licenciement, ont contribué à aggraver une « mobilité » extrême des emplois et un absentéisme préoccupant. La productivité est très faible (4).

Les offres d'emploi pour « ouvriers qualifiés » abondent dans les journaux alors que le taux de chômage officiel est de 5 %. « *Il est bien plus important* », affirment les dirigeants du Copei. « *Le terme de plein emploi*, ajoute un prêtre, *n'a pas le même sens « en ville » et dans les secteurs marginalisés. L'essentiel pour les plus pauvres est d'être aussi malin que les autres, de se débrouiller. Peu leur importe la méthode...* »

Inflation (taux officiel de 7 % mais certains industriels avancent le chiffre de 18 %), lourde dette extérieure (8 milliards de dollars à la fin de 1977), gros « point noir » de l'agriculture (5) (malgré quelques progrès encourageants, le Venezuela a importé pour près de 2 milliards de dollars de produits alimentaires en 1977), dépendance excessive du pétrole et du gaz (seulement trente-sept mille emplois mais 77 % des ressources et 96 % de la valeur des exportations), déficit permanent depuis 1974 de la balance des paiements (2 milliards de dollars en 1978).

Tous les dirigeants s'interrogent : que voulons-nous, où allons-nous ? « *Sans effort sérieux, sans épargne et sans austérité, nous ne réussirons pas à décoller, alors que nous en sommes tout près...* », estime M. Carmelo Lauria. Un vertige de l'argent facile, la certitude d'appartenir à un pays riche et le désir, général, de participer d'une manière ou d'une autre au « festin » : MM. Rafael Caldera, ancien président de la République, et Diego Arria, dirigeant centriste de Cause commune, dont les options politiques sont bien différentes, n'ont pas tort d'affirmer, en même temps, que le problème de la société vénézuélienne est aussi psychologique...

MARCEL NIEDERGANG.

(2) Copei, le parti social-chrétien, créé en 1946, est dirigé par l'ancien président Rafael Caldera (1969-1974).

(3) Du nom de l'île des Caraïbes où les membres du groupe se sont réunis pour la première fois cette année.

(4) Selon l'Agence de l'emploi, la baisse de la productivité a causé des pertes de 1,7 milliard de dollars depuis 1973.

(5) 680 000 emplois ; 19 % de la population active mais 5 % seulement du P.N.B.

Prochain article :

LES ENJEUX DU 3 DÉCEMBRE



EUROPE

Espagne

Communistes et socialistes ont engagé toutes leurs forces dans la bataille du référendum constitutionnel

Madrid. — Les moyens mis en œuvre pour obtenir une participation massive le jour du référendum constitutionnel, le 6 décembre, sont impressionnants. Partout des affiches invitent l'électeur à faire son devoir. Accrochées aux lampadaires, dans les principales artères, elles forment une sorte de décalogue à l'usage de l'automobiliste : « *L'avenir de l'Espagne est entre tes mains.* » « *Un bulletin de vote vaut mieux que mille cris.* » « *La Constitution : contre personne, en faveur de tous.* » « *Ton vote est ta force.* », etc.

De notre correspondant

Les spots se succèdent à la radio et à la télévision pour expliquer, article par article, et nouveau texte constitutionnel et pour inviter à des comparaisons avec le passé. Des bandes dessinées sont distribuées dans les écoles. Ministres et leaders politiques parcourent les provinces pour demander un « oui massif » à la Constitution de la « concorde » et de la « réconciliation ».

Les arguments les plus simples sont utilisés, mais aussi les plus subtils. Ainsi le ministre de l'éducation, M. Inigo Cavero, disait récemment dans un meeting près de Valladolid : « *Je sais que la Constitution ne soulève pas l'enthousiasme, mais c'est précisément sa vertu. Cela prouve que c'est la Constitution de tous, qu'elle est rationnelle et non partisane.* »

Les partisans du « oui » étant de loin les plus nombreux, la campagne risquait d'être monotone. Mais la tentative avortée de complot militaire a relancé son intérêt. Beaucoup d'interventions se font désormais sur le thème : « *Ou la Constitution ou la dictature.* » Les orateurs demandent le « oui » pour déjouer les plans des terroristes basques et des comploteurs d'extrême droite ; ceux-ci parce qu'ils veulent un retour au passé, ceux-là parce qu'ils spéculent sur un putsch militaire pour intensifier, par contrecoup, la lutte séparatiste.

Le ministre de l'intérieur a ordonné que tous les meetings se tiennent en salle fermée. Il s'agit a-t-il précisé dans une directive adressée aux gouverneurs, « *de créer le climat de calme et de normalité civique qu'exige un événement d'une telle transcendance* ». En clair : pour éviter les troubles que des manifestations en plein air pourraient provoquer.

La campagne du oui se heurte, en effet, à des adversaires peu nombreux, mais particulièrement remuants : il s'agit surtout de militants de l'organisation néofasciste Fuerza Nueva qui, ces derniers jours, ont multiplié les incidents dans les cafés de la capitale, et des nationalistes basques regroupés dans la coalition Herri Batasuna (Unité populaire), proche de l'ETA, qui font campagne en faveur du non

L'Union du centre démocratique — le parti gouvernemental — ainsi que le parti socialiste et le parti communiste ont engagé toutes leurs forces dans la bataille du référendum. Les socialistes ont envoyé leur état-major au Pays basque où l'on redoute un assez fort pourcentage d'abstentions (40 % selon les derniers sondages). Plusieurs ministres les ont suivis. M. Abril Martorell, vice-président du gouvernement et ministre de l'économie, a déclaré, le dimanche 26 novembre à Saint-Sébastien, que « *c'est de la peur qu'il fallait avoir peur* », et il a invité le parti nationaliste basque — qui s'est prononcé pour l'abstention — « *à éclaircir ses positions* ». Le P.N.V., a dit en substance M. Abril Martorell, se montre hostile en public à la Constitution, mais il reconnaît en privé qu'elle est positive.

Certains secteurs de l'extrême gauche font également campagne en faveur du oui : c'est le cas du parti du travail et de l'Organisation révolutionnaire des travailleurs (maoïstes) dont le secrétaire général, M. José Sanroma, a dit récemment, à l'adresse de la gauche radicale : « *Ceux qui disent que rien n'a changé oublient ce qu'ont été la vie et la lutte du peuple sous le fascisme.* ». — C.V.

La réaction du cardinal-primat

(Suite de la première page.)

Mgr Gonzalez Martin parle de la « *répugnance* » de nombreux chrétiens à voter en faveur d'un texte qui heurte leur conception de l'existence, et il invite ceux qui s'apprêtent à dire non à répondre, si on les attaque, que la division enrte les catholiques n'a pas été fomentée par eux, mais par le texte soumis au référendum. « *Une chose est d'admettre un mal qu'on pas pu empêcher,* écrit le cardins, *autre chose est de l'aider à s'implanter en lui donnant force de loi* ».

L'archevêque de Tolède reproche en premier lieu à la constitution d'oublier « *toute référence à Dieu* ». Il juge « *très grave* » de proposer une constitution agnostique « *(...) à une nation de baptisés (...)* ». En l'absence de référence « *aux principes suprêmes de la loi naturelle ou divine* », dit-il, « *l'orientation morale des lois et des actes de gouvernement est à la merci du pouvoir du jour* ». Cela peut conduire, selon lui, à « *des agressions légales contre les droits inaliénables de l'homme* » et à une « *société permissive* » néfaste.

En outre, selon le cardinal primat, la constitution ne garantit pas suffisamment la liberté de l'enseignement et elle soumet la gestion des écoles privées à des « *obstacles qui peuvent favoriser les tactiques marxistes* ». Elle ne garantit pas non plus la formation religieuse et morale des enfants. Car il ne suffit pas de consigner le droit des parents et des élèves de recevoir la formation de leur choix. « *Encore faut-il (...) que toute l'ambiance éducative soit un stimulant et non un obstacle (...) pour connaître et aimer Dieu.* » L'archvêque redoute les menées « *de ces professeurs qui veulent projeter vers leurs élèves leurs visions personnelles ou leur manque de vision morale et religieuse, et qui violent ainsi, au nom d'une prétendue liberté d'enseignement, les droits inviolables des parents et des élèves.* »

Mgr Gonzalez Marti s'en prend, enfin, à la possibilité que donne la constitution d'instituer le divorce et estime que le rejet de l'avortement n'apparaît pas avec assez de clarté dans les textes.

Les positions du cardinal-primat sont donc celles que le franquisme a toujours défendues, en établissant le caractère confessionnel de l'Etat et en rendant l'enseignement religieux obligatoire. Conservateur, voire intégriste dans le domaine religieux, Mgr Gonzalez Martin, âgé de soixante ans, n'a pas été pour autant un inconditionnel du régime antérieur. Certes il a prononcé l'homélie funèbre du dictateur, mais il avait refusé de figurer parmi les ecclésiastiques que l'ancien chef de l'Etat envoyait siéger aux Cortès. Evêque de Barcelone de 1967 à 1971, il avait été très attaqué par les nationalistes catalans.

Ses accusations contre le projet constitutionnel sont celles que formule l'extrême droite et certains milieux militaires. C'est parce qu'un capitaine de corvette avait qualifié lui aussi la Constitution d'« agnostique », au cours d'une réunion d'officiers à Carthagène, que le ministre de la défense a dû affronter récemment un mouvement d'insubordination de la part d'un général de la garde civile, qui avait haussé le ton dans le même sens et l'avait gravement insulté.

CHARLES VANHECKE.

L'ETA REVENDIQUE L'ENLÈVEMENT D'UN HAUT FONCTIONNAIRE A SAINT-SÉBASTIEN

(De notre correspondant.)

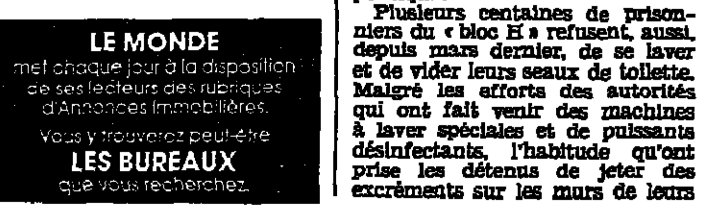
Madrid. — L'organisation politico-militaire de l'ETA a revendiqué, le mardi 28 novembre au soir, l'enlèvement à Saint-Sebastien du délégué provincial du ministère de l'éducation, M. Crespo Beriss. Trois individus, le visage caché par un passe-montagne, s'étaient présentés la veille au domicile de M. Crespo et, après l'avoir retenu toute la nuit, l'avaient emmené à l'aube dans une voiture.

Dans un communiqué, l'ETA politico-militaire affirme avoir tenté des actions du même genre auprès des délégués du même ministère dans les provinces de Biscaye, de Navarre et d'Alava. Ils justifient leur opération par des considérations sur le génocide culturel dont est victime le peuple basque, et qui peut avoir pour conséquence, selon eux, « *la disparition de la nation basque* ».

Ils présentent l'« *arrestation* » de M. Crespo comme un épisode de la lutte pour récupérer l'usage de leur langue et annoncent qu'ils publieront bientôt une lettre adressée au gouvernement de Madrid présentant leurs exigences dans les domaines culturel et linguistique.

Les nationalistes basques, même les plus modérés, ont ressenti comme un affront le fait que Madrid ait refusé jusqu'à présent d'adopter un décret sur le bilinguisme, qui ferait de l'euskera la seconde langue officielle du Pays basque. — C. V.

● *Une section française du Tribunal contre les crimes du franquisme* s'est constituée mardi soir 28 novembre à Paris sous les auspices du Comité unitaire de solidarité avec les peuples d'Espagne. Parmi les adhésions figurent celles des écrivains Jean Cassou et Arabal ; d'avocats comme M[e] Beauvillard, Dechezelles, Jean-Jacques de Félice ; de professeurs tels que MM. Vladimir Jankélévitch et Vincent Monteil ; de journalistes comme Claude Bourdet et Philippe Serre. Le tribunal veut obtenir la « *réhabilitation des victimes de la répression franquiste* » et l'indemnisation des survivants ou des familles.



Irlande du Nord

L'assassinat du sous-directeur de la prison de Long-Kesh est revendiqué par les « Provos »

De notre correspondant

Belfast. — L'assassinat, dimanche soir 26 novembre, du sous-directeur de la prison de Long-Kesh, près de Belfast, la plus importante d'Irlande du Nord, a été revendiqué par l'IRA provisoire. Il marque une escalade dans la campagne des « provos » afin d'obtenir le statut politique pour leurs militants incarcérés.

M. Albert Miles, quarante-neuf ans, qui a été tué sous les yeux de sa famille, dans sa maison d'un quartier nord de Belfast, est le septième gardien de prison assassiné depuis deux ans et demi en Ulster.

Les « Provos » entendent ainsi répondre à la décision du gouvernement britannique de retirer aux prisonniers accusés d'acte de terrorisme les privilèges qui leur avaient été accordés en 1972. Cette campagne de protestation de l'IRA s'est d'autre part traduite par le refus des prisonniers du « bloc H » de Long-Kesh, de coopérer avec les autorités pénitentiaires, de porter l'uniforme des détenus et d'accomplir les corvées traditionnelles. Les « Provos » expliquent que leurs militants doivent bénéficier d'un traitement différent de celui des autres détenus parce que les actes de violence qui leur sont reprochés ont des motivations politiques.

Plusieurs centaines de prisonniers du « bloc H » refusent, aussi, depuis mars dernier, de se laver et de vider leurs seaux de toilette. Malgré les efforts des autorités qui ont fait venir des machines à laver spéciales et de puissants désinfectants, l'habitude qu'ont prise les détenus de jeter des excréments sur les murs de leurs cellules créé des conditions de vie que le primat d'Irlande, Mgr O Flaich, a décrites, lors de ses visites, comme « *pires que celles des taudis de Calcutta* ».

Les « Provisoires » n'ont cependant pas réussi à mobiliser l'opinion publique pour cette campagne, et les nombreuses manifestations qu'ils ont organisées pour appuyer leur revendications n'ont attiré, au total, que quelques milliers de personnes, pour la plupart parentes ou amies des détenus.

DAVID McKITTRICK.

● *L'évêque catholique de Londonderry*, Mgr Edward Daly, a accusé, lundi soir 27 novembre, l'armée britannique en Irlande du Nord de tirer plutôt que d'opérer des arrestations. Monseigneur Daly, qui s'est souvent élevé contre les agissements de l'IRA provisoire, a déclaré que « *certains éléments de l'armée britannique semblent en mesure d'agir en dehors de la loi en toute impunité* ».

Ses propos sont contenus dans un communiqué publié au moment où se déroulaient les obsèques d'un militant de l'aile provisoire de l'IRA tué vendredi dans une maison inoccupée de Londonderry. — *(Reuter.)*

Roumanie

CONTRAIREMENT A CE QU'INDIQUAIT UNE INFORMATION DE BELGRADE

Les ambassadeurs à Bucarest des pays membres du pacte de Varsovie n'ont pas été rappelés en consultation

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — Contrairement à l'information en provenance de Belgrade donnée le mardi 28 novembre en début d'après-midi (*le Monde* du 23 novembre, dernières éditions), les ambassadeurs des pays du pacte de Varsovie accrédités en Roumanie n'ont pas été rappelés en consultation dans leurs capitales respectives. Trois d'entre eux — ceux de la R.D.A., de Pologne et de Tchécoslovaquie, — assistaient dans la soirée de mardi à Bucarest à une réception à l'ambassade de Yougoslavie à l'occasion de la fête nationale de ce pays. Les trois autres ne se trouvent pas actuellement dans la capitale roumaine, mais leur absence remonterait déjà à plusieurs jours et n'est pas, selon toute apparence, liée aux dernières déclarations de M. Ceausescu, le chef du parti roumain insistant sur la volonté d'autonomie de son pays au sein du pacte de Varsovie.

Le représentant soviétique a assisté à Moscou à la récente réunion du comité central, le Bulgare se trouve à Sofia pour la session du Parlement. Quant au Hongrois, il a participé, indique-t-on ces derniers jours à Budapest, aux travaux d'une commission mixte hongaro-roumaine.

Cette fausse nouvelle a contribué à donner pendant quelques heures, mardi, un caractère dramatique à la nouvelle tension entre la Roumanie et ses alliés. Elle amène, pour tenter d'en mesurer l'intensité, à s'interroger sur la nature des divergences qui opposent Bucarest à Moscou et à d'autres capitales de l'Est.

Pour l'essentiel, le fond de la querelle est connu depuis longtemps. Le désaccord principal porte sur le rôle de la nation dans l'histoire et concrètement sur les rapports entre les pays membres de la communauté socialiste. Les Roumains croient à la pérennité de la nation, y compris après l'instauration du socialisme, et défendent cette thèse plus ou moins vigoureusement selon les circonstances depuis bientôt quinze ans. Ils rejettent donc tout ce qui apparaît, à leurs yeux, comme une atteinte à la souveraineté nationale au sein du Comecon, l'organisation économique des pays communistes liés à Moscou, et dans le pacte de Varsovie.

Cette position de principe amène la Roumanie à refuser, par exemple, la création dans le Comecon d'instances aux compétences supranationales trop marquées. C'est, du reste, en raison de conceptions divergentes sur les questions de développement économique qu'a éclaté, en 1964, la querelle entre Bucarest et Moscou. Gheorghiu-Dej, alors chef du parti roumain, s'était opposé au projet khrouchtchvien de transformer son pays en un producteur presque exclusif de produits agricoles.

Depuis lors, la Roumanie envisage toujours avec méfiance tous les programmes visant à renforcer l'intégration au sein du Comecon. Elle a d'ailleurs réussi à faire accepter par ses partenaires nombre de ses idées, en particulier celle qui met l'accent sur le caractère volontaire de la coopération entre pays membres.

La défense de la souveraineté et de l'indépendance nationale s'est traduite aussi depuis une quinzaine d'années par un certain nombre de positions originales de Bucarest dans le domaine international et à l'intérieur du mouvement communiste. Depuis le début, les dirigeants roumains ont soigneusement évité de prendre parti dans le conflit sino-soviétique. Malgré tous les changements de personnes et de ligne politique à Pékin, ils ont maintenu constamment avec la Chine de bonnes



(Dessin de PLANTU.)

relations qui se sont traduites par deux voyages de M. Ceausescu dans la capitale chinoise, en 1971 et en 1977, et, l'été dernier, par la visite de M. Hua Kuo-feng à Bucarest.

Tout en soutenant des positions proches de celles des pays arabes, la Roumanie n'a pas rompu en 1967, à la différence des autres pays communistes et de la Yougoslavie, ses relations avec Israël, et M. Ceausescu a reçu, à Bucarest, aussi bien M. Begin que le président Sadate. A propos des relations avec la Communauté européenne, les pays non alignés, les problèmes du tiers-monde, le chef du parti roumain a souvent adopté des attitudes sensiblement différentes de celle de Moscou. Lors de la session spéciale de l'ONU sur le désarmement, la Roumanie avait présenté un programme de mesures qui se distinguait des propositions avancées par les Soviétiques et soutenues par leurs fidèles alliés.

Un « bloc impérialiste-maoïste »

La « dissidence » roumaine au sein de la communauté socialiste est donc un fait établi depuis de longues années et en grande partie accepté par ses partenaires, même si ces derniers la ressentent parfois comme une gêne dans leurs actions visant à renforcer la concertation de leur politique. D'un autre côté, les Roumains expriment, en maintes occasions, ce que certains autres pays pensent mais n'osent pas dire.

La nouvelle querelle qui a éclaté la semaine dernière entre Bucarest et Moscou lors de la réunion du comité politique consultatif du pacte de Varsovie est-elle d'une nature si différente qu'elle justifie une dramatisation de la situation ? En l'absence d'informations précises sur ce qui s'est réellement passé à Moscou, il est difficile de le dire. Ce qui apparaît cependant clairement, c'est que les positions indépendantes de Bucarest représentent actuellement un obstacle à l'unité du camp soviétique face à ce qu'un commentateur tchécoslovaque appelait mardi le « *bloc impérialiste-maoïste* ». Mais on ne voit pas ce qui pourrait empêcher la mise au point par Moscou et ses alliés les plus proches, sans la Roumanie, d'un certain nombre de mesures conjointes, y compris dans le domaine militaire. En 1968, Moscou s'était déjà passé de l'aide roumaine pour remettre de l'ordre en Tchécoslovaquie. Depuis de nombreuses années, Bucarest refuse l'organisation sur son territoire de manœuvres du pacte de Varsovie, à l'exception d'exercices d'état-major.

A la suite de l'intervention en Tchécoslovaquie, les dirigeants roumains ont, d'autre part, adopté une loi qui soumet à l'approbation du Parlement l'entrée de troupes étrangères sur le territoire du pays.

En déclarant comme il l'a fait qu'il « *n'accepterait jamais qu'une unité ou un soldat roumain reçoive des ordres du dehors* », M. Ceaucescu n'a donc pas soutenu une thèse vraiment nouvelle. L'innovation réside plutôt dans la manière de la présenter et dans l'insistance avec laquelle le chef de l'Etat a souligné que l'indépendance de son pays s'étendait aussi au domaine militaire. Cette volonté d'autonomie ne va pas toutefois jusqu'à la remise en cause de l'appartenance au pacte de Varsovie. A plusieurs reprises, M. Ceaucescu, dans son discours devant les représentants de l'armée, lundi, a même affirmé sa volonté de « *renforcer la collaboration et la coopération avec les armées des pays du pacte* ». Mais s'il est prêt à assumer ses engagements au sein de l'organisation, il ne veut pas en revanche se laisse entraîner dans des opérations qui dépasseraient le champ d'action et d'intervention normal du pacte de Varsovie et dont la maîtrise lui échapperait.

Si elle est, dans le camp soviétique, un facteur perturbateur, la Roumanie ne semble pas pouvoir devenir, en revanche, pour les Russes, du moins dans l'immédiat, un élément déstabilisateur. Le degré d'insécurité qu'elle représente au sein du pacte de Varsovie a sans doute été évalué depuis longtemps par Moscou. D'une rigide orthodoxie idéologique, le régime de M. Ceaucescu ne peut guère se poser en modèle pour l'extérieur. Et le chef du parti roumain est trop habile tacticien pour ne pas connaître les limites à ne pas transgresser.

MANUEL LUCBERT.

● RECTIFICATIF. — Nous avons indiqué (*le Monde* du 29 novembre) que M. Mikhail Gorbatchev, qui a été nommé secrétaire du comité central du parti communiste soviétique était âgé de cinquante-sept ans et qu'il avait exercé des responsabilités au Kazakhstan. Selon l'encyclopédie soviétique, M. Gorbatchev est âgé de quarante-sept ans et a fait toute sa carrière dans le territoire de Stavropol, où il a été successivement le dirigeant du Komsomol (jeunesse communistes), puis de l'organisation du parti.

République fédérale d'Allemagne

Démission de l'inspecteur général de la Bundeswehr

De notre correspondant

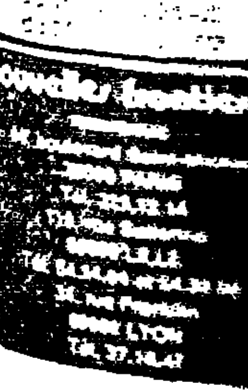
Bonn. — Le ministre fédéral de la défense, M. Hans Apel, doit faire face à une crise sérieuse : mardi 28 novembre, il a reçu la démission du général Harald Wust, inspecteur général de la Bundeswehr, qui occupe le poste le plus élevé dans la hiérarchie militaire ouest-allemande. Dans la lettre demandant sa mise à la retraite anticipée, l'inspecteur général dénonce le manque de confiance et de coopération véritable qui se manifesterait, selon lui, entre les autorités civiles et militaires responsables de la défense du pays.

Bien que le ministre se soit dit « *bouleversé* » par la démission de son principal conseiller militaire, le départ du général Wust n'était pas tout à fait inattendu. Depuis quelque temps, il a été pris sérieusement à partie par certains députés sociaux-démocrates. La commission parlementaire qui a enquêté sur l'affaire d'espionnage Lutze-Wiegel, découverte il y a deux ans déjà, n'a pas non plus été tendre à l'égard de l'inspecteur général, à qui elle reproche de s'être trop peu intéressé au déroulement de l'enquête contre des espions qui ont livré à l'Allemagne de l'Est plus de mille documents secrets touchant tous les aspects de la défense ouest-allemande (*le Monde* daté 26-27 novembre). Cette passivité aurait eu pour résultat de retarder considérablement les mesures à prendre pour faire face aux dommages causés.

Si les critiques des parlementaires ont affecté le prestige du général Wust, les attaques à son encontre ont au moins autant été inspirées par des considérations politiques. Au sein du S.P.D., on a trouvé anormal que l'affaire d'espionnage ait provoqué au printemps dernier la chute de l'ancien ministre de la défense, M. Leber, ainsi que le départ du secrétaire d'État, M. Helmut Fingerhurt, et celui du directeur du ministère, alors que les chefs militaires restaient à leur poste.

Comme le Bundestag doit discuter le rapport de la commission d'enquête parlementaire d'ici à quelques jours, la démission du général Wust n'est pas incompréhensible. Celui-ci affirme cependant que l'affaire d'espionnage n'intervient pas dans sa décision : il se plaint d'avoir été empêché de remplir convenablement son rôle par son ministre, trop enclin à négliger l'avis des spécialistes. En particulier, M. Apel n'aurait guère écouté le général avant de décider la récente réorganisation de la Bundeswehr (*le Monde* du 24 novembre) ou de se prononcer en faveur du système de surveillance radar Awacs, qui est proposé par les Américains et pour lequel la R.F.A. va se voir imposer une participation financière de 1,8 milliard de marks.

JEAN WETZ.



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde

politique

LA RÉVISION DU VII[e] PLAN A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le volontarisme ne saurait s'affranchir de la considération des dures réalités nationales et internationales, *déclare le premier ministre*

Alors que le VII[e] Plan ne prévoyait qu'un examen de son exécution, à mi-parcours, par le Conseil économique et social, le gouvernement a finalement décidé de présenter au Parlement un rapport d'adaptation.

Ce faisant, il entendait peut-être manifester sa considération à l'égard de la représentation nationale. M. Chazalon (U.D.F.) l'a relevé dans son rapport pour avis, et les députés semblent y avoir été sensibles, une quarante d'entre eux s'étant inscrits dans la discussion.

Mais il apparaît surtout qu'à cette occasion M. Barre poursuivait trois objectifs. D'abord, marquer l'attachement du gouvernement à une planification qu'il appartient certes de repenser mais à laquelle il ne saurait être question de renoncer. Ensuite, provoquer une prise de conscience et dissiper l' « illusion collective », qui a masqué le fait que l'avenir serait radicalement différent des années d'expansion facile dont la France avait bénéficié. Enfin, confirmer, en dépit des aléas de la conjoncture et des incertitudes de la prévision, les grandes orientations de 1976, et, en particulier, l'amélioration de l'emploi par la lutte contre l'inflation.

Ce dernier point devait d'ailleurs permettre à M. Barre de faire la leçon à M. Rocard qui, rapporteur spécial des crédits du commissariat général du Plan, avait estimé « intolérable », au cours de la discussion budgétaire, que l'emploi soit traité comme « l'issue aléatoire d'un processus à long terme ». Vivement critiqué, le député des Yvelines n'en avait pas moins la satisfaction d'être promu, l'espace d'un débat, au rang d'interlocuteur privilégié du premier ministre. Aussi son intervention de mercredi était-elle d'autant plus attendue.

PATRICK FRANCÈS.

Mardi 28 novembre, sous la présidence de M. Chaban-Delmas, l'Assemblée nationale examine le projet de loi portant approbation d'un rapport sur l'adaptation du VII[e] Plan (1976-1980), rapport présenté dans *le Monde* du 8 septembre dernier.

Alors que le VII[e] Plan prévoyait simplement un examen de son exécution à mi-parcours, sous la forme d'un rapport qui devait être soumis pour avis au Conseil économique et social, le gouvernement, vu l'importance des changements intervenus depuis 1976, a décidé d'aller au-delà et de présenter au Parlement un rapport d'adaptation.

Cette adaptation, observe d'abord M. ICART (U.D.F.), rapporteur général, ne remet en cause aucune des grandes orientations retenues en 1976, mais trois objectifs sont désormais prioritaires : le rétablissement de l'équilibre extérieur, l'adaptation de l'industrie et la situation de l'emploi. Pour M. Icart, le rapport a le mérite de rejeter à nouveau *« la tentation protectionniste »*, la France ne devant toutefois, à son avis, compter que *« sur ses propres forces »*.

Pour ce qui concerne l'adaptation de l'appareil de production, il relève avec satisfaction qu'il n'existe pas de secteurs condamnés puis il dénonce la mise en cause implicite de la gestion déficiente des entreprises à caractère individuel ou familial qui, de surcroît, seraient grosses consommatrices de subventions publiques. Aussi souhaite-t-il, pour rétablir la vérité, connaître enfin l'affectation des concours de l'Etat dont les bénéficiaires, fait-il remarquer, sont principalement de grandes entreprises, notamment publiques.

M. Icart évoque ensuite la révision de deux des vingt-cinq programmes d'actions prioritaires (PAP), ceux concernant l'humanisation des hôpitaux et la liaison fluviale mer du Nord-Méditerranée. *« Il semblerait*, précise-t-il, *sur ce dernier point, que la rentabilité du projet et surtout celle du franchissement du seuil de Bourgogne soient extrêmement faibles. »*

Présentant l'avis favorable de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, M. BRIANE (U.D.F.) indique que la révision du programme concernant l'humanisation des hôpitaux s'explique par le rythme soutenu avec lequel s'est effectuée la suppression des salles communes (environ soixante-dix mille lits restaient à supprimer au 1[er] janvier 1977), ce qui permet de mettre désormais l'accent sur la modernisation des plateaux techniques. Quant à l'action concernant les personnels infirmiers, elle sera poursuivie.

Présentant l'avis favorable de la commission de la production, M. CHAZALON (U.D.F.) constate notamment que, si le rapport donne les raisons du choix de l'option en faveur de l'ouverture de la France sur l'extérieur, il est beaucoup moins précis sur les mesures d'accompagnement nécessaires pour diminuer les distorsions de concurrence et aménager la sauvegarde des secteurs en conversion et renforcer la coopération internationale. Pour M. Chazalon, le choix du gouvernement de ne réviser que deux PAP signifie qu'un effort exceptionnel sera entrepris. En ce qui concerne le canal Rhin-Rhône, il importe, à son avis, de tirer toutes les conséquences du retard constaté et de ne pas compromettre les travaux déjà réalisés.

Rapporteur du Conseil économique et social, Mme DEVAUD indique que ce dernier a jugé le rapport *« solide et cohérent »*, tout en regrettant de n'y retrouver que des objectifs quantitatifs. Elle craint également qu'il ne marque un changement de cap dans la façon dont le gouvernement compte utiliser la planification. Relevant avec satisfaction la fidélité du gouvernement à une politique commerciale d'ouverture vers l'extérieur, elle note la fragilité du redressement amorcé, puis, passant au domaine industriel, elle estime que le rapport n'insiste pas assez sur la planification régionale. Elle se prononce ensuite pour une politique plus énergique dans le domaine de l'emploi et précise que le Conseil a craint que le taux de croissance annoncé pour les prochaines années ne soit par trop inférieur à celui qu'il faudrait atteindre pour faire reculer le chômage et que sa faiblesse ne mette en cause la compétitivité de la France.

En conclusion, elle précise que le Conseil a émis un avis favorable, la C.G.T., la C.F.D.T., deux organisations agricoles, deux personnalités d'outre-mer et la FEN s'étant prononcées contre.

M. BARRE : il faut un plan pour explorer l'avenir

Dans son intervention, M. BARRE, premier ministre, justifie d'abord la démarche du gouvernement *« par l'intérêt qu'il porte à la planification »*. *« Le gouvernement a choisi de procéder à l'adaptation du VII[e] Plan pour deux raisons »*, indique-t-il.

1) Il nous faut reconnaître avec franchise que l'analyse de la situation économique internationale sur laquelle le VII[e] Plan reposait doit être profondément repensée. Les mutations et les perspectives de l'économie mondiale ont été imparfaitement appréciées. Les conséquences dépressives des hausses des prix de l'énergie et des matières premières, les transformations qu'elles impliquent pour les structures industrielles, n'ont pas été correctement pris en compte.

2) Nous devons aussi reconnaître que le contexte de la croissance inflationniste dans lequel s'est déroulée la préparation de ce Plan a entretenu une illusion collective qui a masqué le fait que les conditions passées du développement étaient révolues et que l'avenir serait radicalement différent des années d'expansion rapide, brillante et facile que notre pays a connues depuis plus de vingt ans.

Le gouvernement, précise le premier ministre, ne renonce pas en bloc au VII[e] Plan. Il en confirme les grandes orientations: recherche d'une croissance plus régulière, amélioration de l'emploi par la lutte contre l'inflation, *réduction des inégalités excessives*, amélioration de la qualité du travail et du cadre de vie. Le gouvernement confirme également les engagements pris dans les programmes d'actions prioritaires et sa volonté de les conduire à terme.

Evoquant ensuite *« les jugements péremptoires et des inquiétudes »* suscités par l'avenir de la planification, il déclare notamment : *« Le volontarisme dont certaines bouches sont pleines ne saurait s'affranchir de la considération des dures réalités nationales et internationales. (...)*

M. Pierre Massé écrit : « Repenser le plan, oui. Renoncer au plan, non. » « C'est, déclare M. Barre, *la position du gouvernement et la mienne. Il faut un plan pour la France. »*

Le premier ministre énumère ensuite les difficultés que devra affronter la France dans un contexte mondial transformé. *« La crise de l'énergie est devant nous. La concurrence internationale sera plus pressante, la croissance économique mondiale moins forte. La situation démographique des grands pays industrialisés risque de conduire au vieillissement. Notre économie reste fragile et vulnérable. L'évolution des prestations sociales risque de compromettre le niveau de protection des Français. Face à ces difficultés, il faut donc un plan pour explorer l'avenir. J'affirme que la planification constitue, doit rester et restera l'instrument central de la politique à moyen terme du gouvernement. »*

Rejetant toute *« vision autoritaire »*, il estime cependant que *« la planification ne peut trouver son efficacité que si elle est souple, adaptable et si les engagement de l'Etat qu'elle comporte sont réalistes »*.

Faisant ensuite allusion aux critiques formulées par M. Rocard à l'encontre de la politique gouvernementale, en matière d'emploi, M. Barre déclare : *« On le dit trop au fait des questions économiques pour que je puisse le croire capable d'imaginer que le difficile problème de l'emploi pourrait être réellement résolu dans une situation d'inflation galopante, de dépréciation du franc et de déséquilibre extérieur et je ne pense pas qu'il lui viendrait à l'esprit de proposer sérieusement de réduire le chômage par l'augmentation des effectifs des administrations et par la réduction de la durée du travail. On ne réduit pas le chômage par la multiplication d'emplois qui accroissent les charges publiques. On ne réduit pas le chômageg en partageant le chômage. »*

M. ROCARD (P.S.) intervient alors dans la discussion et supplie M. Barre de *« ne pas caricaturer les idées de ceux qui le combattent »*.

« Je n'aime pas caricaturer, répond le premier ministre, *mais il y a des écrits qui restent. »*

M. BARRE poursuit : *« Le problème de l'emploi est un problème à moyen terme qui relève d'une politique à moyen terme. L'emploi ne relève pas d'une politique de l'emploi, mais d'une politique économique globale qui restaure les conditions d'un emploi sain et durable. »*

Pour terminer, le premier ministre justifie ainsi l'absence dans le rapport d'objectifs chiffrés : *« Les erreurs du passé n'auraient-elles pas convaincu ? Aucun gouvernement de grands pays industrialisés ne pratique ce genre d'exercice. Qui peut prévoir, en effet, sur cinq ans l'évolution du prix du pétrole, l'évolution du dollar, les réactions des producteurs de matières premières, l'évolution de la demande mondiale ? Ce que je veux faire, c'est dénoncer l'illusion selon laquelle un bon plan n'est un plan qui comporte des engagements sur des objectifs quantitatifs chiffrés, à partir de prévisions que les circonstances rendent extrêmement fragiles et aléatoires. »* Puis M. Barre conclut : *« L'unique voie qui s'ouvre à notre pays est celle de la transformation de ses structures productives. La seule question est de savoir avec quelle rapidité la France gagnera son pari. Cela dépend notamment du concours des partenaires sociaux et de l'acceptation par les Français de certaines disciplines. (...) Comment progresser vers l'unité sans remettre de l'ordre dans notre économie. Les divisions entre Français, les affrontements idéologiques, les égoïsmes corporatifs, se nourrissent des difficultés économiques, de l'inflation et du chômage et s'aggravent du fait des surenchères qu'une telle situation suscite. (...) Le plan ne saurait être la totalisation des revendications et des surenchères promises par une fuite en avant. Il doit être et sera l'appel d'une politique à moyen terme qui détermine, sans illusion et sans complaisance, les objectifs, les contraintes et les instruments d'une ambition nationale. »*

M. FITERMAN (P.C.) : enlisement et dépendance extérieure

Au nom du groupe communiste, M. FITERMAN oppose la question préalable (il n'y a pas lieu à délibérer) dont l'adoption entraînerait le rejet du texte en discussion. Il déclare notamment : *« Votre projet, c'est d'abord un constat d'échec ; échec sur toute la ligne, par rapport aux objectifs proclamés en 1976, qu'il s'agisse de la croissance, de l'emploi, de la hausse des prix ou de l'équilibre extérieur. Aucun des grands problèmes du pays n'a trouvé la solution et les conséquences de la crise s'aggravent. Or*, constate-t-il, *votre projet traduit la volonté d'accélérer la même stratégie économique : c'est l'enlisement dans l'ornière avec pour potion magique la priorité absolue à l'exportation dont les résultats politiques sont désastreux.*

» Vous nous proposez, poursuit l'orateur, *d'accroître encore la dépendance de notre économie à l'égard de l'extérieur. En fait d'assainissement, vous nous proposez l'affaiblissement du potentiel national, une austérité renforcée, un chômage massif, un plan Barre à perpétuité. Avec votre politique*, affirme-t-il, *le chômage sera lié à la stagnation de l'économie, la stagnation de l'économie à la dépendance extérieure, la dépendance extérieure au redéploiements des truts multinationaux. »*

S'exprimant contre la question préalable, M. D'AUBERT (U.D.F.) constate que *« depuis la libération le P.C. n'a changé ni de registre ni de langage »*. Il relève *« sa nostalgie d'une planification du type soviétique, bureaucratique, centralisée et quantitative. Aujourd'hui, estime-t-il, la planification doit s'adapter à un environnement nouveau et un débat sur la révision du VII[e] Plan était opportun »*.

A la majorité de 284 voix contre 200 (celles de l'opposition), l'Assemblée décide de ne pas opposer la question préalable.

La discussion générale s'engage en séance de nuit sous la présidence de Mme GOUTMANN (P.C.) et en présence de M. Monory, ministre de l'économie.

M. HUGUET (P.S., Pas-de-Calais) consacre son intervention aux problèmes de la région Nord-Pas-de-Calais. M. ALPHANDERY (U.D.F., Maine-et-Loire) relève la *« volonté très nette de libérer l'économie française du carcan dirigiste qui l'étouffait »* et se prononce pour *« une désinflation raisonnable »*.

« De ce pays si riche en matières premières, constate M. DEPIETRI (P.C., Moselle), *« vous allez faire un pays sous-développé énergétiquement et vous irez chercher à l'étranger ce que nous pouvons faire nous-mêmes. »* M. ROLLAND (R.P.R., Allier) regrette que *« les raisons du désenchantement, du découragement et du scepticisme quasi général »* ne soient pas prises en considération. Pour donner aux entreprises *« un nouvel élan »*, il demande un allégement de l'impôt sur les bénéfices et une réduction des charges sociales. *« Ce pays*, conclut-il, *est fatigué du changement et des réformes. »*

Pour M. CHEVENEMENT (P.S., Belfort), *« l'échec du VII[e] Plan et l'abandon de ses ambitions initiales illustrent les mutations de la bourgeoisie française et sa résignation à n'être plus qu'un fondé de pouvoir du capitalisme multinational »*. Dans son intervention, il s'attache à montrer que *« le gouvernement ne fait rien de sérieux pour l'adaptation des structures industrielles et qu'à travers la fuite dans la mondialisation il ne propose qu'une politique de classe qui garantit les privilèges et démoralise la jeunesse »*. *« Pourquoi*, suggère M. CLEMENT (U.D.F., Loire), *les ministres ne présenteraient-ils pas chaque année leur budget par rapport aux objectifs du Plan ? »* Pour Mme BARBERA (P.C., Hérault), *« la région est une réalité neuve que l'adaptation du Plan sacrifie. Nous sommes pour l'autogestion »*, affirme-t-elle.

« Le gouvernement, estime M. BONHOMME (R.P.R., Tarn-et-Garonne), *« n'insiste pas assez sur l'objectif vital qu'est l'indépendance énergétique et la maîtrise nucléaire »*.

Quant au droit de grève dans les services publics il aboutit, à son avis, *« par une véritable perversion »*, à *« un assassinat économique »*. Pour M. BENOIST (P.S., Nièvre), l'emploi et le développement industriel dépendent d'infrastructures que le Plan ne met pas en place.

« Le rapport, juge M. ZELLER (app. U.D.F., Bas-Rhin), *demeure imprécis sur les moyens de parvenir à un nécessaire consensus social »*. *« Pour désenclaver le Massif Central*, demande M. GOLDBERG (P.C., Allier), *attendez-vous qu'il soit devenu un désert ? »* Le rapport, relève M. NOIR (R.P.R., Rhône) comporte des lacunes : la politique démographique, celle des revenus, la politique fiscale et le budget social de la nation.

M. PIERRET (P.S., Vosges) souligne le rôle minime des procédures démocratiques dans la planification actuelle. *« Or*, affirme-t-il, *sans démocratie, il n'y a pas de véritable plan. »* Pour M. DESCHAMPS (P.C., Gard), le « plan pour le Grand Sud-Ouest » est *« un plan de liquidation de l'économie régionale »*.

M. JAROSZ (P.C., Nord), dénonce *« la liquidation de l'industrie textile »*. M. de LIPKOWSKI (R.P.R., Charente-Maritime) lance *« un cri d'alarme »* pour la région Poitou-Charentes *« qui s'enfonce dans la régression économique »*. M. CREPEAU (App. P.S., Charente-Maritime) ne voit rien qui puisse contribuer à rendre la politique proposée moins douloureuse pour les régions et surtout pour les hommes.

La suite de la discussion est renvoyée à mercredi. La séance est levée à 1 heure.

POLITIQUE

AU SÉNAT

Débat-fleuve sur l'agriculture dont les crédits sont votés

Les sénateurs ont voté, mercredi 29 novembre à 5 h. 30 du matin, les crédits du ministère de l'agriculture. Ils avaient, au cours de la journée précédente, examiné les dispositions concernant l'aménagement du territoire dont les crédits, a souligné le rapporteur M. de Montalembert (R.P.R., Seine-Maritime), sont en augmentation de 26,8 % et les primes de développement régional de 65 %.

Pour 1979, estime-t-il, les dotations de ce budget apparaissent globalement satisfaisantes. M. BARROUX (P.S., Puy-de-Dôme), exprimant l'avis de la commission des affaires économiques, reconnaît l'importance de l'effort financier mais regrette l'absence d'un plan d'ensemble *« concerté et mûrement réfléchi »*. *« N'y a-t-il* pas, déclare-t-il, *antinomie entre les décisions que le gouvernement est conduit à prendre au jour le jour et un aménagement harmonieux du territoire ? » « La politique d'aménagement du territoire,* répond M. LIMOUZY, secrétaire d'État auprès du premier ministre, *ne s'accommode guère d'un régime de croisière. »* L'orateur indique néanmoins que sa politique procède d'une vue d'ensemble qui s'inscrit dans des « contrats de ville », des « contrats de pays » et des schémas de rénovation rurale (schémas de massifs montagneux ou de littoral) dont les priorités sont traduites dans le budget. D'autre part, la conférence nationale d'aménagement du territoire qui se tiendra les 6 et 7 décembre à Vichy sera une large concertation et répond donc au vœu des sénateurs.

M. SALVI (Union centr., Val-d'Oise), ne paraît pas convaincu par M. Limouzy. La multiplication des interventions sectorielles, nuit, estime-t-il, à la mise en place d'une politique d'ensemble cohérente.

M. MORICE (Gauche dém., Loire-Atlantique) exprime, lui aussi, sa déception en citant l'exemple de sa région.

M. MICHEL GIRAUD (R.P.R., Val-de-Marne), président de la région d'Île-de-France, critique également la complexité des procédures d'aide de l'État et préconise une concertation à l'échelle des régions.

M. HUGO (P.C., Yvelines), dénonce notamment *« l'action des autorités de Bruxelles qui aggrave le marasme des région »*.

M. MOINET (Gauche dém., M.R.G., Charente-Maritime) souligne l'attachement des Français à leur région et à leur commune : *« Ils ne veulent plus « suivre les machines » mais trouver un travail là où ils ont choisi de vivre. »*

M. PAMS (Pyrénées-Orientales), président du groupe de la Gauche démocratique, regrette que les tarifs de la S.N.C.F. et d'E.D.F. désavantagent les régions pauvres, ce qui va à l'encontre de la politique d'harmonisation du territoire. *« Aménagement n'est pas uniformisation »*, répond M. Limouzy, tout en soulignant que la DATAR a réussi à conjurer l'exode des populations de l'Ouest.

Les prestations sociales

Le Sénat examine ensuite le budget annexe des prestations sociales agricoles (BAPSA), dont le rapporteur est M. JEAN CHAMANT (CNIP, Yonne). Ce dernier s'interroge sur une révision éventuelle de l'assiette des cotisations et souligne que le revenu cadastral est l'objet de contestations de plus en plus nombreuses. Il souhaite donc que l'on accentue à l'avenir la prise en compte du revenu brut d'exploitation. M. GRAVIER (Un. cent., Jura) estime que la solidarité joue parfois en faveur de faux agriculteurs qui utilisent le BAPSA comme régime complémentaire à bas prix. Il demande que l'on révise les critères d'affiliation en même temps que l'assiette des cotisations.

Après les interventions de MM. LOUVOT (R.I., Haute-Saône), BOUVIER (Un. cent., Haute-Savoie), MOREIGNE (P.S., Creuse), d'ANDIGNÉ (R.P.R., Orne) et ROBERT (Un. cent., Vienne), M. MÉHAIGNERIE, ministre de l'agriculture, indique que le gouvernement présentera un projet de réforme des retraites qui améliorera l'assiette des cotisations et prendra mieux en compte la durée réelle d'activité. Il annonce aussi qu'il déposera, au cours de la présente discussion, un amendement qui répond au souhait du Sénat et que l'Assemblée nationale n'avait pu examiner à loisir.

Les sénateurs adoptent alors, par 204 voix contre 23, l'amendement gouvernemental, qui accorde aux épouses des agriculteurs cessant leurs activités avant soixante-cinq ans une idemnisation complémentaire à laquelle elles peuvent prétendre dès soixante ans. « *Ceci,* souligne le ministre, *compte tenu de la différence d'âge fréquente dans les ménages, fera bénéficier la femme d'agriculteur d'une retraite lorsque son mari quittera effectivement l'agriculture. »*

En contrepartie de cet avantage et de la dépense nouvelle, un autre amendement, voté par le Sénat, réduit les crédits du Fonds national de solidarité : les agriculteurs qui, à partir de l'année prochaine, ne cesseront pas d'exploiter à soixante-cinq ans ne pourront plus prétendre à la solidarité de ce Fonds national.

Le Sénat examine en séance de nuit le budget du ministère de l'agriculture. Son rapporteur, M. BOSCARY-MONSSERVIN (R.I., Aveyron) résume d'entrée de jeu l'essentiel de l'argumentation qu'il développera ensuite. *« Dans un budget de 54 milliards, qui peut paraître important,* déclare-t-il, *c'est sur une part tout à fait infime que Parlement et gouvernement peuvent agir. Or le gouvernement a, quant à lui, déjà fait son choix en faveur de mesures constructives en matière agricole. Mais pourquoi donc l'eau, l'électricité et la voirie semblent-elles tellement maltraitées ? »*

M. SORDEL (R.I., Côte-d'Or) esitme, au nom de la commission des affaires économiques, que ce budget traduit le poids du passé : la loi d'orientation de 1962 a vraiment fait son temps. D'autre part, dans la conjoncture actuelle, le poids des montants compensatoires se révèle difficile à supporter. Ils jouent pratiquement, souligne-t-il, comme une subvention de 20 % à l'importation, notamment sur les porcs en provenance d'Allemagne.

M. ROUJON (R.I., Lozère) exprime l'avis de la même commission, sur l'aménagement rural. Il considère que l'effort de l'État pour les équipeemnts publics ruraux est insuffisant malgré quelques progrès.

Pour M. TINANT (Un. cent., Ardennes), rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, les crédits de bourses d'enseignement et de transports scolaires ne suivent pas les dépenses et, encore une fois, les collectivités locales devront boucher les trous ! Quant à l'enseignement privé, il est dans l'inquiétude, du fait des obscurités du budget.

M. MÉHAIGNERIE répond aux rapporteurs que la réduction de certains crédits (eau, électricité) ne provoquera aucune charge supplémentaire pour les collectivités locales, car les crédits de 1978 n'ont pas été dépensés en totalité (eau), et les dépenses d'électrification sont partiellement transférées sur un compte d'amortissement.

Prennent ensuite la parole dans la discussion générale : MM. GENTON (C.N.I.P., Cher), LOMBARD (Un centr., Finistère), ALLIES (P.S., Hérault), HAMMANN (ratt. R.P.R., Bas-Rhin), MINETTI (P.C., Bouches-du-Rhône), GERIN (non-inscr., Rhône), BERCHET (Gauche dém., Haute-Marne), MEZARD (C.N.I.P., Cantal), CLUZEL (Un. centr., Allier), DURIEUX (P.S., Pas-de-Calais), LENGLET (ratt. Gauche dém., Somme), LOUVOT (ratt. R.I., Haute-Saône), MALECOT (Un. centr., Loiret), GUILLAUME (P.S., Nièvre), BEAUPETIT (Gauche dém., Loir-et-Cher), COUDERT (app. R.P.R., Corrèze), BOYER-ANDRIVET (R.I., Gironde), ROBERT (Un. centr., Vienne), MATHY (P.S., Saône-et-Loire), D'ANDIGNÉ (R.P.R., Orne), PONCELET (R.P.R., Vosges), ROMAINE (gauche dém., Creuse), JOURDAN (R.I., Ardèche), MOREIGNE (P.S., Creuse), FOUCHIER, secrétaire d'État à l'agriculture.

La suppression des montants compensatoires, la baisse du revenu agricole, l'insuffisance des crédits d'équipement, l'enseignement agricole sont les sujets les plus souvent traités par les sénateurs.

Au terme de la discussion le Sénat adopte les crédits. Toutefois, contre l'avis du ministre de lagriculture, il supprime par 172 voix contre 105 l'article 74 du projet de loi de finances tendant à majorer le taux des droits de garderie versés à l'Office national des forêts par les communes forestières.

M. Edouard Bonnefous préconise une filière de médecine tropicale

A l'occasion de la discussion du budget des universités, lundi 27 novembre, parmi les dernières interventions dont nous n'avons pu rendre compte dans nos éditions du 29, celle du président de la commission de finances doit être notée. M. EDOUARD BONNEFOUS (gauche-démocratique, Yvelines), en effet, a signalé, en sa qualité de chancelier de l'Institut, le grand dénuement de l'Académie nationale de médecine. *« Il n'y a pas trop de médecins,* a-t-il aussi déclaré, *à condition qu'ils n'exercent pas tous en France. Pourquoi ne pas créer une formation orientée vers la médecine tropicale ? Les choses iraient mieux si nous envoyions plus de praticiens et moins d'armes vers les pays tropicaux. »*

A. G.

LA CONFÉRENCE DE PRESSE DU PREMIER MINISTRE

M. Raymond Barre souhaite « que tous ceux qui soutiennent la politique européenne du président de la République portent ensemble les couleurs de la France »

S'adressant aux journalistes une semaine seulement après le président de la République — ainsi que l'y avait invité, mardi matin 28 novembre, la presse ministérielle et parlementaire — et le faisant sur les mêmes sujets de politique intérieure, économique et étrangère, le premier ministre ne voulait sans doute pas qu'on pût imaginer qu'il avait l'outrecuidance de prétendre compléter les propos tenus par M. Giscard d'Estaing.

C'est du moins l'impression que l'on eut en entendant M. Raymond Barre dire à ses interlocuteurs, en guise de préambule, que sa prestation devant eux ne devait pas être considérée comme une véritable « conférence » ou « réunion » de presse, mais comme un simple « contact ».

Le chef du gouvernement, très détendu, s'est néanmoins prêté pendant une heure et demie au jeu des questions, et, à défaut d'apporter beaucoup d'informations à son auditoire, il a précisé sur différents points les orientations gouvernementales. Sans manquer l'occasion d'ironiser, au passage, sur le débat en cours au sein du parti socialiste, lequel se situe, à ses yeux, « très loin des vrais problèmes ». Les « vrais problèmes » étant, cela va de soi, ceux dont s'occupe le premier ministre...

A. R.

Considéré par M. Valéry Giscard d'Estaing comme « un des meilleurs premiers ministres que la France ait eus depuis longtemps » (1), M. Raymond Barre a d'abord tenu à souligner l'excellente qualité de ses relations avec le chef de l'État, n'en déplaise aux « *échotiers* » et aux « *ragotiers* » (*le Monde* du 29 novembre). Se référant plusieurs fois aux écrits et à différentes déclarations du général de Gaulle et de Georges Pompidou sur le rôle du premier ministre sous la V[e] République, il a notamment déclaré : « *Le premier ministre doit savoir que sa fonction n'est pas éternelle. Il y a ceux qui l'aiment avec passion ; il y a ceux qui l'exercent comme un service. Mais les uns et les autres doivent savoir qu'il s'agit d'une mission à accomplir pour une phase de l'action des pouvoirs publics. (...) Par principe et par nécessité le moment de la relève vient.* »

Après avoir évoqué ses rapports avec la majorité et l'opposition et répondu au représentant de la rédaction de *l'Aurore*, qui l'interrogeait sur la situation de ce quotidien, que « *le gouvernement ne peut pas s'immiscer directement dans la gestion d'un journal* », le chef du gouvernement a indiqué, à propos des prochaines élections européennes : « *Pour des raisons qui tiennent à l'image de la France, à son influence, à son rôle en Europe, il serait souhaitable que tous ceux qui soutiennent la politique européenne du président de la République et du gouvernement puissent ensemble porter les couleurs de la France. (...) Tout ce qui peut montrer que la politique du président de la République et celle du gouvernement reste dans le droit fil de ce qui a toujours été la politique européenne de la France doit pouvoir se manifester, de même que tous ceux qui soutiennent cette politique doivent pouvoir manifester ensemble leur volonté et apparaître ensemble comme les défenseurs d'une certaine idée de la France, d'une certaine idée de l'Europe et d'une certaine idée de la France en Europe.* »

Pierre Charpy, directeur de *la Lettre de la Nation*, organe du R.P.R., ayant alors estimé que ces propos donnaient « *une signification de politique intérieure* » aux élections européennes, M. Barre lui a répondu : « *Ce que je m'efforce de faire, c'est d'attirer l'attention sur les aspects européens et internationaux de cette consultation et sur la signification nationale qu'il convient, à mon sens, de lui donner.* »

Abordant les problèmes économiques et sociaux, M. Barre a précisé que les mesures relatives au régime de la Sécurité sociale, dont le gouvernement a annoncé la mise au point, seront prises en décembre : « *Il ne s'agit pas de porter atteinte à la Sécurité sociale mais de sauvegarder cette institution,* a-t-il déclaré. *Le gouvernement ne reculera pas devant les décisions qui s'imposent.* »

Ces mesures, toutefois, « *tiendront compte du fait que les mécanismes de l'assurance vieillesse commandent les mécanismes de retraite complémentaire des cadres. Les solutions qui seront choisies veilleront à ne pas bouleverser les conditions dans lesquelles fonctionnent ces régimes de retraite complémentaire* ».

Répondant à une question sur le rôle de M. Robert Boulin « *dans les conflits entre syndicats et patronat* », M. Barre a affirmé qu'il fait « *pleine confiance* » au ministre du travail et de la participation.

A propos de la crise économique mondiale, M. Barre a déclaré que, du fait des conséquences économiques, sociales et financières du « *processus d'assainissement mondial* » et de l'adaptation qu'il nécessite, il lui paraissait « *singulièrement léger de promettre une amélioration rapide de la situation, qui signifierait en fait, revenir au passé.* » La constitution d'un système monétaire européen sera un facteur important de stabilisation dans les relations monétaires internationales. « *La France,* a déclaré le premier ministre, *restera dans ce système à la condition qu'elle mène une politique économique qui soit cohérente avec cet objectif de maintien.* » C'est cette cohérence qui, selon M. Barre, a fait défaut par le passé. Le premier ministre n'exclut pas que des relations soient établies entre le S.M.E. et le franc suisse au niveau des autorités financières, mais il ne pense pas que le franc suisse pourra participer au S.M.E. simplement parce que la Confédération helvétique n'est pas membre de la C.E.E.

« Le bourgeon du printemps socialiste... »

Interrogé sur l'évolution des prix en 1979, le chef du gouvernement n'a pas voulu s'engager, estimant seulement que « *les conditions sont remplies pour que nous obtenions une décélération en particulier des prix industriels* ». A l'inverse de ces prix industriels, dont l'évolution est commandée par la concurrence interne et aussi par la concurrence internationale, que le gouvernement n'hésitera pas à faire jouer, le retour à un régime de liberté des prix des services ne peut être que progressif, car il faut tenir compte des structures encore inadaptées à la concurrence pour ce secteur.

Le premier ministre a rappelé que, alors qu'en 1974 le plan de refroidissement de l'économie française avait été « centré sur la réduction de l'investissement », la politique de redressement entreprise depuis 1976 « a consisté à soutenir les investissements publics et privés ». Il a ajouté : « *C'est ce qui a permis d'éviter de nouvelles baisses des investissements en volume et de maintenir un rythme faible mais positif d'investissements.* » Soulignant que « *la reprise de l'activité économique et l'amélioration de l'emploi sont dépendantes de la reprise de l'investissement productif* », M. Barre a déclaré : « *Une telle reprise est impossible tant que les entreprises n'auront pas assaini leur situation financière et tant qu'elles ne pourront compter sur une amélioration de la conjoncture nationale et internationale.* » Il a estimé que « *c'est dans le courant de 1979 que nous pourrons voir se manifester en Europe occidentale une reprise des investissements productifs.* »

M. Barre a réaffirmé qu' « *il n'est pas question de procéder à une stimulation globale de l'activité économique* » et que la stimulation par une réévaluation des bilans pourra être pratiquée « *dans les exercices budgétaires à venir* ».

Interrogé sur la déclaration de M. Gaston Defferre selon laquelle le discours économique de M. Rocard serait proche du sien, M. Raymond Barre répond que cette question le laisse « perplexe » et ajoute : « *Je me reconnais mal dans tout ce qui se dit et qui se lit. Il faut avoir une qualité intellectuelle particulière pour se retrouver dans les distinctions entre courants, sous-courants et tendances, entre contributions et motions, entre rupture avec le capitalisme et rupture avec la logique du capitalisme, entre ce qui est archaïque et ce qui ne l'est pas, pour admettre que tel leader du parti socialiste est un homme du passé tandis que tel autre, en cette fin d'automne ensoleillée, apparaît comme le bourgeon plein de promesses du printemps socialiste. Tout cela est très loin des vrais problèmes de la France, de l'Europe et du monde. C'est la constation que je fais avec assez de tristesse.* »

A propos de l'élargissement du Marché commun et de la position prise à ce sujet par le P.C.F. et par le R.P.R., le premier ministre a déclaré : « *La politique étrangère de la France n'est pas faite par les partis politiques. Elle est faite par le gouvernement. L'intérêt de la France ne se mesure pas seulement à des problèmes de fruits et de légumes. C'est un intérêt global.* » M. Barre a rappelé la procédure d'adhésion définie par le traité de Rome et il a indiqué que, dans le cours des négociations qui seront ouvertes avec l'Espagne, « *la France fera valoir ses intérêts* ». Le traité d'adhésion qui sera signé « *sera soumis à la ratification de l'Assemblée nationale et du Sénat* ».

Au sujet de la mise en garde adressée par M. Brejnev aux pays occidentaux sur les ventes d'armes à la Chine, M. Barre a dit : « *Le gouvernement français est libre de définir la politique qu'il entend mener dans les domaines qui ne regardent que lui.* »

Un journaliste lui ayant demandé s'il était « *aussi rassuré que la délégation communiste revenant du Vietnam sur la situation interne de ce pays* », M. Barre a répondu : « *Hélas non !* »

En conclusion, M. Barre a commenté les événements de la Guyana : « *Cette affaire est horrible et elle pose deux problèmes. Le premier, c'est celui d'un éventuel conditionnement par des méthodes totalitaires. On s'aperçoit jusqu'à quel point et à quelles extrémités l'endoctrinement peut conduire. Dans des sociétés qui veulent être de liberté et de responsabilité, il est indispensable de veiller à ce que de telles déviations ne puissent pas se produire. Ma deuxième observation est que cette affaire montre que notre société n'apporte pas de réponse à certaines aspirations des hommes. Le système de valeurs sur lequel repose notre société a été sérieusement bousculé, affecté, parfois complètement remis en question. Il n'en reste pas moins que des aspirations demeurent au cœur des hommes et que toute occasion qui leur est offerte de les satisfaire est saisie par bon nombre d'entre eux. L'affaire de la Guyana doit nous conduire à une réflexion sur la défense de certaines valeurs au sein de notre société. Pour le reste, je crois, la France n'est pas menacée par de tels excès ni par de telles déviations. J'ai personnellement confiance dans la solidité morale du peuple français.* »



(Dessin de KONK.)

(1) Déclaration faite par le chef de l'État au cours de sa conférence de presse du 21 novembre (*le Monde* du 23 novembre).

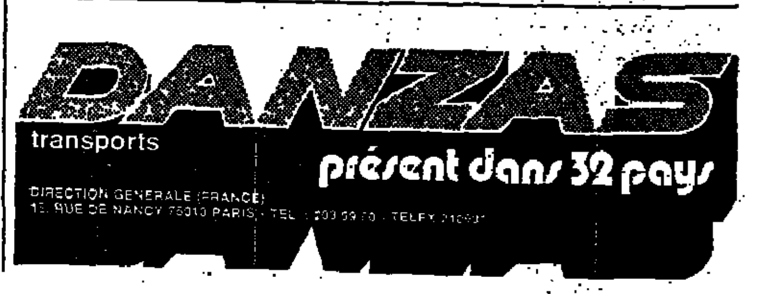
● *M. Brandt tête de liste.* — M. Brandt, président du parti social-démocrate de la R.F.A., et trois chefs syndicalistes connus seront placés en tête de la liste nationale du parti pour les premières élections directes de l'Assemblée parlementaire européenne. Il s'agit de MM. Vetter, président de la Confédération des syndicats, Loderer, chef de la puissante centrale de la métallurgie, qui vient de déclencher la grève pour obtenir la semaine de trente-cinq heures, et Hauenschild, qui dirige la fédération syndicale I.G.-Chemie. — (*A.F.P.*)

LE P.S.U. S'OPPOSE À L'INTÉGRATION DE « L'EUROPE DU CAPITAL »

Un « comité d'initiative pour une campagne anti-impérialiste européenne », constitué à l'initiative du P.S.U., en vue des prochaines élections européennes, s'est réuni, samedi 25 et dimanche 26 novembre, à Turin. Une rencontre était organisée avec d'autres organisations, telles que Democrazia Proletaria (Italie), Kommunistischer Bund (R.F.A.) et des mouvements qui se réclament du socialisme autogestionnaire afin de mettre sur pied les modalités d'une campagne « *contre l'extension du modèle allemand à l'Europe* ».

La constitution de ce comité d'initiative, qui comporte une vingtaine de personnalités, parmi lesquelles le général de Bollardière, MM René Dumont, Claude Bourdet, Robert Laffont, Charles Piaget et Isaac Joshua, s'inscrit toutefois dans une démarche exploratoire. La décision définitive de participer à la campagne pour les élections européennes et la mise sur pied d'une « liste élargie » appartient en effet au congrès du P.S.U., prévu pour le début de l'année 1979.

Le comité d'initiative propose qu'une telle campagne soit organisée sur les thèmes suivants : contre la mise en place d'une institution parlementaire qui vise à « *organiser l'intégration de l'Europe du capital* » ; pour le droit à l'emploi ; contre le renforcement des déséquilibres intérieurs à l'Europe et « *les menaces d'écrasement des minorités nationales* » ; pour la défense des droits de la personne humaine et l'affirmation des droits des femmes ; contre « *le renforcement de l'impérialisme européen* » ; contre le nucléaire civil et militaire ; pour la construction « *d'une société socialiste indépendante des blocs économiques et militaires* ».



POLITIQUE

LE DÉBAT AU SEIN DU P.C.F.

La discussion se poursuit dans la tribune des lecteurs de « France nouvelle »

Le débat engagé au sein du P.C.F. à l'issue des élections législatives n'est pas clos. Il se poursuit notamment à travers la tribune des lecteurs de *France nouvelle*, hebdomadaire central du parti. Cette rubrique retrouve ainsi progressivement le rôle qu'elle avait avant que ne s'engage la confrontation publique entre communistes.

Dans le numéro du 13 novembre, M. Chéradame, de Saintry-sur-Seine (Essonne), prend par exemple à partie la politique du P.C.F. en face du système d'éducation. « *Le parti*, note-t-il, *jusqu'à maintenant, a rejeté à plus tard la lutte contre la sélection, contre la ségrégation à l'école. Et c'est extrêmement dommageable. (...) Dans de très nombreux domaines, le parti n'a pas vraiment rompu avec l'idéologie de la classe dominante. Le parti dans sa direction et le parti dans sa masse.* »

Cette lettre a suscité de vives réactions, publiées dans *France nouvelle* du 27 novembre. « *C'est vrai qu'il faut rompre avec l'idéologie dominante, mais l'acquisition de la culture, du langage en particulier, la formation permanente sous toutes ses formes, les études et les inévitables diplômes ne sont-ils pas actuellement les meilleurs outils indispensables à tout communiste militant ?* », écrit par exemple Mme Nicole Salon, de La Crèche (Deux-Sèvres).

La place des intellectuels dans le P.C.F. reste toujours un sujet de discussion. M. Gérard Jeannesson, de Commercy (Meuse), interpelle Léo Lorenzi qui, dans un compte rendu de l'ouvrage de M. Goldring, *l'Accident*, écrivait : « *En adhérant au P.C.F., l'intellectuel et l'ouvrier n'entrent pas en alliance conflictuelle.* » « *Il me semble que Lorenzi a une vision idyllique des choses, et pour tout dire simpliste, en évacuant délibérément les contradictions que vivent les intellectuels communistes dans le parti et que la direction du parti, à tous les niveaux, a tendance à gommer* », estime le lecteur en réponse au collaborateur de *France nouvelle*. Il ajoute :

« *Les intellectuels, les enseignants ne s'enrôlent pas au service de la classe ouvrière en adhérant au P.C.F., ni d'ailleurs au service du parti. (...)*

» *Nous n'avons pas, comme je l'entends répéter à chaque comité fédéral, 0 % de responsabilité dans l'échec de la gauche. Nous n'avons pas trompé la population, comme l'a délibérément fait le parti socialiste, mais nous avons commis des erreurs. Et, en fin de compte, nous ne nous rendrions pas service en les niant et en refusant de les examiner sérieusement.* »

Léo Lorenzi précise son analyse en notant :

« *L'alliance n'est pas conflictuelle. Elle se forge dans une politique commune, des objectifs communs. La démarche de chacun n'est pas motivée en forme d'opposition mais, au départ, largement perçue comme un accord profond. (...) La politique des communistes est l'élément unificateur des membres du P.C.F. et, au-delà, du courant révolutionnaire. (...)*

» *De nos défauts et nos faiblesses nous ne craignons pas de parler, comme vous le vivez vous-même. Mais le reniement du P.S. et nos défauts ne sauraient sans dommage être évoqués sur un même plan.* »

En Seine-Saint-Denis

POLÉMIQUE ENTRE P.C. ET P.S.

A la suite du succès, au second tour de l'élection cantonale partielle de Gagny (Seine-Saint-Denis), remporté sur le candidat du P.C. par M. Michel Teulet (R.P.R.) avec 50,50 % des suffrages exprimés, alors qu'au premier tour le total des voix de gauche représentait 58,51 % des suffrages exprimés (*le Monde* du 28 novembre), *l'Humanité* datée du 28 novembre affirme « *qu'une rencontre a été organisée, après le premier tour, entre le candidat du R.P.R., M. Teulet, et celui du P.S., M. Barbara* », « *que des démarches particulières ont été effectuées auprès d'un grand nombre de personnes des divers quartiers de Gagny* » et « *que le comportement du candidat socialiste sur le marché de Chenay, la semaine précédant le vote, était on ne peut plus douteux* ».

De son côté, la fédération départementale du P.S. assure « *que la section socialiste de Gagny et son candidat ont mené une campagne unitaire, sans équivoque* ». Elle explique le succès du candidat R.P.R. par « *une politique d'anti-socialisme diffusée en permanence et un report d'abstentionnistes vers la droite* ». Elle condamne « *les amalgames, les contre-vérités et le manque de sang-froid de la fédération communiste de la Seine-Saint-Denis* ».

Des socialistes marseillais critiquent vivement M. Defferre

De notre correspondant régional

Marseille. — Trois membres du comité directeur de la fédération socialiste des Bouches-du-Rhône, MM. André Arnould, Gilbert Orsoni et Pierre Lehalle, viennent d'adresser une « lettre ouverte » à M. Gaston Defferre, à la suite des déclarations du maire de Marseille critiquant M. Michel Rocard (*le Monde* du 24 novembre).

« *La référence à Giscard et à Barre*, écrivent-ils notamment, *pour un socialiste, est insultante. La référence au Laval de 1934 insinue, avec fiel, une évolution fascisante. L'attaque des hommes substituée aux débats d'idées était jusqu'à maintenant l'apanage de la droite, pour masquer la pauvreté de ses idées. Ces procédés sont inacceptables.* »

Les trois cosignataires de la lettre s'en prennent ensuite très vivement à M. Defferre : « *Jusqu'à maintenant, tu réservais cette attitude aux Bouches-du-Rhône : intimidation lors des conventions de Grans et de Vitrolles, vis-à-vis de ceux qui exprimaient ou manifestaient une divergence, limogeage des instances dirigeantes de ceux qui réclamaient ouvertement la démocratisation de la fédération, manipulation lors de la dernière convention sur l'organisation. (...)* »

Ils interrogent notamment le maire de Marseille sur l'union de la gauche en lui demandant « *s'il a un langage à Paris et un autre à Marseille* ». Ils ajoutent : « *Tu accuses Rocard de tenir un discours d'inspecteur des finances à la Giscard lorsqu'il parle des grands équilibres à respecter ; crois-tu que la gauche accédant au pouvoir en France sera libérée comme par enchantement des contraintes économiques tant au plan national qu'international ? Crois-tu qu'elle pourra durablement acheter plus qu'elle ne vend à l'étranger ? Est-ce l'ancien candidat aux élections présidentielles, est-ce le patron de presse, est-ce le maire de Marseille qui parle ainsi ?* » « *Nous ferons en sorte*, concluent-ils, *qu'au-delà des attaques personnelles qui ne déconsidèrent que leurs auteurs, le débat de fond que nécessite la situation actuelle puisse enfin s'engager.* » — G. P.

● *Conseiller général de l'Essonne* et conseiller régional d'Ile-de-France, M. Michel Pelchat vient d'annoncer sa démission du parti socialiste. Il entend ainsi protester contre « *l'opposition systématique* » qui, selon lui, est pratiquée par le P.S. « *Le rôle d'un élu*, ajoute-t-il, *n'est pas d'être porte-parole d'un parti, mais d'améliorer la vie de ceux qui ont accordé leurs suffrages.* »

ANCIENS COMBATTANTS

UNE DOTATION EXCEPTIONNELLE DE CROIX DE LA LÉGION D'HONNEUR

A l'occasion du soixantième anniversaire de la création de l'Union nationale des combattants, le président de la République a reçu, mardi 28 novembre, à l'Elysée, M. Jean-Albert, président de l'U.N.C., en présence de M. Maurice Plantier, secrétaire d'Etat aux anciens combattants.

Le chef de l'Etat lui a annoncé qu'une dotation exceptionnelle de deux mille cinq cents croix de chevalier de la Légion d'honneur sera ouverte pour la période 1980-1981 et répartie à raison de mille cinq cents croix nouvelles pour les anciens combattants de 1914-1918 et de mille croix pour les anciens combattants de 1939-1945, titulaires de la médaille militaire et de cinq titres de guerre.

● *Quatre nouvelles listes d'unités* (de la 30e à la 34e) ayant combattu en Afrique du Nord entre 1952 et 1962, en vue de l'obtention de la carte du combattant, sont publiées au *Bulletin officiel des armées* du 27 novembre.

Il s'agit des 8e, 9e, 10e, 11e et 12e listes de la marine nationale et de seize rectificatifs aux dix premières listes publiées. Ces listes sont datées du 6 juin, du 19 septembre et du 20 octobre 1978. Elles pourront être consultées, après leur diffusion, dans les services départementaux de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre.

LE P.C.F. S'INQUIÈTE DE LA SITUATION DES TECHNICIENS, INGÉNIEURS ET CADRES

Le bureau politique du P.C.F. a adopté, mardi 28 novembre, une déclaration dans laquelle il souligne que les techniciens, ingénieurs et cadres représentent 23 % de l'ensemble des salariés. Ils sont en effet quatre millions. Soulignant que ces catégories sociales subissent elles-aussi « *les conséquences de la crise* », le P.C.F. explique qu'elles « *ont intérêt à prendre toute leur place dans le combat pour la transformation démocratique de la société française* ».

Il ajoute : « *C'est pour les détourner de cette alliance que la grande bourgeoisie et les forces qui la soutiennent exercent sur eux des pressions idéologiques et politiques de toute nature qui les conduisent à vivre de manière contradictoire leurs aspirations au changement.* »

Le bureau politique évoque au passage la conception du « front de classes » du P.S. Il estime qu'elle « *évacue à la fois le rôle d'avant-garde de la classe ouvrière et l'apport original indispensable des techniciens, des ingénieurs et cadres à l'union du peuple de France.* »

L'HEBDOMADAIRE « AVANT-GARDE » REPARAIT

Avant-garde, l'hebdomadaire du Mouvement de la jeunesse communiste de France, qui avait interrompu sa parution à la suite de difficultés financières au mois de juillet, est de nouveau en vente depuis mardi 28 novembre. Relancé en novembre 1977, avec un objectif de diffusion de cinquante mille exemplaires, *Avant-garde* n'avait pas réussi, selon ses dirigeants, à dépasser les quinze mille exemplaires vendus.

Le Mouvement attribue ce résultat aux difficultés générales de la presse écrite et particulièrement de la presse des jeunes. Dans *l'Humanité* de mardi, *M. Roland Leroy écrit à* propos de cette reparution : « *Au pays de Giscard d'Estaing et d'Hersant, faire un journal libre c'est aussi un combat.* »

★ *Avant-Garde*, 9, rue Humblot, 75015 Paris, tél. 579-12-42. Le numéro : 4 F.

Le Monde

société

Les difficultés de la surveillance dans les instituts médico-pédagogiques

Un enfant meurt carbonisé près de Vernon

De notre correspondant

Evreux. — La surveillance des enfants des instituts médico-pédagogiques (I.M.P.) pose des problèmes souvent difficiles à résoudre. Dans la journée de mardi, un enfant a été carbonisé dans l'incendie de l'I.M.P. « *Les heures claires* » à Sainte-Geneviève-les-Gasny, près de Vernon. Deux pensionnaires ont été légèrement brûlés lors de l'évacuation de l'immeuble. Les dégâts matériels étaient importants, mais on pensait qu'il n'y avait pas de victimes, jusqu'au moment où dans les décombres, un pompier a buté sur un petit cadavre recroquevillé.

Le même jour on avait appris qu'à la suite du décès d'un handicapé profond de seize ans, Philippe Grandidier, tué par un train, le 20 mai 1976, sur la ligne Beauvais-Creil, le directeur de l'Institut pédagogique de Cramoisy (Oise) et deux de ses collaborateurs étaient inculpés d'homicide involontaire sur la plainte déposée par les parents du jeune handicapé.

M. et Mme Grandidier avaient été étonnés d'apprendre après le drame, que leur fils Philippe était sujet à des fugues. En plein hiver, il s'était déjà échappé de l'établissement en pyjama, on l'avait retrouvé à plusieurs kilomètres de là. C'est tout le système de surveillance des I.M.P. que les parents, par leur action en justice, veulent remettre en cause.

A noter que depuis les faits l'I.M.P. « *Le clos du nid* » de Cramoisy, situé entre une rivière, une ligne de chemin de fer, et une route nationale à grande circulation, a été transféré à Saint-Leu d'Essemont, dans des locaux plus modernes et d'un environnement moins dangereux. En 1970, un autre pensionnaire du même centre, Jean Lemort, avait disparu. On n'a jamais retrouvé son corps, en dépit des fouilles effectuées dans la rivière.

CONFUSION A MARSEILLE OU EXISTENT DEUX DÉLÉGATIONS A LA CONDITION FÉMININE

(De notre correspondant.)

Marseille. — Mme Monique Pelletier, ministre délégué à la condition féminine, a poursuivi, lundi 27 novembre, son « tour de France » des régions par une visite à Marseille. Elle a confirmé la prochaine mise en place de déléguées départementales, qui viendront appuyer les déléguées régionales à la condition féminine.

Le ministre a refusé de recevoir une délégation composée d'une trentaine de représentantes d'associations féminines et de partis politiques, conduite par Mme Jeanne Mazel, conseiller municipal socialiste de Marseille et déléguée à la condition féminine du conseil régional Provence-Alpes-Côte-d'Azur, à majorité de gauche. Mme Pelletier a regretté la confusion qu'entraine l'existence d'une délégation à la condition féminine, confiée à un membre du conseil régional, avec la délégation régionale mise en plac à la préfecture de région, et qui dépend de son ministère. Une motion a été remise à Mme Pelletier, qui s'est engagée à recevoir prochainement à Paris la délégation conduite par Mme Mazel.

J. C.

SEPT CHEFS D'ÉTAT LANCERONT L'ANNÉE INTERNATIONALE DE L'ENFANT

MM. Giscard d'Estaing, Jimmy Carter, Leonid Brejnev, Josip Broz-Tito, Kenneth Kaunda (Zambie), Carlos Andres Perez (Venezuela) et le roi de Thaïlande Bhumipol Adulyadelt participeront — séparément — à une émission de télévision produite par l'UNESCO pour lancer, en 1979, l'Année internationale de l'enfant.

Chaque chef d'Etat prononcera une brève allocution, qui sera suivie d'un spectacle de trois minutes donné par des enfants du pays correspondant. Ce programme de cinquante minutes, réalisé en mondovision avec la collaboration de TF 1, et présenté par Peter Ustinov, sera diffusé au cours du mois de janvier 1979.

JUSTICE

A LA COUR DE SURETÉ DE L'ÉTAT

Les Bretons accusés de l'attentat au château de Versailles sont absents

La défense est muette

C'est un procès boiteux qui s'est ouvert mardi 28 novembre devant la Cour de sûreté de l'Etat. Un procès sans accusés, ni défenseurs, puisque Lionel Chenevière et Patrick Montauzier, tous deux poursuivis pour l'attentat perpétré le 25 juin 1978 au château de Versailles (nos dernières éditions datées 29 novembre), ont quitté la salle d'audience dans le courant de l'après-midi et que leurs deux avocats, Mes Henri Leclerc et Yann Choucq s'en sont, dès lors, tenus à une présence muette.

A l'origine de cet incident, la décision de la cour de ne pas renvoyer le procès, comme l'avait demandé dans ses conclusions la défense. Celle-ci estimait qu'en raison notamment du principe de l'indivisibilité des poursuites, il n'était pas possible de juger les deux accusés uniquement pour l'attentat contre le château de Versailles. Lionel Chenevière et Patrick Montauzier inculpés de destruction volontaire par substance explosive d'un local habité ou servant d'habitation, de détention d'explosifs et de reconstitution de ligue dissoute, en l'occurrence le F.L.B.-A.R.B. (Front de libération de la Bretagne - Armée révolutionnaire bretonne) sont accusés de faits, relevant des deux derniers chefs d'inculpation, qui sont encore à l'instruction. « *En réalité,* s'est exclamé Me Leclerc, *on va juger deux fois l'affaire de Versailles. Ces deux-là sont des boucs émissaires. Ce n'est qu'une manœuvre.* »

Me Choucq a demandé qu'en raison du lien de connexité — les deux militants bretons étant par ailleurs poursuivis pour association de malfaiteurs dans d'autres attentats — le dossier de Versailles soit joint aux autres affaires — et que vingt-deux autonomistes actuellement incarcérés et qui ont commencé depuis le 13 novembre une grève de la faim avec MM. Chenevière et Montauzier, soient tous jugés en même temps. « *On ne peut juger l'attentat de Versailles sur une procédure tronquée* », a-t-il ajouté.

Cette dissociation proposée, selon ses dires, par le procureur général Raoul Béteille lui-même avait été acceptée par M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, qui huit jours après l'attentat avait déclaré : « *Nous avons déjà des aveux, nous n'avons pas besoin de trainer pendant des années...* ». Il n'aura en effet fallu que six mois pour que cet attentat, unanimement condamné, vienne à l'audience. Les avocats ne se faisaient guère d'illusions quant à un éventuel renvoi du procès. Le président, M. Pierre David, en annonçant la décision de la cour ne les a donc guère surpris. Les conclusions étaient rejetées et les débats pouvaient se poursuivre.

Alors Lionel Chenevière s'est levé, et a pris la parole : « *C'est une manœuvre politique, nous voulons une décision juridique* » et il a demandé à quitter la salle avec son compagnon, ajoutant que leurs défenseurs devaient eux aussi se retirer. Mes Leclerc et Choucq ont fait droit à la requête de leur clients... Le président s'y est opposé et a commis d'office les deux avocats qui ont indiqué que, dans ce cas, « *la seule défense digne était le silence* ». Lionel Chenevière et Patrick Montauzier ont quitté le box des accusés sous les applaudissements du public. Le procès de l'attentat du château de Versailles n'était plus alors qu'un procès à une seule voix. Les débats, qui n'en étaient plus, ont cependant continué.

Le président, M. Pierre David, dans un long monologue au milieu d'un silence total et d'une assistance réduite, a rappelé les faits. Il a expliqué comment ce typographe au chômage, Lionel Chenevière, vingt-neuf ans, et ce chauffeur-livreur, Patrick Montauzier, vingt-huit ans, avaient, un après-midi du 25 juin dernier, placé six kilos d'explosifs dans un placard de la Galerie des bustes de l'aile du Midi au château de Versailles. Comment ces deux militants autonomistes avaient, un jour, fait le chemin, de Rennes à Versailles pour venir faire sauter la Galerie des glaces et que, faute de « *recoins ou de caches appropriés* », ils avaient installé la charge et un système de mise à feu avec réveil dans un endroit inaccessible aux regards.

La déflagration se produisit vers deux heures du matin, soufflant les vitres, crevant les plafonds, bousculant les statues, mutilant des toiles de l'exposition de peinture consacrée au Consulat et à l'Empire, inaugurée le 16 mai par M. Valéry Giscard d'Estaing. Au moment de l'explosion, le gardien du musée, M. Lucien Faucheux, passait dans la galerie supérieure. Le plancher s'ouvrit à quelques mètres de lui. Il fut projeté au sol et se fractura une main.

Les dégâts ont été évalués à 3 992 817 francs. Neuf tableaux ont été plus ou moins endommagés. Leur restauration est estimée à près d'un million de francs par M. Pierre Lemoine, conservateur en chef des musées nationaux, qui viendra dire à la barre qu'une collecte a cependant permis de recueillir un million cinq cent mille francs.

« Oui, nous avons égratigné Versailles ! »

Cet attentat fut revendiqué quelques heures plus tard dans un communiqué signé « *Youen ar Sorn* » par le Front de libération de la Bretagne. Lionel Chenevière et Patrick Montauzier furent arrêtés dès le lendemain. Ils avouèrent rapidement. Aujourd'hui encore, ils ne rejettent pas leur responsabilité, même si l'avocat de la partie civile, Me Jean Gallot, les traite de « *lâches* » et de « *couards* », ce qui provoque une vive réplique de Me Leclerc, s'en prenant aux avocats demandant « *des gros sous pour l'Etat* ». « *Cet argent, c'est aussi le vôtre, imbécile* », rétorqua Me Gallot, qui dut ensuite s'excuser.

On le voit, cet attentat qui souleva de vives protestations provoque encore des débats plus que passionnés. Versailles reste l'un des plus beaux monuments de France, mais il a aussi valeur de symbole. C'est en tout cas ce qu'a expliqué Patrick Montauzier après avoir lu un long plaidoyer en faveur d'une Bretagne socialiste, et indépendante, opprimée dans sa langue et dans sa culture. « *Oui, nous avons égratigné Versailles, demeure d'un roi persécuteur de notre peuple,* a-t-il déclaré. *Oui, une salle de cet édifice a été gravement touchée et quelques tableaux guerriers, endommagés ou détruits. Il nous est d'ailleurs permis de douter de la valeur artistique de ces toiles abîmées. Les scènes qu'elles représentaient étaient des scènes de violence, d'humiliation envers certains peuples, glorifiant le colonialisme français sous Napoléon, un des plus grands criminels de guerre. Un art de prestige et de luxe anti-populaire* », a poursuivi Patrick Montauzier, « *créé par la noblesse pour la noblesse. Cet art de classe reflétant la politique dictatoriale de Louis XIV, qui mit tout en œuvre pour détruire les autres cultures des peuples et notamment celle du peuple breton. C'est du passé* » ont reconnu les accusés. « *Nous serions les premiers à oublier si l'exploitation actuelle du peuple breton n'était pas le prolongement de ce passé.* »

Cet objectif avait été choisi lors d'une réunion du « Conseil national de la Bretagne » à Gouarec (Côtes-du-Nord), le 4 juin 1978. Il figurait parmi d'autres où l'on retrouvait notamment le Centre Beaubourg et la raffinerie Shell à Rouen. C'est Lionel Chenevière et Patrick Montauzier eux-mêmes qui proposèrent cet attentat. Plus tard, les autres participants à la réunion diront qu'ils avaient considéré cette proposition comme une « *plaisanterie* ». La question est d'importance. Les deux accusés agissaient-ils sur des ordres précis ou sont-ils en réalité les organisateurs de cet attentat ? Leurs camarades, cités comme témoins, sont simplement venus exprimer à la barre leur solidarité avec ceux qui sont jugés aujourd'hui, même si trois d'entre eux, condamnés au mois de juillet dernier par la Cour de sûreté de l'Etat, avaient qualifié cet acte de « *vandalisme injustifié* ». Quoi qu'il en soit, les deux inculpés ne pourront pas s'expliquer sur ce point, car ils ont refusé de quitter leur cellule pour assister aux autres audiences.

Ce mercredi 29 novembre, les débats essentiellement consacrés à l'audition des derniers témoins et aux plaidoiries de la partie civile n'auront duré que deux heures. Ce procès bancal doit s'achever jeudi 30 novembre avec le réquisitoire dans la matinée de M. Raoul Beteille, car il n'y aura pas de plaidoirie de la défense. Fait sans doute unique dans l'histoire de la Cour de sûreté de l'Etat.

MICHEL BOLE-RICHARD.

AVANT LA VISITE DU PREMIER MINISTRE EN CORSE

La police saisit des archives du F.N.L.C.

De notre correspondant

Bastia. — *A quelques jours de l'arrivée en Corse du premier ministre — mais cela n'a rien à voir, disent les policiers, — la police judiciaire vient de réussir une nouvelle opération contre le F.N.L.C. (Front national de libération de la Corse). Son action s'est soldée pour l'instant par l'interpellation de quatorze personnes qui sont gardées à vue, sept à Bastia, une à Ajaccio, six à Paris.*

Cette opération s'inscrit dans le prolongement de l'enquête ouverte au mois de juin, à quelques jours de l'arrivée en Corse du président de la République — mais cela n'a rien à voir, avaient déjà dit à l'époque les policiers, — qui avait permis l'arrestation de vingt-quatre personnes actuellement détenues à Paris, et la saisie d'un stock important d'armes et de munitions.

Si elles sont complémentaires, ces deux opérations sont pourtant différentes quant aux résultats. Cette fois, moins de personnes ont été arrêtées, pratiquement ni armes (deux pistolets) ni explosifs n'ont été saisis, en revanche, des documents importants ont été trouvés : : « *Un lot d'archives du F.N.L.C. qui concernent les structures, l'implantation, la stratégie, les perspectives à court et à long terme du mouvement* », affirment les policiers, qui se gardent d'entrer dans le détail.

Le fil conducteur des policiers semble être M. Henri Palazzo, vingt-quatre ans, photographe à Saint-Florent, mis en cause par certains interpellés de juin dans un important vol d'explosifs. Il a été interpellé le 22 novembre à Biguglia, près de Bastia, en compagnie de M. Antoine Battestini, apiculteur à Moltifao. C'est dans leur « planque » que les enquêteurs ont découvert les documents. Deux jours plus tard, interpellation, toujours à Biguglia, de M. Hervé Corteggini, vingt-cinq ans, photographe. Dans une seconde « planque », les policiers découvraient un important matériel d'imprimerie et de reproduction provenant d'un cambriolage à l'inspection d'académie de Haute-Corse (28 octobre 1978) : il servait au tirage de tracts, circulaires et, d'une manière générale, à la propagande du F.N.L.C.

A la suite de ces interpellations, l'enquête se prolongeait en Corse d'une part, à Paris d'autre part. Les trois personnes interpellées seront sans aucun doute déférées à Paris à l'expiration du délai de garde à vue (jeudi, à 15 heures). D'autres, qui semblent n'avoir joué qu'un rôle mineur, se verront épargner le déplacement.

Il est incontestable que cette opération a porté un nouveau coup sensible au F.N.L.C., mais on ne pourra en mesurer l'importance réelle que lorsque les enquêteurs auront exploité les documents saisis, parmi lesquels, semble-t-il, une liste importante de noms.

TONY GRAZIANI.

● *Trente-trois personnes ont été tuées*, dont cinq Péruviens et deux Français, dans un accident de la route qui s'est produit dans la nuit du dimanche 26 au lundi 27 novembre, entre Santa-Cruz et Cochabamba, en Bolivie. Un rocher s'est détaché d'une falaise et a écrasé l'autobus dans lequel auraient pris place les trente-trois victimes. Les deux citoyens français qui ont péri dans cet accident sont : MM. Daniel Benoît, photographe de trente ans, et Thiu Hieu Lung, commerçant de trente ans.

● *Attentat à Guingamp.* — Trois engins incendiaires ont été lancés au cours de la nuit du 27 au 28 novembre dans la cour du commissariat de police de Guingamp (Côtes-du-Nord), détruisant une voiture. Sur les murs de l'immeuble on a trouvé des inscriptions à la peinture réclamant au nom de la F.D.S.E.A. et du C.D.J.A. des Côtes-du-Nord la suppression des montants compensatoires. Des inscriptions identiques ont été également tracées sur les murs de la sous-préfecture.

JUSTICE

POUR MEURTRE

La cour d'assises de l'Allier condamne Jean-Philippe Dubreuil à vingt ans de réclusion criminelle

De notre envoyé spécial

Moulins. — La cour d'assises de l'Allier, que présidait M. Georges Binon, a reconnu, mardi 28 novembre, Jean-Philipoe Dubreuil, vingt-huit ans, coupable d'avoir, le 2 janvier 1975, tué, à Cusset (Allier), d'une balle de pistolet de calibre 7,65, Claude Bernabé, un agent payeur des allocations familiales, qui s'apprêtait à partir en tournée (*le Monde* du 29 novembre). Elle l'a condamné, après une heure vingt minutes de délibérations à vingt années de réclusion criminelle. S'en tenant aux éléments de la procédure écrite et aux réquisitions de M. Didier Joly, substitut du procureur de la République, elle a refusé d'accréditer la thèse avancée par Dubreuil et ses défenseurs, qui avaient tenté d'attribuer à son complice, Antonio Rodriguez-Pena, la responsabilité du meurtre.

Ce dernier a été condamné pour tentative de vol qualifié à dix ans de réclusion criminelle. François Viala, reconnu coupable de complicité de tentative de vol qualifié, a été condamné à huit ans de réclusion criminelle. Philippe Magnard, enfin, qui comparaissait libre pour recel de malfaiteur, a été acquitté.

Au début de son réquisitoire, le ministère public avait souligné à propos de Dubreuil, dont il a cependant affirmé que *« sa vie était déjà terminée »*, qu'il fallait éviter d'instruire de *« faux procès »*, en l'espèce celui des permissions de sortir. Dubreuil se trouvait, en effet, dans cette situation, achevant de purger une peine de deux ans à la prison de Montluçon, lorsqu'il participa à l'agression contre Claude Barnabé. *« Cette permission*, soulignait M. Joly, *a été accordée à un voleur d'envergure somme toute assez médiocre et non au meurtrier de Barnabé. »*

Dubreuil et Rodriguez-Pena ont persisté, au cours de leur ultime intervention, dans leur accusation mutuelle. *« Moi, Jean-Philippe, je ne suis pas le meurtrier »*, devait affirmer le premier, tandis que Rodriguez-Pena, qui a servi pendant huit ans dans la Légion étrangère, désignait dans un lapsus émouvant son défenseur en réaffirmant avant que le jury ne se retire : *« Je jure que je n'ai pas tué et j'ai confiance en mon officier. »*

MICHEL KAJMAN.

LE PROCÈS DU PRIX « BRIDE ABATTUE »

Les regrets du procureur

Montagne qui accouche d'une souris, le procès du prix Bride Abattue laissera, dans les mémoires, le souvenir de l'inutile. On le sentait, à mesure que, depuis le 17 octobre, se succédaient les audiences de la treizième chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Paris (*le Monde* du 16 novembre) : cette entreprise de justice était vouée à l'échec.

Dans son réquisitoire, le représentant du ministère public, M. Philippe de Caigny, a confirmé mardi 28 novembre, cette impression générale. Les vrais responsables de la fraude demeureront impunis, et ceux qui se sont fait prendre garderont leur secret. Les petits parieurs du dimanche qui, *« en famille, à l'atelier, au bureau, dans le métro ou dans le train »*, préparent leurs jeux en toute bonne foi ne seront pas vengés. Le tiercé, *« cette institution, ce phénomène sociologique français »*, restera entaché par cette escroquerie imparfaitement connue. Rien n'y a fait : *« Malgré les milliers de pages de rapports, malgré des milliers d'interrogatoires »*, le truquage du prix Bride Abattue est toujours une énigme.

« Si nous avons pu définir le rôle des quarante parieurs et des treize jockeys qui se sont fait acheter, a expliqué M. de Caigny, *il ne nous a jamais été possible de savoir qui étaient les concepteurs, les organisateurs de cette fraude. »* Vincent Ascione, au domicile duquel la police avait retrouvé 90 % des bordereaux enregistrés par la bande, a été assassiné. Patrice de Moutis, *« n'a rien dit : il s'est suicidé »*. Robert Laouira dénoncé par les jockeys comme le principal intermédiaire, s'est tu.

M. de Caigny a demandé que les quarante parieurs indélicats soient punis d'amendes. Pour les treize jockeys il a réclamé une peine de prison avec sursis et pour Robert Laouira une condamnation qui couvre la détention provisoire. Modeste compensation : il a aussi demandé au tribunal d'empêcher le retour des inculpés sur les champs de course. *« Verriez-vous au programme d'une course ces jockeys ? Verriez-vous une épreuve spéciale organisée à l'intention des jockeys du prix Bride Abattue ?* — Ph. Bg.

LE VOL DE CHÉQUIERS A SAINT-MALO

La police recherche des fabricants de faux papiers d'identité

De notre correspondant

Rennes. — Amateurs ou spécialistes ? Le service régional de la police judiciaire de Rennes, chargé de l'enquête sur le vol des quatre-vingt-dix mille chèques commis dans la nuit du 19 au 20 novembre dans les locaux de l'imprimerie Billon de Saint-Malo, n'obtiendra vraisemblablement une réponse précise à cette interrogation qu'au moment de l'apparition sur le marché des premiers chèques volés.

Dans le premier cas, les falsifications indispensables pour compléter les chèques (noms et adresses de l'agence et du titulaire du compte, numéro du compte et code magnétique du chèque) seront grossières. La seconde hypothèse, qui sembla la plus vraisemblable aux policiers, se concrétiserait par l'apparition diffuse aux quatre coins du pays de chèques parfaitement imités et distribués par des personnes *a priori* sans liens particuliers, excepté celui d'avoir acheté un lot de chèques et de cartes d'identité correspondantes. Encore faut-il pour cela que les faussaires impliqués dans ce vol disposent du matériel spécial pour imprimer le code magnétique en bas des chèques. Mais les distributeurs automatiques de billets de banque ont déjà été victimes de fausses cartes magnétiques. Autre élément troublant : seuls des chèques de la B.N.P. ont disparu, alors que les voleurs semblent s'être attardés un moment devant d'autres planches de chèques destinés à d'autres établissements bancaires et entreposées dans le même local. Qui plus est, quatre jours avant le vol, l'imprimerie constatait une erreur d'inventaire portant sur deux cent cinquante-deux mille chèques, également de la B.N.P., erreur ou disparition ayant eu lieu entre le 11 octobre et le 15 novembre.

La B.N.P. assure que les chèques de Saint-Malo seront immédiatement identifiés dans ses agences, ce qui écarterait la possibilité de retraits aux guichets, mais les éventuels malheureux bénéficiaires de faux chèques éprouvent eux quelque inquiétude. L'écoulement du butin de Saint-Malo nécessitera un lot important de fausses pièces d'identité accompagnant toujours la vente de faux chéquiers. C'est d'ailleurs dans cette direction que semblent actuellement s'orienter les recherches des policiers. — Y. E.

Une librairie attaquée dans le 6e arrondissement.

Pour la seconde fois en moins de six mois, la Librairie française 27, rue de l'Abbé - Grégoire, à Paris (6e), a fait l'objet d'un attentat, samedi 25 novembre, vers 17 heures. Une dizaine d'inconnus y ont causé des déprédations importantes et blessé deux personnes, qui ont dû être hospitalisées (*le Monde* du 29 novembre). Le 24 juin dernier, des cocktails Molotov avaient été lancés par des inconnus, brûlant, selon les responsables de l'établissement, plus de treize cents ouvrages, dont de nombreux titres rarissimes.

L'agression du 25 novembre a été revendiquée par des « brigades juives », qui ont déclaré, dans un communiqué, avoir voulu s'attaquer au « foyer de la pensée antisemite en France » (une mauvaise typographie nous a, à tort, attribué la paternité de cette formule dans nos éditions précédentes).

Les animateurs de la Librairie française ont publié un communiqué dans lequel ils jugent *« intolérables »* de telles attaques. Ils observent que cette librairie est *« connue depuis vingt-cinq ans dans sa spécialisation dans la littérature non conformiste et de droite, incluant des auteurs catholiques traditionalistes comme des penseurs libéraux, allant de Charles Maurras à Raymond Aron »*, ajouatnt : *« La Librairie française est évidemment une cible commode pour de prétendus défenseurs de la liberté qui ne sont pas à une contradiction près. »*

SPORTS

VOILE

Michael Birch vainqueur à Pointe-à-Pitre

Pour 1 min. 37 sec. d'avance sur Malinovsky

De notre envoyé spécial

Pointe-à-Pitre. — Comme à Auteuil, tout en définitive se sera joué sur la dernière ligne droite. Pour un peu, mardi 28 novembre, il eût fallu une photo pour juger du vainqueur. Au terme d'une équipée solitaire de vingt-trois jours, de quelque 7 000 kilomètres, le Canadien Michael Birch n'aura devancé le Français Michel Malinovsky que de 1 minute 37 secondes seulement, alors même que pour atteindre au but ils avaient suivi des chemins différents, le skipper d'« Olympus-Photo » ayant choisi la route du sud et le skipper de « Kriter V » celle du nord.

« C'est dans les derniers 100 mètres que j'ai senti la victoire à portée de main et que j'ai tout donné », précisera Birch en posant pied à terre. « Son trimaran volait sur l'eau comme une libellule », reconnaîtra, beau joueur, Malinovsky.

Neuf heures durant, à découvert, ils auront, pour ainsi dire, navigué bord à bord. A 5 h. 10, heure locale, le monocoque de « Malino » passera en tête à hauteur de Fort-Royal sur la côte ouest de la Guadeloupe. A 7 h. 20, le trimaran de Birch le doublera devant l'île des Pigeons. A 8 h. 20, à Bouillante, « Kriter V » reprendra un avantage de 800 mètres sur « Olympus Photo ». A 10 h. 12, à la pointe du Vieux Fort, le Français mènera toujours devant le Canadien d'un demi-mille.

Au millier de curieux qui, de la côte, observent leur marche, la victoire paraitra longtemps indécise. « Ça va régater fort », avertissent quelques-uns. Sur la ligne d'horizon, les deux voiliers semblaient faire du surplace, comme s'ils se mesuraient une dernière fois, reprenaient leur souffle avant d'entamer l'effort final. Pour tromper l'attente, du côté du port, on se montre les photos du départ de Saint-Malo, on disserte savamment sur les vertus réciproques du monocoque et du multicoque, sur les avantages respectifs des routes transatlantiques, en un mot on remonte le temps.

Puis les choses se précipitent. Les images se brouillent. Pour l'un et pour l'autre, tout est encore possible. Qui, du vent, saura tirer le dernier avantage ? « Olympus Photo » se détache, vole vers la victoire. Une flotille d'embarcations diverses lui fait escorte jusqu'au port. Des cris, des applaudissements et des mains qui s'agitent. A 14 heures (heure locale), un coup de canon : la cause est entendue.

Père tranquille

Au port de Bas-du-Fort, ils quitteront leurs voiliers comme au terme d'une croisière toute banale. « Si tu avais eu mon trimaran, tu serais arrivé quarante-huit heures plus tôt », lance le vainqueur au vaincu, qui ajoutera plus tard : « C'est trop bête d'avoir perdu de moins de deux minutes. » La foule qui s'est portée à leur devant ne les emprisonne guère. Frêles d'allure, les cheveux raidis, la peau tannée, ils ont tous deux le regard clair qui porte loin. « On se croit toujours dans la course, on ne sent pas encore la fatigue », affirmera Birch. A une admiratrice qui se jette à son cou pour le complimenter, « Malino » répliquera tout simplement, évoquant son odyssée : « Voilà, c'est fait... »

Sur le quai, les officiels sont là : en costume de ville, M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse et des sports ; en uniforme blanc, le préfet de la Guadeloupe. Compliments d'usage dans le brouhaha. On veut évidemment en savoir davantage. On conduira les deux skippers à la capitainerie. On s'attache aux petits détails. Birch a fumé sa dernière cigarette lundi et n'a pas dormi depuis dimanche soir. Quant à Malinovsky, il a eu le mal de mer trois jours après le départ, lors de sa première « dépression » : des creux de 8 à 12 mètres.

« Tout compte fait, pour l'avenir de la Route du rhum, il valait mieux qu'un Canadien gagne, commentera un professionnel de la voile. Les Britanniques, qui se méfient de tout ce qu'ils n'organisent pas, ne pourront pas dire que cette course a été truquée. »

Quant au débat monocoque-multicoque, pour beaucoup il est loin d'être clos. « La victoire a été trop serrée pour en tirer des jugements définitifs. » « Malino », en tout cas, s'est dit « impressionné » par les performances du trimaran de Birch.

Foin des querelles ! En définitive, tout le monde est unanime à saluer dans la victoire de Birch, « une victoire d'un homme de l'eau ». Jadis cavalier de rodéo, ce convoyeur de yachts navigue onze mois sur douze et traverse l'Atlantique plusieurs fois par an.

Ce « père tranquille de la voile » qui a toujours préféré voyager seul n'avait pas la vedette sur la Route du rhum. On ne le comptait pas au nombre des grands favoris. « Et pourtant, disent certains après coup, on aurait dû s'en méfier. »

JACQUES DE BARRIN.

Un peu de vinaigre dans le rhum

par JACQUES STERNBERG (*)

Personne ne l'a jamais dissimulé, on l'a, au contraire clamé sans fausse pudeur, il y avait d'énormes intérêts publicitaires engagés dans la Transat française. Qui ne devait d'ailleurs pas servir simplement la cause du nautisme, mais avant tout celle des affaires. On sait que les Anglais ne voulaient plus dans leur course transatlantique les nouveaux monstres dont la France accouchait avec un sens évident de la surenchère. Ils trouvaient que ces engins à records ressemblaient de moins en moins à des voiliers et redoutaient de voir un jour les *« sponsors »* français armer un quadrimaran à six mâts de 90 mètres de long entièrement contrôlé par radar. Inutile de se leurrer : devant le bilan de notre première transat nationale, les Anglais doivent trouver quelques raisons de sourire.

Presque tous les trimarans « *à la pointe de la technique* » conçus à coups de millions spécialement pour cette course ont eu des avaries graves et beaucoup ont dû renoncer à la compétition. Et Malinowski, à bord d'un monocoque de course, mais classique, inflige une leçon supplémentaire : barré par un marin expérimenté, un monocoque tient mieux les coups de vent qu'un monstrueux trimaran conçu exclusivement pour la vitesse pure au mépris de toute prudence. Cette prudence, qui n'est pas la mère, mais la survie du marin, on l'oublie de plus en plus sûrement. Certains concurrents parlaient en effet de cette course comme s'il s'agissait d'une traversée du bassin d'Arcachon sous brisette de force 2, alors que, en réalité, il s'agissait d'une traversée de 7 000 kilomètres en plein mois de novembre, un mois qui réserve généralement pas mal de surprises ou de dépressions assez prévisibles. Et, sur une mer déchiquetée par le mauvais temps, tout le monde le savait, un solitaire à bord d'un trimaran risquait très évidemment un voyage au bout du cauchemar.

Alors, quand on aime bien la voile, la mer et les marins, on peut se poser quelques questions en marge des roulements de tambour et des coups de cymbale du sensationnel étroitement conditionné par le promotionnel.

Incurie et pagaille

Une véritable épidémie a frappé, dès le départ, le système de pilotage automatique des trimarans ; on nous a expliqué, comme à des enfants un peu attardés, que le gouvernail automatique est extrêmement fragile aux allures portantes et qu'il est bien normal qu'il cède dès que le vent force. Soit. Mais on ignorait donc cette faiblesse au départ de la course ? Comment admettre qu'on construise des fusées à voile qui coûtent des fortunes, des années de recherche et offrent en prime une carence aussi flagrante et surtout aussi dangereuse ? Quelle aurait été la réaction du public — plus automobiliste que marin, — si on devait lui expliquer que les volants des formule I se cassent quand on prend un virage à plus de 80 kilomètres à l'heure ? A quoi ont servi les parcours obligatoires de 600 milles qu'ont dû effectuer tous les barreurs à bord des voiliers choisis pour la course ? Faut-il croire qu'ils se sont tous déroulés sous un « petit vent » et que personne n'a cherché à savoir quelles seraient les réactions de ces voiliers dans le « gros temps » ? A moins de supposer que certains trimarans lourdement « sponsorés » n'ont pas pris le risque de faire ces essais pour ne rien casser avant le départ, ce qui serait évidemment désastreux pour la firme commanditaire puisque ces essais ne bénéficient d'aucune publicité de presse. Ou bien, plus simplement, a-t-on admis le principe que ces trimarans si difficiles à maîtriser en cas de coup dur devaient faire de stupéfiantes performances quand le vent oscille de 3 à 6, mais qu'au-delà il pouvait arriver n'importe quoi, on verrait bien, axiome marrant certes, mais assez peu marin.

Tout le monde savait qu'un trimaran est à peu près aussi peu « manœuvrant » qu'une locomotive lancée sur ses rails, alors comment expliquer qu'au départ le plan d'eau n'ait pas été impitoyablement balisé et interdit à tous les badauds à voile ? Faute de quoi d'inexcusables abordages se sont produits. A quel degré d'incurie et de pagaille était-on arrivé quand on pense à la collision au départ de Marc Pajot, champion olympique, habitué à virer de bord dans un mouchoir au milieu de quelques dizaines de dériveurs ?

Comment la logique technico-scientifique explique-t-elle que tellement de trimarans ont vu leurs flotteurs se fissurer et prendre inexorablement l'eau ? On ne savait donc pas que les coques de ces coursiers marins étaient soumises, dans une mer creusée, à un redoutable travail de sape de chaque vague ? Ou bien on acceptait volontiers le risque spectaculaire de tester des prototypes pas tellement au point, pour la gloire de la « pub », avec le risque d'envoyer un barreur à l'eau pour vanter les mérites d'un apéro ?

Qui nous donnera les vraies réponses à ces quelques questions simplistes ? Personne. Cela ne regarde personne et peut-être que cela n'intéresserait personne, puisque nous avons tellement l'habitude de ne jamais connaître « exactement » la vérité. Ce qui compte, c'est le show-business : la course, d'autant plus payante, qu'elle a été folle et absurde dès le départ. Ce qui compte publicitairement, seul but de l'opération, c'est la vitesse, le risque, l'exploit, la démence. Sur ce plan-là, on est servi. Tout le monde accepte la loi de l'époque, la règle du jeu. Les navigateurs qui risquent leur vie sur des bateaux peu conçus pour être barrés en solitaire sont d'ailleurs les plus taciturnes sous cette avalanche d'avatars. Normal : comme leurs commanditaires, ils ont besoin de la publicité, non pour faire des bénéfices providentiels, mais pour survivre. Parce que s'ils ne font pas un « bon score », s'ils ne se font pas un nom et ne deviennent pas des vedettes, ils risquent de ne plus trouver un bateau où mettre les pieds.

Heureusement, ils prennent quand même moins de risques mortels que les fous marins qui défilaient les océans en solitaire, au dix-neuvième siècle, sans promotion alimentaire, sans radio, sans prévenir personne. Nos barreurs modernes sont reliés par les ondes à la terre-patrie, avec la bénédiction de R.T.L. et de TF 1. Alors, encore un effort technique : si les radios des voiliers fonctionnent de façon généralement satisfaisante, on pourrait peut-être leur donner également des gouvernails sur lesquels compter. Après tout, ce sont avec des voiliers qu'ils naviguent, pas avec des chaînes haute fidélité.

Que se serait-il passé si le temps avait réellement été mauvais ? On peut vraiment se poser la question quand on pense à la coupe claire enregistrée dès le départ. Qui semble laisser Tabarly — meilleur barreur et meilleur concepteur de voiliers — assez ironique, quand il déclare : *« Les concurrents ont été gâtés dès le départ. Au mois de novembre, il faut s'attendre à de très mauvaises conditions de mer. Cette année, ils sont vernis. »* Ces paroles peuvent servir de conclusion assez équivoque.

P.S. — Michaël Birch était avec Alain Colas un des seuls navigateurs ayant une réelle expérience pratique du voilier qu'ils avaient choisi pour cette course. On a fait trop peu de cas, au départ, du fait qu'avec un trimaran du même type, Birch est arrivé deuxième après Tabarly dans la dernière Transat, la plus dure qu'on ait connue. Les cinglés de la perfectionnits ont oublié une loi cruciale du nautisme : il est essentiel d'avoir navigué avec son bateau, de l'avoir éprouvé dans tous les temps.

(*) Ecrivain.

AUTOMOBILISME

RENÉ ARNOUX REJOINT JEAN-PIERRE JABOUILLE DANS L'EQUIPE RENAULT DE FORMULE 1

(De notre envoyé spécial.)

Le Castellet. — Faute d'avoir pu convaincre le constructeur britannique Ken Tyrrell de rendre sa liberté à Didier Pironi, la régie Renault a annoncé, mercredi 29 novembre, au Castellet, dans le Var, que le deuxième pilote de son équipe de formule I serait, en 1979, René Arnoux, trente ans, champion d'Europe de formule 2 en 1977. Le premier pilote demeure, comme prévu, Jean-Pierre Jabouille, qui est à la fois conducteur, essayeur, conseiller pour la construction des châssis, etc. Toutes les écuries de formule I sont désormais formées pour la prochaine saison avec l'officialisation des équipes Renault et Tyrrell, dont la composition réciproque dépendait des négociations en cours, et qui n'ont donc pu aboutir. Jabouille et Arnoux chez Renault, Pironi et Jarier chez Tyrrell, au total sept pilotes français sont régulièrement engagés, en 1979, dans les grands prix de formule I, puisque Patrick Tambay est chez McLaren, et que Jacques Laffite et Patrick Depailler forment l'équipe de Guy Ligier.

Les deux monoplaces de formule I de Renault seront, bien entendu, équipées de moteurs turbo-compressés, dont la mise au point et la fiabilité sont apparues en progrès à la fin de la saison 1978. Comme presque tous les autres constructeurs de formule I, Renault construit lui aussi une nouvelle voiture, dite à « effet de sol », inspirée de la technique Lotus, qui devrait être terminée dès les premiers mois de 1979. Jabouille et Arnoux disputeront donc les premiers grands prix de la prochaine saison avec les monoplaces que l'on connaît.

Il reste à René Arnoux de faire la conquête de l'équipe de course de la régie Renault, qui, à tous les échelons, souhaitait la venue de Didier Pironi. — F. J.

UNE EXPOSITION NAUTIQUE A CHERBOURG, EN 1979

Du 7 au 11 juin 1979 aura lieu à Cherbourg la première « Expo Nautic » consacrée à la navigation de plaisance. La municipalité, la préfecture maritime, la chambre de commerce préparent ensemble cette manifestation qui offre l'originalité de se dérouler au début même de la saison.

A l'occasion de cette exposition de bateaux neufs et d'occasion, le grand port du Cotentin, qui dispose d'une vaste rade bien abritée, mettra en valeur également les activités de la marine nationale, des chantiers de construction, de la pêche, de l'aquaculture. — Y. A.

D'UN SPORT A L'AUTRE...

BASKET-BALL. — *Trois des quatre clubs français engagés en coupe Korac se sont qualifiés le 28 novembre pour les quarts de finale. Caen s'est imposé à Granollers (Espagne) par 87 à 68, tandis qu'Antibes battait Saint-Sébastien par 118 à 79. Orthez, battu à Athènes par le Panathinaikos (88 à 67), doit sa qualification aux 29 points d'avance acquis au match aller. Challanas, nettement dominé à Badalone (125 à 86), est éliminé.*

HANDBALL. — *La première soirée du tournoi de France, organisé en région parisienne, a vu les victoires de l'Islande sur la Tunisie (25 à 20), de la Pologne sur la Chine populaire (42 à 25) et de France A sur France B (24 à 21).*

SKI. — *Le slalom spécial féminin « des séries mondiales », qui s'est disputé le 28 novembre sur le glacier du Stelvio, en Italie, a été gagné par une jeune Milanaise de dix-sept ans, Maria Rosa Quario, qui a réalisé le meilleur temps des deux manches, sans pour autant appartenir à l'équipe première italienne. Dix-sept concurrentes sur les soixante-cinq au départ ont terminé cette épreuve qui a permis aux Italiens de placer six des leurs parmi les dix premiers. La Française Fabienne Serrat s'est classée sixième.*

ÉDUCATION

DES INSTITUTEURS POUR LE TROISIÈME MILLÉNAIRE

II. — Les hommes et la grille

par CHARLES VIAL

Des négociations sont engagées au ministère de l'éducation avec le Syndicat des instituteurs pour mettre au point une réforme de la formation des maîtres du premier degré. Si tout le monde s'accorde sur le constat et sur la nécessité d'une réforme, les propositions concrètes divergent pour des raisons à la fois politiques, syndicales, pédagogiques... et surtout budgétaires. (« Le Monde » du 29 novembre.)

Sourires sur les lèvres. C'est le printemps. La gauche a perdu les élections législatives, mais ce 26 avril 1978, les dirigeants du Syndicat national des instituteurs et professeurs d'enseignement général de collège (SNI-P.E.G.C.), qui viennent d'être reçus par le nouveau ministre de l'éducation, M. Christian Beullac, sont « décrispés ». Conformément à leur vœu, M. René Haby a été remplacé ; on va repartir sur des bases neuves. Le SNI-P.E.G.C. se prend à espérer que sa revendication première va pouvoir aboutir : celle de la revalorisation de la fonction d'instituteur. D'ailleurs, la formation des maîtres n'est-elle pas inscrite au programme de Blois, qui fixe les objectifs du gouvernement pour l'actuelle législature ?

Sans attendre, on se met à l'ouvrage. Des groupes de travail sont constitués. Un « raté » pourtant : le ministère de l'éducation s'en tient à la rénovation « pédagogique » de la formation des instituteurs limitée à deux années après le baccalauréat. Le SNI ne peut s'en contenter : il est convaincu que trois années sont nécessaires, ce qui aura pour effet, au surplus, d'entraîner un relèvement des traitements par une revalorisation indiciaire. Il demande et obtient une audience chez M. Barre. Le 28 août, le premier ministre promet une décision pour la mi-octobre. Les conversations reprennent entre les deux partenaires : le SNI, seule organisation syndicale vraiment consultée (en 1976, le SNI avait obtenu 85 % des voix aux élections professionnelles), et le ministère de l'éducation ; au fil des discussions, d'autres ministères interviendront : les finances, le budget, la fonction publique.

Si le SNI est confiant, ce n'est pas sans raisons. L'urgence de rénover la profession enseignante s'impose à tout le monde, de la majorité à l'opposition, des parents aux maîtres. Quelques mois plus tôt, de février à mai, les élèves de plus de cinquante des cent quarante-trois écoles normales d'instituteurs ou d'institutrices ont manifesté, avec l'appui du Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.), parfois du SNI-P.E.G.C. et du Syndicat national des professeurs d'école normale (S.N.P.E.N.-FEN). Ils ont voulu souligner le caractère « archaïque » d'un règlement établi pour des bacheliers, alors que nombre d'entre eux ont déjà passé une ou plusieurs années à l'Université. Mais surtout, ils dénoncent l'inadaptation et l'insuffisance de leur formation. De toutes parts aussi est mise en accusation la féminisation excessive du corps des enseignants du primaire. La réforme appliquée en sixième a aussi révélé que les maîtres ne sont pas préparés à la pédagogie des classes « hétérogènes » où les élèves n'ont pas tous le même niveau.

Aussi, le 13 novembre, au cours de l'examen du budget de l'éducation par l'Assemblée nationale, M. Beullac tient-il un langage sans détours. « *Le soutien et l'approfondissement* [au collège] *ne pourront porter tous leurs fruits que si nous parvenons à réduire, dès l'entrée en sixième, les différences de niveau (...). En matière d'éducation, le succès ne dépend pas seulement de l'amélioration des institutions : il dépend aussi et surtout des hommes. (...) Je ne redirai jamais assez quelle est la priorité* [des] *priorités : la formation des maîtres.* » La commission des finances l'avait d'ailleurs encouragé d'avance : « *Les maîtres ressentent*, écrivait en son nom M. Jean Royer (non-inscrit), rapporteur, *la vulnérabilité de leur action et souvent la médiocrité de leur condition. L'heure est donc venue de renouveler profondément la formation initiale puis continue des maîtres et de revaloriser leur situation.* » Il n'est pas jusqu'à la plus haute autorité du pays qui ne partage ce sentiment d'une « ardente obligation ». Le président de la République choisit, pour rehausser l'éclat dont il veut auréoler ce problème, d'en parler devant la Conférence générale de l'UNESCO, le 27 octobre dernier (*le Monde* du 28 octobre). « *Parce que le rôle des enseignants est devenu à ce point complexe et décisif*, déclare-t-il, *ils ont droit, de notre part, à une aide (...). Il nous faut assurément réaménager la formation initiale des maîtres, aménager leur formation permanente...* » « *Jamais*, concluait-il, *l'avenir de nos sociétés n'aura dépendu à ce point de l'éducation.* »

Des décisions inquiétantes

C'est dit. Les maîtres ont tendu l'oreille à ces fortes paroles. Ils attendent que l'écho devienne écot... Or ce qu'ils voient, tout en écoutant, ne les rassure guère. Un texte récent, le décret du 22 août, a, certes, modifié le recrutement des élèves-maîtres, appelés désormais élèves-instituteurs. Mais, au budget de 1979, quatre cents places de professeurs d'écoles normales sont supprimées. Le nombre de normaliens recrutés à la rentrée est abaissé à 5 951. Il était de 7 115 en 1977. 3 200 postes d'élèves-instituteurs seront supprimés en 1979. Neuf écoles normales n'ont eu aucun recrutement cette année. Si l'on sait que la présence d'un normalien de deuxième année en stage dans une classe primaire permet à l'instituteur de partir suivre lui-même un stage de douze semaines au titre de la formation continue, on mesure mieux les conséquences de cette réduction. D'autres signes inquiètent, comme la diminution des crédits des instituts de recherche sur l'enseignement des mathématiques (IREM), sous prétexte que leur mission serait accomplie. Comme si une tâche de recherche, de réflexion et de formation sur une matière et une didactique en perpétuelle évolution pouvait un jour être considérée comme achevée !

Etrange politique qui commence par abaisser ce qu'elle se propose d'élever. Si encore les décisions ponctuelles de réduction prenaient leur sens dans une perspective globale de développement ! Mais où distingue-t-on seulement les linéaments de celle-ci ? M. René Haby a probablement dû sacrifier son portefeuille ministériel sur l'autel de la formation des maîtres, mais il avait eu le mérite d'exposer ses vues en la matière, insérées dans l'ensemble de sa réforme et reliées à une certaine conception de l'école. Son successeur s'attaque au premier degré, base de la pyramide du corps enseignant, pour des raisons dont les arrière-pensées politiques ne sont pas absentes : le président de la République ne garde-t-il pas l'espoir de se concilier une masse de trois cent mille individus, issus de plus en plus des classes moyennes et dont les trois quarts votent à gauche (1) ? On eût aimé que soient au moins esquissés les contours de l'édifice projeté dans son entier.

Le gouvernement, à coup sûr, eût alors pris des risques. Car toucher à la formation des enseignants, c'est provoquer un ébranlement tectonique dans toutes les catégories de personnels de l'éducation et, de proche en proche, de la fonction publique. Dans le premier degré, ne compte-t-on pas dix fonctions et cinq situations administratives différentes, dans le second degré seize grades distincts ? Au sein de ce maquis prompt à s'embraser, les organisations syndicales appartenant à la même fédération (la Fédération de l'éducation nationale) se sont partagé des territoires dont certains voisinent dangereusement : ainsi, en 1976, le SNI a-t-il modifié ses statuts et son sigle pour marquer sa prétention à syndicaliser les professeurs d'enseignement général des collèges (P.E.G.C.) qui enseignent dans les classes du premier cycle des collèges. Dans ce même cycle, les professeurs certifiés relèvent, eux, du Syndicat national des enseignants de second degré (SNES). Comme la tendance majoritaire du SNI est dans la mouvance socialiste et celle du SNES proche du P.C., l'imbroglio politique s'ajoute au dédale corporatif.

Chasser les certifiés ?

Dès lors, si l'on se dirige vers un type unique de maîtres de la maternelle à la classe de troisième — ainsi que le préconise le SNI dans son projet d' « école fondamentale », — va-t-on, à terme, chasser les professeurs certifiés des collèges et les pousser vers les seuls lycées de la seconde à la terminale ? Le SNES, qui lutte déjà contre le telles velléités ministérielles à propos des agrégés, pourra difficilement ne pas réagir : ces mesures signifieraient, à ses yeux, péril sur la qualité de l'enseignement dans les collèges (« primarisation » du premier cycle) et, plus, prosaïquement, réduction en peau de chagrin de sa surface de syndicalisation.

Même divergence quant aux priorités. Les instituteurs du SNI estiment que, placés au bas de l'échelle des rémunérations et agissant au départ de la scolarité des élèves, ils ont droit à la primauté dans la refonte de leur formation et la revalorisation de leur fonction. Le SNES « *refuse toute priorité qui reviendrait à bloquer, voire à dégrader, certaines situations, en particulier dans le premier cycle, plaque tournante du système scolaire où s'effectue l'orientation des élèves* ».

Les antagonismes surgissent également quand il s'agit de procéder à des choix en apparence plus techniques. Les instituteurs doivent-ils être formés dans des établissements départementaux spécifiques, comme le sont les écoles normales, ou dans des U.E.R. au sein des universités ? La première formule a de quoi tenter un syndicat d'instituteurs : elle constitue pour lui un excellent terreau d'implantation ; il n'y a pas si longtemps, d'ailleurs, les normaliens n'avaient pas le droit de s'inscrire à l'Université : méfiance des praticiens de la pédagogie populaire à l'égard des universitaires. Mais comment, alors, préparer les futurs instituteurs à la recherche, à l'évolution dans leur profession, voire à des reconversions ultérieures, s'ils ne bénéficient pas d'une formation initiale de haut niveau donc recourant à l'enseignement supérieur ?

Comment harmoniser le perfectionnement dans les disciplines à enseigner (français, mathématiques, histoire, musique, etc.), la pratique professionnelle, la formation à la connaissance de l'enfant et la culture générale (biologie, psychologie, démographie, économie, etc) ? Au reste, qui doit former : des spécialistes des sciences de l'éducation familiers des contenus et des méthodes scientifiques ou des inspecteurs départementaux, hommes du terrain et aussi de la hiérarchie administrative ? Faut-il, par ailleurs, maintenir la polyvalence des individus, comme le souhaite, avec quelques nuances, le SNI, ou considérer la polyvalence assurée par l'équipe pédagogique (quand coexistent au moins trois classes) comme le propose le SGEN ? Ou faire intervenir plus tôt des spécialistes pour les langues, notamment, comme le pensent certains membres du SNES ?

Autant de questions qui ne soulèvent pas de réponses unanimes. Comment s'étonner, dans ces conditions, que, du plan Langevin-Wallon, qui prévoyait dans l'immédiat après-guerre une formation en quatre années après le baccalauréat pour tous les enseignants, jusqu'au plan Fontanet, qui mijotait — déjà — l'éviction des certifiés du premier cycle, aucune réforme globale n'ait pu aboutir depuis trente ans ?

Il est évident, néanmoins, que des rapprochements se sont opérés ces derniers mois, tout au moins dans le milieu enseignant. Ce n'est pas encore le consensus, mais des convergences se font jour. Ainsi, lorsque le SNI demande un allongement à trois ans de la formation des instituteurs, tous les enseignants approuvent une telle amélioration. Lorsqu'il accepte que cette formation soit sanctionnée par une « *certification universitaire* » du type DEUG (diplôme d'études universitaires générales), le Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup) se réjouit sans réticences, et considère que la question de savoir si ce diplôme de valeur nationale sera préparé sur les bancs d'un établissement ressemblant aux écoles normales ou bien d'un centre universitaire devient accessoire : il est sûr désormais que les universités joueront leur partie dans la délivrance de ce diplôme.

La notion de corps unique progresse également. Sans bannir encore totalement, comme le souhaitent l'Association des professeurs de mathématiques de l'enseignement public (2) et le SGEN tout principe de hiérarchie selon le niveau où exerce l'enseignant, de la maternelle à l'université, l'idée que la rémunération du maître ne doit pas croître avec l'âge de ses élèves et qu'une mobilité à l'intérieur des ordres d'enseignement doit être possible fait son chemin.

Serions-nous parvenus au dernier quart d'heure qui précède une véritable rénovation de la formation des maîtres ? Les derniers quarts d'heure durent souvent des heures. Un obstacle de taille se profile encore : le coût de l'opération. Si le gouvernement hésite à accorder trois années de formation aux instituteurs et une sanction universitaire à leurs études, c'est essentiellement parce que la conséquence en serait de déplacer les trois cent mille instituteurs de la catégorie B de la fonction publique (recrutement au niveau du baccalauréat) vers la catégorie A (niveau de la licence). Le SNI évalue à 2 milliards 200 millions le montant de la facture (3,63 % du budget annuel de l'éducation). Les instituteurs constituent le « corps pilote » au sein de la catégorie B. Tout relèvement indiciaire les concernant ne manquerait pas d'être remarqué par les autres fonctionnaires de la catégorie : ceux des contrôleurs des finances en particulier et les receveurs des P.T.T. L'équilibre entier de la grille de la fonction publique s'en trouverait modifié. Le gouvernement, par la voix de M. Beullac à l'Assemblée nationale le 13 novembre, s'est prononcé : « *Si cette valorisation* [de la situation des instituteurs] *devait aboutir à un glissement généralisé de la situation des fonctionnaires, elle n'aurait servi à rien, sinon à favoriser l'inflation...* » Surtout pas en ce domaine d'application de la théorie des dominos.

S'il veut respecter ses engagements, le gouvernement devra pourtant aller de l'avant. Le corps enseignant français est jeune : l'an dernier un instituteur sur deux avait moins de trente ans, et 52 % des professeurs agrégés et certifiés avaient moins de trente-cinq ans au 1er janvier 1975 (3). Que l'on mise tout sur la formation initiale des futurs enseignants ou sur la formation continue de ceux qui sont là et dont certains exerceront encore en l'an... 2015, c'est l'avenir qui est en jeu. Le pays doit décider aujourd'hui de quels maîtres il aura besoin demain. Sait-il quelle école il veut ?

FIN

(1) « Le comportement électoral des instituteurs », Paul Pacot, *Revue française de sciences politiques*, décembre 1977.

(2) « Texte d'orientation APMEP 1978 » (dans le prolongement de la charte de Chambéry et de Caen).

(3) Rapport de M. Jean Royer au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du plan, Assemblée nationale, 13 novembre 1978.

La formation actuelle en France et dans plusieurs pays étrangers

● *FRANCE*

Les futurs instituteurs doivent être bacheliers. Ils entrent dans une école normale départementale, soit par concours après le baccalauréat, s'ils ont de seize à vingt-deux ans, soit, depuis cette année, par « concours interne » s'ils justifient de quatre-vingt dix jours au moins de service d'instituteur suppléant et ont moins de trente ans. La formation dure deux ans pendant lesquels les élèves-instituteurs sont rémunérés ; ils font, au cours de la seconde année, un « stage en situation » de trois mois dans une classe et passent le certificat de fin d'études normales (C.F.E.N.). A l'issue des deux ans, ils sont nommés et subissent les épreuves pratiques du certificat d'aptitude pédagogique (CAP).

● *UNION SOVIETIQUE*

Instituteurs et professeurs sont formés dans les mêmes instituts pédagogiques de niveau universitaire. Ils sont cependant répartis dans des facultés différentes selon la spécialité qu'ils ont choisie et ne reçoivent donc pas un enseignement commun. Ceux qui se destinent à l'enseignement dans les trois premières classes de la scolarité (sept à dix ans) doivent suivre quatre ans d'études, ceux qui se destinent à l'enseignement des tout petits, cinq ans. Les deux premières années sont consacrées à l'enseignement théorique et à des travaux pratiques ; la troisième année, les étudiants font des stages « passifs » et doivent travailler l'été dans les colonies de vacances. En quatrième année commencent les stages « actifs » et les travaux de recherche.

● *REPUBLIQUE FEDERALE D'ALLEMAGNE*

Les futurs maîtres sont formés après la fin de leurs études secondaires mais le système est différent dans chaque Land et la durée des études varie entre un an et demi et quatre ans.

● *ITALIE*

Les instituteurs sont formés à l' « institut magistral » en quatre années après la fin du premier cycle (qui correspond à la fin de la scolarité obligatoire à quatorze ans). Ils y reçoivent un enseignement général classique — équivalent à celui des lycées — et une formation pédagogique. Il n'y a pas d'examen à l'entrée de ces établissements mais à la sortie. En pratique tous les élèves qui ont travaillé correctement pendant leurs études sont admis. La dernière année comporte des stages dans les écoles. Pendant leurs études les futurs maîtres ne sont pas payés.

Ceux qui se destinent à l'enseignement préscolaire ne font que trois ans d'études dans les « écoles magistrales ».

● *DANEMARK*

Les instituteurs des écoles primaires sont formés pendant trois ans et demi à quatre ans après le baccalauréat (ou un niveau équivalent) dans des écoles publiques ou privées. Ils peuvent ensuite se perfectionner à l'école des hautes études pédagogiques où il existe des formations de courte ou longue durée.

Les instituteurs de maternelle sont formés en trois ans, dans des écoles normales spécialisées. Pour y entrer, il faut avoir déjà une expérience du travail avec les enfants (en tant qu'aide dans les écoles maternelles ou les colonies de vacances). Les cours théoriques sont dispensés l'après-midi, toutes les matinées étant consacrées à des stages pratiques dans les écoles.

● *ETATS-UNIS*

Les futurs instituteurs étudient quatre ans dans l'enseignement supérieur (université ou école d'instituteurs, ou « college »). Ils préparent le premier diplôme universitaire avec l'éducation pour dominante et font des stages dans des écoles. Ils doivent ensuite être « certifiés » par un examen subi dans chaque Etat pour avoir le droit d'y enseigner.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	128 F	235 F	343 F	450 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	228 F	435 F	643 F	850 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	155 F	290 F	425 F	560 F
II. — SUISSE - TUNISIE	203 F	385 F	568 F	750 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

هكذا من الأصل

ÉDUCATION

La FEN a réuni des états généraux pour la promotion de la culture

Des « *états généraux pour la promotion de la culture* », parrainés par une vingtaine de personnalités du monde artistique, ont été réunis les 21 et 22 novembre au palais de Chaillot, à Paris, par la fédération de l'éducation nationale. A cette occasion, un Livre blanc préparé par le collectif des affaires culturelles, qui regroupe plusieurs syndicats de la FEN, a été publié. Y sont présentés la situation actuelle, les besoins et propositions des différents organismes dépendant du ministère de la culture.

Le Syndicat national de l'enseignement supérieur artistique (SNESA), qui regroupe les personnels des quatre grands établissements de Paris — Ecole nationale supérieure des beaux-arts (ENSBA), Ecole des arts décoratifs, Conservatoire nationaux de musique et d'art dramatique, — rappelle que depuis 1968, plus de 95 % du personnel enseignant des deux écoles d'art plastique, et plus de 50 % des deux autres écoles sont contractuels. 30 % des enseignants permanents sont rémunérés par vacation. Il souligne, en particulier, l'état « *désastreux* » des conditions de travail à l'ENSBA, la dévalorisation de son enseignement, l'absence d'équivalence avec l'université : après cinq ans d'études aux beaux-arts, un titulaire du diplôme supérieur d'art plastique (D.S.A.P.) « *ne peut prétendre qu'à un poste de maître auxiliaire dans l'enseignement secondaire* ».

Le syndicat constate enfin la constante diminution, en valeur réelle, des budgets de ce secteur, le cas extrême étant encore celui de l'ENSBA, dont les ressources diminueront de 59 % l'an prochain.

Le Syndicat des manufactures nationales d'art (Gobelins, mobilier national, Sèvres) souligne la « *part importante de la participation de ces établissements à la renommée de la culture et du bon goût français* », tout en considérant « *d'un œil inquiet la mise en place de l'Institut national de la restauration, opération de prestige* » qui risquerait de bloquer de nombreux débouchés en favorisant un recrutement extérieur. Le Syndicat fait état des difficultés du personnel : dévalorisation de son travail, désertion des ateliers, rupture dans la transmission de certaines techniques.

Le Syndicat national de l'enseignement artistique résume les problèmes des écoles de musique, de danse, d'art lyrique et dramatique en une phrase : « *C'est ici l'anarchie.* » Il propose un ensemble de mesures, et définit les objectifs que devrait avoir cet enseignement. Quant aux écoles d'art, il rappelle leur situation souvent dramatique (*le Monde* du 15 juin), l'inadaptation des moyens financiers à la récente réforme, et il évoque la fermeture récente, ou à venir, de certaines écoles de province (Metz, Lille).

Les situations ne sont pas très différentes aux Archives de France, chez les chercheurs de l'inventaire et des fouilles, dans les bibliothèques : à lire ce Livre blanc il semble que dans les différents services du ministère de la culture, il n'y ait guère à gérer que la misère, et la bonne volonté.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

La place des enseignants

L'éducation et la culture sont indissociables. Cette évidence théorique n'est pas toujours vérifiée sur le terrain. Il est vrai que les enseignants ne sont pas seuls impliqués dans la diffusion de la « culture ». La radio, la télévision, les journaux, les bandes dessinées, notamment, diffusent une culture que l'école, aujourd'hui, ne peut ignorer. Sans compter les diverses formes d'« animation culturelle » : maisons de la culture, maisons des jeunes et de la culture, foyers socio-éducatifs, expériences tentées à l'école par des enseignants encore trop isolés...

La notion même de culture donne lieu à bien des interprétations, comme en ont témoigné plusieurs participants aux états généraux de la FEN. On peut lui donner un sens « étriqué » ou « global », la définir comme un « contre-pouvoir » (M. Joffre Dumazedier) ou au contraire comme un « produit rentable » dans une société où « moins il y a de culture, moins il y a d'idées et mieux marchent les affaires » (M. René-Victor Pilhes)...

Le problème de la gestion publique de la culture a aussi été abordé. Alors que le parti socialiste propose un grand ministère de l'action culturelle en même temps que le développement de l'autogestion, la FEN a souvent revendiqué un grand ministère de l'éducation, de la recherche et de la culture. « Faut-il aujourd'hui maintenir cette revendication ? », a demandé M. Robert Chéramy, de la FEN, après avoir estimé que « l'indépendance culturelle ne peut être assurée que par une gestion démocratique ».

Les « états généraux » n'ont pas apporté de réponse à toutes ces questions. Ils ont le mérite de les avoir posées. Il serait aussi souhaitable que tous les enseignants se sentent concernés, comme l'a d'ailleurs demandé M. Roger Planchon, directeur du T.N.P. C'est une condition essentielle du droit « à l'échange, à la rencontre, à la création, à l'imagination et à la fantaisie », revendiqué par M. André Henry, secrétaire général de la FEN.

CATHERINE ARDITTI.

L'UNEF APPELLE LES ÉTUDIANTS A LA GRÈVE LES 4 ET 8 DÉCEMBRE

Quelque 300 délégués de l'Union nationale des étudiants de France (UNEF, proche des communistes) se sont réunis, samedi 25 novembre à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) pour un rassemblement national sur le thème : « *Vivre et étudier : les étudiants devant leurs universités* ». Le bureau national du syndicat a décidé de mener une « *puissante semaine d'action* » du 4 au 10 décembre ; il appelle les étudiants à la grève le 4 et le 8, pour participer aux différentes manifestations des enseignants du supérieur à l'appel du Syndicat national de l'enseignement supérieur (FEN) et du Syndicat général de l'éducation nationale (C.F.D.T.).

Samedi matin, les délégués ont participé, à Saint-Denis, à plusieurs forums dont l'un avec les ouvriers des usines Cazeneuve et de l'imprimerie Chaix. Un pique-nique a eu lieu ensuite, gare Montparnasse, sous l'œil des gendarmes mobiles, mousqueton sur l'épaule. Avant de participer, en fin d'après-midi, à un meeting à Saint-Denis, les étudiants ont défilé jusqu'aux abords du ministère des universités.

● *Déprédations au lycée de Montreuil.* — Après la visite d'un commando de « casseurs » dans la nuit du 23 au 24 novembre, le lycée Jean-Jaurès de Montreuil (Seine-Saint-Denis) est fermé. Des canalisations d'eau ont été arrachées et ont inondé une partie de l'établissement. Les murs de la salle des professeurs ont été maculés d'inscriptions antisémites et dénonçant « *la racaille enseignante rouge* ». En raison des travaux de réfection nécessaires, les classes de premier cycle ne reprendront que jeudi et le deuxième cycle lundi. Les sections départementales de la FEN (SNI, SNES, SNEP) et la Fédération des parents d'élèves Cornec dénoncent les « *menées fascistes* », qui font « *suite à la campagne de dénigrement lancée par le ministre de l'éducation* » et qui s'inscrivent « *dans la montée de la violence et du racisme* ».

SCIENCES

M. Giscard d'Estaing confie à trois savants une mission d'étude sur la révolution bio-industrielle

Au terme d'un entretien qui a eu lieu mardi 28 novembre, M. Valéry Giscard d'Estaing a rendu publique une lettre par laquelle il confie une mission d'étude et de proposition sur la révolution bio-industrielle à MM. François Gros, directeur de l'institut Pasteur ; François Jacob, professeur au Collège de France, prix Nobel, et Pierre Royer, professeur à l'université Paris-V, conseiller pour les affaires biologiques et médicales à la Délégation générale à la recherche scientifique et technique (D.G.R.S.T.).

« *Les progrès récents des sciences de la vie laissent entrevoir le rôle éminent que la biologie va tenir dans l'évolution de la société, et les transformations qu'elle provoquera jusque dans les modes d'existence et de pensées* », écrit le président de la République.

» *De même que les sciences physiques contribuent à façonner l'organisation sociale et industrielle, notamment par leurs applications aux domaines de l'énergie, des transports, des communications, de l'électronique et de l'informatique, de même les sciences de la vie sont appelées à exercer une influence déterminante, en particulier par leurs incidences sur la médecine, la pharmacie, la chimie, l'agriculture, l'alimentation, la production d'énergie et la protection de l'environnement.* » (...)

Estimant que « *la France figure parmi les pays qui ont la vocation et les moyens de contribuer à la progression des connaissances et de maîtriser les transformations que prépare la révolution bio-industrielle* », M. Giscard d'Estaing confie à MM. Gros, Jacob et Royer la mission d'étudier les conséquences que les découvertes de la biologie moderne sont susceptibles d'entraîner sur l'organisation et le fonctionnement de la société, de recenser les applications de bio-technologie les plus utiles pour le progrès et le bonheur humains, et de proposer les moyens propres à la mise en œuvre de ces applications.

Un rapport lui sera remis à cette fin dans les prochains mois, pour l'élaboration du quel les trois savants bénéficieront du concours de tous les services compétents, d'un budget spécial et d'un soutien administratif.

[Les progrès très rapides et les extraordinaires retombées des techniques d'ingénierie génétique moléculaire et cellulaire offrent des perspectives encore incalculables tant pour la connaissance de la structure des gènes, et par conséquent l'établissement d'une véritable « cartographie fonctionnelle » du génome, que pour l'approfondissement de connaissances fondamentales concernant notamment les systèmes de défenses naturelles ou, au plan industriel ou technologique, pour la mise en œuvre de moyens nouveaux, rapides, précis et peu coûteux de fabrication de certains médicaments, hormones ou vaccins.

Disposant d'équipes de très haut niveau, notamment à Strasbourg (professeur Chambon) et à l'Institut Pasteur de Paris, la France pourrait ne pas manquer le « tournant biologique du siècle », comme le nomment les Anglo-Saxons.

Encore faudrait-il que de nouvelles équipes soient installées, que des hommes soient formés et que l'industrie pharmaceutique de notre pays se prépare de toute urgence, à l'instar de la Suisse, de l'Allemagne fédérale, de la Grande-Bretagne, des Etats-Unis, qui ont compris l'importance de la révolution industrielle en cours. — Dr E.-L.]

● *M. Renaud de la Genière*, premier sous-gouverneur de la Banque de France, vient d'accepter la présidence du conseil d'administration de l'Institut des hautes études scientifiques (I.H.E.S.) de Bures-sur-Yvette (Essonne). Cette charge était occupée précédemment par M. Pierre Aigrain.

RELIGION

Le dialogue entre les musulmans, les chrétiens et les juifs

Les trois religions du Livre qui professent un Dieu unique — quel que soit le nom qu'elles lui donnent : Yahvé, Allah ou Dieu — ont dépensé une grande partie de leur énergie à se persécuter mutuellement, en particulier le christianisme et l'islam.

Poussées en partie par la montée de l'athéisme, de l'indifférence et de la sécularisation, mais aussi par un souci œcuménique tout à leur honneur, ces trois religions monothéistes commencent à dialoguer et à essayer de se connaître mieux. Deux récents colloques réunis en France en fournissent un exemple.

Psychodrame à Senanque

De notre envoyé spécial

Senanque. — A l'abbaye de Senanque, au début de novembre, Mlle Roselyne Chenu, secrétaire générale de la Fondation d'Hautvillers pour le dialogue entre les cultures, et M. Emmanuel Muheim, directeur de l'Association des amis de Senanque, ont réuni, pour un colloque sur « les trois religions monothéistes face à la liberté religieuse », quatre musulmans (dont une Libanaise), six juifs (dont un rabbin et trois sionistes), et treize chrétiens (dont un Palestinien, un Libanais, un pasteur protestant et quatre prêtres). A plusieurs reprises, les débats ont versé dans le psychodrame.

Il y avait plusieurs approches possibles pour traiter un thème aussi général et aussi vaste. La plupart des participants, soit par tempérament, soit par discipline, ont adopté l'approche objective et scientifique. Ainsi, M. Emile Poulat, directeur du groupe de sociologie des religions au C.N.R.S., a brossé un tableau historique du développement des libertés depuis la Révolution française, pour arriver à notre société actuelle, *« qui n'est pas celle du règne de la liberté, mais une société de libertés conflictuelles »*.

En bon sociologue, il a montré comment le nouveau rapport de forces dans les pays occidentaux, où les Eglises se trouvent dans une position de faiblesse, amène les croyants à repenser leur foi. *« Un réaménagement total du système de pensée*, a-t-il dit, *est exigé par le problème de la liberté religieuse. »* Et aucune société qui réclame cette liberté n'est encore allée jusqu'au bout de sa pensée.

Un tel effort a néanmoins été tenté. D'abord, sur le plan juridique et dans le cadre international des Nations unies. M. Francesco Magiotta Broglio, professeur à l'université de Florence et expert du ministère italien des affaires étrangères pour les droits de l'homme à l'ONU, a montré, avec une amertume désabusée, comment à la suite de la Déclaration universelle des droits de l'homme du 10 décembre 1948, qui comprenait le droit à la liberté religieuse, il a fallu quinze ans, de 1953 à 1978, pour aller plus loin, c'est-à-dire pour mettre au point un simple *préambule*, en neuf articles, d'une déclaration séparée sur la liberté religieuse. De surcroît, ce préambule n'a pas encore été soumis au vote, la commission à l'ONU des droits de l'homme se bornant à inviter le groupe à *« poursuivre ses travaux »*.

Selon le professeur Margiotta, cependant, les outils existants dans toutes les conventions déjà adoptées, et notamment la convention européenne des droits de l'homme et les accords d'Helsinki, suffiraient pour garantir la liberté, s'ils étaient utilisés. Il est à noter que l'Eglise catholique elle-même a signé le dernier texte cité : or, elle est plus prompte à réclamer la liberté dans les pays où elle est minoritaire que de veiller à celle des non-catholiques là où elle est majoritaire. Et en son propre sein est-elle attentive à l'exercice des « libertés de pensée, de conscience, de conviction » ?

Sur le plan religieux, le père Louis de Vaucelles, de la revue jésuite *Etudes*, a montré en quoi la déclaration de Vatican II sur la liberté religieuse, *Dignitatis humanae*, a justement représenté « un déplacement important » par rapport à la doctrine antérieure, « l'erreur n'a pas de droits », illustrée par le *Syllabus* de 1864. Si l'ouverture est timide par certains aspects — le concile n'a remis en cause ni les Etats confessionnels ni les concordats, — le texte de Vatican II, qui fonde la liberté de la personne sur sa nature humaine créée par Dieu, représente un progrès capital et non seulement tactique, dont les implications politiques vont loin — c'en est fini du vieux rêve d'un retour à la chrétienté.

Chez les chrétiens non catholiques, enfin, l'évolution a été encore plus rapide. M. Eric Weingärtner, secrétaire exécutif de la commission des Eglises pour les affaires internationales du Conseil œcuménique (C.O.E.)), a tracé l'histoire du concept de la liberté religieuse depuis la création du C.O.E. en 1948. Les premières déclarations, pendant la « guerre froide », étaient rédigées sur un ton défensif, mais l'entrée au C.O.E. des Eglises des pays de l'Est a fait comprendre à l'organisation mondiale que la préservation de soi ne peut pas être le fondement de la liberté religieuse, puisque l'essence de la foi chrétienne est le service de l'humanité entière, au prix même de ses propres privilèges. Ensuite, les Eglises du tiers-monde ont souligné que la liberté religieuse est inséparable des droits humains en général, et notamment le droit à se déterminer politiquement et économiquement. La dimension politique de la liberté religieuse a été ainsi révélée par les Eglises des pays communistes et des pays anciennement colonisés, et les plus récentes déclarations du C.O.E. — celle de Nairobi en 1975, par exemple — placent la liberté religieuse dans le contexte des *« structures d'injustice et de la lutte pour la libération »*.

La douceur des épines

Une deuxième approche du thème était celle du témoignage, adoptée par M. Jean Halpérin, président du Centre d'études juives auprès de l'université de Genève. Faisant remonter la liberté religieuse dans le judaïsme au précepte du Lévitique : *« Tu aimeras ton prochain comme toi-même »*, il a souligné la liberté donnée à l'homme par Dieu lors des alliances conclues avec lui — pas de coercition, pas de damnation éternelle, l'homme libre est seul responsable de ses actes, — ainsi que la tolérance pratiquée envers les gentils par les juifs, plus souvent persécutés que persécuteurs. *« Un gentil juste vaut mieux qu'un grand prêtre impie »*, cite M. Halpérin, qui ajoute que s'il est persuadé d'être, en tant que juif, dans le vrai, il pense aussi que le musulman et le chrétien a sa part de vérité. Depuis près d'un siècle, les juifs ont refusé tout prosélytisme, et si quelqu'un veut devenir juif, on essaiera d'abord de l'en dissuader en soulignant les difficultés de cette foi qui comporte six cent treize commandements. S'il persiste, le postulant sera instruit dans le judaïsme — à l'exclusion des enfants mineurs, puisque, dit M. Halpérin, *« on ne doit pas voler l'opinion d'autrui »*. Il a terminé son exposé en citant un psaume rédigé en 1976 par un jeune juif russe de vingt-sept ans, Semyon Gluzman, condamné à sept ans de détention pour avoir essayé de faire respecter les droits élémentaires de l'homme dans les hôpitaux psychiatriques. En voici un extrait :

« J'ai appris à distinguer la douceur des épines du fil de [fer barbelé.
J'ai compris qu'il peut être [doux de jeûner quatre mois
Sans raisin, sans l'odeur de la [mer,
Avec les sons et les images du [camp de concentration.
J'ai ressenti et vécu par la pensée la douceur de la [liberté. »

Le principal orateur musulman, M. Mohammed Arkoun, directeur à Paris-III de la section d'études arabes et islamiques, a fortement récusé cette approche du témoignage d'un croyant, comme *« voie négative qui ne fait pas avancer les choses, mais aggrave les problèmes »*. *« Selon cette méthode*, a-t-il fait remarquer, *moi aussi je pourrais dire que le Coran admet les autres religions monothéistes, et la liberté de culte pour les juifs et les chrétiens, dans le cadre du statut des « protégés »* (dhimmis). »

Au contraire, a-t-il poursuivi, il est plus éclairant de procéder à une analyse critique des structures mentales communes aux trois religions, qui ont revendiqué — chacune à l'exclusion des autres — le monopole de la vérité révélée, et même la « possession » de la Révélation. Le christianisme « complète » ou « accomplit » le judaïsme ; l'islam « complète » le judaïsme et le christianisme ; et le judaïsme refuse de reconnaître ces deux prétentions chronologiquement postérieures.

Pour le professeur Arkoun, grâce à l'apport de la méthode marxiste, qui soumet la Révélation en tant que vérité absolue aux aléas de l'histoire, l'analyse linguistique et historico-critique des Ecritures saintes des trois religions et des corpus « orthodoxes », qui constituent la tradition vivante de chaque communauté, permet de montrer que la liberté religieuse ne peut être qu'une conquête de notre temps, dans la mesure où, dans chaque religion, on parvient à se libérer des schémas théologiques qui font office et continuent de faire office de « systèmes culturels d'exclusion réciproque ».

Cette troisième approche, d'analyse radicale — sans complaisance pour sa propre tradition, ni celle des autres, — préconisée par M. Arkoun, a fait éclater, en quelque sorte, les tensions sous-jacentes au colloque. Elle a eu le grand mérite d'obliger à la franchise, mais a aussi présenté le risque de déchaîner des passions, religieuses et surtout politiques, mal dominées...

C'est lors des débats qui ont suivi les exposés, ainsi que pendant des échanges plus informels organisés le soir, que le « psychodrame » qui couvait a fait surface de temps à autre. Un débat sur le drame du Liban a tourné court, faute d'une analyse sérieuse du jeu complexe politico-religieux du conflit qui déchire le pays. La

Devant les accusations de l'intolérance musulmane en Egypte faites par le seul Palestinien (chrétien), M. Sami Awad Aldeeb, exilé en Suisse, M. Arkoun a rappelé que, si des libertés manquent dans les pays islamiques, les musulmans se sentent frustrés depuis le onzième siècle et la montée politique et économique de l'Occident.

Le colloque a failli se terminer en catastrophe quand M. Weingärtner, du C.O.E., a parlé de « manipulation » par les organisateurs de la rencontre. Ceux-ci ont expliqué que la prépondérance des juifs par rapport aux musulmans était due au désistement, à la dernière minute, de trois musulmans, et la plupart des participants se sont dits convaincus que la liberté au colloque était totale. Ainsi a éclaté la vérité. Si elle n'est pas toujours bonne à dire, elle est sûrement difficile à vivre. Le colloque de Senanque a montré, cependant, que c'est possible.

ALAIN WOODROW.

LE DIX-NEUVIÈME COLLOQUE DES INTELLECTUELS JUIFS

Jérusalem, ville des contradictions

Le dix-neuvième colloque des intellectuels juifs, réuni à Paris du 25 au 27 novembre, avait pris pour thème cette année : « Jérusalem, l'unique et l'universel ». Historiens, sociologues et professeurs juifs, ainsi que des invités chrétiens et musulmans, ont fait le tour de cette réalité à la fois temporelle et spirituelle, historique et mystique : Jérusalem, cité sainte des trois religions monothéistes, le judaïsme, l'islam et le christianisme.

« Si je vous oublie, ô Jérusalem, que ma main droite se dessèche, que ma langue colle à mon palais... », chantait le psalmiste exilé à Babylone. Sion, cité royale de David, lieu du sacrifice d'Isaac par Abraham, sur lequel sera bâti le temple de Salomon, abri de l'Arche et résidence permanente de Yahvé, a toujours joué un rôle essentiel pour les juifs. Comme le dit Isaïe, c'est le point de l'univers où les juifs dispersés se réuniront, selon le vœu fervent des pèlerins : « L'an prochain *à Jérusalem !* »

Mais cette ville, prise aux Cananéens par David environ mille ans avant Jésus-Christ, a, tout au long de son histoire, été convoitée, envahie, occupée. Ce kilomètre carré de terre a subi l'assaut successivement des Egyptiens, des Chaldéens, des Perses, des Macédoniens, des Grecs, des Romains, des chrétiens, des musulmans et des Anglais... Jérusalem fut dix-sept fois détruite et dix-huit fois reconstruite.

Et si la ville est au centre du judaïsme — il ne s'agit pas seulement de sanctuaires ou de sites religieux, mais de Jérusalem en tant que telle, — elle renferme aussi les lieux saints des deux autres religions monothéistes, le christianisme et l'islam. *« Jérusalem est le point d'ancrage et le vecteur permanent pour les trois religions »*, a déclaré M. Jean Halpérin, professeur à l'université de Zurich et président du colloque.

Pour un musulman, la mosquée Al Aqsa est le lieu de l'ascension du prophète Mohammed au septième ciel, troisième lieu saint de l'islam après La Mecque et Médine. Il y a aussi le Dôme du Rocher, ou mosquée d'Omar, somptueux monument élevé par les musulmans sur le rocher du temple.

Pour un chrétien, enfin, Jérusalem est la ville où la foi chrétienne est née, où Jésus a prêché et où il est mort. C'est aussi l'image du royaume, du monde à venir : la Jérusalem céleste décrite par le visionnaire de Patmos dans le livre de l'Apocalypse, ou la Jérusalem d'« en haut » dont parle saint Paul dans son épître aux Galates.

Ainsi, a fait remarquer le Père Dupuy, secrétaire du comité épiscopal pour les relations avec le judaïsme, Jérusalem est une ville de contradictions, à la fois pierre d'achoppement entre les hommes et pierre de fondation du monde, posée par Dieu lui-même. Quand aux Lieux saints chrétiens, il faut, estime le Père Dupuy, *« dépasser le folklore »*, car les Lieux que nous vénérons, établis par l'impératrice Hélène, n'ont qu'une *« valeur indicative et peuvent même faire écran »*.

On sait les disputes occasionnées entre chrétiens de différentes confessions par leurs prétentions à exercer une juridiction sur tel ou tel lieu saint. *« En nous comportant comme des conquérants*, a avoué le Père Dupuy, *ce qui est l'inverse de l'hospitalité abrahamique, nous avons perdu la Jérusalem terrestre et, de ce fait, également la Jérusalem céleste. »*

Lieu où les trois religions se côtoient sans se rencontrer, Jérusalem est aussi une entité politique et sociale. Réunifiée en 1967 et redevenue la capitale de l'Etat d'Israël, Jérusalem est une ville où cohabitent 270 000 juifs, 86 000 Arabes et 15 000 chrétiens, juxtaposés, dans des quartiers séparés.

M. Claude Klein, doyen de la faculté de droit à l'université hébraïque de Jérusalem, a décrit quelques-uns des problèmes posés par l'extension, en 1967, du droit israélien à la ville orientale, où habitent la majorité des Arabes : problèmes de nationalité, de votes, de fiscalité, de programmes scolaires, etc.

Dans la plupart des domaines, le gouvernement israélien a laissé une grande liberté de choix aux non-juifs, mais ceux-ci refusent de participer à la gestion de la cité : aucun candidat au conseil municipal ; 11 % de participation électorale ; une centaine seulement de demandes pour la nationalité israélienne. *« La ville orientale vit de manière plus ou moins autonome*, reconnaît M. Klein, *et les deux communautés, juive et arabe, cohabitent sans un véritable rapprochement. »*

Dans sa conclusion, M. Halpérin a dit que *« si les Juifs, à aucun moment du colloque, n'ont essayé de monopoliser Jérusalem, cette ville reste un sujet de contestation. Ce qui fait partie, peut-être, de sa vocation »*.

Dans l'ensemble, les orateurs se sont montrés trop courtois, trop enclins à battre leur propre coulpe, plutôt que de soulever des questions épineuses. Au dire de M. Halpérin lui-même, la « table ronde » *« Jérusalem carrefour des religions »* ressemblait davantage à une *« cérémonie rituelle »* qu'à un débat. Mais alors, on peut demander aux organisateurs du colloque pourquoi les participants sont triés sur le volet, pourquoi certains jeunes contestataires ont été rayés des listes d'invitation... — A. W.

Une leçon talmudique

La leçon talmudique de M. Emmanuel Levinas est, chaque année, un moment fort du Colloque des intellectuels juifs. Dimanche, lors de cette séance ouverte par la leçon talmudique, le risque d'un affrontement est devenu évident, quand M. David Shahar, écrivain hébreu né à Jérusalem, confessa la profondeur de son enracinement dans la cité sacrée ; enracinement qui a commandé dit-il, son attitude spirituelle, politique, poétique. Le mot « universel » n'a chez lui, enfant de la ville « unique », aucune résonance. *« Je n'en connais pas le sens »*, avoue-t-il.

Toutefois, il ne faudrait pas se méprendre en donnant à son aveu une signification trop littérale : l'esprit qui a imprégné l'enfance de David Shahar est plus subtil que la logique de la raison. La leçon du professeur Levinas a témoigné au plus haut degré de cette subtilité : elle a frôlé avec agilité le même terrain brûlant. Partant d'un commentaire de la Bible, il a évoqué la vile mystique qui brûle au cœur de tout juif : ville de contradictions remplie de tensions et de bruits guerriers, mais à la vocation pacifique ; lieu privilégié, souligne-t-il, pour se laisser transformer par la Thora, par opposition à ces villes-refuges qui sont des lieux d'exil au milieu d'un monde injuste et où l'étude de la Thora ne protège pas du bras des assassins. Ces villes en effet sont le refuge des meurtriers, y compris ces meurtriers involontaires que nous sommes tous ; innocents, peut-être, mais meurtriers.

« En quoi, demande un auditeur, *l'étude de la Thora à Jérusalem diffère-t-elle de l'étude de la Thora dans une ville-refuge ? »* *« Rien n'est plus mystérieux*, répond M. Levinas, *que la notion d'étude de la Thora. A Jérusalem, elle devient éveil complet au-delà de la conscience, vigilance totale. Elle protège de la mort. Il n'y a plus de meurtre par inconscience. Dans la ville-refuge, l'étude est une activité intellectuelle qui ne permet pas de résister à la violence. »*

Cette Jérusalem idéale, demande en substance un autre auditeur, a-t-elle une réalité spatiale ? Pour M. Levinas, la Jérusalem terrestre est le vestibule de la cité céleste. Sa voie *« est celle de la création d'une humanité nouvelle, celle de la justice sociale*, car, dit M. Levinas, *il existe une relation très forte entre l'étude de la Thora et la préoccupation d'autrui »*.

Cette Jérusalem terrestre est-elle un lieu géographique? M. Levinas ne le dit pas. Beaucoup d'auditeurs le pensent. M. Shahar, lui, ne comprend pas la distinction qui est faite entre les deux Jérusalem. C'est de sa ville qu'il s'agit, et tout simplement d'un passé qui est le sien.

ALAIN GUICHARD.

AÉRONAUTIQUE

POUR 540 MILLIONS DE FRANCS

L'État devrait acquérir 21 % du capital de Dassault si le Parlement l'y autorise

Dans le cadre du projet de loi de finances rectificative pour 1978, qui vient d'être déposé à l'Assemblée nationale, le gouvernement demandera au Parlement d'autoriser l'Etat à acquérir, dans la limite de 21 % du capital de la société privée Dassault-Breguet, des actions qui bénéficieront d'un droit de vote double.

Les négociations engagées, depuis dix-huit mois, entre l'Etat et le groupe aéronautique ont, en effet, abouti et permettent à la puissance publique d'acquérir une minorité de blocage dans deux ans, sans débours de fonds et en limitant les cessions de créances publiques à 540 millions de francs, dont 440 millions pour le principal et 100 millions pour les intérêts. Les 540 millions de francs représentent le remboursement des avances de l'Etat à la société privée pour le soutien du développement de ses programmes militaires et le règlement des redevances dues par Dassault-Breguet à l'Etat au titre du financement de marchés d'études.

Pour parvenir à ce résultat, la société Dassault-Breguet a modifié ses statuts le 14 juin dernier et accordé exclusivement le bénéfice du vote double à l'Etat qui dispose de quatre représentants au conseil d'administration (*le Monde* du 9 mars et du 15 juin).

Avec un chiffre d'affaires de 5 697 millions de francs en 1977 pour environ quatorze mille huit cent vingt employés, la société privée a reçu, l'an dernier, pour 12 578 millions de francs de commandes (hors taxes), dont 87,19 % à l'exportation.

Par la voix du président de son groupe à l'Assemblée nationale, M. Claude Labbé, le R.P.R., auquel M. Marcel Dassault appartient comme député de l'Oise, a fait savoir qu'il s'opposerait à cette disposition du projet de loi de finances rectificative pour 1978.

« Les membres R.P.R. de la commission des finances de l'Assemblée, a notamment expliqué M. Labbé, *repousseront cet article de loi et demanderont que le gouvernement soit plus explicite sur la nature de cette opération et que celle-ci ne touche pas seulement la société Dassault, mais inclue un examen de l'ensemble des rapports entre l'Etat et les entreprises aéronautiques. »*

En juin 1977, lors du Salon aéronautique du Bourget, le premier ministre, M. Raymond Barre, avait précisé que s'imposait à l'Etat, outre une prise de participation publique dans le capital de Dassault, une rationalisation des structures de l'industrie aéronautique française.

Dans son rapport au nom de la commission de la défense, M. Guy Cabanel, député de l'Isère, apparenté à l'U.D.F., note à ce propos : *« Une seule constatation est à faire : la société Dassault a vendu plus d'un avion par jour ouvrable (328 en 1977). La Société nationale industrielle aérospatiale a perdu, du fait de sa division « avions », près de 1 million et demi de francs par jour (447,4 millions de francs pour l'ensemble des divisions de la SNIAS en 1977). Ces constatations avaient justifié l'idée de la création d'une structure de holding regroupant les deux sociétés. Il semble qu'on n'en parle plus. »*

Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

Expositions au palais de Tokyo

L'empire de Vénus

LE palais de Tokyo n'a jamais été si agréable à fréquenter que depuis sa transformation en musée d'art et d'essai. On peut y voir en permanence des sculptures, des cartons de Jordaens, des tableaux italiens venus du Louvre et, à titre de préfiguration d'Orsay, le post-impressionnisme et l'époque 1900 fort bien évoqués dans leur valse-hésitation entre le pictural et le décoratif.

A quoi s'ajoutent des expositions temporaires organisées autour d'un thème. Pour ce début d'hiver, en voici quatre dont deux retiendront aujourd'hui notre attention : « Autour de quelques œuvres du Second Empire » et « Atlantes et Cariatides de Paris ».

L'exposition du Second Empire, qui est le fruit d'une année de travail des élèves de l'Ecole du Louvre, essaye de présenter, genre par genre (le portrait, le nu, etc.), quelques-unes des œuvres caractéristiques de la peinture et de la sculpture de l'époque. Même s'il est déjà menacé par la photographie, le portrait se porte encore bien. Rien d'étonnant à cela. Dans un régime autoritaire, le portrait est une arme politique du meilleur calibre, et les images célèbres que Winterhalter et Flandrin ont laissées de Napoléon III et de l'impératrice sont copiées à des centaines d'exemplaires qui iront orner les mairies, les préfectures, les palais de justice et autres lieux publics où le régime se doit d'affirmer sa présence.

Mêmes intentions à propos de la sculpture monumentale, effigies, statues équestres des grands hommes, dont les exploits flattent l'humeur belliqueuse de la France impériale, de Jeanne d'Arc, de là récupérée par la droite nationaliste, et surtout, bien sûr, de Napoléon Ier qui, par la grâce de Nieuwerkerque, de Frémiet ou de Barye, se répand, César lauré ou conquérant fougueux, sur toutes les places de France, de Versailles à Rouen et de Lille à Ajaccio.

Les grands hommes d'hier alternent avec les vedettes du jour, la chance du régime ayant été de trouver en Carpeaux l'interprète sensible, éloquent sans bassesse, de la fête impériale. Le portrait est l'art bourgeois par excellence, et Maxime Du Camp, lors du Salon de 1857, écrivait : *« C'est une dure nécessité pour un artiste que d'avoir à faire un portrait. Les gens décorés, et il n'en manque pas, ont tous mis leur croix pour se faire peindre. »*

Mais cette « dure nécessité » n'exclut nullement le talent, la sincérité, la liberté de la recherche, comme le montrent le buste que Carrier-Belleuse a laissé d'une de ses filles, l'admirable Henri Regnault de Barrias et les quelques portraits féminins rassemblés au début de l'exposition. Ces portraits, *la Femme au gant*, de Clairin, *la Jeune Femme en veste rouge*, de Tissot, sont peut-être un peu trop connus, mais ils ont l'intérêt de poser le problème du conflit qui oppose alors l'art officiel ou semi-officiel à la peinture d'avant-garde.

Fragile lorsqu'il s'agit du portrait, la barrière qui sépare la « résistance » et le « mouvement » devient forteresse et muraille de Chine dans le domaine du nu, un des genres les plus en faveur à l'époque pour des raisons de moralité, ou d'immoralité, comme on voudra, et aussi parce que c'est à travers le nu que l'esprit *académique* s'exprime de la manière la plus précise et intransigeante. 1863 est pour nous l'année du *Déjeuner sur l'herbe* : pour les contemporains, ce fut l'« année des trois Vénus » exposées au Salon, *la Naissance de Vénus*, d'Amaury-Duval, *la Perle et la Vague*, de Paul Baudryen, *la Naissance de Vénus*, de Cabanel, triomphalement accueillie et acquise par l'empereur pour les salons de *l'Elysée*.

Pour des raisons de format, la peinture d'histoire n'est représentée que par *la Peste à Rome*, d'Elie Delaunay, qui ne méritait peut-être pas tant d'honneur, mais c'est une très bonne idée d'avoir illustré le déclin relatif de l'Italie au profit de l'Orient dans l'inspiration des peintres amateurs de voyage, de lumières nouvelles et de pittoresque méditerranéen.

Si académique que puisse être l'Orient du Second Empire (*l'Exécution à Grenade*, d'Henri Regnault, n'est pas ce qu'on a fait de pire dans le genre), Chassériau et Delacroix, représenté ici par de merveilleuses *Babouches*, ne sont pas les seuls qui aient su dire avec sincérité la violence, l'étrangeté sensuelle ou désolée des mœurs et des paysages africains. Que la nouvelle peinture française soit née sur les rives de la Seine, avec *les Demoiselles*, de Courbet, et non « du Nil et du Jourdain », n'enlève rien aux mérites de Dauzats, de Frère ou de Marilhat, et des toiles comme *les Pèlerins*, de Léon Belly, *la Soif*, de Fromentin, ou l'extraordinaire *Vue de Laghouat*, de Gustave Guillaumet, ont leur place toute désignée au futur musée d'Orsay.

Et nos cariatides ? Il s'agit d'un reportage photographique portant sur des aspects les plus curieux de l'art décoratif de la seconde moitié du siècle dernier (et des premières années de celui-ci). A partir de 1850-1860, il n'est guère de cheminée qui se respecte, de départ d'escalier, de façade de théâtre, de grand magasin, d'immeuble locatif ou d'édifice public qui ne s'orne d'une ou plusieurs paires de naïades, Junons, sirènes et autres Pomones, sans compter les atlantes façon Puget ou esclaves de Michel-Ange, auxquels il est très souvent fait allusion dans la littérature de l'époque.

C'est que l'invasion de la cariatide est née de l'urbanisme haussmannien, qui, supprimant le jardin et consacrant le boulevard, déplace la partie noble de l'immeuble vers la façade, richement ornementée et pourvue de balcons sous lesquels ont fleuri nos Pomones et nos atlantes, pourvus quelquefois d'attributs assez inattendus, ici une pioche, là une lampe de mineur, en vertu des exigences de la symbolique commerciale et industrielle.



L'Opéra de Garnier a consacré le triomphe de la cariatide, mais c'est tout le Paris bourgeois qui se couvre alors de ces nudités chastes, opulentes ou discrètement aguichantes, autre attribut de la fête impériale dont les appas sont strictement hiérarchisés selon les revenus des intéressés. Comme l'écrit un architecte de l'époque, *« la maison à loyer de première classe doit compter des cariatides... qui montrent toute la partie supérieure du corps ; celle de la deuxième classe laisse passer le buste seulement ; pour la troisième classe et naturellement celles qui suivent, la statuaire disparaît au profit d'ornements plus économiques. »* Neréide ou cariatide, Vénus choisit sa clientèle.

ANDRÉ FERMIGIER.

Œuvres en quête d'auteur

L'ATTRIBUTION des œuvres peintes ou sculptées intéresse même ceux que l'art n'intéresse pas beaucoup. Les musées et les collections en savent quelque chose. Le journalisme aussi. Et, finalement, les tribunaux, *que rien n'embarrasse davantage*. *Le Verrou* est-il de Fragonard, oui ou non ? Il ne l'était pas, apparemment, et il l'est devenu ; comment est-ce possible ? Et ce tableau *école des Carrache*, est-il vrai que, le Louvre, y ayant reconnu un Poussin, on lui réclame on ne sait quelle indemnité pour ceux qui s'en étaient défait ? Et l'expert dans tout cela ? Et la jurisprudence ? Rien de plus hésitant et de plus confus que le droit sur tous ces *points. Quant à l'expertise, elle se* présente rarement comme une technique positive, scientifique, incontestable ; mais elle n'est pas pour autant fantaisie, assurance vaine, sinon suspecte, cuistrerie digne des médecins de Molière. L'opinion, si l'on en juge par le film et la comédie, a du mal à l'admettre. Faute d'information et surtout de culture.

La petite — mais utile — exposition du Palais de Tokyo analyse et illustre les démarches de l'attribution en fonction de quelques pièces peintes et sculptées du Louvre. *Elle coïncide partiellement avec les* thèmes traités dans le dernier numéro de *la Revue de l'art* (n° 42), qui vise justement à montrer ce que sont, ce que recouvrent les préoccupations de la « connoisseurship » ou, si l'on veut, quels sont les caractères, les subtilités, les implications du métier de « connoisseur ». A vrai dire, celui-ci commence tard : c'est un phénomène moderne, comme la notion même d'originalité artistique. On a tendance à croire le contraire : on songe au *De signis* de Cicéron et au grand amateur Verrès ; on songe au duc de Berry et à ses inventaires. Mais il s'agit toujours de beaux objets, dont la technique, la *matière ou le style font tout le* prix, et d'ailleurs il en va de même aujourd'hui pour d'innombrables pièces anciennes. Avec l'attribution, il s'agit d'autre chose : identifier l'auteur, mettre un nom, tirer l'œuvre de l'anonymat ou d'une définition générique dont on ne se satisfait pas.

On ne peut guère comprendre cette discipline d'étude si l'on oublie que depuis deux siècles tableaux, statues, sont devenus une des branches *les plus actives de l'économie* de marché. Révolutions, confiscations, ruines, ont vidé églises et châteaux : les catégories d'usage traditionnelles étant oubliées, il n'y avait plus que des objets erratiques avec ou sans pedigree, avec ou sans désignation précise. Dans cette situation chaotique, des spécialistes se sont mis au travail de classement nécessaire, et l'histoire de l'art — qui était jusque-là l'étude des styles — est devenue l'histoire des œuvres, fondée sur l'attribution. Avec un tel développement qu'il n'est plus permis d'ignorer l'action d'un Max Friedländer pour l'art flamand, de Berenson, Longhi... pour l'art italien. La pression économique est évidemment à l'origine et reste souvent derrière. Mais la démarche intellectuelle répond à un besoin de comprendre et de situer qui va assez loin dans la mesure où il engage une appréciation de qualité.

Le long éditorial de la Revue de l'art exprime cela avec tout le soin désirable : en regroupant les éléments d'un opus, d'un catalogue, on tente de clarifier une situation confuse, et surtout on interprète du même coup l'ordre formel dans l'histoire. Ce sont des forces qu'on met en relation quand on dit, par exemple, que tels tableaux sont de Lievens et non de Rembrandt. L'indication d'un nom d'artiste est à ce stade une convenance, un repère. Pour les maîtres du Nord, il a fallu trouver des noms de convention ou, comme le dit l'allemand, des noms de secours, plus ou moins provisoires.

Les grandes réussites de l'attribution sont celles où un groupement formel, simple hypothèse de travail, se trouve confirmé par un document qui identifie l'artiste : ainsi l'auteur de panneaux de 1380 environ, que le regretté M. Meiss avait désigné *à l'aide des deux noms de peintres* dont il s'inspirait, comme « Ugolino Lorenzetti », s'est révélé exister et s'appeler Bulgarini. Il y a un dialogue constant entre l'information tirée d'archives, de reçus, de catalogues et l'évidence formelle. On verra, avenue du Président-Wilson, comment une grande « machine » du dix-neuvième siècle français, le *Portement de croix*, qu'on ne savait à qui donner, s'identifie sans peine grâce à la mention qui en est faite sur une liste du Salon de 1848.

Il suffit parfois de ne pas tenir compte d'une signature factice, et le buste de *Napoléon* quitte Canova pour Chaudet ; ou encore de bien lire un contrat qui donne la réponse : le petit prophète de bronze doré provenant de la châsse de Saint-Germain (1408) n'est pas de Beauneveu mais d'un autre artisan. Cela n'avance pas à grand-chose tant qu'on n'a rien à donner à celui-ci, mais l'histoire est faite de ces pierres d'attente, et l'historien doit veiller précisément à relier tous ces fils.

Il y a parfois des ensembles provisoires à briser et à redistribuer : Berenson s'est payé autrefois le luxe de détruire l'*Amico de Sandro* (un peintre « botticellien » de 1470 environ) qu'il avait inventé pour souder l'essentiel de l'œuvre, dont le ravissant panneau d'Esther (Chantilly) au catalogue de Filippino Lippi. On verra dans *la Revue de l'art* avec quel souci de rigueur dans le « puzzle » K. Oberhuber reconstitue les travaux de jeunesse de Verrocchio. Ce qui nous paraît manquer à l'exposition, c'est l'*Apollon et Marsyas de Pérugin. Il a été, au* siècle dernier, l'objet de l'une des querelles les plus violentes et les plus longues que l'attribution ait suscitées : Raphaël ou non ? Les critères « objectifs » — d'ailleurs faibles — étaient balayés par la passion, car il y a une « aura » des noms et des œuvres. On devra lire à ce sujet le sagace et amusant essai de F. Haskell sur Morris Moore, « martyr de l'attribution ».

L'existence de dessins à mettre en rapport avec une peinture ou une sculpture est toujours passionnante, mais souvent elle complique le problème : le dessin peut être l'« idée » d'un travail que le maître confie à un assistant, comme il arrive dans les grands ateliers : Raphaël, Rubens, ou un document d'identification, comme pour le *liber veritatis* de Claude, ou le témoignage d'une hésitation, d'un changement en cours d'élaboration... Finalement, il est dommage que cet aspect de la question n'apparaisse pas avenue du Président-Wilson : le cabinet des dessins a présenté cet été au pavillon de Flore un certain nombre de ses pièces — et non des moindres — récemment réattribuées, mais sans exposer les mécanismes en cause. Curieux manque de coordination !

Malgré l'intéressante adjonction d'exemples similaires tirés des col*lections de céramiques et de bonnes* pièces de sculpture, la manifestation paraît, au total, un peu timide, au regard du problème soulevé. Certes, on se félicitera plus que jamais de l'apparition de ces salles d'étude, d'intention pédagogique, scientifique. Mais on semble hésiter entre la vulgarisation et l'exigence du savoir.

ANDRÉ CHASTEL.

Au Musée des arts et traditions populaires

Cartes postales glacées

DE la distance, il en faut pour traiter un sujet comme la carte postale, si on ne veut pas trop prêter le flanc à la mode, et faire grimper les cotes marchandes de ces petits morceaux de carton illustrés fort prisés en nos temps d'intense nostalgie du passé et de fouilles archéologiques fiévreuses à travers caves et greniers. Un aussi noble musée que celui des arts et traditions populaires se devait de garder la tête froide vis-à-vis du phénomène, ce qu'il a d'ailleurs fait ou voulu faire, mais peut-être pas comme il l'aurait dû, en plongeant dans l'histoire de la carte postale, en choisissant presque exclusivement des exemples anciens remontant au début du siècle, en ne ménageant pas — ou si peu — d'ouvertures sur le présent, qui auraient pourtant pu conduire cette exposition vers autre chose qu'un show artistique.

Mais ne jetons pas trop la pierre. Le sujet est vaste et c'est la première fois qu'on tente de le traiter dans son ensemble. Il est difficile à maîtriser, tant le matériel abonde et présente de la diversité.

L'orientation est structuraliste. Avec tout de même un peu d'histoire. On part de la carte-poste et du message écrit entourant ou couvrant l'image avant de passer au message renvoyé au dos, avec l'adresse, puis le timbre, pour faire toute la place à l'image, et ne pas gâcher, déjà, le plaisir des collectionneurs.

Il est question aussi et assez longuement de techniques de production et de diffusion — lesquelles sont liées bien évidemment aux progrès de la photographie et des procédés de reproduction, en un long chapitre sérieux, un rien ennuyeux, où les documents présentés ne rendent pas bien compte de l'extraordinaire engouement pour ce qui détrôna si bien l'image d'Epinal et la gravure : par exemple, les « Imprimeries réunies », fusion des maisons nancéiennes Bergeret, Humblot et Helminger, fabriquèrent à elles seules, en 1905, quatre-vingt-dix millions de cartes postales, ce qui ne représentait que le cinquième de la production annuelle française.

Puis on entre, ou l'on croit entrer, dans le vif du sujet, avec la section intitulée « le Regard du photographe » : passage au laminoir gelé du contenu au profit de l'emballage, qui vous démonte, en quinze ou vingt petites sections, toutes les façons de faire joujou avec l'appareil photo : pose et instantané, la quotidienneté vécue et le travail en studio, le reportage photographique, l'espace physique et le décor, les accessoires et la mise en scène, toujours en vue d'une reconstitution du réel.

Du ventre grassouillet de Mata-Hari pris par l'objectif voyeur au résumé filmé bien pensant de la vie dévouée d'une religieuse, il y a bien sûr de quoi jubiler devant toutes ces images qui ont fixé et divulgué les us et coutumes de nos aïeux, des paysages et des monuments détruits, qui sont témoins de ce qu'étaient il y a soixante-dix ans et plus la rue du village, les petits métiers, une grève, les inondations de Paris, ou une ville d'eaux. Mais n'était-ce pas cela justement qui aurait dû donner le sens de l'exposition : un brin d'analyse sociologique ?

Un montage audio-visuel partage l'exposition en deux. Il y est question de deux collectionneurs, l'un dans une optique ethnologique (ouf !), Arnold Van Gennep, l'autre dans une optique cartophile, qui annonce la suite de l'exposition : la carte postale fantaisie et la carte postale artistique. Là encore on se place du côté des créateurs : les anonymes, qui ont mis leur patience, leur verve ou leur humour dans la confection de cartes brodées, de cartes d'anniversaires, de fêtes, ou de 1er avril, avec tout ce que les conventions gauloises pouvaient autoriser de symbolique sexuelle ; et les professionnels, avec la Collection des cent, *éditée à partir de 1901, faite de cartes dessinées par des graphistes, des illustrateurs, des affichistes, comme Mucha, Steinlein, Capiello, Villon, Willette, Chéret, Grasset, etc., et très recherchées dès leur sortie par les collectionneurs.*

Le tout s'achève sur les rapports avec l'art savant : la carte postale comme moyen privilégié de diffuser l'art du Salon, base de travail de l'artiste plutôt que le « motif » de visu *(Utrillo à Montmartre), la carte postale récupérée, manipulée, par les surréalistes (la collection d'Eluard); ou encore la carte postale prétexte à une œuvre conceptuelle d'aujourd'hui (On Kawara).*



Si l'on ajoute qu'au passage une petite section est consacrée à l'analyse formelle de la correspondance on a à peu près le profil de ce parcours d'images. Qui veut montrer quoi ? Que la carte postale est un art ? Et alors ? Un catalogue en bonne et due forme aurait très certainement été utile, qui aurait pu corriger le tir. Mais la Réunion des musées nationaux n'a pas, semble-t-il, cru bon d'en créditer un. Si l'on en juge par la foule qui se pressait au vernissage longtemps avant l'heure d'ouverture, ce qui ne s'était jamais vu aux A.T.P., l'occasion aurait pourtant été bonne de ne pas y perdre.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Jusqu'au 5 mars.

Le dossier Œdipe ne sera jamais clos

Les publics virtuels de Jean-Marie Patte

APRES *Rodogune*, de Corneille, et *Faust*, de Marlowe, la participation de l'équipe Jean-Marie Patte au Festival d'automne 1978 s'est achevée par un *Œdipe* qui assemble des fragments des deux tragédies de Sophocle (*Œdipe roi*, *Œdipe à Colone*) et celle de Sénèque (*Œdipe*).

Le texte de ce troisième spectacle, comme celui de *Rodogune* et de *Faust*, a été établi par Elia Bolzano, et l'on saura gré à Bolzano et à Patte d'avoir fait entendre des pages de l'*Œdipe* de Sénèque, œuvre sous-estimée par les universitaires comme par les gens de théâtre.

L'*Œdipe* de Sénèque n'est pas une redite affaiblie de celui de Sophocle, comme on l'affirme d'habitude. Sénèque invente des descriptions très curieuses de la peste, de ses symptômes, des désordres de la population devant les malades, devant les morts. Il invente aussi un récit saisissant de l'examen des viscères des animaux par Tirésias, puis un compte rendu de l'évocation des morts par Créon, ce qui lui permet de faire tenir de la bouche de Laïos lui-même les premiers crimes d'Œdipe, son fils.

Il y a chez Sénèque une sauvagerie clinique, un climat médiumnique, une analyse méditée du subconscient des personnages, une intelligence des arrière-pensées, un acharnement à suivre les actes plan par plan (par exemple lorsque Œdipe s'arrache les globes oculaires des orbites) et une construction de la tragédie par télescopage des seuls longs moments décisifs qui n'appartiennent qu'à lui.

Sophocle, en comparaison, cerne d'un trait plus cursif, plus isolé, la progression de l'enquête. Excellente est donc l'idée qu'ont eue Patte et Bolzano de confronter, en une seule audience, les témoignages de ces deux visionnaires.

Dans le fond du théâtre, un écran gris translucide barre l'horizon, comme un ciel bas. Sur ce miroir opaque apparaissent par moments les ombres inversées des « âmes » qui essaient, dans le noir, de retrouver le fil de leurs destins. Cela ressemble au phénomène optique des « miroirs célestes », qui permet à des marins d'apercevoir dans l'air, bien au-dessus de la ligne d'horizon, le reflet à l'envers d'un navire qui passe. Mais Œdipe ou Jocaste ne voient pas ce reflet, il est en eux et derrière eux.

L'énoncé des vers de Sophocle et de Sénèque par les acteurs se promène avec douceur entre le chuchotement médité et un chant à peine musical. La vue, le toucher, l'ouïe, s'unissent pour que le mystère pur vienne de lui-même à la surface, dans toutes ses correspondances, tandis qu'évolue à portée de la main l'image plus simple de la croissance d'un vivant, qui passe de la première enfance à l'âge d'homme, et dont chaque pas en avant, malgré qu'il en ait, l'incruste dans un piège de plus en plus étroit.

L'imagination d'un sous-bois

La mise en scène de cet *Œdipe* est l'une des plus fortes qu'ait conçues Jean-Marie Patte.

La scène du théâtre, lieu non circonscrit, est comme en suspens dans une ombre un peu dorée, un peu respirante. On dirait un sous-bois, l'imagination d'un sous-bois qui superposerait en une seule frondaison l'endroit où Œdipe nouveau-né fut abandonné les pieds troués par une ficelle et celui où Œdipe aveugle s'assied, peu de temps avant sa mort, pour reprendre haleine, près de Troie, en compagnie de sa fille.

Trois récitants-hommes, que l'on confond dans la pénombre, se partagent les versets, prennent librement la parole pour Œdipe, Créon, Jocaste, Tirésias, les bergers, le peuple (le chœur). Ce relais décalé des voix suppose bien sûr la pièce connue. Un même récitant peut dire les questions et les réponses qu'échangent Jocaste et son fils, ce qui accentue le lien entre Œdipe et « le flanc où il est rentré et dont il était sorti ».

Ces trois récitants sont comme trois aveugles, trois morts aussi, qui cherchent à tâtons, qui tombent. Ils écoutent plus qu'ils n'expriment. Ils s'accrochent, ils refusent, ils vont quand même de l'avant dans l'exploration d'un cauchemar, d'une vie qui apparaît décomposée dans des fragments cassés de miroirs qui s'ignorent les uns les autres.

Parfois une femme, grande, droite, vient énoncer d'une voix oraculaire des prédictions ou des constats. Parfois une autre femme, plus jeune, on dirait une promeneuse d'aujourd'hui qui traverserait le théâtre par erreur, porte un bouquet de fleurs en parlant seule à voix haute — phrases distraites de leur espace, de leur temps, parcelles égarées d'ondes courtes qui traversent incongrûment le champ magnétique de la tragédie.

Une très rare ferveur

Ce jeu théâtral d'*Œdipe* confirme le sentiment qu'ont donné les deux représentations précédentes de Jean-Marie Patte, *Rodogune* et *Faust*, à savoir que ce jeune metteur en scène et ses compagnons réalisent un travail d'une très rare intelligence, d'une très rare ferveur, comme si pour une fois la scène était le théâtre d'une merveilleuse Visitation. Nous nous trouvons devant l'une des aventures de l'esprit les plus estimables d'aujourd'hui.

Aussi est-il triste de reconnaître que cette aventure n'a pas trouvé cette saison, à l'Espace Pierre Cardin, le public qu'elle mérite, mieux : le public qui l'aurait comprise et profondément aimée. Il y a tout de même, à Paris, et dans les villes de ce pays, des publics immédiatement concernés par un théâtre aussi haut : les femmes et les hommes de théâtre, forcément, mais aussi les étudiants, lycéens, les analystes et toutes les personnes qui, de près ou de loin, touchent à Freud, ou Jung, ou Winnicott, et les poètes, et leurs lecteurs, sans compter cette grande cohorte dispersée des intelligences solitaires de toute classe, de tout métier, qui ne se montrent pas, qui se taisent (« Quand il n'est pas permis de se taire, qu'est-ce donc qui est permis ? », dit le Créon de Sénèque).

Espérons que Jean-Marie Patte et son équipe, Michel Baudinat, François Kuki, Eléonore Hirt, Roséliane Goldstein, Miloud Khetib, vont obtenir les subventions et les accueils qui permettront de plus fructueuses rencontres de cet admirable théâtre et des spectateurs qui en ont besoin, qui l'attendent.

MICHEL COURNOT.

LIVRE

UN VAMPIRE DE MOINS

L'ADJECTIF « aveugle » que Robert Hossein a mis dans le titre de son livre s'applique à un homme, un cheval, qui est privé de la vue. Qui ne voit pas.

Il peut désigner aussi une personne ou une chose qui n'est pas vue. La « sentinelle aveugle » d'Hossein pourrait être un guetteur dont on ne soupçonne pas la présence.

Il y a quelque chose de cet emploi dans l'expression « fenêtre aveugle », fenêtre obstruée à travers laquelle nous ne voyons pas, mais aussi fenêtre que, du dehors, nous pouvons ne pas deviner sur la façade de la maison, puisque les pierres qui l'occupent en ont effacé la trace.

Robert Hossein traque, comme on poursuit un gibier, des événements enfouis, il resserre les cercles, ou il fonce droit vers la lisière de la forêt. Il essaie ainsi de remettre la main sur les lumières d'une galerie marchande, avant-guerre, où se retrouvaient des émigrés russes amis de sa mère, ou bien sur la voix d'un bonhomme un peu dérangé avec qui, encore enfant, dans une voiture, il roulait vers le sud en juin 1940.

Ces pages sont belles, comme beaucoup d'autres ; on sent qu'Hossein essaie de ressaisir ce qui, seul, a compté pour lui, les « fenêtres aveugles » de sa vie. Et pas une seconde, à lire son livre, on ne pourra supposer par exemple que Robert Hossein a fait un film, *le Vampire de Düsseldorf*.

De ce film, il ne dit pas mot, comme si ça *n'avait pas* eu lieu, alors que ce film est de toute beauté.

La mémoire de Robert Hossein est comme l'émulsion lente des anciennes photographies. Lorsque les premiers photographes prenaient une vue extérieure, dans la rue, tout ce qui passait dans cette rue — promeneurs, voitures, chevaux — n'avait pas le temps d'impressionner la pellicule, si bien que des places ou des boulevards couverts de monde paraissent, sur la photographie, entièrement vides.

En 1839, le boulevard du Temple était très passant, mais, sur une photo qu'a prise Daguerre cette année-là, il ne reste que les arbres et les maisons, tout le monde qui remplissait les trottoirs et la chaussée du boulevard a disparu, sauf la silhouette d'un homme qui a dû rester immobile un bon quart d'heure, parce qu'il se faisait cirer les chaussures, alors, sur la photo, il *commence* d'apparaître.

Il existe aussi une photo de l'Hôtel de Ville de Paris, juste après la Commune. Les ruines du bâtiment sont très nettes, comme par terre les planches, les pierres et les restes de barricades. Au premier plan, les empreintes transparentes des femmes et des hommes qui sont venus là : ils ont eu à peine le temps d'émouvoir la pellicule, ils ne sont que des ombres légères dont la poudre se dissout dans le quadrillage des pavés.

Nous voilà loin des événements que décrit Hossein dans *la Sentinelle aveugle*, mais ce que ce livre a de personnel, ce par quoi il touche le lecteur, c'est par cette même perception nette et à la fois fantomatique ou même tout à fait aveugle.

On dirait que la plupart du temps Hossein ne s'est pas regardé, pas entendu, ni n'a regardé ou entendu ce que lui-même créait, jouait. Il se débat pour ressaisir, après coup, ces batailles ou ces passants qui ont disparu de l'image alors qu'en vérité ils y demeurent même de loin, même de dos, invisibles, « sentinelles aveugles » de notre passage trop court sous le soleil.

M. C.

★ LA SENTINELLE AVEUGLE, de Robert Hossein, Edit. Grasset, 49 F.

هكذا من الأصل

« POINT OF ORDER » ET « UNDERGROUND », DEUX FILMS-CLÉS SUR L'AMÉRIQUE

La politique du style

PARFOIS, grâce à la télévision, l'événement brut éclate, fabuleux, frappe d'autant plus profondément les esprits qu'il se voit réduit à ce qu'il a de plus élémentaire : la mort de John F. Kennedy en 1963, la visite du président Sadate en Israël l'année dernière. Parfois aussi, le processus s'étale sur la durée, des jours, des semaines, des mois, ainsi, en 1974, des audiences consacrées à l'affaire du Watergate, suivies aux Etats-Unis comme un feuilleton un peu longuet où chacun grappillait son bien. Ainsi, surtout, des audiences qui opposèrent, du 22 avril au 16 juin 1954, sous l'œil attentif d'une commission de sénateurs, l'armée américaine au démagogue Joseph McCarthy, dont le nom est inséparable d'un phénomène connu sous le nom de « maccarthysme » : la phobie anticommuniste à l'époque de la guerre froide, le chantage et la délation se relayant inlassablement au nom de prétendues exigences de sécurité intérieure.

McCarthy super-comédien

Le maccarthysme engendra entre autres la liste noire d'Hollywood, l'exil de plusieurs cinéastes, des dénonciations pénibles. Les « audiences » du Sénat, relayées en direct à travers le pays, jouèrent un rôle décisif dans la chute du tribun.

Nous sommes aux débuts de la télévision, qui n'a pas encore totalement balayé le vieil Hollywood, mais commence à s'insérer dans l'intimité des foyers, dans les bars, universités et autres lieux publics. Des centaines d'heures de bandes vidéo furent ainsi enregistrées, deux millions de mots consignés d'un événement décisif dans la vie politique américaine. Emile de Antonio et son producteur Daniel Talbot ont visionné la presque totalité des kinescopes de ces audiences, se sont aventurés dans « *les sables mouvants de l'immémoire collective* », selon la jolie formule employée par Chris Marker, dans la préface au texte de son film *Le fond de l'air est rouge* (Maspéro, éditeur, 1978), pour désigner ces émissions télévisées d'actualité se chassant l'une l'autre et aussi vite oubliées que présentées à l'antenne.

De cette masse de kinescopes, Emile de Antonio, *editorial director*, comme il se définit lui-même, a tiré un chef-d'œuvre qui a été vu par des millions d'Américains.

Il faudrait peut-être reprendre ici un vieux paradoxe du critique André Bazin expliquant — à propos du film que Jean Cocteau avait réalisé à partir de sa pièce *les Parents terribles* la filmant littéralement entre quatre murs — que Cocteau avait « *reculé* » les limites du cinématographe, de l'écriture par le cinéma. *Point of Order* représente encore aujourd'hui une forme extrême de l'avant-garde, cet immense bla-bla-bla surdramatisé par des super-comédiens, par deux super-comédiens essentiellement, le méchant Joe McCarthy, l'ange de la vengeance Joseph Welch (dont le vieux renard d'Otto Preminger saisit aussitôt le génie dramatique et qu'il invita à incarner un des personnages de son film romanesque *Autopsie d'un meurtre)* plus le minus, l'idiot du village, le secrétaire de l'armée Stevens.

Achevé en 1963, neuf ans après les événements dont il s'inspire, *Point of Order* parvient chez nous avec quinze ans de retard, malgré son passage à la Semaine de la critique de Cannes, en 1965. *Underground*, le tout dernier film d'Emile de Antonio, atteignit les écrans américains au printemps 1976 et n'obtint pas le dixième du succès du film sur Joe McCarthy. C'est pourtant une œuvre remarquable, passionnante, émouvante, dont il faut dire en deux mots l'exceptionnelle gravité. Trois femmes, deux hommes, militants des mouvements étudiants des années 60 pour les droits civiques et la justice sociale, contre la guerre au Vietnam, qui appartinrent à l'organisation des Westhermen, décrite par Robert Kramer dans son film de fiction *Ice* (1969), expliquent les raisons de leur combat dans la clandestinité depuis 1970. Enfants de la bonne bourgeoisie, ils rejettent les valeurs américaines (on lira avec profit les propos que tenait Emile de Antonio sur *Underground* dans *les Cahiers du cinéma*, en décembre 1976).

Emile de Antonio, cette fois, entre dans le film, au propre et au figuré, au moral : les cinq fugitifs parlent nécessairement le visage masqué de quelque façon, brouillé, ou pris de dos. Des inserts de personnalités importantes des années 60 et de manifestations diverses jalonnent ce long discours sur l'engagement politique, cependant que de Antonio et ses deux collaborateurs, l'opérateur Haskell Wexler (personnalité progressiste hollywoodienne, on lui doit la photographie, entre autres, de *American Graffiti* et *Vol au-dessus d'un nid de coucou)*, et la preneuse de son, la jeune Mary Lampson, seuls « parlent à », font face à la caméra, posent même des questions.

La plus délirante fiction

Ce qu'a voulu filmer le cinéaste, il l'a dit et redit, ce sont les raisons qui poussent de jeunes bourgeois à s'engager dans la révolution, à suivre le chemin d'un Lénine, d'un Fidel Castro. En tant que film militant, *Underground* ne pouvait satisfaire de vrais militants, malgré son intelligence et sa générosité. *Underground* est d'abord un immense point d'interrogation posé au spectateur américain : pourquoi la révolution ? En tant que film, c'est la démarche extrême d'un des auteurs les plus personnels du cinéma américain. Il est temps de réaliser que ce qu'on écrase paresseusement sous l'étiquette « cinéma-vérité », dans son acception noble, celle d'un Pierre Perrault, d'un Emile de Antonio, constitue la plus délirante fiction qui se puisse imaginer, une des recherches de style les plus poussées qui se puissent voir au cinéma.

Le journaliste américain Warren Green, lors d'une série de rencontres avec Emile de Antonio cet été à New-York et à Long-Island, lui a demandé de préciser ses intentions et la place exacte de *Point of Order* dans le contexte politique américain d'aujourd'hui.

LOUIS MARCORELLES.

Émile de Antonio ou le jeu de l'ironie

« Vous êtes l'un des rares cinéastes américains de gauche à avoir touché un vaste public. A quoi est-ce dû ?

— En partie à la chance... Lorsque j'ai terminé *Point of Order* je ne savais pas comment les gens le prendraient. Mais au bout de cinq minutes, à la première projection au Musée d'art moderne de New-York, je sus que le film allait marcher parce que le public réagissait aux images. Ce sont les critiques qui sont passés à côté. Ils l'ont critiqué aussi favorablement que n'importe quel documentaire. Mais ils n'y ont vu que la défaite de McCarthy — qui faisait plaisir à tout le monde. Car McCarthy étant un diable, on ne savait pas comment le contrôler : il avait attaqué son propre parti, l'armée, la C.I.A., le département d'Etat, la classe dirigeante.

— Les critiques n'y virent qu'un conflit de personnalités ?

— Oui... En un sens, ils le virent comme Watergate. Ils écrivirent que c'était le seul pays au monde pouvant se débarrasser d'un démagogue sans violence, sans faire de mal à personne. Ce qui était faux, car des milliers de personnes avaient souffert et perdu leur emploi. En fait, ils se débarrassèrent de lui grâce à une machine appelée télévision. Le héros des audiences armée-McCarthy et de *Point of Order*, c'est la télévision. Il n'y a pas un seul critique qui ait compris que le film n'est pas contre McCarthy. Si vous le regardez de près, vous verrez que Welch (avocat de l'armée qui confondit McCarthy) y utilise les mêmes tactiques que son adversaire. Le film montre simplement l'*establishment*, en plein branle-bas, en train de se débarrasser de ce pirate. C'est pour cela que le film a tous ces plans avec des généraux assis derrière Stephens, le secrétaire aux armées.

— Quelles ont été, d'après vous, les conditions de la montée de McCarthy ?

— Il y avait eu le largage de la première bombe atomique, le 6 août 1945, les débuts de la guerre froide, la vision des Soviets ennemis suprêmes... Partant de là, Truman déclencha une campagne absolument hystérique, créant un climat qui rendait facile l'épanouissement et la prospérité d'un McCarthy. De nombreux libéraux d'aujourd'hui, qui étaient vivants et libéraux en 1950, disent encore qu'il aurait fallu, sans aucun doute, poursuivre les enquêtes. En fait, ce que McCarthy a représenté pour moi, c'est le triomphe du vide de la vie américaine, car McCarthy ne connaissait rien au communisme. Ça signifie aussi que nous sommes un peuple entièrement consacré à la technique. C'est le triomphe de la technique sur le contenu. Il n'y avait aucun contenu, aucune substance dans ce que McCarthy disait, mais c'était un brillant technicien.

— Pourquoi McCarty a-t-il tenu à ces débats publics ?

— Peu de gens le savent, mais il eut une réunion à la Maison Blanche à laquelle comparurent Clark Clifford, Stuwart Symington, Nixon — traître à son ami McCarthy, — Henry Cabot Lodge, notre ambassadeur aux Nations unies, plus tard secrétaire d'Etat sous Nixon. Ils se demandaient, comment allons-nous nous débarrasser de ce type ? Ils décidèrent qu'ils forceraient McCarthy à aller chaque fois plus loin jusqu'à ce qu'ils puissent organiser des audiences télévisées qui le détruiraient. Mais c'était exactement ce que recherchait McCarthy pour mobiliser définitivement l'attention... Et je pense qu'il avait là un point de vue qui se défendait.

— Jean Rouch a dit que la caméra rend en quelque sorte plus sincère à cause de sa qualité intrinsèque de public. Comment envisagez-vous cette idée en relation avec les personnages de Point of Order ?

— Je trouve ce point de vue très naïf. Pour *Point of Order*, la caméra tournait huit heures par jour et les gens ne peuvent être « en direct » sur une telle durée. Ces caméras tournaient, tournaient d'une façon telle que Rouch ne l'a jamais faite. Mais ces caméras, l'outil le plus impersonnel qu'on puisse presque imaginer, ne voyaient tout de même pas la vérité élémentaire qui reposait derrière ces audiences. Elles ne la dégagèrent jamais. Cette vérité est ressortie peut-être dans le montage de *Point of Order*. Le plus important du film, c'est la fin. La fin des audiences, c'est quand tout le monde décida de laisser tomber et de fuir. Les séances révélaient trop du vide de notre système, des clowns en place au Sénat. Les débats s'achevèrent sur Mundt, donnant un coup de martelet et déclarant : « Ces audiences sont ajournées... » C'est l'objectif, c'est ce qui est arrivé. Mais ce qui est vraiment arrivé, c'est que la fin des audiences marquait aussi la fin de McCarthy.

— En un sens, la vérité est révélée avec le procédé...

— C'est exact. Avec *Point of Order*, je ne voulais pas souligner, je voulais la pauvreté des moyens. Je voulais prendre ces images grises et tremblotantes et en faire de la comédie de haut vol. L'ironie est mon jeu favori et le jeu de l'ironie est partie intégrante de *Point of Order* — cette dialectique, cette tension qui existe entre le spectateur et le matériel. Hollywood a dépensé des millions de dollars et n'a jamais pu produire un moment aussi touchant que la fin de *Point of Order*, — la chute d'un démagogue. *Point of Order* était une tentative d'anecdote en prise avec de nombreux éléments de la tradition du cinéma, de la télévision, du film documentaire, une volonté d'exposer l'idiotie des gens du cinéma-vérité qui soutenaient que la caméra était objective.

Propos recueillis par
WARREN GREEN.

une sélection



Inde : cinq mille ans d'art au Petit Palais

cinéma

POINT OF ORDER ET UNDERGROUND
d'Emile de Antonio
— Lire nos articles page 19.

BLUE COLLAR
de Paul Schrader
Trois ouvriers d'une usine automobile de Detroit volent la caisse de leur syndicat et découvrent à l'occasion les tractations malhonnêtes de l'organisme chargé de les défendre. Un double chantage se met en place. L'engrenage se referme. Métaphore, à consonance métaphysique, d'une lutte plus vaste de l'homme contre l'ordre social. Les débuts dans la mise en scène de l'ancien scénariste de Taxi Driver. *Grand prix du public au Festival de Paris.*

UN MARIAGE
de Robert Altman
A la psychanalyse d'une ville (Nashville) *succède l'autopsie de deux familles du Midwest, une vaste fresque à l'intérieur d'un petit monde. Ce n'est que l'esquisse d'un très grand film, mais surgissent quelques séquences superbes.*

UNE HISTOIRE SIMPLE
de Claude Sautet
Des gouttes de vie comme des gouttes d'orage, et dans chacune de ces gouttes, des molécules de peine et de joie, des particules d'espoir. Claude Sautet s'intéresse aux « choses de la vie », filme une femme, des femmes, en une mise en scène fluide qui traque la vérité.

LE SECOND EVEIL
de Margarethe von Trotta
Une femme dévalise une banque avec deux amis pour sauver le jardin d'enfants qu'elle a créé. C'est un acte extrême, c'est de la politique, mais on ne parle pas de politique. Des comportements sont montrés dans leur évolution, une générosité est inventée, où femmes et hommes trouvent leur compte.

ET AUSSI : *Passe-montagne*, de Jean-François Stevenin (un garagiste et un citadin entre parenthèses) ; *les Rendez-vous d'Anna*, de Chantal Akerman (cinq étapes exemplaires d'une impressionnante errance) ; *Au nom du pape roi*, de Luigi Magni (mélange de comédie italienne, de drame bourgeois et de mélodrame historique) ; *Remember my Name*, d'Alan Rudolph (pour la liberté féminine, un témoignage de plus) ; *la Femme gauchère*, de Peter Handke (l'indépendance d'une femme et d'un petit garçon) ; *Sonate d'automne*, d'Ingmar Bergman (un désert d'amour entre une mère et une fille).

théâtre

LES SHAKESPEARE DE PLANCHON
à Nanterre
Antoine et Cléopâtre : *un studio de cinéma se souvient du tournage d'une superproduction. Rêverie sur un Orient mythique et politique-spectacle.* Périclès : *conte de fée sur le thème de l'inceste. Périple initiatique d'un héros enfantin, Claude Rich.*

REMAGEN
à Vitry
Souvenirs d'une excursion avec des jeunes filles qui ne sont plus. Une très belle nouvelle d'Anna Seghers, mise en scène par Jacques Lassalle.

ANNA PRUCNAL
au Forum des Halles
Son triomphe à Saint-Denis la mène au centre de Paris avec ses chansons — il y en a de nouvelles — sa voix nerveuse et veloutée, ses yeux qui osent pleurer. Frêle, tendre, violente, Prucnal flambe. (A partir du 4 décembre.)

LATIN AMERICAN TRIP
à la Cité internationale
Le déraciné retrouve un pays qu'il ne reconnaît pas, qui ne le reconnaît pas. Les souvenirs se brisent contre l'horreur quotidienne de l'histoire. Un poème aux dimensions de la tragédie.

LE CERCLE DE CRAIE CAUCASIEN
à Chaillot
La course si obstinée qu'elle en paraît folle d'une paysanne si honnête qu'elle en paraît naïve. Les folies d'un juge qui se fait clown — ou inversement. Coline Serreau, Philippe Avron et une troupe cohérente dans le mouvement vivace d'une mise en scène si intelligente qu'elle en paraît simple.

ET AUSSI : *Bons baisers du Lavandou*, au Petit TEP (Stephanie Loïk et Jean-Paul Farré) ; *Poubelle girl*, aux 400-Coups (Florence Georgietti) ; *les Peines de cœur d'une chatte anglaise*, au Montparnasse (à voir, revoir et revoir encore) ; *la Surface de réparation*, à la Gaîté (les jeunes gens en colère) ; *Notre-Dame de Paris* au Palais des sports (le grand spectacle généreux d'Hossein) ; *Mesure pour mesure*, aux Bouffes-du-Nord (la dernière rencontre de Peter Brook et de Shakespeare) ; *France Léa*, au théâtre des Dix Heures (histoire de rire).

musique

MESSIAEN A PARIS ET EN PROVINCE
Le mois Messiaen continue à dominer la vie musicale, avec cette semaine des œuvres essentielles : la Transfiguration, *dirigée par Maazel (Invalides, le 29) ; un concert d'hommage des élèves ou amis (Fujii, Dao, Stockhausen, Xénakis, Mefano, Tremblay, Boulez), dirigé par P. Mefano (Wagram, le 30) ; deux œuvres d'orgue d'avant-guerre,* Apparition de l'Eglise éternelle *et* les Corps glorieux, *par Susan Landale (Notre-Dame de Paris, le 1er décembre) ; les œuvres écrites au temps du Domaine musical* (Oiseaux exotiques, Etudes de rythme, Haï-Kaï, Merle noir, Couleurs de la Cité céleste), *par l'Ensemble intercontemporain, sous la direction de S. Cambreling (Théâtre de la Ville, le 4) ; et trois partitions d'une poésie particulière, les* Offrandes oubliées *de la jeunesse, le* Rappel des oiseaux *et surtout le superbe* Chronochromie, *par l'Orchestre philharmonique, dirigé par M. Tabachnik (Champs-Elysées, le 6). La province n'est pas en reste, et on entendra du Messiaen à* Metz, *le 1er décembre ; à* Nantes, *le 2 ; à* Grenoble, *les 2 et 3 ; à* Nice, *le 2 ; à* Lille *et à* Nantes, *le 3 ; à* Orléans *et à* Angers, *le 5. Quel bouquet d'anniversaire !*

EVENEMENTS LYRIQUES
A défaut de créations, l'Opéra de Paris utilise ses vedettes internationales : superbe plateau (Freni, Cortez, Cappuccilli, Lucchetti, Ghiaurov, etc.), sous la direction de Santi, pour un concert Rossini, Donizetti, Bellini, Verdi (le 1er décembre, à 20 heures) ; récital Kiri Te Kanawa (le 6, à 20 heures). Lyon reprend la magnifique Tosca *mise en scène par Ponnelle, présentée en avril à l'Opéra du Rhin (les 1er, 3, 6, etc.). A Nice, c'est Montserrat Caballe qui fera courir les foules dans* Marie Stuart *de Donizetti (Opéra de Nice, le 1er, à 20 h. 30, et le 3, à 14 h. 30).*

SEMAINES MUSICALES D'ORLEANS
Courageusement, Orléans continue son défrichage annuel de la musique de notre temps ; les Semaines musicales (du 1er au 10 décembre) présenteront des œuvres intéressantes, telles des premières mondiales de Manoury et Aperghis, avec Dressur *de Kagel, par l'Ensemble musique vivante (le 1er), un ballet de Blaska et une nouvelle présentation de l'*Histoire du soldat *(le 2), un concert Moyen Age-musique contemporaine de l'ensemble Dufay et du quintette de cuivres Ars Nova (le 3) ; les improvisations du New Phonic Art (le 4) ; un concert Messiaen, bien sûr (le 5), un concert d'orgue de Gerd Zacher (le 8), etc. (Renseignements, Carré Saint-Vincent, tél. (38) 62-12-25.)*

QUATUORS HONGROIS
Un événement dans le domaine de la musique de chambre : le millième concert des Amis de la musique de chambre, célébré par les Quatuors Bartok et Eder, qui viennent donner cinq concerts où, à côté de Bartok et Kodaly, on entendra huit créations en France d'œuvres romantiques et contemporaines (Gaveau, les 2 et 9 décembre, à 17 h. 15 ; les 4, 6, 8, à 21 h.). On retiendra encore un programme original aux Concerts bleus, avec un Quatuor pour clarinette et cordes *de Stamitz,* les Quatorze manières de décrire la pluie *de H. Eisler et le* Trio à l'archiduc *de Beethoven (Congrès, le 5, à 18 h. 30).*

ET AUSSI : *Michael Ponti, piano (Gaveau, le 29) ; A. Ciccolini (Pleyel, le 29) ; Chabrier, Roussel, Stravinsky, Rimsky-Korsakov, par l'Orchestre de Paris, direction P. Dervaux, avec M. Haas (Congrès, le 30 ; Champs-Elysées, le 2 décembre, à 10 heures) ; Y. et H. Menuhin (Pleyel, le 30),* André Chénier *de Giordano (Toulouse, les 1er et 3) ;* la Flûte enchantée, *par les Marionnettes de Salzbourg (Pleyel, le 1er décembre ; Versailles, le 2) ; Pascal Devoyon, piano (Gaveau, le 2) ; Tchaïkovsky, par l'Orchestre Pasdeloup, direction J.-Cl. Bernède, avec I. Gitlis (Champs-Elysées, le 3, à 17 h. 45) ;* Fidelio *(Genève, les 3, 5, 8, 10) ; Mozart et Fauré, par le Quatuor Loewenguth (salle Rossini, le 3, à 10 et 17 heures) ; J.-P. Rampal et les Solistes de Zagreb (Pleyel, le 4) ; B. Finnilä (Athénée, le 4) ; R. Kirkpatrick (Gaveau, le 5) ; Beethoven, par A. Foldes (Gaveau, le 6, à 18 h. 45) ; Festival de musique sacrée :* Concerto pour orgue de Poulenc *et* Messe *de Schubert, Orchestre Colonne, direction P. Dervaux (Madeleine, le 6) ; M.-J. Pires (Lyon, le 6).*

danse

SOIREE KENNETH MAC MILLAN
à l'Opéra de Paris
Trois œuvres, trois styles d'inspiration différents du principal chorégraphe du Royal Ballet : l'humour (contesté) des Quatre Saisons *(charge du divertissement d'opéra), un ballet expressionniste sur les* Métaboles *de Dutilleux, une grande fresque lyrique sur le* Chant de la terre, *de Mahler.*
ET AUSSI : Rudolph Noureev au Théâtre des Champs-Elysées (l'itinéraire déjà connu du célèbre danseur de Petitpa à Paul Taylor) ; *Giselle* par la troupe Kirov au Palais des Congrès (une nouvelle génération d'étoiles soviétiques pour un ballet français).

expositions

INDE : CINQ MILLE ANS D'ART
au Petit Palais
Une exposition dans la tradition du Petit Palais, où les connaisseurs découvriront un nombre d'œuvres inédites et quelques œuvres exemplaires dans un ensemble de bonne tenue. Où les néophytes parviendront peut-être à se retrouver dans les forêts mythologiques des religions indiennes.

LA CARTE POSTALE
au Musée des arts et traditions populaires
Lire nos articles page 17.

FORMES CHINOISES
au musée Cernuschi
Victor Segalen, né en 1878, il y a cent ans, est mort à quarante et un ans : presque autant d'années vouées à l'exotisme. Mais pas n'importe quel exotisme : celui de l'imagination doublé d'une authentique érudition. De Gauguin à la Chine, de l'art à l'archéologie, de la chaise néo-renaissance de ses premières années à la dysenterie qui eut raison de lui, l'exposition retrace la vie et parcourt les passions du médecin naval, collectionneur, sinologue, romancier et poète que fut l'auteur de Stèles.

CHARLES LOUPOT
au Musée de l'affiche
Le « Bonhomme Valentine », la publicité de Saint-Raphaël, c'est de Charles Loupot, un des grands de l'affiche en France. Il contribua dans les années 20 à en renouveler le style, avec Cassandre, Carlu et Paul Colin. Il est cependant le moins connu des trois mousquetaires. C'est d'ailleurs la première exposition d'importance qui lui soit consacrée.

LA TRAVERSEE DU TEMPS PERDU
au Musée des arts décoratifs
Un parcours-spectacle qui évoque la vie d'une famille française au dix-neuvième siècle. En fait, c'est de ses femmes qu'il s'agit. Elles en ont assuré la continuité et transmis les valeurs. Ces femmes qui ont vécu à l'intérieur de leurs maisons et à l'intérieur d'elles-mêmes, Simone Benmussa, à qui l'on doit la Vie singulière d'Albert Nobbs, *au Théâtre d'Orsay, les a mises en scène.*

ET AUSSI : *Atlantes et Cariatides de Paris, l'attribution : problèmes et méthodes, autour de quelques œuvres du Second Empire*, au Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo (lire nos articles page 17), *Art précolombien de la Martinique*, au musée des Antiquités, Saint-Germain-en-Laye (révéler une civilisation originale jusqu'alors ignorée en Europe) ; *Les Macchiaoli*, au Grand Palais (des peintres toscans qui cassèrent le ronron de l'académisme dans la deuxième moitié du dix-neuvième siècle) ; *Les frères Le Nain*, au Grand Palais (la totalité de l'œuvre connu rassemblée pour la première fois) ; *Miro*, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (cent sculptures de 1962 à 1978), au Centre Georges-Pompidou (dessins) ; *Métamorphoses finlandaises*, au Centre Georges-Pompidou (architecture et design) ; *Ma espace-temps au Japon*, au Musée des arts décoratifs (un concept en images).

Cinquante ans de cinéma

LA LONGUE MARCHE DE JORIS IVENS

II. — Où l'on croit encore à la révolution mondiale immédiate

Dans le premier épisode de la série d'entretiens que nous publions à l'occasion de ses cinquante ans de cinéma, et de ses quatre-vingts ans (« le Monde » du 23 novembre), Joris Ivens évoquait ses premiers souvenirs de spectateur, esquissait les grandes lignes de sa vie d'artiste militant. Il décrit cette fois sa découverte de l'Allemagne en 1923, de l'Union soviétique en 1930, des Etats-Unis en 1936.

« JE suis un Hollandais de la moyenne bourgeoisie qui part pour Berlin, en 1923, suivre des cours de photochimie, *dit Joris Ivens*. 1923, la grande inflation, le commencement de l'U.R.S.S., le Keiser en prison, les caricatures de Grosz, l'humiliation de la paix de Versailles pour l'Allemagne.

» Quelqu'un qui a un sentiment pour le mot justice ne peut que vouloir un monde où les gens travaillent ensemble, où il n'y a pas de possibilité de guerre. En théorie, c'était naturel, l'anarchie et le pacifisme se sont enchaînés pour moi. Vous avez vu l'exposition Paris-Berlin au Centre Georges-Pompidou. Je vivais au milieu de tout ça; j'étais étudiant, je découvrais Eggeling, Ruttman, *le Volkstheater* de Piscator, Schoenberg, Hindemith, Eisler, la révolution dans la peinture.

» Mais les gouvernements socialistes, Streseman, Rathenau, j'ai vu que ça ne marchait pas. En 1924, j'ai fait un stage à l'usine ICA d'appareils photo et de cinéma, à Dresden. Il y avait des manifestations dans la ville, et la social-démocratie était terrible pour abattre les mouvements populaires. Je me reprochais de ne pas avoir d'action directe, j'ai renvoyé mon sabre à la reine de Hollande, en disant que je ne voulais pas être officier. C'était une cassure pour moi, car, enfin, ce sabre, je m'en étais servi.

» J'ai pris part aux manifestations, aux côtés des ouvriers avec qui je travaillais. J'ai vu que les communistes avaient des revendications très concrètes, et ça m'a incité à aller vers eux. J'ai commencé à lire les anciens travaux de Lénine, ses articles, ceux du début de la révolution. Mes amis anarchistes disaient : Lénine a trahi la révolution ; Bakounine était le plus grand écrivain, on exécutait des anarchistes en Union soviétique. Mais pour moi, il y avait la question du pouvoir : la révolution armée casse la société, mais après ? Que faire contre cet énorme appareil du gouvernement qui existe ? J'avais confiance dans les communistes.

» Je ne suis pas entré au parti communiste allemand. Je faisais pour eux des transports de films interdits entre Leipzig et Berlin, c'était bien parce que concret. Mais j'avais mes études, mon travail, j'allais revenir dans l'entreprise familiale comme chef technique.

— Comment étiez-vous avec votre famille ?

— Imaginez une famille de cinq enfants (deux frères, deux sœurs), un commerçant ambitieux avec une mentalité fin du XIX° siècle. Tout le capital, c'est l'affaire de la famille, la firme CAPI (Cornelius Adrianus Petrus Ivens). Mon frère a voulu devenir docteur ; c'était déjà un sacrifice. « J'ai sacrifié mon fils » à la science », pensait mon père. Que vont devenir ma mère et mes sœurs à sa mort ? Le deuxième fils, c'est moi. Prendre une orientation politique et artistique a été un grand drame ; mon père défendait ce qu'il avait fait. Mais je n'avais pas le sens du commerce, je n'avais aucune joie à vendre.

» Avec mon frère, c'était comme Van Gogh avec le sien. Il m'a beaucoup aidé pour surmonter cette décision sans avoir le sentiment de trahir.

Un pionnier isolé en Hollande

— Avant de quitter l'entreprise CAPI, quelle était votre vie ?

— Je fais mon travail de chef technique dans une des boutiques de mon père, à Amsterdam. Je lis beaucoup, j'écoute de la musique, je suis pris par Stravinsky comme vous par les Rolling Stones. Je vis deux vies : le jour, les affaires ; le soir, les amis étudiants, peintres, sculpteurs et poètes. A Berlin, j'avais rencontré une photographe ; elle est avec moi à Amsterdam. C'est la vie de bohème, mais on n'a besoin de rien.

» L'art se développe, le cinéma fait partie de l'avant-garde. On ne pense pas à le commercialiser ; Hollywood est un peu le diable de l'époque. On voit des films d'Epstein, de Germaine Dulac, Man Ray, Cavalcanti, Renoir, René Clair. On découvre le réalisme des films soviétiques tournés par la Révolution. On voit *la Mère*, de Poudovkine (il viendra à Amsterdam), que je suis obligé de projeter la nuit, avec deux appareils transportables, à cause de la censure. Ainsi, un pays socialiste a produit le seul film que j'aime vraiment, avec *Potemkine*. C'est une telle révélation que, avec les étudiants, on fonde la Filmliga, une sorte de ciné-club, pour défendre les films qu'on aime.

» Je ne venais pas d'un milieu artistique, j'étais un ingénieur qui continuait l'affaire de son père. Que faire pour entrer dans ce métier du cinéma ? Je commence par des études, des essais purement esthétiques, alors que, idéologiquement, je suis arrivé beaucoup plus loin. Je ne réunis pas encore ces activités.

— Vous êtes un ingénieur, un intellectuel aussi. Quelles sont vos relations avec le parti communiste hollandais ?

— Je suis proche du parti communiste, proche de l'idéologie, de la philosophie matérialiste. Mais je n'ai pas voulu assumer toutes les conséquences d'un engagement. Je n'étais pas dans une usine, j'étais dans les affaires. Toute ma vie, je resterai sur cet autre terrain. Les intellectuels de ma génération ont moins mauvaise conscience que les autres. J'ai vu très clair, je crois, c'était le parti des ouvriers, je n'y avais pas ma place.

» Chaque jour, je lis le journal communiste. Comme dans *Libération* aujourd'hui, on trouve des informations qu'on ne dit pas ailleurs. A ce moment-là la séparation est très nette : capitalisme d'un côté, communisme de l'autre. Les socialistes nagent avec la bourgeoisie.

» Pour moi, c'est une vie complète, je suis très heureux. En 1928, je réalise une étude de mouvements, *le Pont*, puis *la Pluie* en 1929, qui est encore acceptable pour mon père. Mais en 1930, grâce à Poudovkine, je suis invité en U.R.S.S.

» Là-bas ils ont fait une chose formidable, c'est l'étape prolétarienne, tout le monde a une casquette. On a comme certitude que la classe ouvrière a de grandes qualités. Ce que l'humanité a gagné, la classe ouvrière peut le pousser au plus haut niveau. C'est la classe la moins fatiguée, la plus spontanée. Ce que je trouve n'a rien à faire avec le réalisme socialiste. Il y a un souffle formidable. Je n'ai pas vu beaucoup de mal, j'acceptai la guerre civile, inévitable si on a ce grand changement dans l'histoire du monde.

» Quand je reviens en Hollande, c'est comme il y a dix ans un retour de Chine. Je suis un des rares Hollandais à être allé en Union soviétique, je fais des conférences. On me serre la main : je viens de vivre une grande aventure. Mon père est très choqué. Que vont dire les clients ?

» Un second voyage (en 1932) renforce mon enthousiasme et l'idée qu'il faut faire penser et agir les gens par ses films. L'U.R.S.S. de 1932 est très pauvre, dans un isolement complet. Ils pensent déjà à l'attaque de l'Allemagne. Je commence à connaître les possibilités de souffrance d'un pays qui croit à sa révolution.

De gauche à droite : Hans Richter, Robert Flaherty, Joris Ivens à New-York en 1940.

» On me demande un film sur le premier plan quinquennal. Le projet est trop schématique. « *Pourquoi est-ce que tu ne travailles pas sur un seul aspect* », me conseille Poudovkine. Je voyage partout et finalement je trouve la jeunesse de l'Oural. Le plus vieil ingénieur a vingt-quatre ans. Il y a le froid, les puces, les baraques en bois, les difficultés de la construction d'un pays, et la volonté pour le faire. La fatigue ne pesait pas, on allait vers quelque chose. On peut me dire après que nous avons fait des fautes.

» Commence alors un des chapitres les plus intéressants de ma vie.

» Mes premiers films avaient connu un grand succès à Paris, au *Studio 28*, aux Ursulines, auprès des écrivains, des artistes. J'étais pour eux un pionnier isolé en Hollande. En 1933, Henri Storck me propose de tourner avec lui un film sur les conséquences d'une grève des mineurs du Borinage, en Belgique. Techniquement je suis calé, mais tout à coup je me retrouve devant une situation de lutte où ma caméra est terriblement timide, statique.

» *Borinage* est mon premier film « pensant ». Il accuse le système, dévoile les causes de la misère. On a dit : ce n'est pas de l'art. Joris Ivens a été un artiste, mais il est perdu. Après, on ne me donnera plus de travail en Hollande.

— Quelques années plus tard, vous êtes invité aux Etats-Unis pour faire des conférences sur vos films. Comment se passe la confrontation avec ce monde qui doit être pour vous l'antithèse de l'U.R.S.S. ?

— Je me souviens de New-York, tout en hauteur... J'ai raconté à Prévert par la suite qu'il y avait des self-services, il ne me croyait pas. Il me disait : ça n'a pas d'âme, ce n'est pas la vie. En 1939, il ne me croyait pas non plus quand je lui parlais de strip-tease. J'ai pensé « tu as tort, ça va venir », mais il y a eu l'interruption de la guerre.

» J'arrivais aux Etats-Unis avec ma conception de la division du monde, je trouvais là le capitalisme à son plus haut développement. J'ai appliqué mon schéma de la lutte des classes sur les races : on peut se contenter de retrouver ce schéma partout, si on est paresseux. Je l'étais. Mais peu à peu les clichés sont tombés, de multiples facettes me sont apparues.

» Tout Européen avait un sentiment de supériorité vis-à-vis de ce pays qui avait l'argent et l'efficacité, mais pas de tradition. Si politiquement les Etats-Unis étaient l'ennemi latent, on savait cependant que tout dans ce monde n'était pas si bête, on avait entendu parler de Pollock, par exemple. A New-York, j'ai trouvé une vie culturelle, j'ai compris aussi que dès que quelqu'un a du talent, on le met à Hollywood, où on le tue.

» Le sentimentalisme des productions hollywoodiennes, je vous l'ai dit, nous étions contre. Hollywood, c'était donc une usine de rêves, mais quand même, sur les cinquante mille personnes qu'elle employait, il y avait des écrivains, des scénaristes, des réalisateurs, des opérateurs qui aimaient leur travail, qui étaient pris dans leurs contradictions.

» A Hollywood, j'ai été accueilli par un comité de réception, avec Cromwell, Vidor, Ford, Marshall. Ils avaient vu tous mes films, *le Pont*, *la Pluie*, *la Chanson des héros*, *Nouvelle Terre*, *Borinage*... Pour eux, pour les intellectuels comme Dos Passos, mes films étaient plus importants que pour les Européens.

» J'apprends très vite l'anglais, je m'intègre, je raconte ce qui se passe en U.R.S.S., car je suis un des seuls à y être allé. A Hollywood, il est de bon ton d'être de gauche, c'est lié aux débuts de la lutte contre le fascisme. Ils prennent des cours de marxisme en gagnant 3 000 dollars par semaine.

» A cette époque, on pense encore à la possibilité de la révolution mondiale immédiate... C'est étrange, quand j'y repense, ces illusions au poste de commandement de toutes tes actions.

— Quel pays considérez-vous comme votre patrie à la fin des années 30 ? Pourquoi ne vous êtes-vous pas installé en U.R.S.S. ?

— Je flottais, j'avais perdu ma base économique, quitté l'affaire de mon père. Je ne voulais pas rester en U.R.S.S. (où j'étais allé une troisième fois). Je pensais : vous avez fait votre révolution, pas nous. Ma place de militant était à l'Ouest. J'ai tenu à garder mon passeport hollandais. « Tu es quand même resté Hol- » landais », m'a dit un jour Gérard Philipe. Je ne comprends pas ce « quand même ». En France, j'avais des attaches, mais ce n'étaient que des liens platoniques, je ne m'intégrais pas. J'étais internationaliste et, de 36 à 44, les Etats-Unis étaient surtout le foyer de l'anti-fascisme mobilisé pour l'Espagne, comme plus tard l'anti-impérialisme s'est concentré sur le Viet-nam.

— Vous n'avez pas été tenté de rejoindre le Front populaire ?

— Blum avait trahi. Ce n'était pas assez de dire ça, mais c'était aussi simple. Il représentait toute la social-démocratie.

— Vous étiez donc un cinéaste militant ?

— J'étais un militant international qui s'exprime avec des films.

» Je n'étais pas un politique. J'étais quelquefois dogmatique dans ma conception du travail, mais la réalité vient tout de suite corriger ça, et le film s'humanise. Si je vais en Espagne, c'est en tant qu'antifascite pour trouver le rôle de la classe ouvrière, du parti. Les Américains, Lilian Hellman, Dos Passos, m'ont donné un scénario. Mais, à Valence, j'ai compris : va au front, là où on lutte ; qu'est-ce que tu fais-là ?

» Même en Chine nous n'avions pas de scénario. Il s'agit pour moi d'attaquer la réalité, car le danger, c'est qu'elle te bouleverse, que tu ne puisses pas la dominer. Tu as besoin d'une défense, tu attaques. Cette relation avec la réalité, les peintres, les musiciens, l'ont.

» Je n'ai jamais aimé écrire. J'ai écrit le livre *Camera and I* parce que j'étais chômeur. C'était dur. Tandis que dans le cinéma, je sais; je vois tout de suite, ça c'est opportuniste, ça c'est de mauvais goût. Mais je ne suis pas perfectionniste (si je ne suis pas content d'une séquence, et que je ne peux pas la refaire, j'essaie de renforcer au montage la séquence d'avant, ou celle d'après). J'aurais pu faire mieux en montant *Terre d'Espagne* trois mois de plus, mais je n'avais pas le temps, j'étais dans l'action, le film était une arme qui ne devait pas arriver trop tard.

On ne peut pas tout montrer

» Après *Terre d'Espagne*, et *400 Millions* (tous deux financés par des comités d'intellectuels) on m'a commandé des films dans le cadre du « new deal ». Pour l'Amérique, le « new deal » c'était comme vous avec la gauche unie. Elle y a mis sa meilleure énergie, c'était une mentalité disparue aujourd'hui, née après la crise. Roosevelt arrivait, il donnait du travail aux chômeurs.

» Le programme de Roosevelt était constructif, il fallait sauver un pays, ce n'étaient pas de petites choses, pas des mensonges. Pourtant le « new deal » n'était pas suffisant. C'était quand même le capitalisme, j'avais commencé à le montrer dans un film sur les nouvelles frontières, interrompu par la deuxième guerre mondiale.

— A ce moment-là, vous êtes toujours pro-soviétique ?

— Je reste fidèle à mes conceptions : l'U.R.S.S. a pris un bon chemin, je parle beaucoup avec les communistes américains et je reste en contact avec la vraie émigration antifasciste (Brecht, Eisler).

» J'étais de tous les mouvements de gauche, et à cause de ça, je ne suis revenu aux Etats-Unis que l'année dernière. En 1948, 1950, une des questions du comité maccarthyste (où il y avait Nixon) était : « Connaissez-vous ou avez-vous connu M. Ivens ? » Si oui, cela prouvait qu'on avait donné de l'argent à la Chine et à l'Espagne.

— La seconde guerre mondiale vous a trouvé où ?

— Quand Hitler attaque l'U.R.S.S. en 1941, les Etats-Unis ne sont pas encore entrés en guerre. Ils attendront le mois de novembre, avec l'attaque des Japonais. Pour mobiliser l'opinion américaine, nous réalisons *Our Russian Front*, avec Lewis Milestone. Il fallait gagner cette guerre, ainsi l'U.R.S.S. en sortirait grandie, avec une plus large influence idéologique. Puis j'enseigne six mois à l'université de Californie du Sud, et Grieroon m'appelle pour un travail sur la flotte canadienne dans l'Atlantique nord (au même moment, mais c'est trop tard, Franck Capra me propose de rejoindre les services cinématographiques de l'armée).

— Qu'est-ce que vous avez choisi de filmer ?

— Je ne pouvais pas tout embrasser en même temps. J'ai choisi les sous-marins, montré une attaque et l'effort des hommes pour se défendre. J'avais besoin de deux actes, au-delà c'était de la fiction. Car le documentaire a des limites (même si je dis souvent le contraire). Pendant quatre mois, j'ai eu le temps de voir les choses clairement, de comprendre le danger permanent, le secret jusqu'à l'horizon, mais je ne pouvais pas tout montrer.

» Ce qu'on ne montre pas est là, ne se perd pas, et te donne pour après une plus grande générosité. Si tu l'as bien vécu, tu dois pouvoir le reprendre, le revivre. Les limites, on les découvre, c'est pour ça que je parle de mon expérience. Mais si vous me prouvez demain que j'ai tort...

— L'expérience n'a pas toujours raison ?

— L'expérience n'a pas toujours raison. Dans les mouvements de 68, elle ne compte plus. Au Chili, à Cuba, j'ai aussi senti que tu dois être prudent avec les leçons de ta vie. Il faut que l'enfant tombe. »

Propos recueillis par
CLAIRE DEVARIEUX.

Expositions

CENTRE POMPIDOU

Entrée principale, rue Saint-Martin (277-12-33). — Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. ; sam. et dim., de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.

JOAN MIRO. Dessins (œuvres antérieures à 1960). — Cabinet d'art graphique. Jusqu'au 22 janvier. — Dessins récents. — Galeries contemporaines. Jusqu'au 22 janvier.

ATELIERS D'AUJOURD'HUI II : Louis Carmeli et Alain Lestié (deux artistes de Bordeaux). Jusqu'au 1er janvier.

FERBLANC ET FILDEFER. Atelier des enfants. — Jusqu'au 5 décembre.

Centre de création industrielle

METAMORPHOSES FINLANDAISES. Architecture et design. — Jusqu'au 4 décembre.

28 000 LIEUX SOUS LES MERS. A la découverte du pétrole en mer. — Forum. Jusqu'au 26 février.

B.P.I.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. — Jusqu'au 29 janvier.

LE VIN : Boire avec les yeux, le nez, la bouche et la mémoire. — Jusqu'au 8 janvier.

MUSEES

LES FRERES LE NAIN. — Grand Palais, avenue du Général-Eisenhower (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 9 F ; le samedi : 6 F (gratuite le 4 décembre). Jusqu'au 8 janvier.

I MACCHIAIOLI. Peintures en Toscane, 1856-1880. — Grand Palais (voir ci-dessus). Jusqu'au 8 janvier. Jusqu'au 4 décembre, salle de cinéma du Grand Palais, projections sur le thème : « Le cinéma italien et la peinture des Macchiaioli ». Renseignements au Grand Palais.

SECONDES RENCONTRES INTERNATIONALES D'ART CONTEMPORAIN. — Grand Palais (voir ci-dessus). Jusqu'au 29 janvier.

LE PAYSAGE EN ITALIE AU XVIIe SIECLE. Dessins du musée du Louvre. — Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 15 janvier.

CLAUDE LORRAIN. Dessins du British Museum. — Musée du Louvre, pavillon de Flore (voir ci-dessus). Entrée : 8 F ; le dimanche : 4 F. Jusqu'au 15 janvier.

RETABLES ITALIENS DU XIIe AU XVe SIECLE. — Musée du Louvre, pavillon de Flore (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 janvier.

INDE. CINQ MILLE ANS D'ART. — Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-99-21). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 9 F ; sam. : 6 F. Jusqu'au 28 février.

TRESORS DES ROIS DU DANEMARK. — Petit Palais (voir ci-dessus). Entrée : 6 F. Jusqu'au 7 janvier.

RICHESSE D'ART DU CANTON DE MENNECY. — Grand Palais (porte D). Sauf sam. et dim., de 9 h. à 19 h. Jusqu'au 15 décembre.

LES ATLANTES ET CARIATIDES DE PARIS 1850-1930. L'ATTRIBUTION : problèmes et méthodes. AUTOUR DE QUELQUES ŒUVRES DU SECOND EMPIRE. — LA RELIGION A CHYPRE DANS L'ANTIQUE. — Musée d'art et d'essai, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 15.

MIRO. Cent sculptures (1962-1978). — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (723-61-27). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 5 F ; gratuite le dimanche. Jusqu'au 14 janvier.

JEAN CHIEZE. Itinéraire d'un graveur sur bois en France. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 7 janvier.

BARBARA ET MICHAEL LEISGEN : Les écritures du soleil. NAM JUNE PAIK : Rétrospective. GIULIO PAOLINI : Del bello intelligibile. — ARC, Paris, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 8 janvier.

DESSINS D'ENFANTS DU MONDE ENTIER, réunis par Pentel - L'ABECEDAIRE DE BERNARD TESSIER. — Musée des enfants du Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 14, quai de New-York. Jusqu'au 9 décembre.

MA-ESPACE/TEMPS AU JAPON. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h. à 20 h. ; dimanche, de 11 h. à 18 h. Jusqu'au 11 décembre.

LA TRAVERSEE DU TEMPS PERDU. Parcours-spectacle du XIXe siècle. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. ; dimanche, de 11 h. à 18 h. Jusqu'au 22 janvier.

CHARLES LOUPOT, affichiste. — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 5 mars.

FORMES CHINOISES. Centenaire de Victor Segalen, 1878-1919. — Musée Cernuschi, 7, avenue Velasquez (522-23-31). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 30. Jusqu'au 11 février.

LOUIS LEYGUE. — A la Monnaie, 11, quai de Conti (329-12-48). Sauf les dimanches et jours fériés, de 11 h. à 17 h. Jusqu'au 28 février.

PASCALE MORICE ET GUADAGNUCCI. Prix Bourdelle 1977. — Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (548-67-27). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Jusqu'au 14 janvier.

SECONDE VIE DE L'ŒUVRE D'ART. Restauration d'un plafond italien du XVe siècle, de peintures, meubles et boiseries. — Musée Jacquemart-André, 158, bd Haussmann (227-39-04). Sauf lundi et mardi, de 13 h. 30 à 17 h. 30.

ART PRECOLOMBIEN DE LA MARTINIQUE. — Musée des antiquités nationales à Saint-Germain-en-Laye, place du Château (963-00-22). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h. 15. Entrée : 5 F ; le dimanche : 2,50 F. Jusqu'au 12 février.

ARMISTICE ET PAIX, 1918-1978. — Musée des deux guerres mondiales, hôtel des Invalides (551-93-02). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 30 ; dim., de 14 h. à 17 h. 30. Entrée : 4 F. Jusqu'au 15 janvier.

LEOPOLD SEDAR SENGHOR. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). Tous les jours, de 10 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'en février.

L'ESTAMPE AUJOURD'HUI, 1973-1978. — Bibliothèque nationale (voir ci-dessus). Entrée : 6 F. Jusqu'au 7 janvier.

FRANÇOIS - VINCENT RASPAIL (1794-1878). — Bibliothèque nationale (voir ci-dessus). Entrée : 4 F. Jusqu'au 29 décembre.

LA CARTE POSTALE. — Musée national des arts et traditions populaires, 6, route du Mahatma-Gandhi, bois de Boulogne (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 15. Entrée : 6 F ; dim. : 4 F (gratuite le 18 janvier). Jusqu'au 5 mars.

PARIS AU BORD DE L'EAU. Photographies de Gösta Wilander. — Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40.

LE SPECTACLE ET LA FETE AU TEMPS DE BALZAC. — Maison de Balzac, 47, rue Raynouard (224-56-38).

CERAMIQUE CONTEMPORAINE. — Hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (278-14-60). Sauf dim. et lundi, de 13 h. à 20 h. Jusqu'au 27 janvier.

LE FIL DES PIERRES. Photogrammétrie et préservation des monuments. — Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (277-59-20). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. 30 et de 14 h. à 18 h. 30. Jusqu'au 3 décembre.

ISLE DE FRANCE, ILE MAURICE, 1715-1978. — Musée de la marine, palais de Chaillot (727-96-51). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 3 décembre.

SPLENDEUR DES COSTUMES DU MONDE. — Musée de l'homme, palais de Chaillot (505-70-60). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. Jusqu'au 5 mars.

CENTRES CULTURELS

STAFFAN HALLSTROM. Peintures. — GOSTA WILANDER. Stockholm au bord de l'eau. Photographies. — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h. à 18 h., samedi et dimanche, de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 7 janvier.

BIZARRE, GROTESQUE, MONSTRUEUX. — Caricatures contemporaines. — Gœthe-Institut, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). Sauf samedi et dimanche, de 10 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 20 décembre.

PETER SORGE. Dessins et eaux-fortes. — Centre culturel allemand, 31, rue de Condé. Sauf samedi et dimanche, de 12 h. à 20 h. Jusqu'au 20 décembre.

GIOVANNI FATTORI (1825-1908). Eaux-fortes. — Institut culturel italien, 50, rue de Varenne (222-12-78). Jusqu'au 15 décembre.

PICASSO 1970-1972. 156 gravures et leurs 87 états préparatoires. - CREATIS. Deux cents photographies. — Centre culturel du Marais, 28, rue des Francs-Bourgeois (278-66-65). Jusqu'au 14 janvier.

ROBERT NANTEUIL (1623-1678). Portraits gravés. - ERNA VAN MONDFRANS. Tableaux. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h. à 19 h. Jusqu'au 22 décembre.

ADNAN VARINCA. Peintures. — Bureau d'information et de tourisme de Turquie, 102, avenue des Champs-Elysées (256-26-10). Sauf samedi et dimanche. Jusqu'au 8 décembre.

CHEFS - D'ŒUVRE DE L'ART RUSSE RESTAURES. — Association France-U.R.S.S., 61, rue Boissière (501-59-00). Jusqu'au 30 décembre.

JEAN BERAUD (1849 - 1935). - Un témoin de la Belle Epoque. — Collections du musée Carnavalet, mairie annexe du XVIe arrondissement, 71, avenue Henri-Martin. Sauf sam. et dim. Jusqu'au 15 décembre.

JEAN PICART LE DOUX. Tapisseries. — Centre national de la tapisserie d'Aubusson, 179, boulevard Saint-Germain (544-66-85). Jusqu'au 13 décembre.

GRAVURE YOUGOSLAVE, primée aux Biennales internationales. — Maison de la Bourgogne, 12, rue du Parc-Royal. De 11 h. à 20 h. ; mer., jusqu'à 22 h. Jusqu'au 15 janvier.

TRESORS PERDUS. — Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-00-71). Jusqu'au 10 décembre.

ESSOR DE LA PEINTURE VENEZUELIENNE CONTEMPORAINE. — Ambassade du Venezuela, 11, rue Copernic. Sauf sam. et dim., de 10 h. à 13 h. et de 15 h. à 17 h. Jusqu'au 12 janvier.

GALERIES

LE COLLAGE SURREALISTE EN 1978. — Galerie le Triskèle, 23, rue de Fleurus (544-72-83). Jusqu'au 16 décembre.

LES OBJETS TRANQUILLES. Natures mortes japonaises dix-huitième et dix-neuvième siècles. — Galerie J. Ostier, 26, place des Vosges (887-28-57). Jusqu'au 13 janvier.

LIVRES, COLLAGES, GRAVURES : Michel Butor-Staritsky. — Aux amateurs de livres, 62, rue de Suffren (567-18-38). Jusqu'au 22 décembre.

SURIMONOS. Estampes japonaises des dix-huitième et dix-neuvième siècles. — L'Imagerie, 9, rue Dante (325-18-66). Jusqu'au 31 janvier.

PAYSAGES GRAVES. Œuvres de Friedlander, Millet, Coudrain, Altman, etc. — Editions de l'Ermitage, 33, rue Henri-Barbusse (033-71-44). Jusqu'au 13 janvier.

JEAN-MARIE BERTHOLIN. — Galerie Baudoin-Lebon, 36, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 23 décembre.

BERNARD BUFFET. — Galerie M. Garnier, 6, avenue Matignon (225-61-65). Jusqu'au 16 décembre.

VICTOR BURGIN : US 77. — Galerie Durand-Dessert, 43, rue de Montmorency (277-63-60). Jusqu'au 23 décembre.

CADIOU. Cuirs imaginaires, sculptures. — Galerie G. Laubie, 2, rue Brisemiche (887-45-81). Novembre-décembre.

FRANCIS CERA. — Art et culture, 90, rue de Rennes (548-12-61). Jusqu'au 5 décembre.

JACQUELINE CHUTEAU. — Galerie Montparnasse 47, 47, rue du Montparnasse (326-18-49). Jusqu'au 14 décembre.

COMBET-DESCOMBES (1885-1969). Dessins, pastels. — Galerie J.-C. Lignel, 48, rue de Verneuil (261-17-82). Jusqu'au 9 janvier.

CUIXART. — La Tour de Nesle, 36, rue Mazarine (633-67-82). Jusqu'au 23 décembre.

JOSEPH CZAPSKI. — Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Jusqu'au 23 décembre.

DADO. — Galerie Iry Brachot, 35, rue Guénégaud (033-22-40). Jusqu'au 5 janvier.

DEWASNE. Œuvres récentes. — Galerie de Seine, 18, rue de Seine (325-32-18). Jusqu'au 16 décembre.

DIEM PHUNG THI. — Galerie Jean Dinh Van, 7, rue de la Paix (261-74-49). Jusqu'au 8 décembre.

BERNARD DUFOUR. « Homme et femme » : Peintures 1978. — Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (271-20-50). — Dessins. — Galerie Le Dessin, 27, rue Guénégaud (633-04-66). Jusqu'au 9 décembre.

RAOUL DUFY. — Galerie Tamenaga, 18, avenue Matignon (266-61-94). Jusqu'au 16 décembre.

LEONOR FINI. Dessins. — Proscenium, 35, rue de Seine (354-92-01). Peintures récentes. Les Arts plastiques, 41, rue de Seine. Jusqu'au 20 décembre.

GEN PAUL (1895-1975). — 21, rue du Bac (261-24-15). Jusqu'au 31 décembre.

GILLIAM. — Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (033-78-41). Jusqu'au 15 décembre.

GUILLAND. Paroles d'images. — Galerie Krief - Raymond, 19, rue Guénégaud (329-32-37). Jusqu'au 16 décembre.

MICHEL JOUENIAC. Espace cryptique. — Galerie J.-P. Lavignes, 15, rue Saint-Louis-en-l'Ile (633-56-02). Jusqu'au 20 janvier.

BERNADETTE KELLY. Peintures, dessins. — Bateau-Lavoir, 16-18, rue de Seine (325-13-87). Novembre-janvier.

PIERRE LAFLEUR. Peintures. — Galerie Darial, 22, rue de Beaune (261-20-63). Jusqu'au 15 décembre.

LAMY. Peintures. — Galerie V. Schmidt, 41, rue Mazarine (033-71-91). Jusqu'au 16 décembre.

GERARD LARGUIER. Transfigurations 77-78. — Fondation Strafor, 134, boulevard Haussmann.

PIERRE LEBE. Sculpture, poterie, tapisserie. — Galerie Mai, 12, rue Bonaparte (326-49-47). Jusqu'au 23 décembre.

PHILIPPE LELIEVRE, 1929-1975. — Galerie Sagot-Le Garrec, 24, rue du Four (326-43-38). Jusqu'au 16 décembre.

FRANCIS LIMERAT. Manœuvres et graphies récentes. — Chantal Svennung, 120, avenue de Wagram (troisième étage) (766-29-07). Jusqu'à fin janvier.

MARIETTE LLORENS ARTIGAS. Emaux sur cuivre. — Atelier Molière, 7, passage Molière. Jusqu'au 16 décembre.

LUDICUS. Œuvres de Agullo, L. Bec, Blasi, A. Bonnier, Journiac, Kemarrec, Silberman, Topor, etc. — N.R.A., 2, rue du Jour (508-19-58). Jusqu'au 10 janvier.

MARKUS LUPERTZ. — Galerie Gillespie - de Laage, 24, rue Beaubourg (278-11-71). Jusqu'au 18 décembre.

JOAN MIRO. Peintures. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (522-13-19). Jusqu'au 20 janvier.

IGOR MITORAJ. Archéologies. — Artcurial, 9, avenue Matignon (359-29-81). Jusqu'au 7 janvier.

NACCACHE. Traces de l'homme dans la ville. — Galerie P. Lescot, 28, rue Pierre - Lescot (233-85-39). Jusqu'au 24 décembre.

OLIN - KONSTAN. — Art forum international, 22, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (723-67-58). Jusqu'au 23 décembre.

PARK IN KYUNG. — Galerie Koryo, 8, rue Perronet (222-37-89). Jusqu'au 30 décembre.

PELAYO. Récits allégoriques. Vingt peintures sur papier. — Galerie Bellechasse, 10, rue de Bellechasse (555-83-69). Jusqu'au 31 décembre.

GILBERT PEYRE. Drôles de jouets. — Quotidien, 9, rue Aristide-Bruant (606-89-68). Du 2 au 12 décembre.

JEAN-MARIE POUMEYROL. Peintures, dessins. — Galerie Bijan Aalam, 22, galerie Véro-Dodat (236-26-99).

JEAN-MARIE QUENEAU. Peintures récentes. — L'Œil Sévigné, 14, rue de Sévigné (277-74-59). Jusqu'au 13 janvier.

ROTH ET RAINER. Duos, duels, etc. — Galerie Bama, 80, rue du Bac (548-87-98). Jusqu'au 13 janvier.

J.-J.-J. RIGAL. — Galerie Arcanella, 18, rue Ortolan (336-16-17). Jusqu'au 13 janvier.

ROMATHIER. — Galerie Nane Stern, 25, avenue de Tourville (705-08-46). Jusqu'au 23 décembre.

LEOPOLD SEDAR SENGHOR : « Les Elégies majeures » illustrées par Vieira da Silva, Hajdu, Hartung, Manessier, Soulages, Zao Wou-ki. — Galerie de France, 3, faubourg Saint-Honoré (265-69-37). Jusqu'au 30 décembre.

HEVDA SER. — Galerie F. Tournié, 10, rue du Roi-de-Sicile (278-13-18). Jusqu'au 9 décembre.

THEIMER. Bronzes 70-78. — Galerie A. Loeb, 10, rue des Beaux-Arts (633-06-87). Jusqu'au 9 décembre.

ABRAM TOPOR. Dessins et peintures récentes. — Galeries Marquet, 7, rue Bonaparte (326-74-88). Jusqu'au 22 décembre.

TOURLIERE. Tapisseries et dessins. — La Demeure, 19, rue Lagrange (troisième étage) (326-02-74). Jusqu'au 23 décembre.

JACK VANARSKY. — Galerie Lacloche, 24, rue de Grenelle (222-74-75). Jusqu'au 15 janvier.

EN PROVINCE

BESANÇON. Les Comtois et la France. — Musée historique, palais Granvelle. Jusqu'au 4 décembre.

CHALON-SUR-SAONE. « Vous avez dit baleine ? ». — Maison de la culture, 5, avenue Nicéphore-Niepce (48-48-92). Novembre-décembre.

CHAMBERY. Claude Viallat : traces. — Musée Savoisien, square de Lannoy-de-Bissy (33-44-48). Jusqu'au 18 décembre.

CHARTRES. Yves Lévêque. — Musée. — Jusqu'au 2 janvier.

GRENOBLE. Christo : The running fence. — Musée, place de Verdun (54-09-82). Jusqu'au 15 janvier. — L'espace du temps : l'abstraction des années 50 en France. — Maison de la culture (25-05-45). Jusqu'au 23 décembre.

LE HAVRE. Vingt-deuxième salon de l'Union havraise des arts plastiques : Raoul Ubac. — Musée des beaux-arts A.-Malraux (42-33-97). Jusqu'au 11 décembre.

LAVAL. Robert Tatin. — Musée du Vieux-Château (53-39-89). Jusqu'au 10 janvier.

LILLE. Patrick Fleury : les arts de la lumière I « Espace VIII ». — Musée de l'hospice Comtesse, 32, rue de la Monnaie (51-02-62). Jusqu'au 30 décembre.

LYON. Giorgio Morandi : estampes originales. — Musée des beaux-arts, 20, place des Terreaux (28-07-66).

MARCQ-EN-BARŒUL. Braque. — Septentrion. Fondation Provost (78-30-32). Jusqu'au 21 janvier.

METZ. La vie quotidienne en Egypte chez les artisans de pharaon. — Musées, 2, rue du Haut-Poirier (75-10-18). Jusqu'au 28 février.

NANTES. L'homme et son corps dans la société traditionnelle. — Château des ducs de Bretagne, 1, place Marc-Elder (47-18-15). Jusqu'au 12 février.

NICE. Festival Inde : scènes musicales de l'Inde, miniatures de 1590 à 1860. — Musée des beaux-arts Jules-Chéret, 33, avenue des Baumettes (88-53-18). — L'Inde vue par Claude Sauvageot. Photographies. — Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis (85-65-23). Jusqu'en avril 1979.

ORLEANS. Alexandre Antigna (1817-1878). — Musée des Beaux-Arts, 1, place de la République. Jusqu'au 3 janvier.

RENNES. L'école de Pont-Aven dans les collections publiques et privées en Bretagne. — Musée des Beaux-Arts, 20, quai Emile-Zola (30-59-66). Jusqu'au 31 décembre.

LES SABLES D'OLONNE. Maîtres européens de la gravure des quinzième et dix-huitième siècles (collection A. Wittert, de l'université de Liège). Gaston Chaissac. — Musée de l'abbaye Sainte-Croix (32-01-16). Jusqu'au 8 janvier.

Variétés

Le music-hall

BOBINO (322-74-84), 20 h. 45, mat. dim., 15 h., dern. le 3 : Guy Bedos ; à partir du 5 : Zouc.

CHAPITEAU DES HALLES (233-00-17) (D.), 20 h. 30 : Anne Sylvestre ; petite salle, à partir du 4, à 20 h. 30 : Anne Pruenal.

GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D.), 22 h. : Jacques Villeret.

GALERIE 55 (326-65-51) (D., L.), 21 h. : Bernard Dimey ; 22 h. : Marie-Thérèse Orain.

GYMNASE (770-16-15) (Mer., D. soir), 21 h., mat. dim., 15 h. : Coluche.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), 22 h. 30 : Arlette Mirapeu.

OLYMPIA (742-25-49), 18 h. 30 : P. Val et P. Font (dern. le 3) ; 21 h. : Alain Barrière (dern. le 3) ; à partir du 5, à 21 h. : D. Roussos.

PALAIS DES ARTS (272-62-98), 18 h. 30 : Michel Murty (dern. le 2).

PALAIS DES CONGRES (758-22-56), le 29, 21 h. : Michel Sardou (dern.).

LA TANIERE, les 30, 1er, 2, à 22 h. : H. Mottaz et Marie-José Keller.

THEATRE DE DIX HEURES (606-07-48) (D.), 22 h. : France Léa.

Les comédies musicales

THEATRE DE PARIS (280-09-30) (L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. 30 : Harlem années 30.

MOGADOR (285-28-80), J., V., S., 20 h. 30, dim. et sam. mat., 14 h. 30 : le Pays du sourire.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : Et voilà l'travail.

DEUX ANES (606-10-26) (Mar.), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : A.-M. Carrière, M. Horgues.

Le mime

PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : Marcel Marceau.

STUDIO THEATRE 14 (537-88-11), 20 h. 30 : Festival du mime comique, dern. le 2.

Jazz, pop', rock, folk

PAVILLON DE PARIS, les 4, 5, 20 h. : Santana.

PALAIS DES ARTS (272-62-98), le 29, 20 h. 30 : Art Blakey and The Jazz Messengers.

LA PENICHE, le 3, 20 h. 30 : Pierre Bigaux, J.-L. Imianitoff.

MUSEE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS, le 30, 20 h. 30 : Quartet B. Gauthier, F. Méchali, G. Marais, J.-F. Canappe.

MOGADOR (285-28-80), le 4, 20 h. : Ian Dury.

PALACE, le 29, 24 h. : Taj Mahal ; le 3, 17 h. : David Johansen.

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, le 30, 21 h. : Elkie Brooks.

THEATRE CAMPAGNE PREMIERE (322-75-93) (D.), 18 h. 30 : Calcinator ; 20 h. 30 : Sugar Blue.

STADIUM, Bar Totem, les 29 et 30, 20 h. : Peter Tosh ; le 29, 21 h. : James Newton ; Anthony Davis duo ; le 30, 21 h. : F. Jeanneau, H. Texier, D. Humair ; le 1er, 21 h. : J.-P. Coustillas, Didi Dupret (tango argentin) ; le 2, 21 h. : Edja Kungali ; African Roots in Music ; les 4 et 5, 21 h. : Duke Jordan Trio.

CHAPELLE DES LOMBARDS (D.) 20 h. 30 : Bernard Lubat et Norbert Le Thaule ; 22 h. 30 : Cie B. Lubat.

OCTAVE, 14e, le 30, 20 h. : Confrectuel (free jazz).

GOLF DROUOT, le 2, 21 h. 30 : Extraballe.

CAVEAU DE LA HUCHETTE, 21 h. 30 : Stephan Guerault Quintet.

PETIT FORUM, le 1er, 22 h. : Alan Silva, Celestrial Communication Orchestra ; le 2, 22 h. : Duke Jordan trio ; le 3, 21 h. : Itaru Oki trio ; Clifford Thornton quintet.

Théâtres

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées

OPERA (073-57-50), les 29, 30, 2, 4 et 5, à 19 h. 30 : Spectacle de ballets ; le 1er, à 20 h. : Orchestre et chœurs de l'Opéra, dir. N. Santi (scènes et airs d'opéra) ; le 3, à 18 h. 30 : Concert de musique de chambre ; le 6, à 20 h. : Récital Kiri Te Kanawa.
SALLE FAVART (742-59-69), les 25, 28 et 1er, à 19 h. 30 : le Médecin malgré lui.
COMEDIE-FRANÇAISE (296-10-20), les 1er, 2 et 3, à 20 h. 30, le 3, à 14 h. 30 : la Puce à l'oreille ; les 4, 5 et 6, à 20 h. 30, le 6, à 14 h. 30 : Six Personnages en quête d'auteur.
CHAILLOT (727-81-15), Grand Théâtre (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : le Cercle de craie caucasien ; Gémier, le 29, à 21 h. ; les 30, 1er, 2, 5 et 6, à 20 h. 30, le 3, à 15 h. : Bernard Haller « Salmigondivers ».
ODEON (325-70-32) : relâche.
PETIT-ODEON (325-70-32) (L.), 18 h. 30 : Fugue en mineur.
T.E.P. (636-79-09), les 29, 1er, 2, 5 et 6, à 20 h. 30 ; le 2, à 14 h. 30 ; le 3, à 15 h. : Quand je serai petit ; le 30, à 20 h. : Films.
PETIT T.E.P. (636-79-09) (J., D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : Bons Baisers du Lavandou.
CENTRE POMPIDOU (277-11-12) (Mar.), débats : le 29, à 18 h. : Architecture ; à 18 h. 30 : L'audiovisuel régional ; le 30, de 15 h. à 22 h. : La culture yiddish ; à 18 h. 30 : Les jeunes et l'audiovisuel ; le 1er, 19 h. : E. Arendt ; le 4, à 20 h. 30 : A propos des diatopes. — Musique : tous les jours, à 15 h., 16 h. 30 et 18 h. : le Diatope, de Xenakis. — Cinéma : le 1er, à 18 h. : La danse contemporaine ; du 1er au 6 : Le cinéma expérimental en France.

Les salles municipales

CHATELET (233-40-00) (D., L.), 20 h. 30 : Rose de Noël.
THEATRE DE LA VILLE (274-11-24), (D., L.), 18 h. 30 : Sol, un personnage en forme de clown ; les 30, 1er, 2, 5 et 6, à 20 h. 30 : la Maison des cœurs brisés ; les 29 et 2, à 20 h. 30, le 3, à 14 h. 30 : Maria Maria ; le 4, à 20 h. 30 : Ensemble Intercontemporain.
CARRE SILVIA MONFORT (745-31-43), Jardin d'acclimatation, les 29 et 30, à 18 h. 30 : Cirque à l'ancienne. Théâtre du jardin : les 30 et 1er, à 14 h. 15 : Everest 74 ; le 2, à 14 h. 15 : Portes ouvertes sur le mime ; le 4, à 20 h. 45 : Groupe Contrastes (cycle Schubert).

Les autres salles

AIRE LIBRE (322-70-78), 20 h. 30 : Sidi-Ciné (dernière le 30).
ANTOINE (208-77-71) (L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : le Pont japonais.
ARTS-HEBERTOT (387-23-23) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : Mon père avait raison.
ATELIER (606-49-24) (L.), 21 h., mat. dim., 15 h. : la Culotte ; mer., jeu., ven., sam., 18 h. 30 : Un homme à la rencontre d'A. Artaud.
ATHENEE (073-27-24) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : Olaf et Albert (dernière le 7).
BIOTHEATRE (261-44-16) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : la Crique.
BOUFFES PARISIENS (073-87-94) (L.), 20 h. 45, mat. dim., 15 h. et 18 h. : le Charlatan.
CARTOUCHERIE DE VINCENNES, Théâtre de l'Aquarium (374-99-61) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 16 h. : la Sœur de Shakespeare ; Théâtre de l'Epée-de-Bois (808-39-74) (D., L.), 20 h. 30 : Madras ; Théâtre de la Tempête (328-38-38) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 16 h. : La vie est un songe (à partir du 1er déc.).
CATHEDRALE AMERICAINE, les 30, 1er, 20 h. 30 : The Happy Journey ; The Apollo of Bellac.
CENTRE D'ART RIVE GAUCHE (L.), 22 h. : la Femme au bout des doigts.
CITE INTERNATIONALE (589-38-69), Grand Théâtre (D., L., Mar.), 21 h. : Latin American Trip.
COMEDIE-CAUMARTIN (073-43-41) (J.), 21 h. 10, mat. dim., 15 h. 10 : Boeing-Boeing.
COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (359-37-03), 20 h. 30 : Il fait beau jour et nuit (dernière le 2).
ESSAION (278-46-42), I (D.), 18 h. 30 : Œuvre ; 20 h. 30 : Pif-Paf ; 22 h. : Abraham et Samuel. — II (D., L.), 20 h. 30 : le Chant général.
FONTAINE (874-74-40) (S., D.), 14 h. 10 : la Farce du cuvier ; Aucassin et Nicolette ; (D.), 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie, la vie qu'on vit.
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D.), 20 h. 30 : la Surface de réparation (rel. except. le 29).
HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
IL TEATRINO (322-28-92) (D., L.), 20 h. 30 : Théâtre sicilien ; 22 h. : Louise, la pétroleuse.
LA BRUYERE (874-76-99) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : les Folies du samedi soir.
LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), I, 18 h. 30 : Molly Bloom ; 20 h. 30 : la Shaga ; 22 h. : Carmen City. — II, 18 h. 30 : Une heure avec R.M. Rilke ; 20 h. 30 : Fragments ; 22 h. 15 : Acteurs en détresse.
MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : le Préféré.
MARIGNY (256-04-41) (J., D. soir), 21 h., mat. dim 15 h. : le Cauchemar de Bella Manningham.
MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Changement à vue.
MICHEL (265-35-02) (L.), 21 h. 15, mat. dim. 15 h. : Duos sur canapé.
MICHODIERE (742-95-22) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Les papas naissent dans les armoires.
MONTPARNASSE (320-89-90) (D. soir, L.), 21 h., mat. sam. 17 h., dim. 15 h. : Peines de cœur d'une chatte anglaise.
NOUVEAUTES (770-52-76) (J., D. soir), 21 h., mat. sam. 18 h., dim. 15 . 30 : Apprends-moi Céline.
ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. : les Aiguilleurs.
ORSAY (548-38-53), I, les 29, 30, 1er à 20 h. 30 ; le 3 à 15 h. : Crénom ! ; les 2, 5 à 20 h. 30 ; le 3 à 18 h. 30 : le Dépeupleur. — II, le 2 à 20 h. 30 ; le 3 à 15 h. : Harold et Maude ; le 5 à 15 h. et 20 h. 30 : le Rhinocéros ; les 29, 30, 1er à 20 h. 30 : Zadig.
PALACE CROIX-NIVERT (734-52-21) (Mar.), 20 h. : Rocky Horror Show.
PALAIS-ROYAL (742-84-29) (L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : le Tout pour le tout.
PALAIS DES SPORTS (532-41-39) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. sam. 15 h. 30, dim. 14 h. 30 et 18 h. : Notre-Dame de Paris.
PENICHE (205-40-39) (D., L.), 20 h. 30 : Petites et Grandes Violences de tous les jours.
PLAINE (842-32-25) (D. soir, L., Mar.), 20 h. 30, mat. dim. 17 h. : la Vie privée de la race supérieure.
PLAISANCE (320-00-06) (D.), 20 h. 30 : Tête de méduse.
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) (D.), 21 h., sam. 20 h. 30 et 22 h. 15 : le Premier.
PRESENT (208-02-55) (D., L.), 20 h. 30 : Eve des Amériques.
RANELAGH (288-64-44) (D. soir, L.), 20 h. 15, mat. dim. 15 h. : Aide-toi, le ciel t'aidera pas ; le 5 à 18 h. 15 : Soleil, cou coupé.
SAINT-GEORGES (878-63-47) (J., D. soir), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Attention fragile.
SALLE VALHUBERT (584-30-60), Mer., V., S., 21 h. : Est-il bon ? Est-il méchant ? (dernière le 2).
STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES (723-35-10) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Fleurs de papier (à partir du 4).
THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.
THEATRE EN ROND (387-88-14) (L.), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. : Si tout le monde en faisait autant.
THEATRE DU MARAIS (278-03-53) (D.), 20 h. 30 : les Chaises ; 22 h. 30 : le Pompier de mes rêves.
THEATRE MARIE-STUART (508-17-80) (D.), 20 h. 30 : L'Echange ; 22 h. 30 : la Chasse au Snark.
TRISTAN BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. et 18 h. : Crime à la clef.
TROGLODYTE (336-02-87) (D., L.), 20 h. : 1848, la République de M. Dupont ; mer., 14 h. 30, dim. : 15 h. 30 : Gugozone.
VARIETES (233-09-92) (L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : la Cage aux folles.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 21 h. : le Grand Ecart ; 22 h. 30 : la Femme rompue.
LES BLANCS MANTEAUX (277-42-51) (D.), I : 20 h. 30 : Tu viens, on s'en va ; 21 h. 30 : la Tour vandeneale ; 22 h. 30 : A force d'attendre l'autobus ; II, 20 h. 15 : Du dac au dac ; 21 h. 30 : la Nouvelle star ; 22 h. 30 : A. Valardy.
AU COUPE-CHOU (272-01-73) (D.), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : Pas la bouche pleine ; jeudi, ven., sam., 19 h. 30 : Françoise Kanel.
CAFE D'EDGAR (322-11-02) (D.), I : 20 h. 30 : Popeck ; 22 h. : Soigne tes ecchymoses, Gervaise ; II : 22 h. 15 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
CAFE DE LA GARE (278-52-51) (D., L.), 20 h. : le Bonbon magique ; (D., L., Mar.), 22 h. : la Dame au slip rouge.
CAMPAGNE PREMIERE (322-75-93) (D.), 22 h. 15 : Starlife.
CENTRE D'ART ET D'ARTISANAT (227-68-81), V., S., 20 h. 30, D., 17 h. : Défense d'avoir les nuages au-dessus de la tête.
COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.), 20 h. 30 : M. Bernard ; 21 h. 45 : le Gros Oiseau.
DIX HEURES (606-07-48) (D.), 20 h. 30 : Roméo et Georgette ; 22 h. 15 : France Lea ; les 2 et 3, 22 h. : Pierre Péchin.
FANAL (233-91-17) (D., L., Mar.), 19 h. 30 : Béatrice Arnac ; (D.), 21 h. 15 : le Président.
LE MANUSCRIT (887-82-60) (D.), 21 h. : Paris-Munich.
LES PETITS PAVES (607-30-15) (Mar.), 2 h. 15 : Débordés par la base.
POINT VIRGULE (278-67-03) (D., L.), 20 h. 15 : les Confidences d'un parasol ; 21 h. 30 : Balade de saisons ; 23 h. : Alors, heureuse ?
LE SPLENDID (887-33-81) (D., L.) 20 h. 30 : les Voyageurs de carton ; 22 h. : le Troisième Œil sur mon béret.
LA SOUPAP (278-27-54) (D., L., Mar.), 19 h. 30 : Chansons de femmes ; 21 h. 30 : Voyage vers les ombres vertes ; 23 h. : J.-L. Jaumy.
LE SPLENDID (887-33-82) (D., L.), 20 h. 30 : Bunny's Bar ; 22 h. : Amours, coquillages et crustacés.
THEATRE DES 400 COUPS (329-39-69) (D.), 20 h. 30 : le Fromage blanc s'est évanoui ; 21 h. 30 : Bye bye baby ; 22 h. 30 : Poubelle girl.

FESTIVAL D'AUTOMNE

(278-10-00)

EXPOSITION

MUSEE DES ARTS DECORATIFS (260-32-14) (Mar.), de 12 h. à 19 h., dim. de 11 h. à 19 h. : Ma, espace-temps au Japon.

THEATRE

ESPACE P. CARDIN (266-17-30), les 29, 30, 1er et 2, à 20 h. 30 : Faust.
BOUFFES DU NORD (280-28-04) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : Mesure pour mesure.

DANSE

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (225-44-36), les 29, 30, 1er, 2 et 3, à 20 h. 30 ; le 3, à 14 h. 30 : Rudolf Noureev et ses amis ; les 4 et 5, à 20 h. 30 : Murray Louis et Rudolf Noureev.

MUSIQUE

MUSEE DES ARTS DECORATIFS, tous les jours, 15 h. : Troupe de Waseda ; les 29 et 1er, à 17 h. : Shamisen et Tomiyana Seikin ; les 30, 2, 3, 4 et 5, à 17 h. : Tomiyana Seikin ; les 1er et 5, à 20 h. 30 : Musique traditionnelle japonaise.

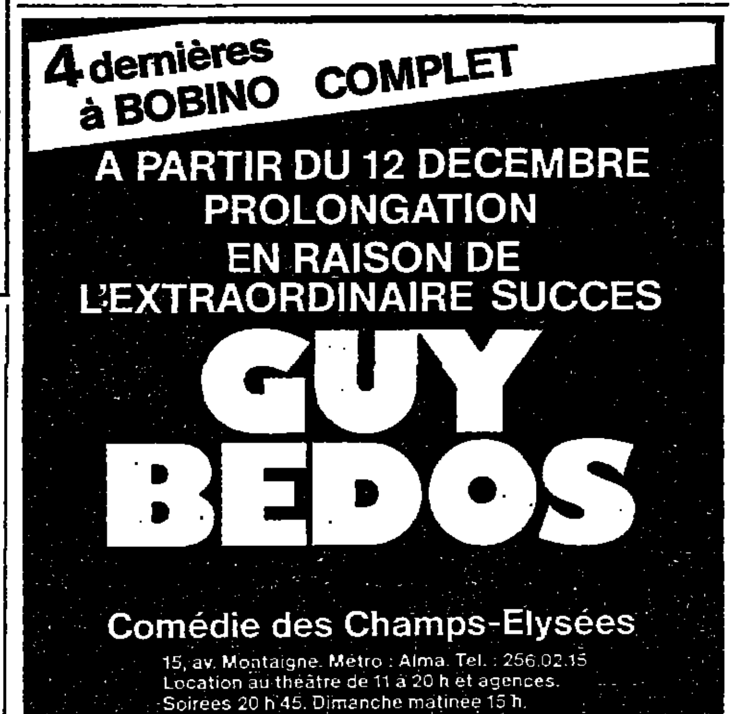
Danse

(Voir aussi le Festival d'Automne)
PALAIS DES CONGRES (758-27-78), à partir du 5, à 20 h. 30 : Ballet-théâtre Kirov (Giselle).
THEATRE OBLIQUE (805-78-51), 21 h., mat. dim., 16 h. : Théâtre d'images, dern. le 3.
THEATRE CAMPAGNE PREMIERE (322-75-93), 18 h. 30 : Kukara, danse Buto.
MUSEE GUIMET, les 29, 30, 1er, à 20 h. 30, le 3, à 17 h. 30 : Vyjayanthimala et sa troupe.
LA TANIERE, les 30, 1er et 2, à 20 h. 45 : Danses de l'Inde du Sud.

Dans la région parisienne

ANTONY, Théâtre F.-Gémier, les 29, 30, 5 à 21 h. : le Petit Maître corrigé ; le 1er à 21 h. : Mama Bea Tekielski.
ARNOUVILLE-LES-GONESSE, salle municipale, le 4 à 20 h. 45 : Xavier Quevedo.
ATHIS-MONS, salle des fêtes, le 1er à 21 h. : Pauline Julien.
AUBERVILLIERS, Théâtre de la commune (J., D. soir, L.), 20 h. 30, mat. Dim., 17 h. : Minamata and Co.
BEZONS, Théâtre, le 2, à 21 h. : le Temps d'une vie.
BOULOGNE-BILLANCOURT, T.B.B. (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. Dim., 15 h. 30 : Caligula ; C.C., le 2 à 20 h. 30 : Chœurs de l'Opéra de Paris, dir. J. Laforge (musique chorale lyrique du XIXe siècle).
BURES-SUR-YVETTE, M.J.C., le 30 à 21 h. : Tempête pluriel.
CHAMPIGNY, salle G. Philipe, le 2 à 21 h. : Tartarin de Tarascon ; centre de loisirs, Mer., J., V., Mar., 20 h. 45, Sam., 16 h. : les Pauvres Gens.
CHILLY-MAZARIN, église Saint-Etienne, le 5 à 20 h. 30 : Collectif musical de Champigny, dir. P. Mefano.
CHOISY-LE-ROI, Théâtre P.-Eluard, le 2 à 21 h. : Gilles Méchin.
CLAMART, C.C. J. Arp, le 2 à 20 h. 30 : Pauline Julien.
COLOMBES, M.J.C., le 1er à 20 h. 30 : Dhyanesh Khan, Ashish Barari, J.-P. Chalazon, H.-C. Portal.
COURBEVOIE, Maison pour tous, le 2 à 20 h. 30 : B. Grenat, P. Boragno, O. Bensa (sonates et cantates des XVIIe et XVIIIe siècles).
CRETEIL, Maison A. Malraux, le 2 à 20 h. 30 : Guy Béart, le 3 à 15 h. 30 : Ars Nova (Messiaen, Stravinsky, Bach) ; Maison pour tous, le 3 à 21 h. : Beausoleil Broussard.
ELANCOURT, A.P.S.C., le 1er à 21 h. : Chœur national bulgare.
ERMONT, Théâtre P. Fresnay, le 2 à 21 h. : Chants d'Arménie.
EVRY, Agora, le 2 à 21 h. : Sermon dal Curat de Cucunhan.
FONTENAY-AUX-ROSES, Salle des fêtes, le 29, à 21 h. : Magma.
FONTENAY-LE-FLEURY, centre P.-Neruda, le 1er, à 18 h. : Cantique des cantiques (Palestrina) ; le 2, à 21 h. : Naïves Hirondelles.
FRESNES, M.J.C., le 2, à 21 h. : Teca et Ricardo.
GIF-SUR-YVETTE, Supelec, amphi Janet, le 29, à 21 h. : Trio Deslogères (Milhaud, Piechowska, Charpentier, Chagnes, Louvier, Tisne).
GOUSSAINVILLE, Théâtre P.-Neruda, le 2, à 21 h. : Catherine Ribeiro.
ISSY-LES-MOULINEAUX, M.J.C., le 30, à 20 h. 30 : J.-P. Farre.
JOUY-EN-JOSAS, H.E.C., le 5, à 21 h. : Bruno Rigutto (Chopin, Schumann, Ravel).
MALAKOFF, Théâtre 71, le 30, à 21 h. : Dom Juan ; le 1er, à 21 h. : Amalia Rodrigues ; le 3, à 17 h. : Ensemble Navasart (ballet).
MANTES-LA-JOLIE, C.C., le 2, à 21 h. : Tchouk Tchouk Nougah.
MARLY-LE-ROI, salle J-Vilar, le 29, à 21 h. : Christopher Tree ; le 30, à 21 h. : Orchestre de Marly, dir. : J. Auger (Telemann, Debussy, Haendel) ; le 2, à 21 h. : Les Menestriers ; le 3, à 15 h. : B. Richard Sextet, Blue Big Band de Sèvres.
MEUDON, C.C., le 2, à 21 h. : Mama Bea Tekielski.
NANTERRE, Théâtre des Amandiers, les 30, 1er, 2, à 20 h. 15 ; le 3, à 16 h. : Périclès, prince de Tyr ; le 5, à 20 h. 15 : Antoine et Cléopâtre. M.J.C., le 1er, à 20 h. 30 : Royal Tencopators, Hal Singer et Trio Arvanitas.
NEUILLY, M.J.C. (D., L.), 21 h. 30 : Tu brodes ?... Ouais.
PALAISEAU, Ecole polytechnique, le 5, à 20 h. 30 : Trio à cordes français (Beethoven, Schoenberg, Mozart).
PAVILLONS-SOUS-BOIS, salle des fêtes, le 1er, à 21 h. 30 : Trio Deslogeres.
RIS-ORANGIS, salle R.-Desnos, le 1er, à 21 h. 30 : Sans efforts.
SAINT-DENIS, Théâtre Gérard-Philipe, le 2, à 20 h. 30 ; le 3, à 17 h. : J.-R. Caussimon.
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, Château, le 30, 21 h. : M. Vento, A. Gorog (Poulenc, Ravel, Saint-Saëns, Chabrier, Debussy).
SAINT-OUEN-L'AUMONE, M.J.C., le 1er, 20 h. 30 : Chants du Chili ; le 2, 21 h. : Œdipe rouge.
SARTROUVILLE, Chapiteau, le 2, 21 h. : J. Higelin ; Théâtre, le 29, 21 h. : J.-J. Rousseau.
SUCY-EN-BRIE, C.C., Parc Montaleau, le 1er, 21 h. : Stara Zagora.
SURESNES, Théâtre J.-Vilar, le 1er, 21 h. : Concert pour six pianos ; C. Léo Lagrange, le 3, 20 h. 30 : Lamine Conte, Bekate Baba Meyong.
SURVILLIERS, Gymnase, le 2, 21 h. : M. Geliot, T. Prevost, J. Dupouy (Leclair, Fauré, Debussy).
TAVERNY, Salle des Fêtes, le 1er, 21 h. : Font et Val.
VERSAILLES, Théâtre Montansier, le 30, 21 h. : Orchestre de chambre de Versailles, dir. B. Wahl (Bach).
LE VESINET, CAL, le 1er, 21 h. : les Grands Moments du music-hall.
VIGNEUX, Eglise Saint-Pierre, le 2, 21 h. : la Grande Ecurie et la Chambre du Roy, dir. : J.-C. Malgoire, org. O. Bailleux (Haendel, Mozart).
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES, C.C.M., le 2, 21 h. : Gwendal.
VILLEPREUX, Théâtre du Val-de-Gally, les 1er et 2, 21 h. : J.-J. Rousseau.
VITRY, Théâtre J.-Vilar, les 30, 1er, 2, 21 h. ; le 3, 17 h. : Remagen ; le 2, 23 h. : Anna Prucnal.
YERRES, C.E.C., le 1er, 21 h. : Naïves Hirondelles.







SALLES CLASSÉES CINÉMAS d'ART et d'ESSAI (A.F.C.A.E.)

STUDIO BERTRAND 29, rue Général-Bertrand - 783.64.66

WEEK-END
de J.-L. GODARD
LA VILLEGGIATURA
de Marco LETO

STUDIO 28 10, rue Tholozé 606.36.07

Mercredi 29 novembre :
JE SUIS TIMIDE MAIS JE ME SOIGNE
Jeudi 30 :
LA LOI ET LA PAGAILLE
Vendredi 1er décembre :
JUDITH THERPAUVE
Samedi 2 :
GIRL FRIENDS
Dimanche 3 :
GOOD BYE EMMANUELLE
Lundi 4 : relâche
Mardi 5 :
GOOD BYE EMMANUELLE
(avant-première d'un film inédit à 21 h. 30 présenté par Samuel LACHIZE avec les réalisateurs et les vedettes)

ST-ANDRÉ-DES-ARTS 30, rue St-André-des-Arts - 326.48.18

A 12 h. et 13 h. 15 :
L'ARRÊT AU MILIEU (20 mn)
LA TRAVERSÉE DE L'ATLANTIQUE A LA RAME (50 mn)
A 14 h. 30, 16 h. 55, 19 h. 20, 21 h. 45 :
LES RENDEZ-VOUS D'ANNA
de Chantal AKERMAN
A 24 heures :
LE PRIVÉ
de Robert ALTMAN

STUDIO GIT-LE-CŒUR 12, rue Git-Le-Cœur 326.80.25

Permanent de 12 h. à 24 h. :
KOKO, LE GORILLE QUI PARLE
de Barbet SCHROEDER

ST-ANDRÉ-DES-ARTS 30, rue St-André-des-Arts - 326.48.18

A 12 h. et 24 h. :
L'EMPIRE DES SENS
de Nagisa OSHIMA
A 14 h., 16 h., 18 h., 20 h., 22 h. :
PASSE MONTAGNE
de STEVENIN

PANTHÉON 13, rue Victor-Cousin 033.15.04

FESTIVAL JEAN RENOIR
LA CHIENNE
UNE PARTIE DE CAMPAGNE
DIRECTION D'ACTEURS PAR J. RENOIR

LE SEINE 10, rue Frédéric-Sauton 325.92.45

A 14 h. 30, 16 h., 17 h. 30, 19 h., 20 h. 30, 22 h. :
SCENIC ROUTE (v.o.)
de Mark RAPPAPORT
A 14 h., 16 h. 30 :
LA MONTAGNE SACRÉE (v.o.)
d'Alexandre JODOROWSKY
A 18 h. 30, 20 h. 30, 22 h. 30 :
FEDORA (v.o.)
de Billy WILDER

STUDIO LOGOS 5, rue Champollion 033.26.42

LA SORCELLERIE A TRAVERS LES AGES
de Benjamin CHRISTENSEN

RACINE 6, rue de l'Ecole-de-Médecine 633.43.71

LA FEMME GAUCHÈRE

14 JUILLET PARNASSE 11, rue Jules-Chaplain - 326.58.00

LA FEMME GAUCHÈRE
L'HOMME DE MARBRE
LES CONTES DE LA LUNE VAGUE

14 JUILLET BASTILLE 4, bd Beaumarchais - 357.90.81

LE MARIAGE
L'HOMME DE MARBRE
L'ALLEMAGNE EN AUTOMNE

LE MAC-MAHON 5, av. Mac-Mahon - 380.24.81

A 14 h. 30, 16 h. 30, 18 h. 25, 20 h. 20, 22 h. 10 :
O TOI MA CHARMANTE
avec Fred ASTAIRE et Rita HAYWORTH

COSMOS ex Arlequin 76, rue de Rennes - 548.62.25

(Reprise)
SEMAINE OFFICIELLE DU CINÉMA SOVIÉTIQUE EN FRANCE

Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits au moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 29 NOVEMBRE

15 h. : les Seigneurs de la forêt, de H. Sielmann et H. Brandt; 18 h. 30 : la Revanche d'un acteur, de T. Kinugasa; 20 h. 30 : Voici les armes : Agressions rhodésiennes en Mozambique, de M. Salles; 22 h. 30 : Le drame grec antique et le cinéma : Antigone, de G. Tsavellas.

JEUDI 30 NOVEMBRE

15 h. : les Rapaces, de E. von Stroheim; 18 h. 30 et 20 h. 30 : La drame grec antique et le cinéma : Electra, de T. Moutzenidis : Pour Electre, de M. Jancso; 22 h. 30 : Pousse-pousse, de H. Inagaki.

VENDREDI 1er DECEMBRE

15 h. : Entrée des artistes, de M. Allégret; 18 h. 30 : Enfants dans le vent, de H. Shimizu; 20 h. 30 : Le drame grec antique et le cinéma : Carnet de notes pour une orestie africaine, de P.P. Pasolini; 22 h. 30 : la Vie devant soi, de M. Mizrahi.

SAMEDI 2 DECEMBRE

15 h. : le Plaisir, de M. Ophuls; 18 h. 30 : Le drame grec antique et le cinéma : les Perses, de J. Prat; 20 h. 30 : Cris de femmes, de J. Dassin; 22 h. 30 : les Choses de la vie, de C. Sautet.

DIMANCHE 3 DECEMBRE

15 h., 18 h. 30 et 20 h. 30 : Le drame grec antique et le cinéma : Iphigénie, les Troyennes, Electre, de M. Cacoyannis; 22 h. 30 : M. Klein, de J. Losey.

LUNDI 4 DECEMBRE

Relâche.

MARDI 5 DECEMBRE

15 h. : Battement de cœur, de H. Decoin; 18 h. 30 : Ma petite voisine, de Y. Shimazu; 20 h. 30 : les Fleurs tombées, de T. Ishida; 22 h. 30 : le Trio infernal, de F. Girod.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 29 NOVEMBRE

15 h. : Vieilles légendes tchèques, de J. Trnka; 17 h. : le Marieur américain, de E. Ulmer; 19 h. et 21 h. : films allemands 1912-1932, l'Enfer des pauvres, de P. Jutzi, l'Ange bleu, de J. von Sternberg.

JEUDI 30 NOVEMBRE

15 h. : le Mystère Picasso, de H.-G. Clouzot; 17 h. : le Joueur d'échecs, de D. Ito; 19 h. et 21 h. : films allemands 1912-1932, la Tragédie de la mine, l'Opéra de Quat'sous, de G.-W. Pabst.

VENDREDI 1er DECEMBRE

15 h. : Pauvres humains et ballons de papier, de S. Yamanaka; 17 h., 19 h. et 21 h. : films allemands 1912-1932, les Nibelungen, de F. Lang (version intégrale).

SAMEDI 2 DECEMBRE

15 h. : le Chat, de P. Granier-Deferre; 17 h. : Retour au pays, de H. Oba; 19 h. : le Détroit de la faim, de T. Uchida; 21 h. : le Détroit de la faim (suite et fin).

DIMANCHE 3 DECEMBRE

15 h. : Dessins animés français et suisses du studio cinémation 17 h. : Rafales de neige, de K. Kinoshita; 19 h. : Croissance, de H. Gosho; 21 h. : l'Horloger de Saint-Paul, de B. Tavernier.

LUNDI 4 DECEMBRE

15 h. : la Première Fois, de C. Berry; 17 h., Folle à tuer, de Y. Boisset; 19 h., Akanishi Kakita, de M. Itami; 21 h., le Repas, de M. Naruse.

MARDI 5 DECEMBRE

Relâche.

Les exclusivités

ALAMBRISTA (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07); Action-La Fayette, 9e (878-80-50).

ALERTEZ LES BEBES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), La Clef, 5e (337-90-90).

L'AMOUR EN QUESTION (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90); Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17); Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

L'ALLEMAGNE EN AUTOMNE (All., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91); 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77); Vendôme, 2e (073-97-52); Pagode, 7e (705-12-15); Colisée, 8e (359-29-46); Murat, 16e (651-99-75); UGC-Opéra, 2e (261-50-32); v.f. : Athéna, 12e (343-07-48); Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

L'ARGENT DES AUTRES (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97); UGC-Danton, 6e (329-42-62); Biarritz, 8e (723-69-23); Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).

L'ARRET DU MILIEU (Fr.). LA TRAVERSEE DE L'ATLANTIQUE A LA NAGE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) H. sp.

AU NOM DU PAPE-ROI (It., v.o.) : UGC-Odéon, 6e (325-71-08); Biarritz, 8e (723-69-23).

LA BALLADE DES DALTON (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70); UGC-Danton, 6e (329-42-62); Marignan, 8e (359-92-82); Madeleine, 8e (073-56-03); Diderot, 12e (343-19-29); Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13); Gaumont-Sud, 14e (331-51-16); Cambronne, 15e (387-50-70).

LES BRONZES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93); UGC-Odéon, 6e (325-71-08); Boul'Mich, 5e (033-48-29); Normandie, 8e (359-41-18); Biarritz, 8e (723-69-23); Paramount-Opéra, 9e (073-34-37); UGC-Gare de Lyon, 12e (343-01-59); Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03); UGC-Gobelins, 13e (331-06-19); Miramar, 14e (320-89-52); Paramount-Orléans, 14e (540-45-91); Magic-Convention, 15e (828-20-64); Murat, 16e (651-99-75); Paramount-Maillot, 17e (758-24-24); Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25); Secrétan, 19e (206-71-33).

LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93); U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32); Bretagne, 6e (222-57-97); Normandie, 8e (359-41-18); Lumière, 9e (770-84-64); U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59); U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19); Mistral, 14e (539-52-43); Magic-Convention, 15e (828-20-64); Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LA CARAPATE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70); Biarritz, 8e (723-69-23); Ambassade, 8e (359-19-08); Fauvette, 13e (331-56-86); Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23); Gaumont-Convention, 15e (828-42-27); Berlitz, 2e (742-60-33); Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LA CHANSON DE ROLAND (Fr.) : Cinéma de l'Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).

CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD (Fr.-Am.), v. amér. : Vidéostone, 6e (325-60-34).

LE CONVOI DE LA PEUR (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12); Ermitage, 8e (359-15-71); v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86); Miramar, 14e (320-89-52); Mistral, 14e (539-52-43); Secrétan, 19e (206-71-33).

DERNIER AMOUR (It., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59); Monte-Carlo, 8e (225-09-83); Parnassien, 14e (329-83-11); v.f. : Nations, 12e (343-04-67); Français, 9e (770-33-88).

DOSSIER 51 (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12); Marbeuf, 8e (225-47-19).

L'EMPIRE DE LA PASSION (Jap., v.o.) (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62).

FEDORA (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à partir de 18 h. 30; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).

LA FEMME GAUCHERE (All., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71); 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76); v. f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32); Maxéville, 9e (770-72-86); Calypso, 17e (754-10-68).

F.I.S.T. (A., v.o.) : Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).

FLAMMES (Fr.) : Action-République, 11e (805-51-33); Olympic, 14e (542-67-42). H. sp.

LA FRAIRIE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86); La Clef, 5e (337-90-90).

GIRL FRIENDS (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).

LA GRANDE MENACE (Ang., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40); Marignan, 8e (359-92-82); v. f. : ABC, 2e (236-55-54); Montparnasse-83, 6e (544-14-27); Balzac, 8e (359-52-70); Saint-Lazare-Pasquier, 9e (387-35-43); Athéna, 12e (343-07-48); Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96); Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74; Wepler, 18e (387-50-70).

LE GRAND FRISSON (A., v.o.) : U.G.C., Marbœuf, 8e (225-47-19).

GREASE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17); Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90)); Marignan, 8e (359-92-82); v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70); Helder, 9e (770-11-24); Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23); Clichy-Pathé, 18e (522-37-41); Secrétan, 19e (206-71-33).

L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38); 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81); Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29); 14-Juillet-Bastille, 14e (357-90-81); v.f. : Calypso, 17e (754-10-68).

JUKE-BOX (A., v.o.) (*) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80); Paramount-Elysées, 8e (359-49-34); v.f. : Capri-Boulevards, 2e (508-11-69); Paramount-Opéra, 9e (073-34-37); Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17); Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00); Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).

KOKO, LE GORILLE QUI PARLE (A., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).

LAST WALTZ (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : Contrescarpe, 5e (325-78-37); Marignan, 8e (359-92-82); v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33); Montparnasse-83, 6e (544-14-27).

MOLIERE (Fr.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13); Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36); France-Elysées, 8e (723-71-11).

MORT SUR LE NIL (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97)); Paramount-Odéon, 6e (325-59-83); Paramount-Elysées, 8e (359-49-34); Publicis Matignon, 8e (359-31-97); v.f. : Capri Boulevards, 2e (508-11-69); Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90); Paramount-Opéra, 9e (073-34-37); Paramount-Bastille, 11e (343-79-17); Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03); Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28); Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17); Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00); Passy, 16e (288-62-34); Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LE PARADIS DES RICHES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

PASSE-MONTAGNE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18); Olympic, 14e (542-67-42).

PETER ET ELLIOTT LE DRAGON (A., v.o./v.f.) : Ermitage, 8e (359-15-71); v.f. : Rex, 2e (236-83-93); La Royale, 8e (265-82-66); U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19); Miramar, 14e (320-89-52); Mistral, 14e (539-52-43); Magic-Convention, 15e (828-20-64); Napoléon, 17e (380-41-46).

Les films nouveaux

POINT OF ORDER - UNDERGROUND, films américains d'Emile di Antonio (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).

L'EMPIRE DU GREC, film américain de J. Lee Thompson (v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76); Ermitage, 8e (359-15-71); (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93); Rotonde, 6e (633-08-22); Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90); U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19); Mistral, 14e (539-52-43); Magic-Convention, 15e (828-20-64); Images, 18e (522-47-94).

LES RUSSES NE BOIRONT PAS DE COCA-COLA, film italien de Luigi Comencini (v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62); Biarritz, 8e (723-69-23); (v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32); U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59); Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02); Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).

BLUE COLLAR, film américain de Paul Schrader (v.o.) : Berlitz, 2e (742-60-33); Quintette, 5e (033-35-40); Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14); Parnassien, 14e (329-83-11).

RUE DE LA JOIE, film japonais de Tatsumu Kumashiro (**) (v.o.) : Balzac, 8e (359-52-70); Olympic, 14e (542-67-42).

LES REQUINS DU DESERT, film italien de T. Valerii (v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32); Maxéville, 9e (770-72-86); U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59); Mistral, 14e (539-52-43); Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LE PION (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36); U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08); Berlitz, 2e (742-60-33); Montparnasse 83, 6e (544-14-27); George-V, 8e (225-41-46); Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).

PIRANHAS (A., v.o.) (*) : Mercury, 8e (225-75-90); v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37); Max-Linder, 9e (770-40-04); Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03); Paramount-Orléans, 14e (540-45-91); Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17); Paramount-Maillot, 17e (758-24-34); Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LA PREUVE PAR SIX (Fr.) : Palais-des-Arts, 3e (272-62-98); La Clef, 5e (337-90-90).

LE PRIVE DE CES DAMES (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23); v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37); Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).

LES REFORMES SE PORTENT BIEN (Fr.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29); Maxeville, 9e (770-72-86).

REMEMBER MY NAME (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40); Pagode, 7e (705-12-15); Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14); Parnassien, 14e (329-83-11); Impérial, 2e (742-72-52).

LES RENDEZ-VOUS D'ANNA (Fr., Belg.) : Impérial, 2e (742-72-52); Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18); Colisée, 8e (359-29-46); Olympic, 14e (542-67-42).

RIDERS (A., v.f.) : Omnia, 2e (233-39-36).

SARAH (A., v.o.) : Paris, 8e (359-53-99); v.f. : Madeleine, 8e (073-56-03).

SCENIC ROUTE (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

LE SECOND EVEIL (All., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40); La Clef, 5e (337-90-90).

SONATE D'AUTOMNE (Suéd., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65); Hautefeuille, 6e (633-79-38); Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67); v.f. : Impérial, 2e (742-72-52); Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43); Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23); Gaumont-Convention, 15e (828-42-27); Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LA SORCELLERIE A TRAVERS LES AGES (Suéd., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).

LE SUCRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33); Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72); Montparnasse-83, 6e (544-14-27); Marignan, 8e (359-92-82); Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43); Gaumont-Sud, 14e (331-51-16); Cambronne, 15e (734-42-96); Clichy-Pathé, 18e (522-37-41); Fauvette, 13e (331-56-86); Murat, 16e (651-99-75); Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

UNE HISTOIRE SIMPLE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70); Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59); Hautefeuille, 6e (633-79-38); Colisée, 8e (359-29-46); Français, 9e (770-33-88); Nations, 12e (343-04-67); Fauvette, 13e (331-56-86); Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13); Gaumont-Convention, 15e (828-42-27); Victor-Hugo, 16e (727-49-75); Wepler, 18e (387-50-70).

UN MARIAGE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83); Hautefeuille, 6e (633-79-38); Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14); Marignan, 8e (359-92-82); P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42); Parnassien, 14e (329-83-11); Mayfair, 16e (525-27-06); v.f. : Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48); 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81); Nations, 12e (343-04-67); Parnassien, 14e (329-83-11); Gaumont-Convention, 15e (828-42-27); Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

Les grandes reprises

L'ARNAQUE (A., v.o.) : les Templiers, 3e (272-94-56).

LES CONTES DE LA LUNE VAGUE APRES LA PLUIE (Jap., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

DOCTEUR JIVAGO (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).

LES DIABLES (It., v.o.) (**) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).

DROLE DE DRAME (It., v.f.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16).

FRANZ (Fr.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).

LA GUERRE DES ETOILES (A., v.o.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).

LES HOMMES DU PRESIDENT (A., v.o.) : Templiers, 3e.

JOUR DE FETE (Fr.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).

MICHEL STROGOFF (Fr.-All., v.f.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

MONTY PYTHON, SACRE GRAAL (A., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32); U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08); U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Dominique, 7e (705-04-55) (sf. mardi).

OH TOI MA CHARMANTE (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).

ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e (544-57-34); v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).

LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

SOURIRES D'UNE NUIT D'ETE (Suéd., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sf mardi).

SPARTACUS (A., v.f.) : Haussmann, 9e.

THEOREME (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).

LE TROISIEME HOMME (Ang., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40); v.f. : Eldorado, 10e (206-18-76).

UNE FEMME SOUS INFLUENCE (A., v.o.-v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).

UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12). U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).

LA VILLEGIATURA (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

WEEK-END (Fr.) : Studio Bertrand, 7e.

WIZARDS (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16). Olympic, 14e (542-67-42) H. Sp.

Les séances spéciales

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.

LA CLASSE OUVRIERE VA AU PARADIS (It., v.o.) : Lucernaire, 5e (544-57-34), 12 h., 24 h.

DEMAIN, LES MOMES (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).

DAISY CLOVER (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), Mar., 21 h.

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h., 24 h.

HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h., 24 h.; v.f. : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20 (sf D.).

LA MONTAGNE SACREE (Mex., v.o.) : Le Seine, 5e, 14 h., 16 h. 15.

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h., 24 h.

PIC NIC AT HANGING ROCK (Austr., v.f.) : Les Tourelles, "?", Mard., 21 h.

LE PRETE-NOM (A., v.o.) : Lucernaire, 6e, 12 h., 24 h.

LE PRIVE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e, 24 h.

ROLLERBALL (A., v.f.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), Sam., 17 h.

ROCKY HORROR PICTURE SHOW (Ang., v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), V., S., 23 h.

UNE PETITE CULOTTE POUR L'ETE (Jap., v.o.) (**) : Le Seine, 5e, 12 h. 30 (sf D.).

Les festivals

M. BROOKS (v.o.), J. Renoir, 9e (874-40-75), mercr., sam. : Drôle de séducteur; dim., mar. : le Frère le plus futé de Sherlock Holmes.

GRETA GARBO (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50), mercr. : le Roman de Marguerite Gautier; jeudi : la Femme aux deux visages; vendr. : Mata Hari; sam. : Grand Hôtel; dim. : la Reine Christine; lundi : Marie Walewska; mardi : Anna Karénine.

J. RENOIR, Panthéon, 5e (033-15-04), en alternance : la Chienne, Une partie de campagne, Direction d'acteurs par J. Renoir.

MINORITES ET CINEMA (v.o.), Palais des Arts, 3e (272-62-98), en alternance : la Causa, Lalai Dreamtime, Histoire exemplaire d'un Africain ordinaire, Tobriand Cricket, Maori Women in a Pakaha world, Union maids, We aim to please.

SIX FILMS A VOIR OU A REVOIR (v.o.), Acacias, 17e (754-97-83), 14 h. (sf V.), sam., 13 h. : Un dimanche comme les autres; 16 h. (sf V.), sam., 15 h. : Nous sommes tous des voleurs; 18 h. (sf V.), sam., 17 h. : The Missouri Breaks; 20 h. (sf V.), sam., 19 h. : Portier de nuit; 22 h. (sf V.), sam., 21 h. : Queimada.

THRILLER STORY (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), mercr. : Quand la ville dort; jeudi : Gumshoe; vendr. : les Anges aux figures sales; sam. : les Forbans de la nuit; dim. : le Port de l'angoisse; lundi : Psychose; mardi : Yakuza.





هكذا من الأصل

Cinéma

60 ANS DE CINEMA SOVIETIQUE (v.o.), Cosmos, 6e (548-62-25), mercr. : l'Arbre du désir ; jeudi : Sonate au bord du lac ; vend. : Un roman sentimental ; samedi : Naapet ; dim. : Lettres d'autrui ; lundi : le Vainqueur ; mardi : Accident de chasse.
FILMS FRANÇAIS, Cinémas de l'Epée de bois, 5e (337-57-47), mer., jeudi : Lily aime-moi ; sam., dim. : l'Ombre des châteaux ; lundi, mardi : F comme Fairbanks.
HOMMAGE A DI ANTONIO (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), mercr. : Painters Painting ; jeudi : Point of Order ; vendr. : L'Amérique fait appel, Point of Order ; dim., sam. : Point of Order ; lundi : A white comedy, Nixon ; mardi : Painters Painting, Point of Order. Voir également rubrique films nouveaux.
STUDIO 28, 18e (606-36-07) (v.o.), mer. : Je suis timide, mais je me soigne ; jeu. : la Loi et la Pagaille ; ven. : Judith Therpauve ; sam. : Girl Friends ; mar., dim. : Good bye Emmanuelle.
BOITE A FILMS, 17e (754-51-50) (v.o.), I, 13 h. : L'homme qui venait d'ailleurs ; 15 h. 10 : Jeremiah Johnson ; 17 h. 10 : une étoile est née ; 19 h. 30 : le Dernier Tango à Paris ; 21 h. 40 : Salo. — Ven., sam., 23 h. 40 : The Song Remains the Same. — II, 12 h. 50 : Le Shérif est en prison ; 14 h. 30 : Frankenstein Junior ; 16 h. 20 : Let it Be ; 18 h. : Taxi driver ; 20 h. : Mort à Venise ; 22 h. 10 : Délivrance ; ven., sam., 24 h. 15 : Panique à Needle Park.
STUDIO GALANDE, 5e (033-72-71) (v.o.), 13 h. 45 : les Damnés ; 16 h. : Mort à Venise ; 18 h. 20 : Répulsion ; 20 h. : Un tramway nommé Désir ; 22 h. 10 : Chiens de paille ; ven., sam., 24 h. 15 : Délivrance.
CHATELET - VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.), I, 14 h. : Satyricon ; 16 h. 5 : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. : Citizen Kane ; 20 h. (+ S. 24 h.) : Cabaret ; 22 h. 10 : To be or not to be ; ven., 24 h. : l'Œuf du serpent. — II, 14 h. 5 : les Hauts de Hurlevent ; 16 h. 10 : Psychose ; 18 h. 5 : Providence ; 20 h. 10 (+ V., 0 h. 15) : J'irai cracher sur vos tombes ; 22 h. (+ S., 0 h. 15) : Taxi driver.
HOMOSEXUALITE (v.o.), Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93) ; mer. : les Larmes amères de Petra von Kant ; jeu. : le Droit du plus fort ; ven. : A Bigger Splash ; sam. : Une chose très naturelle ; dim. : Je t'aime moi non plus ; lun. : la Tendresse des loups ; mar. : Des prisons et des hommes.

Dans la région parisienne

YVELINES (78)

CHATOU, Louis-Jouvet (966-20-07) : Grease.
CONFLANS - SAINTE - HONORINE, U.G.C. (972-60-96) : le Sucre ; la Grande Menace ; Embraye, bidasse ; Ça fume.
LE CHESNAY, Parly II (954-54-00) : l'Empire du Grec ; la Grande Menace ; le Pion ; Dernier Amour ; la Cage aux folles.
LA CELLE SAINT-CLOUD, Elysées II (969-69-65) : les Bronzés, C'est à vous tout ça (*).
ELANCOURT, Centre des 7 Mares (062-81-84) : la Carapate ; les Clowns ; Molière.
LES MUREAUX, Club AB (474-38-90) : le Sucre ; la Grande Menace. — Club YZ : l'Empire du Grec ; la Cage aux folles. — H. sp. : Mais qu'est-ce qu'elles veulent ?
LE VESINET, Médicis (966-18-15) : Général, nous voilà. — Cinéval (976-38-17) : les Oies sauvages ; Harold et Maude. — CAL (976-32-75), le 2, à 15 h. : la Guerre des étoiles.
MANTES, Domino (082-04-05) : Une histoire simple ; Mort sur le Nil ; les Bronzés. — Normandie (477-02-35) : le Convoi de la peur ; dim. soir : Rollerball (*).
MAULE, Etoiles (478-65-74) : les Oies sauvages.
POISSY, U.G.C. (965-07-12) : le Pion ; le Convoi de la peur ; la Cage aux folles ; la Grande Menace. — H. sp. : le Coup de grâce.
SAINT-CYR-L'ECOLE (045-08-62) : la Fièvre du samedi soir ;
SAINT - GERMAIN - EN - LAYE, C2L (963-04-08) : le Sucre ; les Bronzés.
VELIZY, Centre commercial (946-34-26) : Une histoire simple ; le Sucre ; les Bronzés ; la Cage aux folles.
VERSAILLES, Cyrano (950-58-38) : Une histoire simple ; le Sucre ; les Bronzés ; la Carapate ; Mort sur le Nil ; Piranhas. — C2L (950-55-55) : Un mariage. — Club (950-17-96) : la Flûte à six schtroumpfs Family Life ; l'Incompris ; l'Argent de la vieille.

ESSONNE (91)

BOUSSY - SAINT - ANTOINE, Buxy (900-50-82) : les Bronzés ; la Carapate ; Juke Box ; Peter et Elliott le dragon.
BURES-ORSAY, Les Ulis (907-54-14) : l'Empire du Grec ; la Grande Menace ; le Pion ; la Carapate.
CORBEIL, Arcel (088-06-44) : la Cage aux folles ; les Bronzés ; Piranhas (*).
EVRY, Gaumont (077-06-23) : Un mariage ; le Sucre ; le Pion ; la Grande Menace ; Une histoire simple.
GIF, Central-Ciné (907-61-85) : Robert et Robert. — Val Courcelles (907-44-16) : l'Amour en question ; Grease ; Ils sont fous ces sorciers U.S. ; 21 h. : Soleil vert.
GRIGNY, France (906-49-96) : Mort sur le Nil ; Les réformés se portent bien. — Paris (905-79-60) : Un candidat au poil ; ; Trinita, prépare ton cercueil.
PALAISEAU, Casino (014-26-60) : le Cercle de fer ; les Ringards.
RIS-ORANGIS, Cinoche (906-72-72) : le Miroir ; Dossier 51 ; Sortilèges ; Une partie de campagne ; L'affaire est dans le sac ; le Voyage surprise.
SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS, Perray (016-07-36) : la Cage aux folles ; Grease ; Peter et Elliott le dragon.
VIRY-CHATILLON, Calypso (921-85-72) : la Carapate ; Peter et Elliott le dragon.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : Un mariage ; Une histoire simple ; le Pion.
BOULOGNE, Royal (605-06-47) : Grease.
CHAVILLE (926-51-96) : Avoir vingt ans dans les Aurès ; Les réformés se portent bien.
COURBEVOIE, La Lanterne (788-97-83) : Jour de fête ; la Tarte volante (v.f.).
LA GARENNE, Voltaire (242-22-27) : Deux super-flics ; Bernard et Bianca.
GENNEVILLIERS, Maison pour tous (793-21-63) : la Chanson de Roland ; Un second souffle.
MALAKOFF, Palace (253-12-69) : Judith Therpauve ; Grease ; Tom et Jerry.
NEUILLY, Village (722-63-05) : Mort sur le Nil.
RUEIL, Ariel (749-48-25) : Une histoire simple ; le Sucre. Studio (749-19-47) : Mort sur le Nil ; le Pion ; Peter et Elliott le dragon.
SCEAUX, Trianon (970-28-60) : l'Aile ou la Cuisse ; l'Ordre et la Sécurité du monde ; Docteur Jivago. — Gémeaux (660-05-64), les 1er, 2 : Annie Hall.
VAUCRESSON, Normandie (970-28-60) : la Ballade des Dalton ; les Oies sauvages ; les Yeux bandés.

SEINE SAINT-DENIS (93)

AUBERVILLIERS, Studio (833-16-16) : Judith Therpauve ; Fedora.
AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (931-00-05) : les Requins du désert ; la Ballade des Dalton ; la Cage aux folles ; la Grande Menace ; Prado : la Carapate. H. sp. : Emerson Lake and Palmer.
BAGNOLET, Cin'Hoche (360-01-02) : Vive le cinéma français.
BOBIGNY Centre commercial (830-89-70) : le Privé de ces dames ; le Pion ; Général, nous voilà !
BONDY, salle A.-Malraux (847-18-27) : Sucre amer ; Chronique des années de braise ; salle Giono (847-18-27) : Bugsy Malone ; Un candidat au poil.
LE BOURGET, Aviatic (284-17-85) : le Sucre ; Une histoire simple ; Grease
MONTREUIL, Méliès (858-28-02) : l'Empire du Grec ; Grease ; les Bronzés.
LE RAINCY, Casino (302-32-32) : Mort sur le Nil.
PANTIN, Carrefour (843-28-02) : L'Empire du Grec ; les Requins du désert ; la Cage aux folles ; les Bronzés ; Piranhas ; Peter et Elliott le dragon.
ROSNY, Artel (528-80-00) : la Carapate ; Grease ; la Cage aux folles ; le Pion ; Peter et Elliott le dragon ; le Convoi de la peur.
VINCENNES, Palace : le Grand Frisson.

VAL-DE-MARNE (94)

ARCUEIL, centre Jean-Vilar (657-11-24), le 2, 21 h. : Un taxi mauve.
CACHAN, Pléiade (665-13-58) : la Cage aux folles ; mard. soir : le Troisième Homme (v.f.).
CHAMPIGNY, Pathé (880-52-97) : la Grande Menace ; Une histoire simple ; le Sucre ; la Fièvre du samedi soir ; Soleil dans la tête (886-64-79) : Cycle école ou pas école.
CHOISY-LE-ROI, C.M.A.C. (890-89-79). Non communiqué.
CRETEIL, Artel (898-92-64) : les Bronzés ; la Carapate ; la Cage aux folles ; Grease ; le Convoi de la peur ; Lucarne ; Outrageous ; le Voyage de Gulliver.
LE PERREUX, Palais du parc (324-17-04) : les Bronzés.
LA VARENNE, Paramount (883-59-20) : les Bronzés ; C'est à vous tout ça ? (*) ; la Cage aux folles.
MAISONS - ALFORT, Club (376-71-70) : Festival motos (Continental Circus, Easy Rider...) ; Grease ; la Grande Menace.
NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-01-52) : l'Empire du Grec ; Grease ; Piranhas (*) ; la Cage aux folles. Port : Un mariage.
ORLY, Paramount (726-21-69) : les Bronzés ; Frissons africains.
THIAIS, Belle-Epine (686-37-90) : la Grande Menace ; Une histoire simple ; le Sucre ; la Ballade des Dalton ; la Fièvre du samedi soir.
VILLEJUIF, Théâtre R.-Rolland (726-15-02) : Retour (v.f.).
VILLENEUVE - SAINT - GEORGES, Artel (389-08-54) : l'Empire du Grec ; le Pion ; Piranhas (*).

VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (981-00-07) : l'Empire du Grec ; Molière ; Grease ; la Carapate ; la Grande Menace ; Piranhas (*) ; Gamma (981-00-03) : les Bronzés ; les Requins du désert ; Peter et Elliott le dragon.
CERGY-PONTOISE, Bourvil (030-46-80) : Une histoire simple ; l'Empire du Grec ; les Bronzés ; la Cage aux folles.
ENGHIEN, Français (417-00-44) : le Sucre ; le Pion ; le Convoi de la peur ; la Cage aux folles ; Mort sur le Nil ; la Grande Menace. Marly : Une histoire simple.
GARGES-LES-GONESSE, rond-point (986-86-31), les 1er, 2 : A la recherche de Mr Goodbar.
GONESSE, Théâtre J.-Prévert (985-21-92) : Robert et Robert.
SARCELLES, Flanades (990-14-33) : l'Empire du Grec ; Piranhas (*) ; les Bronzés ; la Grande Menace ; la Carapate.
TAVERNY, office municipal, le 5, 20 h. 45 : l'Enigme de Kaspar Hauser.



Concerts

MERCREDI 29 NOVEMBRE

EGLISE ST-GERMAIN-DES-PRES, 21 h. : Chœur national bulgare (Detiarev, Dinev, Lubimov, Nikolaev, Christov, Tchesnokov).
PLANETARIUM, 21 h. : Jean Christian Michel.
LUCERNAIRE, 19 h. : Groupe Syrinx, improvisations ; 21 h. : A. Kiss, soprano, R. Andreani, baryton, D. Cade, piano (Schumann, Schubert).
SALLE GAVEAU, 18 h. 45 : I. Gotrovsky, violon et piano (Brahms) ; 21 h. : M. Ponti, piano (Haydn, Ravel, Stravinsky, Chopin, Liszt).
EGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES, 20 h. 30 : Orchestre national de France. Chœur de Radio-France (Messiaen).
CAFE D'EDGAR, 18 h. 30 : A. Perchat, C. Dessmann, piano quatre mains (Diabelli, Satie, Brahms, Schubert).
GALERIE A. OUDIN, 21 h. : Ensemble Clément Janequin (de Lassus, Passereau, Costely, Dambert).
CENTRE MANDAPA, 21 h. : B. Narayan, sarod, S. Talwalkar, tabla, musique de l'Inde du Nord.
SALLE CORTOT, 20 h. 30 : E. Donalson, mezzo-soprano, J. Marichal, piano (Fauré, Debussy, Abell, Poulenc).
TROGLODYTE, 22 h. : Tran Guang Hai, musique et chants du Viet-nam.

JEUDI 30 NOVEMBRE

SALLE WAGRAM, 20 h. : Ensemble 2E 2M (Fujii, Dao, Stockhausen, Mefano, Xenakis, Tremblay, Boulez).
PALAIS DES CONGRES, 20 h. 30 : Orchestre de Paris (Chabrier, Roussel, Stravinski, Rimski-Korsakov).
SALLE PLEYEL, 20 h. 30 : Y. et H. Menuhin (Elgar, Bach, Beethoven).
RADIO-FRANCE, 20 h. 30 : Nouvel orchestre philharmonique de Radio-France (Bach).
EGLISE SAINT-LOUIS D'ANTIN, 13 h. : M. Boulnois, orgue (Fleury, Boulnois).
RADIO-FRANCE (studio 105), 20 h. 30 : Jeux musicaux et ses prolongements électro-acoustiques. Dir. : G. Reibel.
INSTITUT NEERLANDAIS, 20 h. 30 : A. Bar, piano (Schubert, Schumann, de Falla, Diepenbrock, Van Kempen, Debussy).
SALLE CORTOT, 20 h. 45 : Quatuor Strette, J.-C. Braillard, G. Reiser (Beethoven, Chopin, Debussy, Braillard, poèmes de Verlaine, Hugo).
LUCERNAIRE, 19 h. : Voir le 29. 21 h. : Voir le 29.
EGLISE DES DOMINICAINS, 17e, 20 h. 45 : C. Comoy, mezzo-soprano, M. Nomidou, violoncelle, N. Alexandre, flûte, X. Guerner, clavecin (Couperin, Purcell, Bach, Vivaldi).
TROGLODYTE, 22 h. : Voir le 29.
CITE DES ARTS, 20 h. 30 : M. Tagliaferro.
SALLE BERLIOZ, 20 h. 30 : Ph. Rouillon, baryton, N. Landrin-Lemestre, piano (Mendelssohn, Verdi, Ravel, Poulenc).
PLANETARIUM, 21 h. : Voir le 29.
CAFE D'EDGAR, 18 h. 30 : Voir le 29.

VENDREDI 1er DECEMBRE

SORBONNE, 12 h. 30 : S. Millot, violoncelle, J. Chailley et A. Sabouret, piano (de Gabrielli à Hindemith).
SALLE PLEYEL, 20 h. 30 : la Flûte enchantée, par les Marionnettes de Salzbourg.
EGLISE ST-GERMAIN-DES-PRES, 21 h. : Ensemble G. Fumet, flûtes (Bach, Haydn, Mozart, de Boismortier, R. Fumet).
EGLISE DES BILLETTES, 21 h. : Y. Le Gaillard, clavecin (Duphly, Bach, d'Anglebert, Forqueray, Boehm, Pachelbel).
NOTRE-DAME, 20 h. 30 : S. Landale, orgue (Messiaen).
LUCERNAIRE, 19 h. : Voir le 29 ; 21 h. : Voir le 29.
PLANETARIUM, 21 h. : Voir le 29.
TROGLODYTE, 22 h. : Voir le 29.
RADIO-FRANCE (studio 105), 20 h. 30 : Recherches sur les techniques de la direction de chœurs.
CAFE D'EDGAR, 18 h. 30 : Voir le 29.

SAMEDI 2 DECEMBRE

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 10 h. : voir le 30, Palais des congrès.
SALLE GAVEAU, 17 h. 15 : Quatuor Bartok (Haydn, Durko, Bartok) ; 21 h. : P. Devoyon, piano (Beethoven, Ravel, Prokofiev).
CONCIERGERIE, 17 h. 30 : Ensemble Guillaume de Machaut (chansons et danses du Moyen Age).
LUCERNAIRE, 19 h. : voir le 29 ; 21 h. : A. Plancq, piano (Scarlatti, Mozart, Schumann, Chopin, Messiaen, Bartok).
EGLISE SAINT-MERRI, 21 h. : R. Desplat, orgue (Bach, du Mage).
EGLISE AMERICAINE, 20 h. S. Kelly, piano (Chopin, Beethoven, Scarlatti, Mattson).
PLANETARIUM, 21 h. : Voir le 29.
TROGLODYTE, 22 h. : voir le 29.
CAFE D'EDGAR, 18 h. 30 : voir le 29.
CENTRE MANDAPA, 20 h. 30 : T. R. Mahalingam, flûte, N. Nadhuranath, flûte. Musique de l'Inde du sud.
RADIO-FRANCE, studio 105, 15 h. : Atelier public de technique vocale.

DIMANCHE 3 DECEMBRE

THEATRE D'ORSAY, 10 h. 45 : Trio à cordes de Paris (Schubert).
SALLE ROSSINI, 17 h. : Quatuor Loewenguth, soliste, G. Dobree, clarinette (Mozart, Fauré).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 17 h. 45 : Ochestre des concerts Pasdeloup, dir. J.-C. Bernède ; soliste, Y. Gitlis (Tchaïkovski, Rimsky-Korsakov).
EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 17 h. 45 : E. Birling, orgue (Bruhns, Bach, Frescobaldi, Pachelbel).
EGLISE SAINT-MERRI, 17 h. : M. Guyard, orgue, A.-M. Disnard, chant, G. Craveu, violon (Dvorak, Messiaen, Mozart, Couperin, Bach, Beethoven).
EGLISE SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS, 17 h. : Chorale et Ensemble instrumental R. Miravet (Mozart, Pergolese).
THEATRE MARIE - STUART, 17 h. : Ars Antiqua (danseries, airs de cours et chansons gaillardes des XVIe et XVIIe siècles).
INSTITUT NEERLANDAIS, 17 h. 30 : G. Lacour (hommage à Messiaen).
EGLISE AMERICAINE, 18 h. : L. Laird-Walle, piano (Chopin, Bach).
CONCIERGERIE, 17 h. 30 : voir le 2.
EGLISE DES BILLETTES, 17 h. : Trio Euterpe (Mozart).
LUCERNAIRE, 17 h. : Quatuor Saxo Agogik (Lemeland, Rivier, Scortino) ; 19 h. : P. Davrat, baryton, A. Plechowska, piano (Mozat, Fauré, Ravel, Poulenc, Pletchowska) ; 21 h. : voir le 2.
THEATRE EN ROND, 18 h. 30 : Ensemble de cuivres Da Camera (Adson, Gabrielli, Scheidt, Lang, Scortino).
HOTEL HEROUET, 18 h. : M. Laplenie, ténor, E. Matiffa, basse de viole, B. Berstel, clavecin (Couperin, Marais-Marin, Guédron, de Boismortier).
SALLE PLEYEL, 21 h. : Quatuor Juilliard (Schubert, Haydn, Beethoven).
RADIO-FRANCE, 20 h. 30 : Concert de clôture de la Semaine chorale d'Ile-de-France (Schubert, Brahms, Praetorius, Reibel).

LUNDI 4 DECEMBRE

SALLE PLEYEL, 21 h. : Les Solistes de Zagreb, dir. J.-P. Rampal (Mozart).
SALLE GAVEAU, 21 h. : Quatuor Bartok (Bartok, Sarai, Bozay, Kadosa).
THEATRE DE L'ATHENEE, 21 h. : B. Finnila, mezzo-soprano, R. Jansen, piano (Schumann, Mahler, Purcell, Brahms, Wolf).
LUCERNAIRE, 19 h. : voir le 29. 21 h. : M. Horak, piano, (Franck, Debussy, Ravel, Messiaen).
THEATRE ESSAION, 21 h. : O. Penven, piano (Mozart, Schubert, Martin, Brahms).
EGLISE NOTRE-DAME DES BLANCS-MANTEAUX, 20 h. 30 : G. Guillard, orgue (Praetorius, Scheidt, Pachelbel, Buxtehude, Bruhns, Bach).
TROGLODYTE, 22 h. : voir le 29.
PLANETARIUM, 21 h. : voir le 29.
CAFE D'EDGAR, 18 h. 30 : voir le 29.

MARDI 5 DECEMBRE

CAFE D'EDGAR, 18 h. 30 : voir le 29.
PLANETARIUM, 21 h. : voir le 29.
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : Trio Borsarello (Haydn, Beethoven).
THEATRE OBLIQUE, 18 h. 30 : M. Rafa, L. Zebila, Guem, percussions africaines.
PALAIS DES CONGRES, 18 h. 30 : M. Arrignon, G. Causse, M. Debost (Stamitz, Eisler, Beethoven).
SALLE CORTOT, 12 h. 30 : J.-P. Marty, orgue (Beethoven, Brahms).
CITE DES ARTS, 20 h. 30 : D. Abramovitz, piano (Bach, Busoni, Iberia) ; J. Gardner, piano, R. Berman, guitare (Berman, Gardner).
SALLE GAVEAU, 21 h. : R. Kirpatrick, clavecin (Couperin, Rameau, Scarlatti).
EGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES, 20 h. 30 : Chœurs de l'université Paris - Sorbonne, dir. J. Grimbert ; Los Calchakis (Ramirez).
EGLISE DES BILLETTES, 20 h. 30 : Les Madrigalistes de Paris (Ancina, Josquin-des-Prés, Lesur).
ORATOIRE DU LOUVRE, 20 h. 30 : Maîtrise de l'Oratoire, dir. H. Hornung ; Orchestre J. Girod (Vivaldi, Bach).





RADIO-TÉLÉVISION

VU

Un « show » destiné aux Français

« Watergate ? Connais pas. » *Les très nombreux téléspectateurs qui ont téléphoné, mardi soir 28 novembre, pour interroger M. Richard Nixon, unique invité des « Dossiers de l'écran », étaient en majorité favorables à l'ancien président des Etats-Unis, donc désireux d'oublier le scandale à l'origine de sa chute. La lecture par Guy Darbois des messages reçus frisait l'énumération d'ex-votos du genre :* « Remerciements à M. Nixon. » *Le ton sévère d'une minorité de téléspectateurs ne parvenait pas à effacer cette impression.* « La presse française a toujours fait preuve à mon égard de beaucoup de responsabilité », *a remarqué M. Nixon. Cet éloge, un peu embarrassant en définitive pour les journalistes français, est peut-être justifié. Les grands journaux américains n'accordent qu'une place très limitée au voyage à Paris de l'ancien président. M. Nixon n'a pas, en revanche, à se plaindre des journalistes ni du public français.*

L'ancien président a pris soin de « renvoyer l'ascenseur » *et, conformément aux recettes éprouvées du « show business », a accumulé les gentillesses à l'égard de son auditoire. Les Français ont été ainsi jugés* « généreux », « intelligents » *et leurs services de renseignements qualifiés d'* « excellents », *ce qui constitue sans doute le compliment suprême dans la bouche de M. Nixon.*

La partie la plus intéressante de l'émission portait sur la politique internationale. L'ancien président a réaffirmé une thèse qui lui est chère, et qu'il se défend d'avoir apprise de M. Kissinger : une Chine forte — économiquement et militairement — est la condition nécessaire à la préservation de la paix mondiale. « L'histoire nous enseigne que c'est le déséquilibre, et non l'équilibre, des forces entre les puissances qui provoque les guerre (...). Il est donc capital que la Chine ait un potentiel défensif suffisant pour décourager une agression éventuelle de l'U.R.S.S. »

Les pays occidentaux — et notamment la France — ont tout intérêt, selon M. Nixon, à fournir à la Chine les équipements, même nucléaires, dont elle a besoin pour combler son retard vis-à-vis de l'U.R.S.S. La pente naturelle des dirigeants soviétiques les pousse à exploiter toute position de force. C'est à l'Occident qu'il appartient de rétablir l'équilibre...

A propos du Proche-Orient, M. Nixon a répété une nouvelle fois que les services de renseignements américains (pas plus que ceux d'Israël) n'avaient su prévoir l'offensive égyptienne d'octobre 1973. Il s'est montré très optimiste en ce qui concerne l'application des accords de Camp David et la signature d'un traité de paix entre Israël et l'Egyte, tout en laissant entendre que M. Carter ne fait que recueillir les fruits de sa propre politique...

C'est également le réalisme qui a inspiré à M. Nixon ce commentaire sur l'attitude de la Roumanie, qui multiplie actuellement les manifestations d'indépendance à l'égard de l'U.R.S.S.: « M. Ceausescu ne doit pas aller trop loin *(au risque de subir le sort de M. Dubcek)*. Il doit être ferme sans être dur. » *La détente, définie comme* « un accord entre deux pays qui ont des intérêts divergents, afin d'éviter une guerre nucléaire », *apparaît toujours, dans les propos de l'ancien président, comme un rapport de forces.*

dcpra7 helvé sur 9,3

M. Nixon est moins convaincant quand il affirme « avoir apporté la paix au Vietnam ». *Il est vrai qu'il se reprend aussitôt et rectifie :* « J'ai fait sortir les soldats américains du Vietnam. » *Il l'est encore moins à propos du Watergate. Une fois de plus, c'est l'embrouille :* « Des erreurs ont été commises. (...) J'en assume la responsabilité (...). » Quelles erreurs ? Quelle responsabilité ? *Le flou artistique demeure. Une chose est claire cependant. M. Nixon* « n'a absolument pas l'intention d'effectuer une rentrée politique aux Etats-Unis ». *L'ancien président emploie cependant un ton nouveau à propos de l'« affaire ». Il reconnaît qu'il a été l'artisan de sa propre chute et cite Talleyrand :* « Ce fut pire qu'un crime, ce fut une faute. » « Peut-être n'ai-je pas toujours utilisé les meilleures méthodes pour redresser les erreurs » *(de ses subordonnés), ajoute-t-il en rejetant catégoriquement l'idée d'un* « complot » *ourdi contre lui.*

Certains retiendront seulement de la « prestation » de M. Nixon la tentative un peu appuyée de « promotion » (1), de ses Mémoires, qui contiennent, comme il a éprouvé le besoin de le préciser, « deux millions et demi de mots ». *D'autres relèveront des contrevérités effarantes à propos de la déstabilisation du Chili, ou de ses sentiments à l'égard de John Kennedy, qualifié d'* « ami personnel ». *Certains enfin ne voudront considérer que les vues « planétaires » de l'ancien président. En fait, c'est le mélange des genres qui a prévalu, et, en cela, cet autoportrait de M. Nixon fut conforme à l'original.*

DOMINIQUE DHOMBRES.

(1) Antenne 2 a versé 33 000 dollars (environ 145 000 F) à M. Alain Stanke, éditeur de la version en langue française des Mémoires de M. Nixon.

ARCHÉOLOGIE

La Martinique avant Colomb

(Suite de la première page.)

Des premiers habitants de la Martinique étaient donc tout à la fois d'habiles navigateurs capables d'aller d'île en île pour occuper peu à peu tout l'archipel antillais, des agriculteurs-chimistes qui avaient trouvé la technique pour débarrasser la racine du manioc de son acide cyanhydrique et des céramistes accomplis.

La céramique faite entre 130 et 195 est effectivement très fine et ses formes variées ont beaucoup de grâce : vases, jattes, bols, coupes peuvent être évasés ou tronconiques, rectangulaires ou ovales, profonds ou presque plats. Les décors sont colorés de rouge et de brun, ou très finement incisés. Certains récipients sont zoomorphes ou anthropomorphes : telles ces coupes ovales larges et peu profondes dont une anse est la tête d'un homme ou d'une tortue, l'autre anse étant les pieds du personnage ou la queue de l'animal. Les anses des récipients ont presque toujours été l'occasion, pour les artistes arawaks, de montrer la richesse de leur imagination. Elles représentent très souvent des têtes humaines ou animales dont les yeux et les oreilles sont faites en « papules ».

Par « papule », les spécialistes désignent un motif très particulier : une petite protubérance hémisphérique (1 à 2 centimètres de diamètre), dont le sommet est percé d'un trou ou incisé d'une fente allongée. Les yeux, les oreilles (et aussi les articulations et les seins, lorsque le corps humain ou animal est représenté) sont figurés par des papules, ce qui donne aux têtes une expression étonnée, les yeux faisant penser à ceux d'une chouette. Un tel motif, répété partout, avait selon M. Mattioni, un sens symbolique lié très probablement aux croyances des Arawaks. De même la mythologie devait présider au choix des formes et des décors.

Bien évidemment, il est impossible de retrouver ces croyances et cette mythologie, même auprès des Arawaks de Martinique, qui étaient lement dans la forêt tropicale humide d'Amérique du Sud (en Guyane française notamment) mais qui ne font plus que des poteries purement utilitaires, dépourvues de décoration. Pourtant, les premiers Arawaks de Martinique qui étaient des céramistes si accomplis, ne disposaient, pour leur vie quotidienne, que d'outils extrêmement frustres : grandes haches de pierre pour abattre les arbres parfois énormes de la forêt et simples éclats pour les menus travaux.

La première culture arawak de Martinique disparaît en 295. Cette année-là, en effet, une formidable éruption volcanique se produit à la montagne Pelée et toute l'île est recouverte de cendres ou de ponces. Les Arawaks disparaissent, chassés probablement en partie par la crainte religieuse suscitée par une telle manifestation des forces terrestres. Et l'île est vide pendant une centaine d'années.

Vers 400, d'autres Arawaks arrivent en Martinique. En cent ans les technique et les habitudes ont évolué. Certes, cette deuxième population arawak vit toujours du manioc, met toujours des papules sur la céramique et crée toujours de très belles formes. Mais la pâte de la céramique n'est plus la même. Elle est plus grossière, les récipients sont donc plus épais. En revanche, la poterie est plus lisse, car elle est alors polie avec des galets.

Les Arawaks étaient probablement pacifiques. A partir de 600 ou de 700, ils sont peu à peu refoulés ou éliminés par un groupe nouveau et agressif, les Caraïbes, eux aussi originaires de la forêt tropicale humide d'Amérique du Sud (où leurs descendants existent toujours) ; ils vivent, également, du manioc. Mais ils complètent leur ration de protéines en consommant d'énormes coquillages (les lambi, « Strombus gigas ») qui s'ajoutent ainsi aux poissons, aux oiseaux, aux iguanes et aux agoutis (des gros rongeurs, aujourd'hui disparus) que mangeaient déjà les Arawaks. Les Caraïbes utilisent d'ailleurs les coquilles de lambi pour faire des outils, des récipients, ou des éléments de parure. En revanche, ils sont de médiocres potiers, dont la céramique est beaucoup plus grossière que celle des Arawaks (auxquels ils ont emprunté le motifs des papules), et ils se contentent de faire des objets utilitaires d'où le symbolisme rituel semble être absent.

Lorsque Christophe Colomb découvrit les Antilles entre 1492 et 1502, les Caraïbes avaient conquis toutes les petites îles et ils commençaient à faire des incursions sur Porto-Rico. Les Espagnols s'intéressèrent peu aux Antilles, préférant les richesses du continent américain. Il fallut attendre 1635 pour que les Français s'installent en Martinique et mettent ainsi fin aux quinze siècles de la préhistoire martiniquaise.

YVONNE REBEYROL.

★ Musée des antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye, place du Château (78 100). Ouvert tous les jours, sauf le mardi, de 9 h. 45 à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h. 15. Entrée : 5 F (2,50 F le dimanche).

MERCREDI 29 NOVEMBRE

CHAINE I : TF 1

18 h. 55, Feuilleton : Les Mohicans de Paris ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes : des fleurs en hiver ; 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45 ; 19 h. 50, Tirage du loto ; 20 h., Journal.



20 h. 30, Dramatique : Les pieds poussent en novembre, réal. P. Viallet, avec C. Bonnafous-Murat, R. Bardet, M. Farmer, P. Rouleau.

Deux enfants mal aimés se retrouvent adoptés par un couple d'aventuriers. Une histoire d'amour impossible.

22 h., Documentaire : Hommage à Giorgio de Chirico.

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Muppet show (Charles Aznavour) ;

21 h. 5, Mi-fugue, mi-raison (Les petits plats dans les grands).

La jeune génération et l'hôtellerie.

22 h. 20, Hubert Bedard : Un « faiseur » d'instruments de musique.

L'art de la restauration et de la fabrication des clavecins.

23 h. 10, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Parti communiste français ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : MIRACLE A L'ITALIENNE, de N. Manfredi (1970), avec N. Manfredi, L. Stander, P. Armani, D. Boccardo, F. Tozzi.

« Miraculé » dans son enfance et élevé dans un couvent, un homme cherche à échapper à l'aliénation religieuse qui pèse sur sa vie sexuelle.

Fable satirique et comédie de mœurs sur certains aspects du catholicisme en Italie. Première et intéressante réalisation du comédien Nino Manfredi.

22 h. 30, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Nostradamus » (deux hommes à tuer) ; 19 h. 25, La science en marche : promenade au jardin des sciences ;

20 h., La musique et les hommes : en Turquie ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : faire la manche ; la carte postale, objet culturel.

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 30, Ecran pour un kiosque ; 18 h. 50, Toboggan ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque.

20 h. 30, En direct de l'église Saint-Louis-des-Invalides de Paris, « la Transfiguration de Notre-Seigneur Jésus-Christ » (Messiaen), par l'Orchestre national de France et les chœurs de Radio-France. Direction L. Maazel. Avec P. Galliois, G. Dangain, B. Balet, L. Lemaire, J.-C. Tavernier, R. Albin, Y. Loriod et B. Angot ; 23 h., Ouvert la nuit : hommage à Charles Munch ; 1 h., Douces musiques.

JEUDI 30 NOVEMBRE

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 50, Objectif santé ; 14 h. 5, Emissions pédagogiques : Les vingt-quatre jeudis ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : Les Mohicans de Paris ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45 ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Série : le Temps des as, de C. Boissol, avec B. Pradal, J.-C. Dauphin, C. Laurent, G. Caudron ;

21 h. 35, Magazine : L'événement.

Algérie, la maladie de Boumediène et ses conséquences ; En Chine, s'agit-il de la deuxième mort de Mao ? ; Six mois après Kolwezi ; A quelques jours des élections en Namibie ; Le prix Bride abattue : les courses truquées.

22 h. 35, Ciné-première : Ivry Gitlis.

23 h. 5, Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Feuilleton : L'âge en fleur ; 14 h., Aujourd'hui, madame ; 15 h., Série : Opération danger ; 16 h., : L'invité du jeudi : Bernard Hinault ; 17 h. 25, Fenêtre sur... la sculpture, poétique de l'espace.

Cinquième volet de la série : « La sculpture poétique de l'espace », cette émission réunit quatre artistes qui cherchent à s'exprimer à l'échelle de la ville pour la ville.

18 h., Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Assemblée nationale ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Le grand échiquier : Claude Manceron.

Claude Manceron, historien et journaliste, reçoit, avec Mireille, Maxime Le Forestier, Julien Clerc, Jules Beaucaire, Jean Vallée, Claude Marti, Wolf Buman, Catherine Sauvage, Maria, Alain Bombard.

23 h. 15, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Démocratie chrétienne ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : TUEUR D'ELITE, de S. Peckinpah (1975), avec J. Caan, R. Duvall, A. Hill, G. Young, Tiana, B. Hopkins, B. Young.

Un mercenaire d'une organisation parallèle de la C.I.A., blessé et à demi paralysé, entreprend farouchement sa rééducation grâce aux arts martiaux, repart en mission et règle ses comptes.

Intrigue compliquée, pour ne pas dire incompréhensible. Scènes de violence spectaculaire. Au total, une déception.

22 h. 30, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : S. Themerson (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... L'ours et le daim ; à 8 h. 32, L'hypnose ; à 8 h. 50, Le grenier à paroles ; 9 h. 7, Matinée littéraire ; 10 h. 45, Questions en zigzag : « De Gaulle malgré lui », avec P. de Boisdeffre ; 11 h. 2, L'Occident et l'orientalisme : les expositions universelles (et à 17 h. 32) ; 12 h. 5, Ainsi va le monde... Agora ; à 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, La renaissance des orgues en France : à Lourdes ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « les Oiseaux bleus », de M. Bataillé ; 14 h. 47, Départementales : George Sand à Nohant ; 16 h. 50, Libre appel ; 18 h. 30, Feuilleton : « Nostradamus » (La confrontation magique) ; 19 h. 25, Les progrès de la biologie et de la médecine ;

20 h., « les Chiens de conserve », de R. Dubillard, réal. A. Lemaître ; avec R. Dubillard, J. Seiler, B. Fresson, M. Lonsdale, D. Manuel, P. Santini, etc. ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : Faire la manche ; la carte postale objet culturel.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : Hank Jones, pianiste d'orchestre ; 13 h., Les anniversaires du jour ;

14 h. 15, Musique en plume ; 14 h. 35, Concerto en ut majeur pour hautbois (Mozart) ; 15 h., Musique-France (Ropartz, Nikiprowetzky, Poulenc, Debussy) ; 16 h. 30, Musiques rares ; 17 h., La fantaisie du voyageur : danses des îles Seychelles, de l'île de Crète, de Grèce, de Bulgarie, de Roumanie ; 18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

20 h. 30, En direct du Grand Auditorium de la Maison de Radio-France : « Concerto pour clavier en ré mineur », « Concerto pour deux claviers en ut mineur », « Concerto pour trois claviers en ré mineur », « Concerto pour trois claviers en ut majeur » (J.-S. Bach), par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France. Direction J. Estournet, premier violon, avec M. Boegner, F.-F. Heisser, A. Planes ; 23 h., Ouvert la nuit : hommage Charles Münch ; 1 h., Douces musiques.

PRESSE

LA CRISE DE « L'AURORE »

M. Pado : maintenant, je vais parler

Le syndicat du Livre C.G.T. a répondu favorablement à l'invitation de M. Pierre Janrot, P.-D.G. de France libre (*l'Aurore, Paris-Turf*), de réexaminer le dossier des conditions de couplage des petites annonces entre le quotidien de la rue de Richelieu, *le Figaro* et *France-Soir*. Aucun rendez-vous précis n'a encore été fixé.

En ce qui concerne la situation de *l'Aurore*, M. Dominique Pado, sénateur centriste, ancien membre du comité directeur du journal, a déclaré, mardi, au micro d'Europe 1 : « *Maintenant que mon ami Roland Faure a fait l'expérience qu'il devait faire, une expérience courageuse, je vais parler (...) pour essayer d'être utile.* »

Refusant de traiter le problème de M. Robert Hersant avec passion, M. Pado a souhaité que soient « *définies les règles d'un consensus entre ceux pour qui l'argent est tout et ceux pour qui l'argent n'est rien* ». Mais il estime que « *le grand mécenat était terminé* ».

● *Les étudiants en communication* organisent avec *le Journal de la communication*, du 13 au 17 décembre — en collaboration avec la Fédération française des relations publiques et de l'Institut supérieur de gestion, — un colloque « Procom 78 », au Palais des congrès.

★ Renseignements et conditions de participation à Procom 78, 22, avenue de Friedland, 75008 Paris, tél. 622-35-30.

Antenne 2 acquiert les droits de diffusion d'« Holocauste »

Les Français verront donc *Holocauste*. La direction d'Antenne 2 vient d'annoncer en effet sa décision d'acquérir les droits de diffusion de la série américaine, après avis des membres du conseil d'administration et du comité des programmes de la chaîne.

L'achat de cette série, qui évoque, sous forme de feuilleton, l'extermination du peuple juif par les nazis, avait été refusé récemment par les trois chaînes, au moment où éclatait dans la presse l'« affaire » Darquier de Pellepoix. Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la famille, souhaitait la diffusion de la série en France. De son côté, M. Raymond Barre, premier ministre, mettait en garde par lettre les présidents des chaînes de radio et de télévision contre une certaine manière de présenter l'histoire, contre un certain « *goût du spectaculaire* ».

TF 1 déclarait qu'à la fiction elle préférait les témoignages et les documents ; Antenne 2, qu'il était difficile de consacrer un grand nombre d'heures à une œuvre étrangère au moment où l'on demandait aux chaînes un effort de création ; FR 3, que l'achat de cette série était incompatible avec son budget.

La programmation d'*Holocauste*, indique la société Antenne 2, sera définitivement arrêtée lorsque le doublage sera terminé. Elle devrait entrer dans le cadre d'un « Dossier de l'écran » « *pour permettre de larges débats sur les thèmes évoqués par cette œuvre* ».

La France est le trentième pays à acquérir les droits de diffusion de ce film qui a provoqué une vive émotion en Amérique (il a été vu par plus de cent millions d'Américains).

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,88
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02



emplois internationaux — emplois internationaux

S.H.R.M.

Groupe international de sociétés spécialisées dans la gestion hôtelière de camps miniers, de chantiers de construction et de barges pétrolières

RECHERCHE

pour la Sud-Est Asiatique et le Continent Américain

DIRECTEURS DE FILIALE

Les candidats parfaitement bilingues (anglais), de formation hôtelière souhaitée doivent avoir une expérience dans la direction d'une entreprise et être familiers des problèmes de gestion. La connaissance de l'espagnol sera un avantage. *Ils seront directement rattachés à la Direction générale du groupe à Marseille devant laquelle ils seront responsables des résultats et du développement de leur société.*

Envoyer C.V. détaillé et photo à : **S.H.R.M., 113, rue de l'Evêché, 13002 Marseille.**

SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE DISTRIBUTION AUTOMOBILE

(C.A. 200 millions de FF ; filiale d'un grand groupe français) recherche

pour son Siège à ABIDJAN un

CHEF COMPTABLE

- D.E.C.S. (ou niveau) exigé.
- Expérience indispensable de 4 à 5 ans minimum en comptabilité d'entreprise ou Cabinet.
- Autorité sur toute l'activité comptable de l'affaire (15 subordonnés).
- Possibilité d'évolution en fonction de la réussite dans cet emploi.
- Ce poste conviendrait particulièrement à un candidat rentrant très prochainement au pays.

Les candidatures manuscrites avec C.V., photo et appointements actuels sont à envoyer à n° 88.640 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

IMPORTANT GROUPE

au MAROC

OFFRE POSTES

— INGÉNIEURS BUREAU D'ÉTUDES

très expérimentés pour réalisation d'installations de manutention de produits en vrac et traitements physiques. (épierrage, criblage, séchage, lavage).

— DESSINATEURS PROJETEURS

expérimentés en mécanique et charpente bâtiment.

Conditions expatriation assurées.
Traitement en fonction compétences et expérience.
Durée contrat : minimum 30 mois.
Possibilité carrière dans Engineering National.

Ecrire sous le n° T 09.586 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur. — 75002 PARIS.

BUREAU D'ÉTUDES FRANÇAIS

recherche pour séjour longue durée en AFRIQUE OCCIDENTALE

ÉCONOMISTE

- spécialiste des études de planification en santé et/ou action sociale ;
- 30 ans minimum ;
- expérience africaine souhaitée.

Envoyer C.V. à B.P. 218, 75024 PARIS CEDEX 01 ou tél. : 233-82-54.

Organismes de Sécurité Sociale MARTINIQUE recherchent **dans le cadre développement Centre informatique commun**

ANALYSTES DE CONCEPTION

3 - 4 ans d'expérience

Bon niveau de formation technique (M.I.A.G.) pour postes de

RESPONSABLES DE PROJET dans le domaine de **L'ANALYSE-PROGRAMMATION**

Salaire de 6 800 à 7 200 F par 13 mois 2/3.
6 semaines de congés.

Frais de voyage et de déménagem. pris en charge.
Titularisation après un stage probatoire d'un an.

ECRIRE A :
CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE
BOITE POSTALE 576
97207 FORT-DE-FRANCE CEDEX

Porter sur l'enveloppe la mention : CANDIDATURE.

Pour compléter équipe professeurs français Institut Natio-al Alg...ien recherche

INGÉNIEURS et B.T.S.

pour enseigner entretien, O.S.T., moteurs chaudières embouteillage boissons. Condit. intéress., avant. divers. Envoyer C.V. + photo nº T 09687 M - REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur. 75002 Paris

---

En Australie, Canada, Afrique, Moyen-Orient, Amérique, Asie, Europe : des EMPLOIS vous attendent. Demandez le mensuel spécial, MONDEMPLOIS (Serv M 80), 14, r. Clauzel, Paris (9e)

OFFRES d'EMPLOIS outre-mer, étranger par répertoires hebdomadaires. Ecr. Outre-Mer Mutations, 47, r. Richer, Paris (9e)

LE MONDE s'efforce d'éliminer de ses Annonces Classées tout texte comportant allégation ou indications fausses ou de nature à induire en erreur ses lecteurs. Si, malgré ce contrôle, une petite annonce abusive s'était glissée dans nos colonnes, nous prions instamment nos lecteurs de nous la signaler en nous écrivant :

LE MONDE
Direction de la Publicité
5, rue des Italiens
75009 PARIS

emplois régionaux

Société nouvelle spécialisée en acoustique et insonorisation industrielle associée d'un important groupe industriel français recherche pour son Bureau d'Etudes à

SAINT-NAZAIRE

INGÉNIEUR

Formation A.M. ou équivalent

Position II minimum

Connaissances d'aérodynamique et expérience dans le domaine acoustique souhaitées pour :

- études des appels d'offres ;
- propositions clients ;
- réalisations de projets ;
- conception des produits nouveaux et de série.

Appelé à la direction du B.E. de la Société, directement rattaché au Président, il devra contribuer à la création d'une équipe homogène et dynamique de techniciens, en vue d'aboutir, dans les meilleures conditions économiques et techniques, à la réalisation des projets.

Stage préalable de formation à Paris d'une durée maximale de 3 mois.

Ecrire avec C.V. et prétentions n° 88.803, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, PARIS-1er.

Import. société située en Seine-Maritime, recherche

INGÉNIEUR A.M. ou EQUIVALENT.

30 a. min., expér. machines-outils, chaudronnerie et gestion informatisée. Responsable du bureau d'études et de l'ensemble de son département. Env. C.V., photo et prétent. à attention de M. BOULAN, 11, r. Jeanne-d'Arc, 76000 ROUEN.

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE

en expansion - Région NORD Recherche Juriste et Fiscaliste expérimentés

Adresser C.V. manuscrit compl. + photo + prétention sous le nº 8531, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

Importante Société Immobilière recherche

GÉRANT

avec garanties sérieuses, ayant qualité professionnelle. Conditions essentielles indisp. :
— Qualités d'un chef d'entrep., dynamiq., capable de diriger et soutenir une équipe et un ensemble d'opérat. en cours. Ecr. no 8.590 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Sté Arts graphiques rech. pour LIMOGES

DIRECTEUR VENTES

excellent vendeur et organisateur commercial, connaiss. si possible imprimerie, photogravure, typo, flexo, formes découpe

Ecrt. Graphogom, B.P. 263 87007 Limoges Cedex.



Novib est une organisation privée qui, depuis 1956, est active dans le domaine du travail collectif de développement. Nos trois tâches principales sont les suivantes :

- Appui aux organisations et projets dans les pays en voie de développement qui visent à améliorer la situation des plus pauvres ;
- Informer et susciter aux Pays-Bas et dehors *une prise de conscience des conditions de vie* dans le tiers-monde, des causes de la pauvreté et des contributions possibles vers une solution ;
- Pression politique sur le gouvernement néerlandais et conduire une politique qui fera droit aux pauvres du tiers-monde.

Les activités de Novib se sont considérablement accrues durant ces dernières années. Un nombre toujours plus grand d'organisations et de groupes du tiers-monde font appel à Novib via le programme de co-financement et les actions Novib telles que « Un hôte à table ».
Il y a une place vacante dans la section Projets pour

UN COLLABORATEUR AUX PROJETS EN AMERIQUE LATINE

Il sera chargé :

- des arrivées, des affaires administratives et de traiter les demandes en provenance d'Amérique latine ;
- de cojuger les propositions de projets ;
- d'accompagner l'exécution des projets.

Les collaborateurs de la section Projets sont régulièrement en voyage de service pour solidifier les relations avec les organisations aidées par Novib, pour proposer des projets, évaluer les projets en exécution et établir de nouveaux contacts. Les collaborateurs sont supposés fournir un apport réel à la formation de la ligne d'action de la section Projets et de Novib en général et de participer régulièrement aux activités organisées par les autres sections (telles que Informations et Travaux sur le champ) dans le domaine de l'éducation du développement aux Pays-Bas.

Pour les fonctions ci-dessus, nous désirons une personne qui a :

- une éducation académique ou supérieure centrée sur les problèmes du tiers-monde ;
- une bonne connaissance de l'Amérique latine et des développements actuels dans les domaines sociaux et politiques ;
- une connaissance de l'économie de développement ;
- une expérience pratique dans des organisations de base en Amérique latine ;
- une *maîtrise de la langue espagnole écrite* et parlée ;
- une affinité pour le travail en équipe ;
- et qui n'a pas d'objections contre le travail administratif et de bureau.

Les intéressés doivent adresser une lettre de postulation avec le 15 décembre 1978 à l'adresse suivante : Secrétaire général de NOVIB, Drs. Sj. Theunis, Amaliastraat 5-7, 2514 JC Den Haag, Pays-Bas. Pour plus d'informations : 3170-624081, appareil 46.

nederlandse organisatie voor internationale ontwikkelingssamenwerking amaliastraat 5-7, 2514 JC den haag, holland telefoon 070-624081

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

Rubrique des évidences parfois perdues de vue.

Les offres d'emploi du Monde attirent les passionnés de l'entreprise.

Les conditions modernes de l'activité professionnelle impliquent, pour les responsables, une ouverture à tous les domaines touchant à l'entreprise.

Gardant le contact avec le monde contemporain pour mieux assurer une *évolution satisfaisante de leur carrière,* ils se passionnent pour tout ce qui peut contribuer au développement de l'entreprise.

Pour être "à jour", ces cadres ont besoin d'une information quotidienne solide et complète. Rien d'étonnant si, pour cela, ils sont fidèles lecteurs du Monde. Rien d'étonnant non plus s'ils se sentent directement intéressés par ses offres d'emploi. C'est là qu'ils peuvent trouver des annonces à leur niveau.

(à suivre)

Le niveau Monde est bon à prendre à tous les niveaux.

Le Monde - publicité

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

De Hoop faisant partie du Groupe « REED INTERNATIONAL » produit et élabore des matériaux d'emballage.

En plus, nous solutionnons les problèmes d'emballage les plus complexes.

Notre programme de production comporte entre autres : la fabrication de papier, de carton ondulé ainsi que la qualité « Fibor », carton compact à haute résistance.

Une large expérience garantit l'excellente qualité de nos produits, également dans nos fabrications massives et de grandes séries.

Dans nos Usines de Eerbeek, Zutphen, Tilburg et Zaandam nous employons environ 1 250 personnes. Dans le domaine de l'emballage, nous occupons dans le BENELUX une position importante.



DE HOOP

Pour la vente de notre carton ondulé « Qualités à Hautes Résistances » nous recherchons à bref délai :

un

collaborateur commercial

Sa mission consiste, dans la région Parisienne et le Nord de la France, en la commercialisation de nos produits, aux transformateurs et industriels qui, par la nature de leur article, imposent de hautes performances à leurs emballages.

Il aura à devenir un spécialiste de l'emballage industriel, afin de pouvoir assurer à notre clientèle des conseils et contacts permanents.

Nous demandons : des études de niveau secondaire, une pratique courante de la langue Anglaise et un dynamisme commercial confirmé.
Il pourra compter sur tout l'appui d'une entreprise moderne.

Si vous êtes intéressé, écrivez sans tarder au Département du personnel de : Papierfabriek De Hoop H. Bos & Zonen B.V., Coldenhovenseweg 130, Eerbeek/Nederland, Département Grand Emballage.

Le groupement réseaux et centres de commutation du
CNET à ISSY-LES-MOULINEAUX
recrute des

INGENIEURS

de haut niveau, de formation universitaire ou issus de

GRANDES ECOLES (X, ENST, SUP. ELEC, SUP. AERO, CENTRALE)

Pour participer à des activités d'étude et de recherche sur les systèmes et les réseaux de télécommunication.
Ces études mettent en application les techniques de l'électronique, de l'informatique et de la recherche opérationnelle.

Les postes à pourvoir concernent les activités suivantes, (plusieurs postes à pourvoir par activité) :

A) La spécification et/ou la validation de systèmes de commutation à programme enregistré.

B) L'étude d'un nouveau réseau de signalisation par transmission de données (canal sémaphore).

C) L'étude d'un réseau d'exploitation technique et de systèmes de maintenance.

D) L'étude de méthodes nouvelles de conception des logiciels opérationnels temps réel.

La préférence sera donnée aux candidats ayant de solides connaissances en système de télécommunication, en particulier en commutation téléphonique et en téléinformatique.

Une expérience professionnelle dans les techniques à mettre en œuvre ou dans des domaines connexes sera également appréciée.

Adresser les candidatures avec C.V. détaillé, référence de l'activité choisie (A, B, C, ou D) photo, numéro de téléphone si possible et prétentions à :

CENTRE NATIONAL D'ETUDES DES TELECOMMUNICATIONS
Groupement R.C.C.
38-40, rue du Général LECLERC
92131 ISSY-LES-MOULINEAUX

---

ingénieurs d'études

La Compagnie Internationale pour l'Informatique Cii Honeywell Bull recherche

des ingénieurs

Ingénieurs Grandes Écoles débutants ou possédant une première expérience dans les domaines suivants :
- développement de **LOGICIEL**,
- développement logique **MICROPROGRAMMATION**.

Ils seront intégrés dans les équipes responsables de la conception et de la réalisation des futurs grands et moyens systèmes développés par la Compagnie.

Lieux de travail : PARIS 20e, LOUVECIENNES ou LES CLAYES-SOUS-BOIS (78).

Envoyer CV, photo et prétentions, sous la référence M 07, à Cii Honeywell Bull
Dir. du Personnel GTI/RP/1L054 D
94, avenue Gambetta, 75020 Paris.

Cii Honeywell Bull

HAVAS CONTACT

---

banque

BANQUE INTERNATIONALE en pleine expansion, recherche

INSPECTEURS ITINERANTS

pour ses agences et filiales à l'étranger

CLASSE V ou VI

- Diplômés d'une grande Ecole (HEC, ESSEC...) ou de l'enseignement supérieur ;
- Bonnes connaissances de la langue Anglaise et en Informatique appréciées ;
- Expérience de 5 ans minimum dans les domaines comptable, opérationnel et commercial ;
- Esprit d'analyse et de synthèse ;
- Aptitude au contact humain, objectivité de jugement ;
- Disponibilité pour voyages fréquents.

Ecrire avec C.V. manuscrit, photo et prétentions sous réf. 5052-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

Société de biens d'équipement en développement rapide (C.A. 1978 : 500 Millions) étoffe son service

Recrutement

et recherche un

PSYCHOLOGUE

pour lui confier le recrutement d'employés, techniciens et cadres.

Il sera responsable de l'ensemble des opérations, de l'analyse de la demande à l'engagement des candidats.

Nous demandons une solide formation (psychologie industrielle), une première expérience de 2 ou 3 ans dans la fonction, et un intérêt marqué pour le secteur industriel.

Les possibilités de carrières sont réelles.
Lieu de travail : proche banlieue Ouest.

Pour un premier contact, adresser Curriculum Vitae et photo à no6508 COFAP 40, rue de Chabrol 75010 PARIS. Qui transmettra.



emplois régionaux

Très importante société de stature internationale
recherche à engager rapidement dans le cadre du développement de l'une de ses unités :

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

Susceptibles de devenir rapidement RESPONSABLES de PRODUITS dans la conception et la vente d'installations thermiques et frigorifiques de caractère industriel dans les activités :

- conditionnement d'air ;
- agro-alimentaires ;
- chimiques et connexes.

Les candidats à ces postes auront 5 à 10 ans d'expérience pratique dans l'une ou l'autre de ces spécialités, une bonne connaissance technique, des qualités de contact commercial et un intérêt certain pour les problèmes de gestion.
La connaissance aussi bonne que possible de l'anglais est nécessaire et d'autres connaissances linguistiques seraient appréciées.

Possibilités d'évolution intéressantes.

Lieu de travail :
région **LOIRE ATLANTIQUE**

Adres. C.V., lettre manuscrite et photo n° 88.807. Contesse Publicité, 20, av. Opéra, PARIS-1er.

IMPORTANTE SOCIETE FRANCAISE LEADER DE SA BRANCHE INDUSTRIE MECANIQUE; GRANDES SERIES
recherche pour l'une de ses unités de production dans ville importante à 150 km au sud de Paris (500 personnes)

ingénieur responsable de la gestion de production

Directement attaché au Directeur de l'usine et en liaison avec les Responsables des Services Techniques, Fabrication et Commercial, il aura à diriger et à animer : les achats, les approvisionnements, la gestion des stocks, l'ordonnancement et le lancement, le suivi des fabrications dans les ateliers. Le système est informatisé.

Souhaitons candidat diplômé d'une école d'Ingénieurs (A.M., ENSI, etc ...) ayant environ 3 ans d'expérience de fabrications de série, si possible dans industrie mécanique.

Adresser CV et prét. sous réf. 28M234
69, rue de Monceau
75008 PARIS



Partenaire pour la France de Consult-Eur

DIRECTEUR ADJOINT D'USINE

150.000 F — **Composants Electroniques** — **Centre Ouest**

Une société française, filiale d'un des principaux groupes industriels français, spécialisée dans la fabrication de composants électroniques, recherche le Directeur Adjoint de l'une de ses usines (700-800 personnes). Sous l'autorité du Directeur de l'usine, il coordonnera l'activité des services généraux — entretien, bâtiment, V.R.D., sécurité — avec les services de production, indépendamment de l'aspect technique. Il participera à la définition des programmes de fabrication dont il veillera à l'ordonnancement en fonction des plans de charge des différentes lignes de produits. Il participera à l'élaboration des budgets et au suivi des investissements. Le candidat retenu aura au moins 45 ans, une formation ingénieur et possédera au minimum 15 ans d'expérience de la fabrication en série de produits à caractère technique, avec travail posté et personnel à majorité féminine. Ecrire sous la référence 208 M à :

G.R.H. Conseils

3, avenue de Ségur, 75007 PARIS.

Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

Ville de PORT-SAINT-LOUIS-DU-RHONE (Bouches-du-Rhône) recrute
ANIMATEUR (TRICE)
Polyvalent
Maison des Jeunes.
Env. C.V. à M. le Député-Maire, Hôtel de Ville
13230 Port-Saint-Louis-du-Rhône

Recherchons pour Bureau d'études Orléans

AT3 ÉLECTRONICIEN

ayant expérience qq années Etudes sur circuits analogiques
Ecr. Havas Orléans no 201 561

ARCHITECTE à BREST

recherche
EXCELLENT

INSPECTEUR DE TRAVAUX

Evolution poste chef d'agence
Rémunération en rapport.
Ecr. av. lettre manuscrite photo et CV no T 09.750 M
Régie-Presse,
85 bis, r. Réaumur 75002 Paris qui transmettra



THOMSON-CSF

DIRECTION DE L'INFORMATIQUE

recherche

pour développement important en informatique distribuée et interactive

- **Chefs de Projets**
  INGENIEURS Grande Ecole ou équivalent expérience sérieuse de plusieurs années.
- **Analystes et Analystes-Programmeurs**
  INGENIEURS I.U.T. ou équivalent
- **Programmeurs**
  I.U.T. ou équivalent.
- **Ingénieurs Système**
  INGENIEURS Grande Ecole ou équivalent expérience sur systèmes I.B.M ou S.G.B.D.

Pour chacun de ces postes, un goût de la rigueur et de la méthode est indispensable ainsi que le désir d'approfondir son expérience en s'intégrant dans des équipes travaillant sur des projets de pointe.

Il sera apprécié une expérience dans l'une ou l'autre des spécialités suivantes :
- système transactionnel sur ordinateur moyen ;
- système de gestion de base de données ;
- analyse structurée ;
- programmation structurée ;
- informatique industrielle ;
- informatique commerciale ;
- informatique administrative et comptable.

Adr. C.V. sous réf. 687 à Créations Dauphine, 41, avenue de Friedland, 75008 PARIS, qui transm.

Recherche pour secteur grande banlieue parisienne

JURISTE en DROIT des SOCIÉTÉS

expérience minimum indispensable.

Envoyer candidature et C.V. à n° T 09777 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

MSL

73, Bd Haussmann 75008 PARIS Tél. 266.04.93
11, pl. A. Briand 69003 LYON Tél. (78) 62.08.33

CHEFS D'AGENCE

130 000 F. — **Electronique** — **Province**

Appartenant à un groupe multinational, une société française fabriquant des matériels et systèmes électroniques de haute technicité, recherche dans le cadre de son expansion plusieurs chefs d'agence. Ceux-ci responsables sur leur secteur d'un chiffre d'affaires de l'ordre de 10 millions de francs, dirigeront une vingtaine de personnes chargées de commercialiser, installer et assurer la maintenance de matériels et de réseaux de radio-communications et assureront la gestion complète de leur centre de profit. Agés d'au moins 32 ans, de formation supérieure, de préférence ingénieurs électroniciens, ils auront occupé des fonctions commerciales impliquant l'animation d'équipes de vente dans le domaine d'équipements électroniques. La fonction requiert des qualités de gestionnaire, d'organisateur et de négociateur. Les postes sont à pourvoir dans des villes très importantes. Ecrire à Y.Blanchon Réf B.9.287.

RESPONSABLE COMPTABILITE

100 000 F. — **Paris**

Une entreprise française réalisant des équipements de haute technicité et travaillant sur plusieurs pays, recherche un responsable de comptabilité. La fonction, qui comprend l'animation d'un groupe de 7 personnes, inclut la supervision de la comptabilité française, la mise en place des comptabilités dans les pays considérés, la consolidation des différentes comptabilités, l'élaboration des états financiers mensuels et annuels par contrat. Le candidat retenu, âgé d'au moins 28 ans, sera titulaire du D.E.C.S. ou diplômé d'une école supérieure de commerce, parlera couramment anglais et possédera une expérience de comptabilité anglo-saxonne d'environ 5 ans. Ecrire à MSL Réf. M 184.

Pour chacun de ces postes adresser un bref curriculum vitae en spécifiant bien la référence. Pour l'annonce portant la référence B aucune information ne sera transmise sans l'autorisation préalable des candidats donnée à la suite d'un entretien personnel avec le consultant. Pour l'annonce portant la référence M les réponses seront transmises directement à notre client pour suite à donner sauf si l'enveloppe porte la mention « Conditionnelle » signifiant que la lettre porte en tête le nom des sociétés auxquelles elle ne doit pas être communiquée.

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

GENERAL AUTOMATION

(plus de 20.000 mini-ordinateurs installés)
recherche dans le cadre de son expansion des

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

pour assurer des fonctions d'avant vente et de supports de lignes de produits bancaires et réseaux.

Une expérience de plusieurs années en mini-informatique et en projets dans les secteurs :

- **grandes entreprises**
- **banques**

Formation supérieure - anglais courant.

Envoyer curriculum vitae détaillé à M. J.-C. VRIGNAUD
General Automation - Tour Galliéni II - 93170 Bagnolet

GROUPE FRANÇAIS

mondialement réputé pour la qualité de ses produits, nous sommes connus également pour nos réalisations en matières sociales. Notre expansion récente en France et à l'étranger et nos projets de développement social nous conduisent à rechercher un

ADJOINT AU DIRECTEUR DES AFFAIRES SOCIALES

C'est l'occasion pour un jeune diplômé d'enseignement supérieur passionné par la fonction « personnel » de donner une dimension nouvelle à sa première expérience professionnelle acquise de préférence en usine.

Il participera à la définition de la politique sociale, à son animation avec les responsables d'unités et apportera son concours au suivi de toutes les questions d'une direction des Affaires Sociales. Le poste est à pourvoir à PARIS.

Les possibilités d'évolution sont réelles et variées.

Prière d'envoyer C.V., photo et prét. à n° 88.824, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, PARIS-1er.

SLIGOS

une des premières sociétés de conseil et services en informatique

recherche

UN INGENIEUR

pour prendre la responsabilité de son réseau de télécommunications.

Dans le cadre de la politique générale du Groupe et en liaison avec les différents centres de calcul et filiales:
- il définit les moyens de télécommunications nécessaires et contrôle leur mise en place
- il assure l'encadrement de l'équipe de techniciens chargés de la surveillance et de la maintenance du réseau, ainsi que les relations avec les P et T.

Cet ingénieur doit posséder une bonne expérience dans la plupart des domaines suivants : procédures de télécommunications, téléphonie, concentrateurs, multiplexeurs, modems, maintenance de petits matériels informatiques, logiciels de télétraitement.

Une bonne connaissance de l'anglais est également nécessaire.

Adresser C.V., photo, prétentions Direction du Personnel, 91, rue Jean Jaurès 92807 PUTEAUX.

FILIALE IMPORTANTE
GROUPE INTERNATIONAL
TRAITEMENT DES METAUX NON FERREUX
recherche pour PARIS

CHEF DU PERSONNEL
Assistant du Directeur des Relations Sociales

Ce collaborateur aura à assumer une fonction complète et moderne de Chef du Personnel incluant notamment les responsabilités suivantes :
- gestion du personnel, recrutement, évaluation des postes, plans de formation, communication, sécurité, contentieux.

De niveau école supérieure de commerce, POSSEDANT UNE EXPERIENCE NECESSAIREMENT ACQUISE POUR UNE PART EN USINE, le candidat recherché doit être, un homme de dialogue autant que de gestion.

Poste stable. Très bon climat de travail. Large autonomie d'action.

Adresser CV + prétentions + photo sous réf. 757M

SODECI 140, rue de la Croix Nivert 75015 Paris

SAGA TRANSPORTS

recherche

UN AUDITEUR INTERNE SENIOR

Les candidats devront obligatoirement :
— être diplômés d'études supérieures (H.E.C. - E.S.S.E.C. - E.S.C. ou équivalent) ;
— justifier d'une expérience de plusieurs années dans un cabinet d'audit externe ou dans le service d'audit interne d'une grande société ;
— avoir une connaissance pratique de la langue anglaise.

Cette fonction exige des déplacements d'une durée totale d'environ 5 mois par an (dont 2 à 3 mois à l'étranger).

De réelles perspectives d'avenir sont offertes à un candidat de valeur au sein d'un groupe important.

Adr. lettre man., C.V., photo, prét. ss le n° 89.027 à CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

GROUPE HACHETTE

pour son département

Organisation et Informatique

(Porte de VANVES)

Le rôle de ce département étant de conseiller les différentes unités opérationnelles du Groupe (21.000 personnes) pour leurs problèmes d'organisation, de concevoir des systèmes informatiques et de les exploiter sur des matériels IBM 370/158 et 30/31 utilisant les systèmes d'exploitation DOS, OS, VM, CMS

recherche

Analystes Programmeurs OS

3 ans d'expérience minimum, pour réalisation d'applications informatiques, niveau IUT, maîtrise.

Envoyer C.V. et prétentions au Service de l'Emploi HACHETTE, 79, bd Saint-Germain 75006 PARIS sous référence 24-11-78.

JEUNE
ingénieur métallurgiste

Société d'Ingénierie, filiale d'un groupe de renom international, propose un poste de RESPONSABLE D'AFFAIRES dans le domaine de la
TRANSFORMATION A CHAUD
DES METAUX (forge, laminage)

L'activité, située en région parisienne, est centrée sur la prise en charge technique de projets, tant en France qu'à l'étranger.
Le poste peut convenir à un INGENIEUR GRANDE ECOLE CENTRALE, MINES, A et M... ayant environ 5 ans d'expérience technique dans le domaine mentionné.
Anglais indispensable.

Adresser lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions s/réf. 1616 à Axial Publicité, 91, Fbg Saint-Honoré 75008 Paris, qui transmettra.
Les candidatures seront traitées avec la plus entière discrétion.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
D'ÉLECTRONIQUE
proche banlieue SUD

CHEF DE GROUPE MÉTHODES niveau V

BTS - DUT ou niveau suivant expérience

EXPERIENCE :
— Bureau des méthodes ou d'études ;
— Fabrication composants électroniques, machines à commandes numériques.

ENCADREMENT :
— Equipe préparateurs ;
— Coordination méthodes-fabrication ;
— Assistance ingénieur chef des méthodes micro-électronique.

Adresser C.V. n° 88.860.
CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

Importante Société PARIS 5ème
cherche

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

Formation supérieure ou IUT
connaissances
DOS - POWER - PL 1 et COBOL
3 années d'expérience matériel
IBM 360-50 avec TP
nombreux avantages sociaux
Adresser CV, photo et prétentions à :
Mr Dubreuil 1, rue Thénard Paris 5e

EQUIPE D'ANALYSES DE SYSTEMES
recherche

JEUNE INGÉNIEUR

GRANDE ÉCOLE
OU
UNIVERSITÉ 3e CYCLE

Probabiliste, automaticien, s'intéressant au traitement du signal.

Adresser C.V. à REGIE-PRESSE, n° T 009737 M, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Société importante
graines et produits pour jardins
bien implantée à l'échelon national
souhaite accueillir

AGRONOME

pour s'adjoindre à l'équipe de direction.

Une solide expérience des problèmes de gestion est nécessaire.

Des compétences administratives et financières seront particulièrement appréciées.

Pour l'examen de votre candidature en toute discrétion, adressez C.V., lettre manuscr., photo et rémunération actuelle s/réf. 1629 à Axial Pub., 91, Fg St-Honoré, 75008 Paris, qui transmettra.

SOCIETE D'EDITIONS
Chiffre d'Affaires 120 millions + Filiales
recherche

JEUNE ADJOINT

À DIRECTEUR COMPTABILITE

D.E.C.S. espagnol ou anglais souhaité, quelques années d'expérience d'entreprises ou de cabinet d'expertise comptable ou d'audit.

Réponses manuscrites avec C.V. à Mme SOQUET, cab. STRECO, 16, av. de Friedland - 75008 PARIS.

MATRA

recherche

INGENIEUR

— De formation électronique de préférence, il aura quelques années d'expérience des Méthodes.
— Il sera Responsable des achats - approvisionnements - stocks et ordonnancement.
Lieu de travail : région de COMPIEGNE.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence NK 406

MATRA R. KORFAN B.P. N° 1 - 78140 VELIZY

MATRA

recherche pour sa Direction Production

INGENIEURS

Grandes Ecoles

(Sup' aéro — ESE — ENSI...)

— Il est chargé de coordonner la mise en fabrication série et le suivi — standard — coûts — délais — d'un programme de matériels aéronautiques.
— Ce poste conviendrait à un candidat ayant une expérience de l'ordre de 2 ans dans un domaine similaire.
— Une formation complémentaire en gestion (IAE) serait appréciée.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence NK 405

MATRA R. KORFAN B.P N° 1 78140 VELIZY

AFNOR

Association Française de Normalisation
recherche

INGENIEUR Centrale ou Mines

25 ans minimum - expérience industrielle 2 ans - connaissant bien l'Anglais.

pour lui confier des responsabilités de haut niveau dans le domaine de :
L'APPLICATION DES NORMES (marque NF, certification des produits et services).

Sa fonction s'exercera au plan français et international.

L'enthousiasme et l'imagination, le sens du contact et de la diplomatie seront des atouts précieux.

Adresser c.v. et rémunération actuelle sous référence 1626 au Service du Personnel - Tour Europe - Cedex 07 - 92080 Paris La Défense.

Editions BORDAS

recherchent pour le département
ÉDITIONS SCOLAIRES

ASSISTANT DE PROMOTION

connaissant le milieu ENSEIGNANTS

pour assurer les relations avec les membres de l'enseignement, l'élaboration de catalogues, la rédaction de prospectus, etc.

Env. C.V. et prétentions au Service du Personnel, 37, rue Boulart, 75014 PARIS.

FILIALE FRANCAISE D'UN PUISSANT GROUPE INTERNATIONAL
recherche pour son siège BANLIEUE OUEST

PROGRAMMEURS

Ces postes impliquent :
- une solide expérience de la programmation
- une maîtrise réelle des problèmes de base de données (IDS-TDS)
- une aptitude à s'adapter à une méthodologie existante (connaissance du matériel HB et de l'anglais appréciée), possibilité d'évolution dans la Société ou le Groupe.

Adresser C.V., photo et salaire actuel à No 87895, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transm.

Recherchons
CADRE TECHNICO-COMMERCIAL
pour vendre sur région parisienne biens d'équipements industriels de qualité renommée.
EXIGEONS homme dynamique, avec fortes capacités de vente et bonnes connaissances mécaniques.
ASSURONS forte rémunération. Fixe + intéressement + frais payés.
Ecrire avec C.V. à : COMPRESSEURS THOME B.P. 51, 69632 Vénissieux. Cedex.

LINK INFORMATIQUE
SSCI recherche
ANALYSTES-PROGRAMMEURS
Cobol - Assembleur
PL1 - Basic sur IBM ou CII HB - PDP
Envoyer C.V. réf. et prétentions 261, boulevard Voltaire, 75011 PARIS.
ou téléphoner au : 372-14-48.

IMPT CENTRE DE RECHERCHES
gde banlieue nord de Paris
recrute
pour effectuer des enquêtes technico-économiques destinées à définir l'orientation des recherches
UN INGÉNIEUR
Ce poste conviendrait à diplômé (e) de l'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR SCIENTIFIQUE, ayant une formation complémentaire en SCIENCES ECONOMIQUES et quelques années d'expérience dans l'industrie
Bon contact humain
Esprit curieux et ouvert
Anglais lu
Allemand apprécié
Adr. C.V., photo et prétent., à n° 89.014 Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

JOB ÉTUDIANT
Gagnez de l'argent sans quitter la fac !
Ecr. à l'OFUP, ss la réf. MVI 21, r. Rollin 75240 Paris cedex 05.

APSIDE
40, r. de Ponthieu, 75008 PARIS
recherche
disponibles rapidement
ANALYSTES-PROGRAMMEURS
• PL 1 + IMS DB/DC
• ASM/COBOL + CICS
Tél. : 225-12-46/359-27-00
ou envoyer C.V.

Centre de Loisirs Municipal de Clichy-la-Garenne
recherche :
ANIMATEURS
diplômés ou stagiaires pour l'année scolaire 1978-1979. - Adress. les candidatures à M. le Maire de CLICHY 92112

Société Française d'un Groupe International
recherche
pour son département anticorrosion industrielle collaborateur susceptible prendre position
CHEF DE DEPARTEMENT
à court terme.
Le candidat devra avoir 28 ans minim. Références devront faire état Ecole commerciale (HEC, Sup Eco). Lieu de résidence situé soit à Paris, soit dans l'Oise. Fréquence de déplacements élevée à prévoir. Connaissance de l'anglais exigée. Candidat devra pouvoir, à brève échéance, animer et diriger une équipe commerciale selon règles édictées par la direction générale. Ecr. avec C.V. et prétentions au n° 8586, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

Organisme formation rech.
FORMATEURS
Eco gestion, relat. humain., etc. Ecr. n° T 09779 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

Agence de publicité moyenne, créative et fort développement,
recherche
RESPONSABLE de budgets.
Bonne expér. 3/4 ans minimum chef de publicité ou chef de produits de grande consommation.
Tél. : Mme COLSON au 271-25-50

Le Centre d'informations Financières recherche
COLLABORATEURS COMMERCIAUX (H. ou F.)
— Très bonne présentation.
— Goût contacts haut niveau.
— Formation assurée.
— Situation d'avenir.
Rémunération importante.
Tél. pour RVs au 574-33-33 +

ONERA
rech. pour son Etablissement CHATILLON-S/BAGNEUX 92320 29, av. de la Division-Leclerc
INGÉNIEUR GRANDES ÉCOLES
Débutant ou ayant quelques années d'expérience pour la recherche appliquée en radiocommunication, radars.
Adresser candidature avec C.V. et photo.

Société de PONTOISE exerçant son activité dans PARIS.
Rech. : ingénieur ou technicien confirmé ayt des conn. en électroniq. pr assurer la resp. de chantiers, l'emploi pouv. déb. sur un poste de direction.
Ecr. n° 8.557, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

secrétaires

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
FABRICATION de RESSORTS
recherche
pour son DIRECTEUR TECHNIQUE

SECRÉTAIRE TECHNIQUE

(H. ou F.) CONFIRME
ayant solide formation ;
Allemand lu et écrit si possible.
BON SALAIRE
Avantages sociaux + 13e mois.

Ecrire avec C.V., à : RESSORTS INDUSTRIE, 320, Bureaux de la Colline - 92213 SAINT-CLOUD.

YVES SAINT-LAURENT
recherche
pour son Service Export une
SECRÉTAIRE CCIALE
TRILINGUE allem., anglais.
Poste à responsabilité.
Références exigées.
Libre de suite.
Tél. 272-01-34 ou 272-02-41.

SECRETAIRE BIL. ANGLAIS
Région Montmirail (51)
Sténo française et voiture indisp.
Téléph. : GK Conseils
225-63-84 ou 225-72-19

propositions diverses

EDITEUR cherche AUTEURS désirant être publiés.
BARRE-DAYEZ
148, rue Amelot - Paris.

capitaux ou proposit. comm.

ON RECHERCHE

UN DISTRIBUTEUR

pour une marque française très connue de produits de beauté pour les cheveux

La Société Anglaise propriétaire de cette marque, très connue en France pour ses produits capillaires pourrait céder les droits de distribution à une société ayant une solide équipe de vente couvrant bien les secteurs Hypermarchés, Supermarchés, Parfumerie, Drogueries, Grands Magasins, etc.

Ecrivez en donnant tous renseignements sur votre organisation à Dupuy-Compton S.A., 30, boulevard Vital-Bouhot, 92200 Neuilly.

Dispose RUE SEDAINE
Plein centre du blanc, superbe local 1.800 m2 et personnel qualifié, C.A. possib. après étude du marché 2 milliards A.F., cherche association en capitaux ou dépôt vente capable alimenter diffusion pour clientèle réglant exclusivement au comptant.
Ecr. no 4.459, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

travail à domicile

Demande

Frappe de vos manuscr., thèses, magnéto sur I.B.M. boule. Trav. rapide et soigné. Tél. 926-95-00.

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt.

PLACE VENDOME
LIBRE - Appt caractère 220 m2 - 359-01-49

4e arrdt.

26, RUE DES TOURNELLES
PRES PLACE DES VOSGES
LUXUEUSE RESTAURATION FINITION DE CHOIX
DU STUDIO AU 4 PIECES DUPLEX AVEC JARDIN. S/pl., ts les jours, 13 à 18 h. 274-57-49.

5e arrdt.

GOBELINS - CL.-BERNARD 85 m2, 2e étage, ascens. Soleil. 575.000 F - 535-86-37

Près JARDIN DES PLANTES Petit imm. neuf jamais habité. 5 PCES 101 m2 + balc. 11 m2, dble séj. + 3 ch., s. de bains + salle douches. Parkg dble. S/pl. ts les jours sf mardi, mercredi, 10 h 30 à 13 h et 14 h 30 à 19 h, 33, RUE POLIVEAU 336-26-88 ou 266-36-36

5, RUE FREDERIC-SAUTON 2-3 PIECES et 4-5 PIECES Visites les jeudis, de 14 h. à 18 h. 30, ou téléph. au 755-98-57

VUE SAINT-SEVERIN PLEIN SUD Living + 3 chbres en duplex. PARK. à PROXIMITE Serge KAYSER - 329-60-60

CLAUDE-BERNARD chambre avec kitchenette. MARTIN, docteur en droit. 742-99-09.

PRÈS MOUFFETARD
DIRECT PROMOTEUR petit imm. neuf, grand luxe, reste quelques 3 Pces, SUD : 490.000 F. Téléphone : 331-32-32.

6e arrdt.

RUE JACOB - Imm. du XVIIIe 2 P. 50 m2 à moderniser. Faire offres : 705-31-13

OBSERVATOIRE Très bel imm. pierre de taille, 5e ét., asc., 62 m2 à aménager. Prix élevé. 633-38-94 (matin)

MONTPARNASSE
SEJOUR + 2 chbres, verdure, tout confort, livré à neuf. Prix : 395.000 F. Pptaire, T. : 563-86-09.

7e arrdt.

RUE SAINT-DOMINIQUE 170 m2 à MODERNISER. Faire offres : 705-31-13

CHAMBRE-DEPUTES STUDIO 46 m2, tout confort. CARACTERE - 256-05-95

SOLFERINO - ST-DOMINIQUE
170 m2 - 7 PIÈCES
ODE. 42-78.

8e arrdt.

68, RUE MIROMESNIL 5 min. Parc Monceau - 4 pièces 117 m2, balc., 2 sanitaires. Etat neuf. - Jeudi 13, à 16 heures.

9e arrdt.

ATELIER ARTISTE
+ 2 chambres à équiper, cadre verdure (Tél. 288-15-57). Visite, lundi et vendredi, de 14 h. à 17 h. 30, 15, AV. FROCHOT.

11e arrdt.

NATION - Gd séjour + 2 ch. + gde loggia. VUE PANORAMIQ. SUD. Calme. Parkg. Cave. Imm. réc. Px : 420.000 F - 585-41-20

72, AV. PARMENTIER
2 P., imm. standg, 50 m2, tout conft, balc., 6e étage, ascens. Sur place, mercredi, jeudi, 10 h. 30 12 h. et 13 h. 30 18 h. S'adresser au gardien.

12e arrdt.

Vds LIBRE STUDIO MEUBLE, conft, gare LYON. 10.000 F + 400 F/mens. T. 707-72-42, matin.

PORTE DORÉE
Magnifique appartement plein soleil, beau séjour + 3 chambres, grande cuisine, bains, wc. Prix 530.000 F. Téléphone : 344-07-13.

13e arrdt.

13e PTE ITALIE - Réc. Beau 2 p. 44 m2. Parkg. Soleil. Prix : 193.000 F + 27.000 CF. 535-56-92

R. JEANNE-D'ARC Résidentiel Magnif. Magnif. 105 m2, dble séj., 3 ch., 2 bains. Tél. 610.000 F. - 734-36-17.

JEANNE-D'ARC
3 Pces, 71 m2, dernier étage, tt conft, jardin, park. — 331-81-11.

JEANNE-D'ARC
résid., magnif. 3 Pces, 70 m2 + balcon. Prix 440.000 F. 734-36-17.

14e arrdt.

8, RUE MAISON-DIEU
Prox. av. du Maine, imm. neuf, studio, 2 P., duplex. S/pl. mardi, mercredi, jeudi, vendr., samedi, 14 à 19 h. — 359-63-63, 322-04-03.

A SAISIR - 245.000 F
CITE UNIVERSITAIRE Immeuble récent : 2 PIECES, refait neuf, parking. - 325-77-33.

15e arrdt.

ATELIER LOGGIA 4 m de haut 60 m2, cuisine, bains. 360.000 F. REGY - 577-28-29

XVe MONTPARNASSE Bel imm. PETITE MAISON 70 m2 séj. + 2 chbres. 325-28-77.

MONTPARNASSE duplex 125 m2, 6e-7e ét., séj., 4 chbres. 567-22-88.

81, RUE DESNOUETTES
PORTE-DE-VERSAILLES Imm. nf, 5 P. S/pl. mardi, jeudi, sam., 14-19 h. 359-63-63/532-86-38.

16e arrdt.

MUETTE ANCIEN Magnifique 6 P., chambre de service, 2 bains, 190 m2 environ. PROFESSION LIBER. possible. 1.300.000 F. Ce jour, 12 h 30 à 19 h : 36, R. DE LA POMPE, ou 782-34-86.

JASMIN Imm. pierre de taille Etage élevé 5-6 pièces, chambre de service. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09 bureaux - 775-95-63, domicile.

MUETTE Luxe - Gd 8 pièces, 3 bains, 3 services. 2.600.000 F - 727-86-95

EXELMANS agréable 2 P., 58 m2 tt cft. sur verdure, calme, clair. Sur place jeudi 15 à 19 h. et samedi 10 à 13 h. (T. 651-80-27) 25, RUE PARENT-DE-ROSAN.

appartements vente

RANELAGH placement, 2-3 P. tt cft., libérable 1982, imm. bourgeois, asc. Px. intéressant. Propriétaire : 531-95-22.

Docteur-BLANCHE, grand studio 40 m2 avec terrasse, plain-pied 20 m2, imm. tt cft., park. 567-22-88.

Pte St-Cloud, dble living + ch., tt cft., soleil, park. 540.000 F. Tél. mat. avt 10 h. : 525-23-18.

17e arrdt.

17e RUE DES MOINES DS MEME IMMEUBLE **5 APPTS** à moderniser 266-67-06

AV. NIEL 6 pièces tt confort, 6e étage, asc. GRAND STANDING. 1.400.000 F. Tél. : AMP. 18-53

INVESTISSEURS 17e, 106, rue des MOINES. Résidence pierre de taille, 5 étag., reste 3 APPARTS, 2 P. à 6.300 F le m2. Location garantie. Sur place vendredi, samedi 14-18 h. 30.

Prox. avenue CLICHY, studio, 30 m2, refait neuf. 90.000 F. Propriétaire : 324-32-16, matin.

CHAMPERRET, très coquet. 2 P., bains, cuis. équipée, 40 m2, belle terrasse, 7e ét., vue. 325.000 F. - 266-27-55.

78 - Yvelines

PARC ROCQUENCOURT Part. à part. vd appt. libre, très gd standg., 3 P., 90 m2 + loggia 40 m2, garage, pl. Sud. Sans vis-à-vis. Vue forêt, étang, piscine, tennis. 520.000 F. Tél. : 954-43-70.

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE. Living + 2 chbres, tout conft, tél., soleil, verdure. 290.000 F. Téléphone : 575-80-43.

ASNIERES, 200 m. gare, dans résidence grand standing, joli 2-3 Pièces, état impeccable. — Calme, libre de suite. — Tél. UFFI : 261-80-27, Poste 442.

SURESNES, magnifique 3-4 P., stand., box, verdure. 415.000 F. 643-79-10.

FONTENAY-AUX-ROSES Appt. 4 P., cuis., balcon, confort, cave, parking. Prix : 330.000 F. 666-00-27.

BOULOGNE (BOIS)
Réc., verdure, 3 étage, gd dble liv. + 3 chbr., 2 park., 750.000 F. S/pl., jeudi 30. et samedi 2, de 14 h. 30 à 18 h., 5, rue Vautier.

Province

Nice Est, 7e, dernier étage : magnifique appartement-villa de 134 m2 terrasses, 50 m2 séjour, cuis. quip., coin repas, 3 chbres, S. de B., 2 S. d'eau, dress., frais réduits. 580.000 F. (93) 55-29-18.

COTE D'AZUR Marina Baie des Anges 5-6 p., 160 m2, terrasse 180 m2, exposit. sud-ouest. Prix except. 950.000 F. Tél. (93) 80-24-90.

Etranger

VENISE. Vends studio aménagé ou l'échange contre identique à PARIS. - Téléphone : 224-98-76.

appartem. achat

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet (15e) - 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

URGENT - RECHERCHE 5-7 Pièces, tout confort, 8e, 16e, 17e, rive gauche, Neuilly. MICHEL et REYL : 265-90-05.

Rech. appts 2 à 5 Pces, PARIS, préfère rive gauche, avec ou sans travx. Urgent. Paiem. cpt chez notaire. - Tél. : 873-20-67.

appartements occupés

XIe - RUE FG-DU-TEMPLE dans immeuble entier. restauré, façade élégante avec statues : studio 21 m2, occupé 1 personne. VUE SUR JARD. PLEIN SUD. Excellent placement différé 50.000 F. - Téléphone - 227-22-62.

12e Reste plusieurs STUDIOS - 2 P. Bel imm. d'angle - Ravalé Pptaire - 324-32-16, matin.

viagers

Sté spécialiste viagers
F. CRUZ 8, rue La Boétie (8e) 266-19-00
Prix, indexation et garantie. Etude gratuite, discrète.

THEOULE/MER (A.-M.) Viagers libres. Studio, mini 2 p. récents. Petits bouquets + petites rentes demandées. - E.V.I., 21, bd Alexandre-III, Cannes. Téléph. : (93) 99-28-98

Mo POMPE, BD FLANDRIN Gd studio, tt conft. Imm. standg. 95.000 F + 1.400 F, occupé par femme 77 ans. Viager F. CRUZ, 8, r. la Boétie - 266-19-00

locations non meublées Offre

Paris

URGENT - PARIS-20e, rue du Borego - Studio 30 m2, tt conft, séj., s. de bains, cuis. équipée. Cave. Parking en s/sol. 1.087 F ch. compr. Téléph. heures bur. : 567-55-13 (Poste 357)

MONTPARNASSE Exceptionnel, jamais habité, gd séjour, bureau, 2 chambres, cuisine équipée, 2 bains, 2 terrasses. Parking. Prix : 5.000 F + charges - 567-22-88

Prox. WAGRAM - 5 p. 165 m2, 5e étage, grand confort. TEL. Bail 6 ans. 4.450 F ch. compr. 227-03-86

FOCH Immeuble standing, magnifique appt 2 pièces 60 m2, cuisine équipée, bains, w.-c. indépendant, téléph., tout confort. - 261-88-16.

Région parisienne

Rech. ETUDIANTE sérieuse pr garder enfant 1 heure par jour (17 h. 45 - 18 h. 45), contre logement indépendant à Neuilly. Tél. : 757-68-69, après 20 heures

locations non meublées Demande

Paris

URGENT pour AMBASSADE 5-6 pces. Très grand luxe. 7e, 8e, 16e. - RESIDENCE SERVICE. 742-62-65

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villes, pavill. ttes banl. Loyers garantis, 4.000 maxim. 283-57-02

locations meublées Offre

Paris

VILLIERS (17e)
STUDIO Particulier loue tt cft, s. de bs, kitchen., tél., moquette, 1.150 F charges comprises. Tél. 542-39-03

locations meublées Demande

Paris

INTERNATIONAL HOUSE rech. du STUDIO au 6 PIECES. Pour cadres étrangers, garantis par BANQUE ou AMBASSADE. 556-17-49

EMBASSY SERVICE recherche directem. Stud. ou Appt Paris, Villa banlieue Ouest - 265-67-77

PARIS PROMO Spécialiste location 2 mois et +. Rech. APPTS gd standing et luxe pour importante clientèle. - 325-28-77.

constructions neuves

COURBEVOIE
3 et 5, rue Saint-Guillaume
GARE ASNIÈRES SAINT-LAZARE
Chbres, Studios, 2, 3, 4 p. Nouv. prêt PIC. S/pl. jeudi, vendredi, sam., dimanche, lundi, 14 h-19 h. 359-63-63. - 788-47-45
LIVRAISON EN COURS

locaux commerciaux

NANTERRE Z. I., vente locaux libres 900 m2 + 180 m2. Burx impeccable. Tél., telex. Park. Chauf. 563-83-33.

immeubles

ANTONY Près parc de Sceaux BEL IMMEUBLE RECENT Rapport annuel 135.000 F Prix 2.000.000 F. - P. MENA administr. de biens. — 322-87-45.

SQUARE DU TEMPLE
PETIT IMMEUBLE Boutique + 2 lots libres + 3 lots occupés. Prix intéressant. — 734-98-96.

hôtels-partic.

NOGENT, HOTEL PARTIC. de classe, 460 m2, luxueusement aménagé, réception, 9 chambres, salle de jeux, nombreux sanitaires, terrasse, jardin, 4.000 F le mètre carré. Tél. : 585-41-20.

NEUILLY SAINT-JAMES Parfait état Charmant hôtel 8 pces, 4 bns. Belle terrasse aménagée MICHEL & REYL - 265-90-05

usines

Z.I. SAINT-OUEN 6e métro 850 m2 burx, atelier, force. 874-89-81.

Vends en zone industrielle proximité de
TOULON
USINE MODERNE 1.200 m2 SUR 4.000 M2 DE TERRAIN Prime décentralisation - Crédit Prix 1.500.000 F
Ecr. no 8.581, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

bureaux

DOMICILIATION R.C. R.M. SIEGES SOCIAUX, SARL, S.A. Téléphone. Telex. Tous services. 205-19-79 - 632-15-25 - 238-11-40 - 272-21-09.

20e arrdt - 207 m2 et 275 m2 par propriétaire. Location possible. — Téléphone 723-72-00.

1 à 20 BURX ts quartiers. LOCATIONS sans Pas-de-porte. AG. MAILLOT. 293-45-55.

fonds de commerce

Dans ville très importante de Bretagne, à céder cause retraite, grand magasin, plein centre, en S.A., belle confection hommes et dames, peausserie et fourrures, 500 m2, atelier, bureau angle 2 rues, vitrine de 40 m., gros C.A. M. RENON, 34, rue de Siam. — 29200 BREST.

CENTRE DU PERIGORD Vds Agence Immobilière en S.A. Indispens. avoir qualité profess. Emplacement et installation de 1er ordre. Chiffre prouvé. Conditions de vente : Ecr. no 8.597 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Vends cabinet d'ophtalmologie. Ecr. M. BERNARDE, 2, rue de l'Abreuvoir, 44000 Nantes.

GRENOBLE. Cède concession cheminées Le Droit et piscines, ch. Aff. assuré, néc. disposer 150.000 F. Ecr. C.M.I.C., 16, av. Berthelot, 38100 Grenoble.

CESSION DE BAIL
Boutique 147, rue Saint-Denis, Paris-2e, 90 m2 + 3 niveaux de même surface : 400.000 F. Téléphone : 233-05-27.

Vends PARIS 20e
PRESSING
Très bien placé. Matériel très bon état. Tél. : 797-65-81, après 20 h, ou sur rendez-vous.

pavillons

LA VARENNE : pavill. récent en 2 luxueux apparts : 80 m2 et 65 m2 + dépend., garage pr 2 voitures, jard., terras. Prix : 650.000 F. Téléphone : 585-41-20.

maisons de campagne

Urgt. Parc régional du Morvan 2 h. Paris, sortie village, 10 km Vézelay 89. Vue impr. s/vallée, mais. anc. rest. en 2 niv. avec terr. expo. sud, style rust. murs crépis, 3 ch., cuis. éq., bs., w.-c., placard en noyer, moq. au 1er, tél., chff. élect., poutres, chem., tomettes + appentil clos 25 m2. Prix : 250 000 F. Commerçants ambulants, petite ville à 5 km. Tél. : (86) 33-42-27 ap. 20 h.

RECHERCHE UNE FERME ! Forêt de chasse désirée. Adressez-vous à : Arthur Wallmeier Albendorfer Weg 2 D 4404 Telgte

APT
LUBERON
Ferme à restaurer - 150 m2 habitables, en pierre du pays. Av. terr. 1.400 m2. Eau. Elect. Px 200.000 F, avec 35.000 cpt. Crédit poss. même pr travaux. CATRY - Tél. jeudi (91) 54-92-93 autres jours : (90) 57-47-95.

villas

SURESNES - RESIDENT. Villa parfait état - 6 P. Ss-sol, park. RARE. 785.000 F. MAT IMMOBILIER - 953-22-27.

78 Dans petit bourg 32 km Paris Très belle VILLA neuve. Ravissement agencée Terrain 2.000 m2. Vue imprenable sur coteaux du Vexin. 7 pièces, garage 3 voitures. Libre à la vente. Prix à débattre. UFFI - 261-80-27, poste 442

AFFAIRE EXCEPTIONNELLE près TOULON, mer à 7 km, part. vend villa construite par
LE CORBUSIER (1931)
Parc 2.400 m2 - 1.300.000 à déb. Ecr. no T 9811 M. Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

terrains

GROUPE SUISSE achète comptant terrains, Paris, banlieue, province. - 563-20-74.

30 km PARIS-OUEST
VERNEUIL-s/Seine - Terrains à bâtir, boisés, zone résidentielle, prox. gare - 765-01-50 (P. 212)

MESNIL-LE-ROI
Près forêt, beau TERRAIN BOISE 2.300 m2, grande façade, toute viabilité. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

châteaux

ANJOU - BORD LOIRE CHATEAU XVIIIe S. Parfait état 300 ha terres, bois, étangs. COMINE - Tél. : 320-80-88.

POUR 2.000.000 F
Merveilleux château 20 P. Excellent état 80 km ouest Paris autor. Parc 4 ha - Pavillon gardien

CPH IMMOBILIER Cornu Duquesne Agence de Parly 2
Tél. : 954-54-54

CHATEAU 18e s. classé M. H. A vd. par pp 350 km sud Paris. Parc bord RN 9. A restaurer. Frais restaur. déductibles 100 % du revenu, subventions d'Etat. Prix : 600 000 F. T. (73) 93-23-63. (73) 88-31-87.

demandes d'emploi

J.H. responsable service client, recouvrement, contentieux, rech. place stable. Sérieuses référenc. Téléphone : 003-02-43.

F. 32 ans, aide-compt. 2e échel. Dactylo, C.A.P. aide-comptable, B.E.C. 2, 10 ans expérience, cherche emploi stable. Ecr. no 6956, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Directeur Publicité, 15 ans exp. journalisme hebdomadaire et 23 ans dans entreprise industrielle, ch. poste responsabilité Annonceur. Ecr. no 388, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

CADRE AUTODIDACTE 58 ans, niveau A.M., 30 ans expérience Mécanique générale. compétences en approvisionnements, gestion, stocks et formation professionnelle, rech. : SITUATION NORMANDIE Disponible. Ecrire à JD/131, HAVAS (B.P. 907) 76002 ROUEN CEDEX

Dame ch. place l'après-midi pour répondre au téléphone. 651-41-78, de 9 h. à 14 h.

SOCIOLOGUE licencié sous dominante économie, 32 ans, anc. assistant de recherche (recherche urbaine) + expér. des collectivités locales et de l'animation urbaine, rech. tous emplois (étude, rédaction, administrat., etc.) Plein temps ou partiel. Paris ou province. M. CHANTREIN Michel 9, rue Robert-Lindet 75015 Paris

SECRETAIRE DIRECTION (30 ans) 8 ans expér., B.T.S.S. Anglais. Not. compt., ch. place respons. travail intéressant. - 528-52-47

AGENT TECHNIQUE EN MAINTENANCE
29 ans 12 ans expér. ds serv. entretien, ch. place stable dans gde sté. Ec. no T 009697 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ING. AFFAIRES
36 a., gde habitude négociations haut niveau, 9 ans expérience import-export, biens équipement cherche POSTE DIRECTION. Ecr. no 390 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

SECRÉTAIRE DE DIRECTION
9 ans expérience. Bil. anglais. Notions italien. Recherche poste stable à responsabilités, Paris (de préfér. édition), exp. polyvalente, 58.500/an. Ecr. réf. Ecr. no 6.949 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

JEUNE HOMME - 24 ans D.U.T. GENIE MECANIQUE Anglais - Espagnol courant FRANCE ou ETRANGER Disponible immédiatement Etudie toute proposition Ec. Caprais Michel 40230 St-Vincent-de-Tyrosse. (16-58) 77-00-24.

Hme, 51 a., expér. administ., Presse et gest. P.M.E. rech. collaborat. direct. multipostes, lib. de suite. Ecr. ou tél. pour 1er contact : Cottereau, 48, av. Carnot, 93140 Bondy. T. 847-19-74.

Hme, 30 a., chef de personnel, formation supérieure, 5 ans d'expér. dans tous les aspects de la fonction, rech. poste directeur adjoint des relations humaines. Paris-Ouest ou banlieue Ouest. Ecrire no 74600 V BLEU, 41 av. du Château, 94300 Vincennes.

Lic. histoire niv. agrégation, cherche emploi de préférence librairie ou presse. T. 209-67-91.

CHEF DE SERVICE d'une moyenne entreprise privée 49 ans cherche poste administratif et d'intendance dans établissement à caractère social, sanitaire ou scolaire préf. Bourgogne, Franche-Comté Ecr. no 8.552, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

traductions

Demande

Rech. traduct. techn., lgues eur. + arabe à dom., dél. rap., travx s/IBM. Nerand. 950-78-11, mat.

autos-vente

- de 5 C.V.

Part. vd R 4 TL, 1re main, parf. état, modèle 77. 32.000 km. 12.700 F. Tél. : 982-41-27.

5 à 7 C.V.

R 14 TL 78, 11.000 km, bleu, intér. drap, parfait état, 23.000 F. Tél. 005-71-16, apr. 17 h.

Part. vd 1307 S, 1977, 52.000 km, vitres teintées, installation radio. 18.500 F. Tél. 553-80-14, soir.

8 à 11 C.V.

Collaborateur vend ss garantie 5 mois 1308 GT, 8 CV, 9 000 km bronze métal., nombrx access. et options. Tél. après 20 h. 30 : 958-68-83.

CX 2200 Pallas, gris métallisé, air conditionné, intérieur drap bleu, 1re main, janvier 76. 65.000 km. Tél. : 782-75-10.

+ de 16 C.V.

ROLLS SILVER-SHADOW 1975 - 47.000 km M. ANDRE - 233-85-21

l'agenda du Monde

Arts

Achète tableaux peintre italien ERNESTO TRECCANI. TEL. : 224-98-76.

AVANT TRAVAUX à céder belle vitrine d'exposition, paravent beaux tableaux, sculptures, meubles, livres, etc. Letourneur, 28, bd Raspail, 7e. TEL. : 548-07-58.

Bijoux

Joaillier crée, transforme, répare tous bijoux. Prix fabricant. Diamant placement. Crédit. L'ATELIER, 210, bd Raspail, Mo Vavin-Raspail. T. : 320-88-03.

ACHAT COMPTANT, beaux bijoux, même importants, brillants, pierres fines, objets d'art. J. HORSTEN, 14, r. Royale, 8e.

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, 4e. T. 033-00-83.

Collections

COLLECTION IVOIRE et pierres dures, particulier préférence particulier suite succession de famille. URGENT. Ecr. no 975, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cours

FISHER SCHOOL OF ENGLISH anglais, allemand, espagnol : jeunes, adultes, après-midi ou soir, 22, rue Barbès, 92120 Montrouge. - Téléphone : 656-14-90.

Décoration

RÉALISATIONS
AGENCEMTS INSTALLATIONS bureau d'études et entreprise générale intégrés, tous corps d'état, pour appartements et locaux commerciaux. DEVIS GRATUITS. TEL. : 574-34-69.

Psychanalyse

Psychanalyse-Psychothérapie GROUPE I.C.S. T. : 770-22-34, 336-26-79, 584-07-21.

Fourrure

FOURRURES OCCASION DÉPOT - VENTE
EXCLUSIV. DE FOURRURE
GRAND CHOIX
VETEMENTS, PARFAIT ETAT 91, rue du Théâtre, PARIS-15e.
Tél. : 575-10-77

Cause changement de situation vends manteau griffé Chombert, vison long. Prix : 25 000 francs à débattre. Tél. matin ou soir : 277-67-97.

Instruments de musique

ACHETONS PIANOS Daudé, 75, avenue Wagram, 17e. WAG. 34-17. Location - Vente.

PIANOS NEUFS depuis 6.800 F. Occasion 3.500 F. Daudé, 75, avenue Wagram, 17e. WAG. 34-17.

Mode

SUR MESURE
chaussures, bottes tous coloris, toutes formes, tout en cuir, fait main, toutes pointures, toutes largeurs de mollets même par correspondance, GALVIN BOTTIER, 42, rue Meslay, Paris-3e, dans la cour au 1er étage. Tél. : 272-64-14 et 278-08-30.

Moquette

MOINS CHER 30 à 60 %
sur 30 000 m2 moquette qualités variées laine et synthétique. TEL. : 757-19-19.

Numismatique

Collectionneur recherche TOUTE PIECE DE MONNAIE. Téléphone : 527-11-88.

Rencontres

Rencontres entre étudiants français et étrangers, ts les vendr., 20 h. 30. APLI, 15, r. G.-Lussac-5e. Débats, réun. cult., de détente...

Si vous aimez jouer au bridge, pratiquer un sport, ou collectionner les timbres, que vous soyez mélomane ou artiste, vous rencontrerez à
« GOUTS COMMUNS »
les amis que vous cherchez. TEL. : 548-95-16.

Si vous cherchez des **RELATIONS** amitié, sorties, réunions, bridge, scrabble, etc. Tél. : 222-88-38.

Tapisserie

Part. vd bel. tapisser. modernes
AUBUSSON
PRASSINOS : ht 155 L. 194. CALDER : ht 159 L. 225. T. : 065-55-19 av. 8 h. ap. 20 h.

Revue

PRO LINGVA LATINA Pour tous les amis du latin les lycéens, étudiants, professeurs et humanistes du troisième âge, paraît chaque trimestre : la revue VOX LATINA.
Tout en latin, renferme les sujets les plus variés de l'antiquité jusqu'à nos jours. L'abonnement annuel (450 pages) coûte 50 F (port compris).
Demandez un numéro spécimen au secrétariat VOX LATINA, Universität F.B. 6, D-6600 Saarbrücken.

Spécialités régionales (vin)

MONTLOUIS-SUR-LOIRE
pour les fêtes et vos cadeaux de fin d'année. A. CHAPEAU viticulteur à Husseau 37270 Montlouis-s/Loire. Tarif s/dem., plusieurs millésimes disponib. et champagnisés.

Vacances Tourisme Loisirs

MEGEVE plein centre à vendre F2 meublé tout confort, 25 u. Ecr. no 8 542, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Association dispose de places ds CENTRE VACANCES à la neige du 21 décembre 78 au 3 janv. 79 ENFANTS de 6 à 16 ans. Tél. : 977-34-61 le soir.

AUTRICHE - SKI NOËL jeunes 11/14 - 15/18 ans, bon encadrement. Téléph. : 322-85-14.

A LOUER BORD DE MER (Nord-Finistère) pour vos vacances de Noël ou de février. Appartements neufs, tt cft, chauffage électrique intégré. avec ou sans cheminée. Tél. : 16-98 69-95-10 (le matin)

VACANCES ANGLAISES A Noël, Pâques et toute l'année. CLUB ANGLAIS. T. : 033-01-72.

l'agenda du Monde
Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

propriétés propriétés

MEREVILLE 64 km SUD PARIS S/2.400 m2 - 2 façades MAISON 1968 - Tout confort 91 m2, 2 garages, chauffer. **SOUS-SOL** Laverie, w.-c. 95 m2 **R.-DE-CH.** séjour, salle à m. Gde cheminée, entr., wc, cuis. 2 ch. **1er ETAGE** 76 m2, 4 chbr. dont une poutres appar. Salle, w.-c., placards. 620.000 F. — Tél. : 495-02-92.

URGENT Dép. étranger 100 km ouest Paris, sortie bourg touristique. AGREABLE MAIS. RECENTE Gd séjour, cheminée, 4 chbres, 2 s. de bains, garage, chauff. central. Ensemble impeccable. Terrain 4.000 m2. Partie boisée. PRIX JUSTIFIE
MOUQUET Evreux (27) Tél. : (16-32) 33-29-29 et 33-42-25

70 KM PARIS-SUD GENTILHOMMIERE 7 pièces, confort PARC 23.000 m2 SITE EXCEPTIONNEL A. DUSSAUSSOY
NADEL 073-97-27 073-36-93

12 km VERSAILLES construct. récente sur 800 m2 arborisés 227 m2 utiles répartis en séjour triple 54 m2 « cheminée », 5 ch., 3 salles de bains. 3 w.-c., cuisine équipée, 2 garages. Prix justifié : 750 000 F. IN 045-29-89.

ST-BRIEUC. P. vd sans interm. bord mer, vue impr. parcs, jdin, potager 21 a., mais. 5 p., excellent état, cft, tél., prix justifié. LAPASIN, 91, rue du Valais, 22000 St-Brieuc. T. (96) 61-56-99.

ARDECHE (12 km d'Aubenas). Part. vd ppriété de caract., séj. 70. m2, cuis. éq. 30 m2, 5 ch., s. bns, 2 s. eau, dépend., 18 ha. Prix : 1 300 000 F. T. 526-50-99.

CHAMPIGNY - LE TREMBLAY résidentiel, villa moderne très grand standing, magnifique réception, salle à manger, 2 cuisines, 4 chambres, vaste bar, intérieur luxueux, construction récente, piscine Très belle affaire. Prix tot. : 1.550.000 F. DELAPORTE, 113, avenue Marx-Dormoy, (94) Champigny. TEL. : 880-58-90.

50 km est Lyon PET. CHATEAU 18e siècle, bon état, parc 1,5 ha entouré murs, arbres magnifiq. Prix : 1 200 000 F. Tél. (74) 80-10-24 ou (91) 54-92-93 CATRY, 43 cours d'E.-d'Orves, 13001 MARSEILLE.

PROPRIETES MAINE-ANJOU MAYENNE HARAS 10 à 40 ha. DEMEURE 8 p. Parc, Etang, Dépend., Herbages. Bloc ou lots. Rég. LAVAL MANOIR 1850 10 p. Parc Herbages, Etang 13 ha. ANGERS BEL HOTEL PART. Parc 600 m2. DURTAL (49) MAIS. BOURGEOISE 18e s., 8 p. Parc. HOUDIARD B.P. 83. LAVAL. Téléph : (43) 53-25-21.

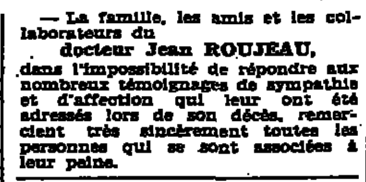
UN MANOIR
CHELLES demeure caract., fac. bas-reliefs, sur parc 1.500 m2, arborisé (sapins, saules), trois entrées par perron, loggia ou véranda, hall, vaste living, cheminée pierre, bur., 5 chbr., gde cuis., jdin hiver, bns, w.-c., combles et gren. amén., ss-sol tot. pier. 2 caves, buand., chff., dépend., gar. 3 v. et communs. Prix 750.000 F, avec 150.000 cpt.
ACC 56, av. Résistance CHELLES. 957-28-20 et 28-21.

SAINT-CLOUD
SUPERBE MAISON + JARDIN 300 m2
RENOVATION QUALITE Récept. + 4 chbres + 2 petites, 3 bains. VUE EXCEPTIONNEL. 1.600.000 F - 504-01-50, poste 21.

PROVENCE
— Manoir provençal, près Aix et Marseille, 500 m2 habitables. Dépendances. Parc 7 ha. Chapelle. Piscine. Bassin. Fontaines. Maison d'amis. - Maison de gardien.

— 15 mn est d'AIX. Belle demeure moderne, au pied de Ste-Victoire, sur 3 ha. Très gd confort. Séjour 120 m2. 5 chbres, calme, vue except.

— A deux pas du Centre d'Aix, territoire boisé de 178 ha d'un seul tenant, dont 20 ha cultivables. Vue panoramique étendue et lointaine.
JOHN CHEETHAM 13410 LAMBESC. T. (42) 28-00-14



CARNET

Naissances

— M. Jean-François Lanot et Mme, née Annie Plessis, ont la joie d'annoncer la naissance de

Jean-Baptiste,

le 25 novembre 1978.
2, avenue Alexis-Carrel,
87031 Limoges Cedex.

Mariages

— Mme Charles Rica-Levy,
M. et Mme Claude Rica-Levy,
ont la joie de faire part du mariage de leur petite-fille et fille

Joëlle

avec M. Dennis BERGER,

le dimanche 26 novembre 1978, à New-York.

Décès

— Mme Samuel Benelaus-Yallouz, le docteur Charles Benn, Mme Claire Arie-Jonas, ont la douleur d'annoncer le décès de leur époux, frère et beau-frère, survenu subitement le 22 novembre 1978. Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

— Mme P.-E. Caye,
M. Philippe Caye et ses enfants,
M. et Mme Daniel Caye et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Lauzon et leurs enfants,
M. Bruno Caye,
Mme M. Cœurdacier,
Mme L.-H. Cornwall,
M. J. Catillon,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur P.-E. CAYE,

chevalier de la Légion d'honneur,
rappelé à Dieu le 12 novembre 1978, et invitent à participer ou à s'unir par la prière à la messe qui sera dite, à son intention et à celle de Jeannine, née Cornwall, rappelée à Dieu en 1962, le lundi 18 décembre 1978 à 18 h. 40, en l'église Saint-François-Xavier, place du Président-Mithouard, Paris (7e).

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité, en la paroisse de Saint-Nom-La-Bretèche.

— Mme Y. Debrix-Cuzzi,
M. Laurent Debrix,
Les familles J. Champigneulle, J. Tanant, A. Hoog,
Et toute la famille,
ont la grande peine de faire part du décès de

Jean-René DEBRIX,

citoyen du Monde,
membre de l'Association des gens de lettres,
membre du Groupe des Trente,
membre de la Société des gens d'images de France,
sociétaire de l'Association des écrivains de langue française ADELF,

survenu dans sa soixante-treizième année, le 27 novembre 1978, des suites d'une longue maladie.

Une messe sera célébrée le samedi 2 décembre, à 10 h. 45, en la chapelle Saint-Ignace, 33, rue de Sèvres, Paris (6e).

Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
61, rue Daguerre,
Paris (14e).

[Né en 1906 à Nancy, Jean-René Debrix, après des études de lettres en France, a obtenu les diplômes des universités d'Oxford et de Cambridge. Il a commencé sa carrière par le journalisme, qu'il n'a d'ailleurs jamais tout à fait quitté. De 1933 à 1960, il a été notamment collaborateur de « l'Intransigeant », rédacteur en chef adjoint de la « Revue de la pensée française aux Etats-Unis », collaborateur de « Carrefour », de la « Nouvelle Revue française », de la « Revue du cinéma », « Films in review ».

Mais c'est surtout dans le cinéma qu'il s'est fait connaître. Après la seconde guerre mondiale, il a occupé divers postes, en particulier celui de directeur général adjoint de l'Institut des hautes études cinématographiques jusqu'en 1948, et celui de directeur-gérant des Films J.R.D. depuis 1956. Il a assuré aussi plusieurs fois les fonctions de conseiller technique dans le domaine du cinéma auprès de gouvernements français — il dirigea notamment le bureau du cinéma du ministère de la coopération pendant treize ans — et étrangers et dans des organisations diverses. Il a créé aussi le Comptoir du cinéma africain, une agence de prospection et de courtage au service des films d'Afrique noire, à qui de nombreux cinéastes ont confié la promotion de leurs œuvres.

Après un roman, « Argile », écrit en 1939, Jean-René Debrix a lié la prose au cinéma avec notamment « Cinéma et Poésie » (1958), « les Fondements de l'art cinématographique » (1960).]

— Luce, Marion, Jacques et André Fieschi, ses enfants,
Anne, Raymond et Marcel Braun,
Les familles parentes et alliées,
font part du décès de

Mme Madeleine FIESCHI,

en sa quatre-vingt-douzième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 30 novembre à 10 h. 30 en l'église Sainte-Jeanne-d'Arc à Versailles.

Jean de FOUCAULD MALEMBERT

s'est endormi dans le Seigneur le 23 novembre 1978, à l'âge de soixante-neuf ans.

Le service d'inhumation a eu lieu le 27 novembre à Saint-Aubin-du-Perron (Manche).

Une messe de huitaine sera célébrée à Paris, le samedi 2 décembre, à 18 h. 30, en la chapelle de la Salpêtrière, 47, boulevard de l'Hôpital.

De la part de :
Isabelle de Foucauld, née Cras,
Jean-Baptiste de Foucauld et Florence de Foucauld, née Lemaire,
Leurs parents et leurs amis.
Le présent avis tient lieu de faire-part.

— M. André Hoschet et Mme née Nicole Jallot, ses enfants,
M. et Mme Jean-François Hoschet-Verdier,
M. et Mme Didier Maclou,
Mlle Virginie Hoschet, ses petits-enfants,
M. Benjamin Maclou, son arrière petit-fils,
Mme Yvonne Jallot, sa sœur,
Les familles Richard, Moreau, Berthet et Rousseau,
Mlle Jeanne Salvetat, sa dévouée gouvernante,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Jean JALLOT,

chevalier de la Légion d'honneur,
Croix de guerre 1914-1918,

décédé dans la paix du Seigneur, en son domicile à Paris, le 28 novembre 1978, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Honoré-d'Eylau (66, avenue Raymond-Poincaré, 75116 Paris), le vendredi 1er décembre 1978 à 10 h. 30.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

52, avenue Foch,
75116 Paris.

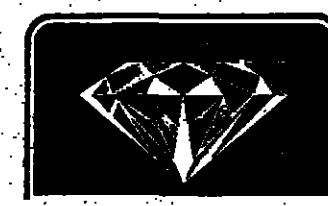
— M. et Mme Claude Chuteau et leur fille,
M. et Mme Michel Bailly et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean JUNG,

née Paulette Biau,

Leur mère, belle-mère et grand-mère,
survenu le 27 novembre 1978 dans sa quatre-vingt-sixième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 1er décembre 1978, à 10 h. 30, au temple de l'Etoile, à Paris (16e).



— Mme Pierre Mathieu,
Le docteur et Mme Georges Mathieu,
Anne et Odile Mathieu,
M. et Mme Michel Dubuis,
Christian et Brigitte Delarue,
Jean-Michel Dubuis,
Mme René Mathieu, ses enfants, petits-enfants et arrière-petite-fille,
Mme Pierre Hugonneau-Beaufet, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mme Henri Duval, ses enfants et petits-enfants,
Les familles Joseph, Emmanuel Duval, de Montille, Joseph Bès de Berc, Teisserenc, Vitalis et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Pierre MATHIEU,

chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
ancien chef adjoint du service central d'électrologie de la Salpêtrière,
médecin électrologiste honoraire de l'Hôpital américain,

rappelé à Dieu le 22 novembre 1978, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.
31-33, rue Censier, 75005 Paris.
38, rue de Lausanne,
1950 Sion (Suisse).

Madeleine NORMANT,

née Sosson,

nous a quittés le 22 novembre, à l'âge de soixante-huit ans.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité à Paris, suivie de l'inhumation à Laval.

De la part de :
M. Henri Normant, son mari,
Annick, Jean, Françoise, Claude, Yves, ses enfants, et de leurs conjoints,
Hervé, Olivier, Laurent, Isabelle, Véronique, Alain, Emmanuel, Claire, Morgane, Gwenael et Etienne, ses petits-enfants,
Et de toute sa famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.
40 bis, rue Violet, 75015 Paris.

— Mme Jacques Offroy, son épouse,
Le docteur et Mme Philippe Offroy,
M. et Mme Denis Offroy, ses enfants,
M. et Mme Raymond Badin,
M. et Mme Henri Offroy,
Mme Max Jezequel,
Ainsi que leurs enfants et leurs petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques OFFROY,

croix de guerre 1939-1945,

survenu le 22 novembre 1978, à l'âge de soixante-douze ans.

Le service religieux a été célébré le 24 novembre, dans l'intimité familiale, en l'église de Mont-Saint-Aignan village, et l'inhumation a eu lieu au cimetière de Malaunay.

2 bis, rue des Cottages,
76130 Mont-Saint-Aignan.

— M. et Mme André Rosenthal et leurs enfants,
M. et Mme Serge Borochovitch et leur fils,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Vve Adolphe ROSENTHAL,

née Isabelle Gerder,
inspectrice départementale honoraire de l'enseignement technique,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre de Léopold de Belgique,

décédée dans sa quatre-vingt-huitième année.

Les obsèques auront lieu le jeudi 30 novembre 1978 à 14 h. 45.

On se réunira à la porte principale du cimetière Montparnasse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Le docteur et Mme André Malka et leur fille,
Me Claude Svartman et son fils,
M. et Mme Maurice Yermia et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Jean SVARTMAN,

leur père, grand-père, parent, survenu le 25 novembre 1978 à l'âge de soixante-quinze ans, au Perreux (Val-de-Marne).

L'inhumation a eu lieu au cimetière du Perreux le mardi 28 novembre 1978.

6, boulevard de la Liberté,
94170 Le Perreux.

Remerciements

— M. le docteur et Mme Géo Goetschel,
M. et Mme Jean Becker,
M. Bernard Goetschel,
M. et Mme Michel Becker,
Les familles Horvilleur et Loeb,
dans l'impossibilité de répondre individuellement à tous ceux qui se sont associés à leur peine à l'occasion du décès de

M. Marcel HORVILLEUR,

les prient de bien vouloir accepter leurs plus sincères remerciements.

Anniversaires

— Il y a cinq ans, le 30 novembre 1973, disparaissait

Pierre LAMBERT.

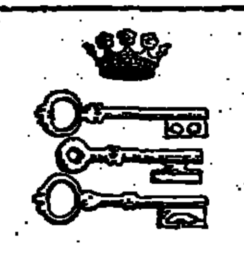
Que tous ceux qui ont connu le socialiste, le résistant, le préfet, ou simplement l'homme, aient une pensée pour lui.

— Pour le dixième anniversaire de la mort du

Père Pierre STRUVE,

docteur en médecine,

un service funèbre sera célébré dans la crypte de la cathédrale orthodoxe Saint-Alexandre-de-la-Neva, 12, rue Daru, 75008 Paris, le samedi 2 décembre à 17 h. 30 précises.



A L'HOTEL DROUOT

EXPOSITION

S. 1 - Tableaux mod., ivoires Ming Extrême-Orient.
S. 6 - Imp. et beaux bijoux.
S. 8 - Tableaux anciens, meubles, objets d'art XVIIIe.
S. 11 - Art primitif.
S. 14 - Estampes modernes.

VENTES

S. 2 - Imp. ens. de porcelaines et faïences XVIIIe et XIXe.
S. 12 - Biblioth. musicale du Cte de Toulouse. Manuscrits de Philidor.
S. 19-20 - Tabl. anc. Extr.-Orient. Bel ens. mobilier XVIIIe.

VENTE

PALAIS D'ORSAY

Tableaux anc. XIXe, obj. scient., meubles et objets du XVIIIe, tapis, tapisseries.

— La famille, les amis et les collaborateurs du

docteur Jean ROUJEAU,

dans l'impossibilité de répondre aux nombreux témoignages de sympathie et d'affection qui leur ont été adressés lors de son décès, remercient très sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur peine.

Messes anniversaires

— A l'occasion du quatorzième anniversaire du décès de

M. Ernest DUFFO,

une messe sera célébrée à sa mémoire, ainsi qu'à la mémoire de

M. Michel ROBINET,

et à celle des collaborateurs de la Garantie médicale et chirurgicale et des membres de leurs familles, en l'église de la Sainte-Trinité, 3, rue de la Trinité, Paris (9e), le lundi 4 décembre 1978, à 12 h. 10 précises.

— Pour le septième anniversaire du décès de

M. Gilles LAIZEAU,

agrégé des lettres,

une messe sera célébrée le vendredi 1er décembre 1978, à 18 h. 15, en l'église Saint-Pierre de Montrouge, 82, avenue du Général-Leclerc, Paris (14e).

Avis de messe

— L'association des Anciens du 2e bataillon de choc a l'honneur de faire part de la messe annuelle à la mémoire de ses morts, qui sera célébrée le samedi 2 décembre, à 18 h. 30, en la chapelle du lycée Janson-de-Sailly (entrée face au no 23 de la rue Decamps, Paris-16e).

Bienfaisance

— L'Association des combattants de l'union française organise, au profit de ses œuvres, une grande vente dédicace le samedi 2 décembre (de 14 h. 30 à 18 h. 30), dans les salons de la Maison des centraux, 8, rue Jean-Goujon, à Paris (8e).

— L'œuvre de solidarité « Les Braves Gens », qui vient en aide à six cents personnes âgées nécessiteuses, serait très reconnaissante à tous les amis qui voudraient l'aider par leurs dons à collaborer à la fête de Noël, à l'occasion de laquelle elle offre un goûter et un colis alimentaire à des Parisiens âgés. Compte C.C.P. 8427-62 B ou chèque bancaire (5, rue des Ecouffes, 75004 Paris).

Soutenances de thèses

Doctorat d'Etat

— Université de Paris-IV, samedi 2 décembre, à 14 heures, amphithéâtre Descartes, M. Jackie Pigeaud : « La maladie de l'âme. Etude sur la relation de l'âme et du corps dans *la tradition médico-philosophique antique* ».

— Université de Paris-I, vendredi 8 décembre, à 9 h. 30, salle 314, M. Mohamed Taha Abu-Samra : « L'évaluation judiciaire des dommages-intérêts en matière contractuelle en droit anglais et en droit français ».

— Université de Paris-IV, samedi 9 décembre, à 14 heures, salle Louis-Liard, Mme Madeleine Bertaud, née Piat : « Le thème de la jalousie dans la littérature française à l'époque de Louis XIII ».

— Université de Paris-1, lundi 11 décembre, à 17 heures, salle des commissions, M. Gérard Notte : « Les dirigeants de fait de personnes morales de droit privé ».

— Université de Paris-VIII, jeudi 14 décembre, à 9 h. 30, bâtiment D, salle 219, M. Eric Langumier : « Analyse sémiotique des Cantos d'Ezra Pound ».





Communications diverses

— M. Jacques Derogy parlera de son livre « l'Histoire secrète d'Israël » le mercredi 29 novembre au Cercle Bernard Lazare, 17, rue de la Victoire, Paris (9e), à 20 h. 30.

Visites et conférences

JEUDI 30 NOVEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 6, place d'Iéna, Mme Bachelier : « Histoire de la Compagnie des Indes ».

15 h., église Saint-Philippe-du-Roule, côté rue la Boétie, Mme Chapuis : « La vie mondaine de Proust dans l'appartement de la rue de Courcelles ».

15 h., 47, rue des Ecoles, Mme Lagregeois : « L'université de la Sorbonne ».

15 h., 3, avenue de Villiers, Mme Zujovic : « Musée Jean-Jacques Henner ».

CONFERENCES. — 19 h. 30, 26, rue Bergère, Mme Davy : « Dualité et unité » (L'homme et la connaissance).

20 h. 30, hôtel Sheraton, salle Montparnasse A, M. Jacques Derogy : « Histoire secrète d'Israël » (Association des ingénieurs, scientifiques et cadres amis d'Israël).

20 h. 30, 5, rue Las Cases, MM. J.-P. Chevènement et J.-F. Revel : « Soirée-débat sur l'Europe » (Association des amis de « Repères »).

18 h. 30 et 21 h. 15, 41, avenue de Wagram, M. Claude Pavard : « Oasis secrètes du Sahara » (Guilde du Raid).

18 h., 33, Faubourg Saint-Honoré, M. Gérard Oury : « Derrière la caméra » (Cercle interallié).

14 h. 40, 122, rue du Bac, M. et Mme Michal : « Népal et Inde » (Centre de préparation à la retraite).

10 h. à 12 h. 30 et 14 h. à 17 h., 100, rue du Cherche-Midi : « Construction et enseignement de l'architecture » (S.A.D.G.).

● *L'archiduc Otto de Habsbourg* a reçu, mardi, des mains de M. Maurice Schumann, de l'Académie française, sénateur et ancien ministre, le quatorzième Prix de la couronne française. A la veille des élections de l'Assemblée européenne, l'archiduc Otto de Habsbourg a été choisi pour *« son action action incessante en faveur d'une Europe fondée sur une communauté historique »*.

● RECTIFICATIF. — La remise officielle du prix de l'Union des athées 1978 à l'éditeur René Baudouin pour *la Bible de Pigault-Lebrun* aura lieu le mardi 19 décembre, 35, avenue Franklin-Roosevelt à Paris (8e), et non le 10 décembre comme il a été indiqué dans *le Monde* du 25 novembre.

★ Renseignements : Union des athées, 03330 Bellenaves. Pour recevoir le livre primé, joindre 25 F en timbres ou chèque.





Le Monde

équipement

A PROPOS DE...

UNE CONTESTATION A BRUNOY

Tempête autour du commissaire

Dans les grands ensembles urbains de banlieue, la « revendication de sécurité » n'est pas moins vive chez les habitants que celles qui concernent les transports, l'animation, l'emploi, le cadre de vie. Et pourtant, la création d'un commissariat de police à Brunoy, dans l'Essonne, suscite bien des polémiques.

Assurément, les habitants copropriétaires de la résidence Talma — un grand ensemble de mille logements, à Brunoy — ne s'inquiètent guère pour leur sécurité. La preuve : ils refusent avec véhémence le commissariat de police intercommunal, intéressant cent mille personnes, que l'administration veut leur imposer à la place d'un des immeubles qui restent à construire le long d'une rocade à forte circulation. Ce qu'ils craignent et dénoncent, ce sont « les activités » bruyantes que peut engendrer ce commissariat, notamment les passages de voitures de police, toutes sirènes dehors... mais aussi l'abattage d'une cinquantaine d'arbres. Autant de « nuisances » susceptibles de troubler leur relative tranquillité. Les copropriétaires ont donc engagé un recours contentieux pour obtenir l'annulation du permis de construire du commissariat.

« *Tout s'est fait sans que nous ayons été consultés*, affirment-ils. *Il y a eu des irrégularités dans la demande du permis. Le prix du terrain a été répercuté dans celui des appartements que nous avons achetés. Or la dernière tranche de constructions ne pourra se faire qu'avec l'accord des autres copropriétaires ; rien ne peut donc être fait sans notre assentiment.* » Comme gage de leur bonne volonté, ils proposent de déplacer le commissariat de l'autre côté de la rocade, sur un terrain où doivent être aménagées quatre-vingts places de stationnement.

« *Les copropriétaires de la cité Talma ont été consultés*, réplique l'adjoint au maire de Brunoy, chargé de l'urbanisme, M. Luc Glachant (maj.). *Ils ont eu toutes possibilités de s'intéresser à la question depuis l'origine. Je les ai reçus plusieurs fois (...). Il est dommage qu'ils n'aient pas fait leurs propositions quand il en était encore temps.* » Et d'ajouter : « *L'installation du commissariat ne sera pas source de nuisances. Sur la rocade, il y a déjà beaucoup de circulation. La mise en place d'un système de feux tricolores améliorera la sécurité.* »

L'enjeu, pour insolite qu'il soit dans cette affaire, reste pourtant simple : la confrontation de l'intérêt public, à long terme, avec les intérêts privés ou collectifs immédiats. D'un côté, la municipalité de Brunoy, agissant au nom de l'intérêt collectif, ne veut pas renoncer à ce commissariat — dont la construction doit être entièrement subventionnée par l'Etat — et si elle a choisi de le placer près de la rocade, c'est parce que celle-ci dessert les communes voisines. De l'autre, les habitants du quartier Talma convaincus du bien-fondé juridique de leur hostilité, veulent préserver leur tranquillité. Et dans leur esprit, la sécurité publique n'est pas nécessairement le meilleur garant de la tranquillité publique.

STÉPHANE BUGAT.

URBANISME

AU CONSEIL RÉGIONAL DE L'ILE-DE-FRANCE

Priorité à la construction des crèches

Le conseil régional d'Ile-de-France s'est réuni, mardi 28 novembre, afin de décider de la remise à jour du Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme (SDAU), et de la politique d'aide aux crèches.

Le conseil a adopté, à l'unanimité, la proposition de M. Michel Giraud (R.P.R.) et du bureau de l'Assemblée qui, constatant la stabilisation de la démographie régionale et l'évolution des besoins de l'Ile-de-France, avaient demandé la révision du schéma directeur adopté en 1965. Au cours du débat, M. Jean-Pierre Périllaud (P.C.) a notamment déclaré : « *Nous refusons la politique qui jusqu'alors a conduit au dépérissement de notre région et particulièrement au déclin de son potentiel industriel. La décentralisation volontariste se poursuit encore sous le couvert de la DATAR. Elle touche maintenant le secteur des emplois de bureaux. Elle ajoute ses effets nocifs aux effets généraux de la crise qui frappe l'ensemble des régigons du pays.* »

« *D'autre part*, a ajouté M. Périlland, *nous avons constaté au cours d'un récent débat, que des besoins importants en matière de logement social ne sont pas satisfaits : les programmes n'ont été réalisées qu'à 68 % en 1976, 59 % en 1977, 50 % pour les six premiers mois de l'année 1978. Il a même été indiqué qu'à ce rythme il faudra vingt-deux ans pour faire face aux urgences.* »

Au nom des socialistes, M. Paul Quilès a souligné la nécessité d'un engagement financier important de la part de l'Etat, et ce pour tous les grands équipements dont la réalisation serait décidée à l'occasion de la révision.

De son côté, le conseil régional a décidé de continuer sa politique d'aide à la création de crèches. Il y a en Ile-de-France deux cent quarante mille enfants dont les parents travaillent à l'extérieur. Un sur sept est gardé en crèche. L'Ile-de-France est en deçà des normes de l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.), puisqu'elle n'offre pas quatre places de crèches pour mille habitants. Les investissements qui ont été décidés devraient permettre de passer d'ici 1980 de 3,5 places pour mille habitants à 4,3 places ; mais la grande couronne demeurera sous-équipée.

C'est en raison de leur coût (2,5 millions d'investissements, 100 francs par jour et par enfant de fonctionnement) que les crèches collectives se développent lentement ; l'avenir est donc aux crèches familiales (enfants gardés sous contrôle par une assistante maternelle) et aux mini-crèches encore expérimentales dans la région.

TOURISME

● *Le « France » à Montréal* (suite). — Les rumeurs sur l'installation du paquebot *France* à Montréal, où il serait transformé en hôtel et en salles d'exposition de produits français (*le Monde* des 28 et 29 novembre), sont « prématurées », vient de déclarer le ministre canadien des travaux publics.

En outre, les hôteliers de Montréal craignent que leurs établissements ne souffrent de l'installation du paquebot dans le port. « *A court terme, cela augmentera la capacité hôtelière de la ville, qui est déjà sous-utilisée, et, à long terme, je ne vois pas comment le projet attirera des touristes ici* », a déclaré M. Fernand Robergé, président de l'association des hôteliers de Montréal. — (*A.P.*)

TRANSPORTS

40 hectares supplémentaires de terre-pleins industriels au port de Cherbourg

De notre correspondant

Cherbourg. — Une subvention de 28 millions de francs va être accordée au port de Cherbourg pour terminer une digue de protection inachevée entre les deux guerres en raison de la crise économique des années 30. Ce nouveau coup de pouce des pouvoirs publics pour l'équipement portuaire arrivera toutefois deux ans après le versement de 5 millions attribués dès cette année pour colmater les brèches ouvertes sur la digue du large où les violentes tempêtes de l'hiver dernier ont provoqué des dégâts chiffrés à 9 millions. Mais il a heureusement surpris les responsables de la chambre de commerce locale, gestionnaire du port.

Les 28 millions de crédits d'Etat (17 en 1980 et 11 en 1981) permettront d'achever la digue des Flamands qui, actuellement, protège assez mal la partie est du port de commerce où de nombreux hectares peuvent être regagnés sur la mer. Prévus à l'origine pour abriter des installations transatlantiques jugées prometteuses en raison de l'émigration européenne vers les Etats-Unis (le port accueillait alors plusieurs paquebots par jour), les enrochements de cette digue n'avaient jamais reçu leur couronnement. Surélevés d'ici à 1981, ils vont permettre de réaliser plus de 40 hectares de nouveaux terre-pleins. En tenant compte des travaux déjà engagés, la zone industrielle et portuaire de Cherbourg couvrira près de 100 hectares.

Dès l'année prochaine, la chambre de commerce pourra offrir aux compagnies maritimes qui opèrent entre Cherbourg et l'Angleterre et aux industriels intéressés par une implantation sur l'eau de nouvelles surfaces. Elle vient d'acquérir une grue capable d'assurer la manutention des « châteaux de plomb » de plus de 100 tonnes destinés au transport des combustibles irradiés dont le retraitement doit être effectué à l'usine de La Hague. Coût : 9 millions avancés pour moitié par la Compagnie générale des matières nucléaires, filiale du C.E.A.

Longtemps réclamé par les utilisateurs du port, l'achèvement de la digue des Flamands répond par ailleurs à un réel besoin au plan de la sécurité, car, depuis l'abandon des travaux, il y a une quarantaine d'années, ces enrochements ont souvent servi de cimetière marin aux chalutiers ou aux voiliers touchant pour la première fois Cherbourg dans la nuit et à marée haute. Le programme d'équipement annoncé confirme en tout cas le spectaculaire redressement d'un port secondaire tombé à un niveau très médiocre dans les années 60 après avoir connu en 1947 un trafic égal à celui de New-York.

RENÉ MOIRAND.

ENVIRONNEMENT

SOUTIENS AUX PAYSANS DU LARZAC

M. Paul Quilès, député du treizième arrondissement de Paris (P.S.), a protesté au nom de son groupe, mardi 28 novembre à l'Assemblée nationale, contre l'interdiction faite aux paysans du Larzac de défiler dans Paris. Pour le député, ce refus est d'autant moins compréhensible que les agriculteurs « s'affirment non violents ». « *Cette interdiction*, a estimé M. Quilès, *contredit la volonté de concertation proclamée par le premier ministre et le président de la République.* »

De son côté, le comité de défense du Larzac de Millau (Aveyron) estime, dans un communiqué, que « *l'extension du camp accélère la désertification économique de la région qui ne sera bientôt plus qu'une terre d'exode livrée aux camps militaires et aux industries de loisir* ». « *En interdisant la manifestation*, poursuit le communiqué, *le pouvoir signifie sa volonté d'empêcher que de véritables responsables soient interpellés devant l'opinion publique.* »

Enfin, dans une interwiev publiée par *l'Humanité* du mercredi 29 novembre, M. Louis Baillot, membre du comité central du P.C., responsable de la commission de défense, définit la position de son parti : « A priori, dit-il, *nous ne sommes pas contre l'existence d'un camp au Larzac. Nous avons questionné le pouvoir pour savoir si l'extension du camp était nécessaire. Il s'est refusé et se refuse toujours à toute explication. Dans ces conditions, nous considérons que le mouvement des paysans est parfaitement juste et nous le soutenons.* »

● *La poste et les « Larzac ».* — Dans notre relation de la marche à travers l'Auvergne (*le Monde* du 21 novembre), nous avions fait état, au conditionnel, de nouvelles circulant alors parmi les paysans et leurs accompagnateurs et notamment de celles en provenance de Montbrison selon lesquelles « *la poste aurait bloqué trois cents cartes de soutien adressées au président de la République* ».

M. Magnaud, directeur départemental des postes à Saint-Etienne, nous écrit à ce sujet : « *Il s'agit d'une affirmation sans fondement. En effet, les trois cent vingt-six cartes déposées le 20 octobre et les sept déposées le 15 novembre ont été acheminées le jour même sur la présidence de la République, sous recommandation d'office, conformément à la réglementation en vigueur.* »

Une fuite dans une centrale tchécoslovaque aurait provoqué la mort de deux personnes.

(*De notre correspondant.*)

Vienne. — Selon un document rendu public par la Charte 77 la centrale nucléaire de Jaslovske-Bohunice en Slovaquie du Sud a subi deux graves accidents depuis sa mis een service, en décembre 1973.

Cette centrale d'une puissance de 150 mégawatts fonctionne avec un réacteur à eau lourde refroidie avec du gaz carbonique. Le premier de ces accidents s'est produit, le 5 janvier 1976, à la suite d'une fuite de gaz. Deux employés seraient morts étouffés à l'intérieur de l'usine dans ces circonstances.

La seconde avarie serait due à une négligence dans le montage d'un élément combustible. Cette faute aurait provoqué une surchauffe de la première enceinte et une déformation de l'élément combustible sous l'effet de la chaleur. Il se serait alors produit une fuite de gaz carbonique et une contamination radioactive de toute la première enceinte, ainsi que d'une partie de la seconde enceinte. Des éléments de tritium radioactif auraient été diffusés dans des locaux de travail par l'installation de ventilation.

A la suite de cet accident, au cours duquel le réacteur aurait été gravement endommagé, la centrale aurait été arrêtée.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

Par arrêt en date du 15 février 1978 la 9e Chambre de la Cour d'Appel de PARIS a condamné SENE Jacques, né le 27 janvier 1931 à Saint-Germain-en-Laye (78) demeurant à Saint-Germain-en-Laye (78), 28, rue Gallieni, gérant de société, à trois mois d'emprisonnement avec sursis et 1.000 F d'amende pour fraudes fiscales.

Le Tribunal de NANTERRE, le 30-3-1978, a condamné BACHIKIAN Claude, demeurant 2, rue Alphonse-Aulard à Paris (19e), à 2.000 F d'amende et à des dommages et intérêts à l'ordre des experts-comptables pour exercice illégal d'une profession réglementée.

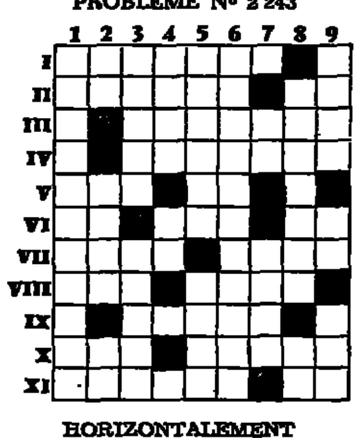
Par arrêt en date du 12 juin 1978 la 11e Chambre de la Cour d'Appel de PARIS a condamné DE SOUSA PIERES Antonio, né le 20 avril 1948 à Vila-Verde (Portugal), demeurant à Villeneuve-St-Georges (94), 1, rue François-Martin, gérant de l'entreprise SARL DE SOUSA, à 1.000 F d'amende pour infraction au code du travail.



AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME Nº 2 243



HORIZONTALEMENT

I. On n'a pas besoin de compter quand elle est honnête. — II. Qui a fait l'objet d'une citation ; Circulaient à Rome. — III. Est plus grasse que le chapon. — IV. Qui a donc été dénoncé. — V. Il y en a pour tous les goûts quand il est pourri ; Fleuve de Sibérie. — VI. Peut provoquer un arrêt ; Livre où il y a plein de traits ; Pronom. — VII. Apporta un soulagement ; Peut protéger les perroquets. — VIII. Craint les caries ; Est protégée par des gardiens. — IX. Procédais à des rapprochements. — X. Pronom ; Fait perdre bien des boutons. — XI. Gracieuse quand ele est libre ; On en fait des barres.

VERTICALEMENT

1. Signe de la croix. — 2. Put vraiment ruminer ; Endroit où l'on peut taper ; Pronom. — 3. Digne d'un lion ; Mot qu'on peut prononcer quand il y a une fuite. — 4. Peut finir par faire une moitié quand elle est petite ; Fleuve. — 5. Victime d'un coup de Trafalgar ; Belle quand elle est de droite. — 6. Qualifie la mère dont on disait qu'elle était fille. — 7. Article étranger ; Qui ne donnera aucun mal. — 8. Qualifie un tissu qui prend facilement l'eau ; Tête de loup. — 9. Qui a été trop portée ; Lettres pour l'Eglise ; Peut avoir le bras long.

Solution du problème nº 2 242

Horizontalement

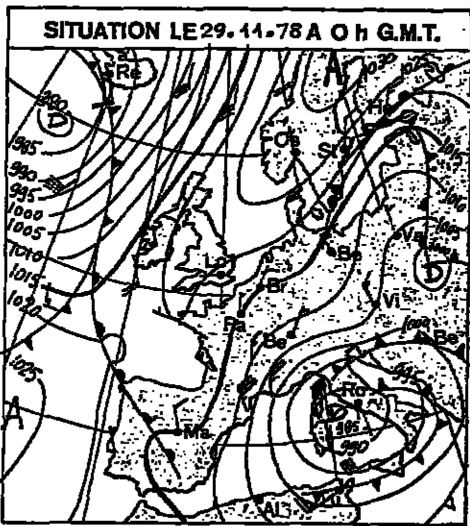
I. Parricide. — II. Aéra ; Ur. — III. Sottisier. — IV. Tressés. — V. Ede ; Lus. — VI. Risibles. — VII. In ; Olé ; IC. — VIII. Eau ; Agité. — IX. Ultime ; El. — X. Averses. — XI. Cher ; Usé.

Verticalement

1. Postérieur. — 2. Ordinal. — 3. Ratées ; Utah. — 4. Rets ; Io ; Ive. — 5. Iris ; Blâmer. — 6. Case ; Léger. — 7. Isle ; Su. — 8. Due ; Usitées. — 9. Erres ; Celse.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le mercredi 29 novembre à 0 heure et le jeudi 30 novembre à 24 heures :

Les perturbations océaniques atteindront l'Irlande et l'Espagne, mais la France demeurera sous l'influence de l'air froid dirigé par les basses pressions de Méditerranée et d'Europe centrale.

Jeudi 30 novembre, le temps restera froid sur l'ensemble du pays, et les gelées matinales s'accentueront sur le Centre et le Bassin parisien, où des éclaircies prédomineront en début de journée. Sur ces régions, des brouillards givrants sont également à craindre.

Sur l'Est et le Nord-Est, ainsi que sur les régions pyrénéennes, des nuages abondants donneront des chutes de neige éparses. On notera également quelques ondées orageuses sur la Corse, mais les périodes ensoleillées seront souvent belles sur le Midi méditerranéen, où le mistral et la tramontane persisteront en s'atténuant un peu.

Ailleurs, les vents, faibles ou modérés, souffleront généralement du secteur nord-est.

Mercredi 29 novembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 016,1 millibars, soit 762,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 28 novembre ; le second, le minimum de la nuit du 28 au 29) : Ajaccio, 11 et 1 degré ; Biarritz, 5 et 0 ; Bordeaux, 6 et —5 ; Brest, 7 et 0 ; Caen, 6 et 1 ; Cherbourg, 5 et 3 ; Clermont-Ferrand, 1 et —2 ; Dijon, 2 et —1 ; Grenoble, 3 et —1 ; Lille, 2 et —1 ; Lyon, 0 et —3 ; Marseille, 5 et 1 ; Nancy, 0 et —5 ; Nantes, 6 et —4 ; Nice, 10 et 2 ; Paris-Le Bourget, 4 et 0 ; Pau, 5 et —6 ; Perpignan, 5 et 3 ; Rennes, 7 et —4 ; Strasbourg, 1 et —4 ; Tours, 5 et —3 ; Toulouse, 4 et —1.

Températures relevées à l'étranger : Athènes, 17 et 13 degrés ; Berlin, 2 et —1 ; Bonn, 2 et —7 ; Bruxelles, 3 et —1 ; Iles Canaries, 21 et 17 ; Copenhague, 3 et 0 ; Genève, 1 et —4 ; Lisbonne, 18 et 13 ; Londres, 4 et —4 ; Madrid, 12 et 4 ; Moscou, 3 et 2 ; New-York, 4 et 1 ; Palma-de-Majorque, 13 et 6 ; Rome, 9 et 4 ; Stockholm, —1 et —1 ; Téhéran, 10 et 4.

Circulation

UN PLAN ANTIBROUILLARD EXPÉRIMENTAL EN GIRONDE

En Gironde, sera expérimenté, à partir du mois de décembre, un « plan antibrouillard » lancé par la délégation à la sécurité routière et financé par la direction des routes du ministère des transports.

Sur les autoroutes du département autres que l'A-10, la vitesse sera « simplement » limitée à 40 kilomètres à l'heure. Sur l'A-10, une autoroute de 20 kilomètres située au nord de Bordeaux, la vitesse sera toujours limitée à 40 km/h, mais en outre sera installé un système d'alerte à l'usager très étudié. Ce système comprendra des flashes lumineux placés sur les bornes d'appel d'urgence qui se trouvent tous les 2 kilomètres. Intercalés entre ces bornes, des panneaux lumineux rappelant la limitation et conçus pour être visibles de 30 mètres par brouillard épais. Enfin, au-dessus de ces panneaux, des flashes lumineux clignotants.

Un diffusomètre ou détecteur de brouillard sera installé sur l'autoroute A-10. Si le diffusomètre s'avère fiable, l'ensemble du système d'alerte à l'usager sera connecté sur cet appareil. Des diffusomètres qui fonctionnent déjà sur les aéroports.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 29 novembre 1978 :

DES DECRETS

● Complétant le décret du nº 62-261 du 10 mars 1962 modifié relatif aux mesures prises pour l'accueil et le reclassement professionnel et social des bénéficiaires de la loi nº 61-1439 du 20 décembre 1961 ;

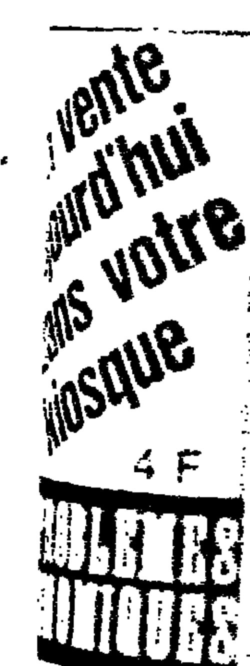
● Modifiant le décret nº 66-222 du 13 avril 1966 modifié portant règlement d'administration publique pour l'application des articles 3, 4 et 6 de la loi du 6 août 1963 pour l'amélioration de la production et de la structure foncière des forêts françaises ;

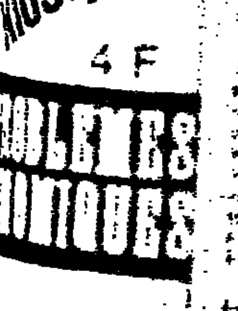
● Pris pour l'application de la loi du 1er août 1905 sur les fraudes et falsifications en matière de produits ou de services, en ce qui concerne le tabac, les produits du tabac et leurs succédanés ;

● Pris pour l'application de la loi du 1er août 1905 sur les fraudes et falsifications en matière de produits ou de services, en ce qui concerne les jus de fruits et certains produits similaires.

UN ARRÊTÉ

● Portant répartition pour l'année 1977 du produit des cotisations instituées par l'article 14 de l'ordonnance nº 67-706 du 21 août 1967.







Le Monde

économie

LE QUARANTIÈME CONGRÈS DE LA C.G.T.

Plusieurs délégués réclament une meilleure représentation des courants non communistes

Grenoble. — Une mutation indéniable se confirme au congrès que tient la C.G.T. à Grenoble. La première journée d'intervention des délégués de la base, lundi 27 novembre, avait été un peu ronronnante, et l'on pouvait se demander si les syndicats, auxquels la parole était donnée dans tout le cérémonial du congrès, n'allaient pas revenir au conformisme antérieur.

Tout au contraire, devant un parterre de près de deux mille personnes (dont quatre cents invités), un bon nombre de congressistes ont repris les critiques formulées lors de la phase préparatoire du congrès. Il les ont développées et accompagnées de conclusions et de suggestions concrètes.

Des militants, des responsables connus, au nom d'organisations importantes, tout en prenant le soin de préciser que parmi leurs mandants les avis sont nuancés et même parfois opposés, sont venus confirmer posément ce qui avait sété écrit par des gens isolés ou des groupes de dimensions variable. Cette fois, ils avançaient un peu plus ce qui devient pour eux des points de non-retour vers l'adaptation, la démocratisation de leur centrale, après le douloureux réveil de l'échec de la gauche.

Quelques-uns de ces exposés ont été particulièrement caractéristiques : ainsi Mme Janine Parent (UGICT cadres), l'une des premières, au mois de septembre, dans « *Le Peuple* », à réclamer des tribunes libres dans la presse confédérale et à se plaindre de l'emprise exercée par les communistes, est revenue posément à la charge. « *Pendant cinq ans*, dit-elle, *nous nous sommes trop souvent contentés de répéter la formule magique : progarmme commun. Il ne sera plus possible de rééditer une telle attitude. (...) Le débat doit continuer dans notre presse, mais aussi de vive voix, pas seulement dans les commissions exécutives, mais le plus possible à la base. Nos camarades n'acceptent plus, et ils ont raison, d'être utilisés seulement comme des distributeurs de tracts. Ils aspirent à être pleinement d'accord avec les textes distribués... donc à discuter des positions qui y sont prises* ».

L'indépendance politique

« *Les prises de position de la C.G.T. lors des législatives ont provoqué de vives réactions*, déclare M. Pierre Feuilly (Syndicat des journalistes C.G.T.). *Des camarades ont eu l'impression que la C.G.T. se servait de deux poids et de deux mesures selon qu'elle jugeait le parti communiste et le parti socialiste (...). A la suite de l'intervention du secrétaire général à Gentilly, certains ont demandé le non-cumul des mandats politiques et syndicaux. Cette proposition a été rejetée à la quasi-unanimité de notre syndicat, parce qu'il serait absurde que le secrétaire général soit le seul militant de la C.G.T. à ne pouvoir exercer des responsabilités politiques ; parce que si ce principe était appliqué à tous les niveaux de l'organisation, celle-ci perdrait vraisemblablement d'importantes forces militantes qui font précisément sa richesse.* » Mais d'ajouter aussitôt : « *Pour des millions de travailleurs, Georges Séguy est d'abord et avant tout le secrétaire général de la C.G.T. Lorsqu'il agit, lorsqu'il parle, c'est au nom de la C.G.T. En conséquence, son intervention à Gentilly a été désapprouvée par de nombreux camarades et nous a valu des critiques acerbes chez nos sympathisants.* »

De notre envoyée spéciale

Au sujet de la proposition de M. Séguy visant la création d'un comité d'unité d'action, M. Feuilly affirme : « *Celles des organisations syndicales qui nous boycottent temporairement ou depuis toujours ne feront pas un pas vers nous si, auparavant, nous n'avons pas fait un pas vers elles.* »

Cinq cents démissions

Si ces deux orateurs sont connus pour leur appartenance au parti socialiste, cela n'est pas le cas de M. Maurice Floquet, secrétaire général du Syndicat des impôts (FNADGI). Cinq cents démissions depuis le début de l'année et trois mille cotisations non recouvrées par rapport à l'année dernière sur vingt-huit mille adhérents sont les conséquences *du profond mécontentement suscité* par l'attitude de la C.G.T. durant la campagne électorale. M. Floquet parle lui aussi du heurt qu'a provoqué le discours de Gentilly, le contenu de l'accord du 13 mars entre les partis de gauche. « *Dans l'ensemble*, dit-il, *les camarades qui critiquent la direction confédérale estiment qu'elle porte une part de responsabilité dans l'échec de la gauche au printemps dernier.* »

Se refusant à toute « *neutralité stérilisante* » et réaffirmant la nécessité de la représentation de toutes les opinions, M. Floquet déclare cependant : « *Tous les camarades engagés politiquement qui seront élus à la commission exécutive confédérale, ne doivent pas se considérer, ni se comporter, comme représentants d'un courant politique mais comme défendant les idées de la C.G.T.* »

Sur un autre ton, M. Jacques Toublet (Syndicat des correcteurs) reproche lui aussi à la direction confédérale de s'être « *alignée sur les positions électorales du parti communiste* », et à M. Georges Marchais son ingérance dans la grève du *Parisien libéré*.

Provoquant des sourires en disant au passage qu'il serait légitime que certains dirigeants retournent à la production de temps en temps, M. Toublet évoque lui aussi le cumul des mandats politiques et syndicaux puis « *la lutte du Larzac* », le « *socialisme productiviste et centralisateur* », la répression antisyndicale et anti-ouvrière, avant d'en venir à la solidarité internationale parle alors des ouvriers qui en U.R.S.S. « *ont organisé ou tenté d'organiser un syndicat indépendant de l'Etat et du parti communiste* ». Et le correcteur demande au congrès « *d'exiger des autorités soviétiques la libération de Klebanov et de ses camarades* ».

Aucun contact officiel n'a encore été pris au sujet de la création d'un comité national d'unité d'action avec les dirigeants de la C.F.D.T., de la FEN et de F.O., a dit M. Warcholak, secrétaire confédéral, car il convient d'attendre que le congrès ait approuvé le projet de M. Séguy. Celui-ci, avant de s'adresser aux éventuels partenaires des autres confédérations, ne serait-il pas avant toute chose destiné aux troupes cégétistes elles-mêmes, afin de réchauffer la dynamique unitaire ?

JOANINE ROY.

Une ouverture réfléchie mais lente

Grenoble. — Battue dimanche soir, élus mardi matin. Comment expliquer que deux des trois candidats individuels aux commissions d'action et d'orientation, qui n'avaient pas reçu l'approbation du congrès lors du vote à main levé dimanche après-midi (*le Monde du 28 novembre*), aient obtenu finalement la majorité des voix, après un laborieux décompte manuel qui a duré lundi toute la journée et n'a été porté à la connaissance du congrès que mardi midi ?

L'histoire de ce vote est révélatrice *à la fois du vent nouveau qui souffle* à Grenoble, mais aussi des difficultés que rencontre l'équipe nationale de la C.G.T. pour faire entrer dans les mœurs ce qu'on appelle l'ouverture du syndicat à toutes les opinions qui le traversent.

A *l'annonce déjà surprenante* en elle-même dans un congrès C.G.T. de candidatures individuelles, celles de MM. Panthou et Parcabe qui, sans précautions manœuvrières avaient *franchement* laissé *transparaître* leur esprit contestataire, un nombre certes *non négligeables de délégués* s'étalent prononcés à main levée pour la participation de ces trublions aux travaux des commissions. Il s'agissait déjà là d'un fait nouveau. Mais la réaction spontanée de la majorité des délégués avait été hostile à des candidatures jugées incongrues, provocantes ou, en tout cas, inhabituelles. Autant le vote à main levée sur le cas Panthou paraissait incertain, autant celui concernant M. Parcabe se révélait nettemment négatif.

Or, plus de vingt-quatre heures après l'annonce que les opposants et abstentionnistes devaient faire connaître par écrit leur vote, la commission des mandats faisait savoir que les deux candidats étaient élus et, paradoxalement, le deuxième plus facilement que le premier (sept cent quatre-vingt-un pour, six cent cinquante-trois contre, cent trente-cinq abstentions pour M. Panthou, huit cent quatre-vingt-douze pour, cinq cent cinquante-quatre contre, cent vingt et une abstentions pour *M. Parcabe*).

De notre envoyé spécial

Conversion salutaire ? Certes, on peut ironiser sur cette curieuse manière de voter, voire de revoter, mais il ne faut pas oublier qu'à la C.G.T., il s'agit d'une première. Dans le passé, les candidats aux commissions proposés par le bureau après consultation des fédérations ne faisaient pas l'objet de contestation et, lorsque les habitudes sont bousculées, la machine, aussi bien huilée soit-elle, grince toujours quelque peu. Certes, on peut aussi ironiser sur le décalage manifeste entre le vote à main levée et les résultats *officiels*, mais au-delà de la méthode de consultation, il faut surtout retenir de cette histoire que, après une *réaction* spontanée d'hostilité, des délégués, fidèles disciples de l'unanimisme, ont accepté de réfléchir, de digérer le discours de leur secrétaire général *et* de jouer le jeu de l'ouverture.

Cependant, l'opinion doit savoir comme nous le déclaraient des *cégétistes de diverses tendances*, qu'il n'y aura pas de miracle à Grenoble. L'esprit nouveau qui souffle de haut en bas dans les instances dirigeantes est trop récent pour modifier soudainement le comportement des congressistes. *Les délégués de syndicats, de fédé*rations sont, en majorité écrasante, des communistes et ils ne peuvent pas pour des raisons politiques sans doute, mais surtout psychologiques et même purement techniques, élargir du jour au lendemain les commissions exécutives, qu'elles soient nationales ou fédérales, à des non-*communistes*. *Un congrès se prépare longtemps à l'avance et le choix des hommes*, la répartition des mandats ne datent pas d'hier. Les communistes favorables à l'ouverture prêchent la patience — l'évolution disent-ils ne peut-être que *lente* — *mais les autres, réalistes*, demandent cependant que l'ouverture soit accélérée. Comme l'a déclaré une nouvelle étoile montante d'obédience socialiste, Mme Jeanine Parent, « *le quarantième congrès constitue un bien faible déblocage ; il ne suffit pas de parler d'ouverture, il faudra, au lendemain du congrès, la pratiquer* ».

JEAN-PIERRE DUMONT.

A Rouen

DES GRÉVISTES DEVRONT PAYER DES NON-GRÉVISTES

Six syndicalistes, membres de la C.G.T. ont été condamnés, lundi 27 novembre, par le tribunal de grande instance de Rouen à payer près de 20 000 F à vingt-quatre salariés de leur entreprise, la Sodipan — une usine de papier carton — à Saint-Etienne-du-Rouvray (Seine-Maritime). Après une grève avec occupation des locaux du 22 septembre au 1er octobre dernier, la direction avait refusé de régler le salaire des non-grévistes. Vingt-quatre d'entre eux, sur cent cinquante-trois, avaient porté l'affaire devant la justice, demandant aux grévistes *réparation du préjudice subi*.

Au 1er décembre

LE SMIC PASSE A 11,31 FRANCS DE L'HEURE

Comme prévu (« le Monde » du 24 novembre), le SMIC n'est majoré, à partir du 1er décembre, qu'en fonction de la seule hausse des prix : il est fixé à 11,31 F de l'heure, soit une augmentation de 2,13 % par rapport au taux établi, au 1er septembre, à 11,07 F. Le salaire mensuel minimum passe ainsi de 1 925,65 F à 1 968 F, pour une durée de travail de quarante heures par semaine.

C'est la quatrième fois — dont deux fois avec une amélioration du pouvoir d'achat — que le SMIC est relevé en 1978. En un an, sa progression a été de 12,4 %. La hausse des prix atteint, elle, 9,3 %, selon l'indice de l'INSEE, d'octobre 1977 à octobre 1978. Cela entraîne une progression du pouvoir d'achat de 2,8 %, alors qu'en un an (du 1er octobre 1977 au 1er octobre 1978), celle du salaire horaire des ouvriers a été de 3,2 %. Rappelons que la diminution de la durée du travail a ramené la progression effective du pouvoir d'achat ouvrier moyen à 2,1 % en un an.

SOCIAL

Les «Lip» s'emploient à donner une structure juridique à leurs commissions

Pourtant près de quatre mille montres ont été saisies à l'usine de Palente

Besançon. — C'est au total trois mille huit cent quatre-vingt-six montres qui ont été saisies par la police, la semaine dernière, dans l'ancienne usine Lip (*le Monde* du 24 novembre). Deux ouvriers et le gardien de l'usine ont été invités à assister, dans les locaux du commissariat de Besançon, à l'inventaire des cartons emportés lors de la perquisition. Les ouvriers de Palente sont d'autant *plus surpris de cette intervention* policière qu'ils avaient l'impression que « *les choses avançaient* ».

De notre correspondant

De fait, depuis le démarrage de la coopérative, des entreprises leur ont confié des travaux de sous-traitance et ils ont enregistré diverses commandes. De plus, le plan global de relance, déposé fin juillet, qui prévoit le réembauchage progressif des quatre cents « Lip » encore présents à Palente, est, certes, encore à l'étude, mais il semble au ministère de l'industrie suffisamment crédible pour avoir incité les mutuelles de l'éducation nationale à s'engager pour 8 millions de francs dans le capital dont la coopérative a besoin.

Dans le même temps, les « Lip », qui vivent en partie des allocations de chômage (aide publique) et en partie des productions légales, s'emploient à donner une structure juridique aux commissions qu'ils ont créées. Le centre d'accueil et de documentation, la garderie d'enfants, l'atelier d'imprimerie, la réparation de petit matériel mécanique et médical, la bourse aux vêtements, la création de jeux socio-éducatifs, le salon de coiffure, la réparation automobile, le groupement d'achats, le restaurant, l'audio-visuel, la formation, pourraient constituer de petites unités dotées d'un statut propre, et continueraient toutes à fonctionner dans les locaux de Palente, où la ville de Besançon, si elle en devenait propriétaire, pourrait, pour sa part, installer d'autres entreprises.

Des pas vers la légalité

Le dossier présenté le 19 octobre au ministère du travail en vue d'obtenir les aides prévues pour la création d'emplois d'utilité collective (70 % du SMIC par salarié pendant un an) pour les commissions ainsi transformées, aurait été, dit-on à Palente, accueilli avec un certain intérêt.

Il serait *surprenant* que, de son côté, le conseil régional de Franche-Comté, dont le président, M. Edgar Faure, est de ceux qui ont milité pour une intervention publique avec la création d'emplois de caractère social non productifs, refuse sa participation à une action qui paraît répondre à l'esprit des textes et qui maintiendrait les quatre cents « Lip » dans un lieu unique, en attendant que la coopérative les ait tous embauchés.

Au demeurant, il faut rappeler qu'en dehors de la coopérative, les anciens ouvriers de Lip ont fait plusieurs pas vers la légalité en constituant des sociétés civiles, « *Les études industrielles de Palente* », qui ont signé des contrats avec l'Algérie et trois associations de type loi 1901 : « les Amis de Lip », la « 4 M » (matériel médical et micromécanique), et tout récemment « le Clef » (collectif de liaison d'étude et de formation), qui vient de faire entrer douze « Lip » à l'université de Paris-I pour y préparer des diplômes de conseiller du travail et d'administration économique et sociale.

Parmi les commissions, la bourse aux vêtements et l'imprimerie devraient, avant même que les aides à la création d'emplois soient accordées, être constituées prochainement en S.A.R.L. coopérative. « *Nous voulons créer des activités et des entreprises*, dit un ouvrier. *Pourtant, à notre volonté de bâtir, on répond par une volonté de punir.* »

CLAUDE FABERT.

POINT DE VUE

Quel dialogue Français-immigrés ?

par GÉRARD DESBOIS et MANUEL DIAS (*)

DU 19 au 26 novembre, le secrétaire d'Etat à la condition des travailleurs immigrés a organisé une Semaine du dialogue destinée à favoriser le rapprochement entre Français et immigrés. Par cette initiative, M. Stoléru a voulu, pendant une période restreinte, organiser une information et une animation au niveau national sur la présence de 4 millions d'immigrés en France. Il a voulu ensuite, à plus long terme, créer les conditions d'une meilleure compréhension entre les uns et les autres. Telles étaient tout au moins les intentions annoncées dans les documents diffusés pour l'organisation de cette semaine.

Quelle crédibilité peuvent avoir de telles affirmations pour les immigrés ? Elles viennent d'un gouvernement dont la politique se traduit quotidiennement par une répression de plus en plus lourde.

Que signifie une semaine de dialogue lorsque, pendant les cinquante et une autres, les droits les plus élémentaires sont bafoués ?

Les travailleurs immigrés sont aujourd'hui victimes de la crise. Le chômage les frappe durement, surtout les jeunes, de plus en plus nombreux, qui, après avoir suivi une scolarité difficile, se voient aujourd'hui vivre la même condition que leurs parents. Ils partagent cette situation avec les autres travailleurs *en France, mais, de plus, ils sont* souvent désignés non comme victimes, mais comme responsables. L'extrême droite le dit clairement en demandant le renvoi massif des travailleurs immigrés chez eux. Le patronat et le gouvernement renforcent ce courant d'opinion en situant le retour des immigrés chez eux comme une solution pour résorber le chômage, alors que le contraire a été de nombreuses fois démontré. Un climat de xénophobie est ainsi entretenu et la relative impunité dont jouissent les auteurs d'actes racistes vont dans le même sens.

Voilà bientôt un an, par exemple, que le veilleur de nuit de l'Amicale des Algériens en Europe a été sauvagement assassiné et le commando Delta, qui a revendiqué cet attentat ainsi que celui d'Henri Curiel, ne semble pas beaucoup préoccuper une police si efficace pour retrouver les ravisseurs du baron Empain et pour expulser les travailleurs immigrés.

Favoriser le dialogue avec les travailleurs immigrés suppose que ceux-ci aient la liberté de s'exprimer. Ce droit fondamental de tout homme est mis en cause par la menace d'une expulsion dès que la parole de l'immigré trouble l'ordre public, c'est-à-dire dérange. Dans ces conditions comment revendiquer la reconnaissance des droits les plus élémentaires ? Et ces revendications sont nombreuses : la liberté de travail et de circulation entravée par un système d'autorisations qui sont autant de contrôles policiers ; l'égalité totale des prestations sociales, quel que soit le lieu de résidence des familles ; la liberté de réunion et de publication ; le droit d'association ; le droit de vivre avec sa femme et ses enfants.

Tant que de telles revendications ne seront pas satisfaites, tant qu'il sera laissé libre cours au racisme, il ne peut être question de créditer le gouvernement de quelque bonne intention que ce soit. La semaine du dialogue ne peut être qu'une tentative hypocrite de cacher la réelle politique qui s'abat sur les travailleurs immigrés. Les refoulements de travailleurs immigrés en France depuis de nombreuses années se multiplient. De jeunes immigrés qui ont toujours vécu ici, dont toute la famille réside en France, sont expulsés dans un pays d'origine qu'ils ne connaissent pas. Les résidents des foyers sont contraints de subir des augmentations de loyers, des règlements intérieurs contraignants ou, s'ils s'organisent pour résister, sont expulsés.

Le seul dialogue qui vaille aujourd'hui entre Français et immigrés est celui de la solidarité entre travailleurs contre le chômage, la répression, le racisme et pour la reconnaissance de l'égalité des droits. Ce dialogue existe dans les entreprises et les quartiers, au sein des organisations syndicales et des organisations de solidarité, mais il est certes encore à améliorer. Il suppose la reconnaissance de l'expression des travailleurs immigrés eux-mêmes et des organisations qu'ils se donnent. Ce dialogue n'est pas l'affaire d'une semaine organisée par le pouvoir, mais un combat de tous les jours contre les divisions.

(*) Respectivement président et membre du bureau national de la Fédération des associations de solidarité avec les travailleurs immigrés (FASTI).

UNE CAMPAGNE NATIONALE DE LA CONFÉDÉRATION DU CADRE DE VIE : « VIVRE MIEUX, VIVRE AUTREMENT »

La Confédération syndicale du cadre de vie (C.S.C.V.), qui déclare regrouper quarante mille adhérents, vient d'annoncer, pour 1979, le lancement d'une « *campagne nationale revendicative* » sur le thème « *Vivre mieux, vivre autrement* ». Trois « *temps forts* » sont prévus : de décembre 1978 à mars 1979, la C.S.C.V. va lancer trois enquêtes : la première « *recensera les anomalies sur les prix, le poids et la qualité du pain* » ; la deuxième sur le coût du logement, la troisième sur celui de la santé et la généralisation du « tiers-payant ».

De mars à mai-juin 1979, la C.S.C.V. mettra en lumière les répercussions de la réforme de l'orientation scolaire et le sort réservé aux jeunes de quatorze à seize ans, en présentant des « *dossiers noirs* » sur l'insuffisance de cette orientation. De septembre à novembre, la Confédération développera une action d'ensemble, centrée néanmoins sur la rentrée scolaire et les impôts locaux.

La C.S.C.V. entend insister à cette occasion sur « *quatre axes revendicatifs essentiels* » : « *un emploi pour tous et un droit au travail utile et responsable* » ; « *des équipements de quartier et des services publics en nombre et en qualité* » ; « *la revendication d'un prix possible à opposer au soi-disant prix de revient ou prix coûtant* » ; « *la reconnaissance d'un droit syndical des travailleurs, usagers et consommateurs* ». Cette campagne, indiquent les dirigeants de la C.S.C.V., comprendra des manifestations en coopération avec les syndicats C.G.T. et C.F.D.T.

SOCIAL

Le nouveau plan de sauvetage de Manufrance

(Suite de la première page.)

M. Gadot-Clet a fait observer que les trois administrateurs opposés à son plan n'avaient pas demandé sa démission, alors qu'un vote mettant en cause la présidence leur aurait donné un résultat positif, le P.-D.G. ne pouvant, dans ce cas, prendre position.

Les dispositions adoptées par le conseil seront présentées vendredi 30 novembre au tribunal de commerce de Lyon, qui avait accordé le 31 mai 1977 la suspension provisoire des poursuites à la société Manufrance et avait approuvé, le 30 septembre de la même anée, le plan de redressement présenté par les curateurs.

D'après M. François Gadot-Clet, ces mesures devraient être approuvées par la juridiction consulaire, évitant ainsi à la société — dont le compte d'exploitation présente une perte de 84 millions de francs pour les dix premiers mois de l'année 1978 — d'être acculée à la liquidation de biens.

Ces mesures ont provoqué un tollé général à Saint-Etienne. M. Joseph Sanguedolce, maire de Saint-Etienne (P.C.), devant l'annonce de ces mille trois cents licenciements — qui viennent aggraver la situation sociale d'un département déjà fortement frappé par le chômage, — a qualifié *« l'inquiétante et suspecte volte-face de M. Gadot »*, de *« coup de poignard dans le dos de Manufrance, au moment même où un redressement notable s'opérait dans les divers secteurs de l'entreprise depuis le mois de septembre »*.

« J'avais dit il y a quelques mois que M. Gadot-Clet était un bon P.-D.G., parce qu'il avait un bon plan, a ajouté le maire de Saint-Etienne. *Comme il a fait tout le contraire de ce qu'il avait promis, c'est aujourd'hui un mauvais P.-D.G. »* De la même façon, M. Bruno Vennin, au nom des administrateurs représentant l'actionnaire principal de Manufrance, a attribué les mauvais résultats actuels de la société à la « *carence* » de son P.-D.G., qui a entraîné de *« très nombreuses lacunes de gestion »*.

Cependant, la responsabilité du P.-D.G. n'est pas seule en cause, estime M. Venin. Le juge commissaire, *« en s'opposant à la création des sociétés filiales »*, le gouvernement, en prenant le risque de *« ne débloquer que parcimonieusement des fonds qu'il devait accorder pour le redémarrage de Manufrance »*, ont constitué, eux aussi, des *« obstacles »* à la restructuration de Manufrance.

« Nous pensons que les propositions du P.-D.G. sont inacceptables et inapplicables, car la richesse de l'entreprise ce sont ses hommes », a encore déclaré M. Vennin adjurant en conclusion le tribunal, le gouvernement, tous ceux qui ont une part de responsabilité, de faire en sorte qu'une solution soit trouvée, différente de celle proposée par M. Gadot-Clet.

Une dure réaction syndicale ?

Comment vont réagir les organisations syndicales après l'annonce d'un pareil *« dégraissage »* ? Toutes sans exception (C.G.T., U.G.I.T., C.F.D.T., F.O., C.G.C.) avaient condamné en juin dernier le premier programme d'action du P.-D.G., qui prévoyait déjà trois cent soixante-quatorze supressions d'emplois pour 1978, dont trois cent trente-quatre licenciements. La rumeur avait couru, mardi, à Saint-Etienne, que l'entreprise pourrait être occupée, voire le P.-D.G. séquestré dans son bureau dès l'annonce des nouveaux licenciements ; il n'en a rien été.

Mais que se passera-t-il les jours prochains ? M. Gadot-Clet s'attend à une réaction syndicale très dure. Certes, M. Sanguedolce — en réponse à une question sur le soutien éventuel que pourraient apporter le maire et son conseil aux ouvriers, si ceux-ci décidaient d'occuper l'usine — a souligné à cette occasion que les *« syndicats de Manufrance sont majeurs et surtout très préoccupés par la survie de Manufrance avant tout »*. Mais est-il encore possible de se porter garant aujourd'hui des réactions d'hommes et de femmes dont on joue avec les nerfs depuis maintenant plus de deux ans ?

Ce qu'on leur propose aujourd'hui est tout simplement le démantèlement de leur entreprise, proposition qui figurait dans le *plan de M. Blanc*, P.-D.G. au début de l'année 1977, à une époque où la municipalité était encore sous la responsabilité de M. Michel Durafour. Le démantèlement, cela veut dire, pour commencer, l'arrêt des usines du cours Fauriel, là où l'on fabriquait depuis 1885 les cycles et surtout les armes qui ont fait le renom de la société. Et ce n'est pas *« le ferme espoir de faire redémarrer une unité de fabrication de cycles dans la périphérie stéphanoise qui emploiera cent à cent cinquante personnes »*, selon le propos du P.-D.G. de Manufrance, qui atténuera sensiblement l'amertume ressentie. En ce qui concerne la fabrication des armes, M. Gadot-Clet a indiqué, dans son rapport aux administrateurs, que la société n'avait pas les moyens de remédier à la mévente. *« Il s'agit là d'un problème national qui ne peut être réglé que par les pouvoirs publics. »*

Le démantèlement, cela veut dire encore dispersion du patrimoine de la société : le regroupement sur la zone industrielle de Molina, des activités du négoce — essentiellement de la vente par correspondance — où elles sont déjà en partie installées. Cela veut dire aussi la vente du *Chasseur français*, seule activité dont la rentabilité ne s'est pas démentie au cours de la tempête qui secoue Manufrance. Cela signifie enfin l'abandon des terrains du cours Fauriel — 5,6 hectares et 400 mètres de façade — vraisemblablement au promoteur le plus offrant ; histoire d'essayer de rembourser au moins en partie les dettes de la société.

Persistance du déficit

Imagine-t-on le traumatisme que ces perspectives peuvent engendrer, alors que, depuis l'acceptation, en juin dernier, du programme d'action de M. François Gadot-Clet, on avait le sentiment — surtout à l'extérieur de l'entreprise — que Manufrance était repartie. Certes, des secteurs comme la vente par correspondance et les activités des magasins ont enregistré des résultats plutôt encourageants en septembre et en octobre. Certes, les stocks ont diminué de façon *importante (revenant de 212 millions* au 31 mai 1977 à 140 millions au 30 septembre 1978).

Dans le cycle même, grâce aux efforts de promotion — utilisation du nom et du renom de Raymond Poulidor, par exemple, — l'atelier de montage doit produire aujourd'hui plus qu'il ne l'a jamais fait. Malgré cela, la situation financière de l'entreprise reste très mauvaise. Les dettes, à court *moyens, des outils de travail, qui* 379 millions — dont 168 millions représentés par les créances des fournisseurs. En 1978, le déficit total d'exploitation sera l'équivalent de celui de 1977, et devrait approcher 113 millions de francs.

Le mal de Manufrance, comme l'a expliqué à sa sortie du conseil d'administration M. Gadot-Clet, c'est *« d'avoir des méthodes, des moyens, des outils de travail qui sont dépassés. Manufrance perd de l'argent depuis 1962 »*, a-t-il déclaré. Exemple de cette gestion défaillante : les pochettes d'hameçons vendues à 0,95 F l'unité revenaient en réalité, tous frais généraux calculés, 15 F à la société. *« Manufrance en a vendu deux cent mille, et a perdu ainsi en quelques mois plus de 2 800 000 F ! »*

Autre exemple de vente à perte cité dans le rapport de M. Gadot-Clet : au cours des dix premiers mois de 1978, les produits finis sortis de la D.P.M. (Division des produits manufacturés) ont représenté une valeur marchande de 37,8 millions de francs, alors que leur coût de production a été de 56,6 millions ! Dans ces conditions, même si la trésorerie pouvait permettre de tenir jusqu'en février 1979, la liquidation de biens était, à ce rythme, inéluctable à court terme, enlevant définitivement *« tout espoir de redémarrage »*, affirme le P.-D.G.

Huit mois de présence dans l'entreprise étaient-ils nécessaires pour découvrir des maux qui avaient été dénoncés depuis longtemps ? A la vérité, M. Gadot-Clet, arrivé avec la conviction qu'il pouvait sauver la société en attirant des partenaires financiers que ses relations politiques — c'est un ancien collaborateur de M. Edgar Faure — lui permettaient d'aborder facilement, a peu à peu découvert les limites de son action : *« Quand vous dites à des industriels ou à des banquiers de reprendre une affaire qui présente un passif important, ils ne se montrent pas très chauds. Quand vous leur dites qu'il y a l'Etat dans l'affaire, ils freinent des deux pieds. Quand vous parlez d'une municipalité, ils renoncent carrément. Et quand vous ajoutez, de surcroît, que cette municipalité est à direction communiste, alors ils s'enfuient... »* Fallait-il pour autant prendre un virage à 180 degrés, au risque de renverser un attelage déjà bien brinquebalant ?

BERNARD ELIE.

LA VILLE ACTIONNAIRE PRINCIPAL

Le capital de la société Manufrance (66 millions de francs) est réparti de la façon suivante :

- FAMILLES :
  - Fontvieille .... 8,64 %
  - Fasano .... 6,94 %
  - Drevet .... 5,82 %
- VILLE DE SAINT-ETIENNE, directement ou par le biais des :
  - Hospices civils .... 29,34 %
  - Petits porteurs .... 49,26 %

Le conseil d'administration de la société compte six membres : MM. Cadot-Clet, président-directeur général ; Vennin et Nicolas, représentants d'actionnaires prépondérants ; ville de Saint-Etienne ; Juvin, président de la MACIF ; Fasano et Drevet, ancien président-directeur général.

LES RÉACTIONS

M. SANGUEDOLCE, maire (P.C.) de Saint-Etienne : M. Gadot-Clet n'a pas rempli les objectifs du plan.

« M. Gadot-Clet, a précisé M. Sanguedolce, maire (P.C.) de Saint-Etienne, *avait accepté la responsabilité de P.D.G. sur des objectifs précis contenus dans le plan de redressement adopté en juillet. Il n'a pas rempli les objectifs du plan, notamment en ce qui concerne la mise en place d'une tructure de direction. »*

« La mairie et l'ensemble des élus du conseil municipal de Saint-Etienne, a-t-il conclu, *s'associeront à toutes les initiatives et les actions prises en faveur du maintien et du développement des activités de Manufrance. »*

M. NEUWIRTH, député (R.P.R.) de Saint-Etienne : « La façon la plus hypocrite de mettre à mort le potentiel industriel. »

L'ensemble des décisions prises constitue *« la façon la moins courageuse, pour ne pas dire la plus hypocrite, de mettre à mort le potentiel industriel, certes maladroitement mené jusqu'à présent, mais qui demeure encore essentiel pour la collectivité stéphanoise. Il ne faudrait pas que l'on s'y trompe à Lyon ou à Paris. La liquidation attendue de Manufrance ne serait pas sans conséquences économiques, sociales et politiques, qui n'iraient pas dans le sens où certains le supposent, sinon l'espèrent. »*

LA FÉDÉRATION SOCIALISTE DE LA LOIRE DÉNONCE LES MANŒUVRES DU GOUVERNEMENT.

La fédération socialiste de la Loire estime que *« le nouveau plan de M. Gadot-Clet conduit dans un premier temps à 1 300 licenciements et inéluctablement à la liquidation totale de Manufrance »*.

« Nous dénonçons les manœuvres du gouvernement pour parvenir à la liquidation d'un secteur important de l'économie stéphanoise et la volonté d'infliger aux travailleurs de l'entreprise une défaite politique », conclut la fédération du P.S.

LES ACIÉRIES DE PARIS ET D'OUTREAU VONT DEVOIR SUPPRIMER 1 500 EMPLOIS SUR 3 000

Admises le mardi 10 octobre 1978 au régime de la suspension provisoire de poursuites, les Aciéries de Paris et d'Outreau vont devoir supprimer 1 500 emplois sur 3 000. C'est ce qu'a annoncé au comité central d'entreprise Me Chassagnon, administrateur judiciaire, mardi 28 novembre en début d'après-midi.

La paie de novembre sera encore assurée, mais il pourrait n'en pas être de même pour celle de décembre si le plan de redressement mis au point par Me Chassagnon n'est pas adopté. Ce plan comporte d'abord la reprise des activités « ferro-manganèse » par la Comireg, société de commercialisation rattachée à la Comilog (44 % U.S. Steel, 19,28 % B.R.G.M., 17 % Mokta et 10 % gouvernement gabonais), qui exploite le manganèse de Moanda au Gabon.

Les Aciéries de Paris et d'Outreau sont les premiers producteurs européens de ferro-manganèse (additif pour la production de l'acier ordinaire), produit à Outreau, près de Boulogne-sur-Mer, avec 1 300 personnes dont 650 seraient conservées.

Elles se consacrent, en outre, à la fonderie d'acier, activité éventuellement reprise par les Aciéries du Manoir (du groupe Pompey), qui ne garderaient que 800 personnes sur les 1 200 employées également à Outreau. Victime de la crise de la sidérurgie, et « oubliée » par le plan de sauvetage de cette profession, l'entreprise est dans une situation financière désastreuse : après 50 millions de pertes en 1976, 103 millions de francs en 1977, et 10 millions de francs de déficit par mois à l'heure actuelle par un chiffre d'affaires annuel inférieur à 600 millions de francs, ses fonds propres ont disparu. Quant à ses principaux actionnaires, le géant sidérurgique américain U.S. Steel (27 %) et la holding Escaut Meuse (28 %), ils n'ont l'un, ni les moyens, l'autre, ni le désir, de renflouer cette filiale.

● *Deux mille cinq cents travailleurs* ont défilé à Saint-Brieuc mardi 28 novembre, à l'appel de l'intersyndicale C.G.T., C.F.D.T., F.O. et FEN des Côtes-du-Nord, pour soutenir les ouvriers de l'entreprise Chaffoteaux et Maury, en grève depuis le 12 octobre afin d'obtenir une augmentation de salaire de 350 F par mois, une cinquième semaine de congés payés et une meilleure classification des O.S. Environ 65 % des mille neuf cents salariés de l'usine se sont prononcés, il y a une semaine, pour l'occupation des locaux.

● *L'accord*, portant à 27 500 F pour 1978 la rémunération annuelle garantie des salariés de la métallurgie parisienne, a été ratifié, mardi 28 novembre, par F.O., la C.F.T.C. et la C.G.C. En revanche, la C.G.T. et la C.F.D.T. ont refusé de signer cet accord, considérant que ce taux d'environ 2 300 F par mois fixé par le patronat de la métallurgie est *« inacceptable »*.

● *Le conflit dans les mines de potasse d'Alsace* (M.D.P.A.), qui dure depuis le 27 septembre avec une série de grèves tournantes, s'est encore durci mardi 28 novembre : les deux tiers des six mille trois cent quarante salariés ont observé un arrêt de travail de vingt-quatre heures à l'appel de la C.G.T. et de la C.F.D.T. D'autre part, plusieurs centaines de mineurs ont occupé, pendant une heure et demie, la salle de l'ordinateur et le central téléphonique de la direction générale des M.D.P.A. à Mulhouse, pour tenter d'obtenir la reprise des négociations, notamment sur le relèvement de la prime de chauffage.

ÉCHANGES INTERNATIONAUX

Les divergences entre les Neuf et les États-Unis font suspendre les négociations mondiales sur le blé

La C.E.E. supprime des subventions aux ventes de céréales à l'Amérique latine

Bruxelles (Communautés européennes). — Nouvelle tension à Genève : les négociations menées sous l'égide de la CNUCED (Conférence internationale pour le commerce et le développement) en vue de la conclusion d'un accord international sur le blé ont été suspendues le 24 novembre en raison d'un différend persistant entre la Communauté et les Etats-Unis. Bien qu'elle soit traitée de manière distincte, cette affaire doit être replacée dans le contexte plus général des négociations commerciales multilatérales (N.C.M.) dites « Tokyo round ».

De notre correspondant

Comment évolue le volet agricole des N.C.M. ? M. Gundelach, le commissaire européen compétent, lors de la dernière réunion des ministres de l'agriculture des Neuf les 20 et 21 novembre, ne s'est pas montré disert à ce sujet. Un point cependant ne fait guère de doute : quelle que soit l'enceinte des discussions — conférence sur le blé ou N.C.M. elles-mêmes, — les Etats-Unis poursuivent un double objectif : gêner la politique d'exportation de la C.E.E. et obtenir, pour leurs propres produits, un meilleur accès au marché des Neuf. Pour les agriculteurs de la C.E.E. l'enjeu est de taille ; il faut d'autant plus regretter que ces négociations se déroulent d'une manière quasi clandestine, sans que les institutions de la Communauté, supposées responsables, y soient pleinement associées.

Il y a quatre volets dans le débat agricole en cours entre les Etats-Unis et la C.E.E.

● **Le futur accord blé.**

Son but est de parvenir à une meilleure régularisation du marché mondial, grâce à une politique de stockage. Le différend tient en ce que les Etats-Unis voudraient imposer à la C.E.E. des stocks importants qui entraveraient sa liberté de manœuvre à l'exportation. La querelle porte sur deux points intimement liés : le niveau de stockage et le prix de déclenchement des opérations de stockage. Les Etats-Unis demandent que la C.E.E. s'engage à stocker jusqu'à 4 millions de tonnes, alors que leur propre engagement porterait sur 5 millions de tonnes. La Communauté ne veut pas aller au-delà de 2,5 millions.

« *Le marché que proposent les Américains*, dit-on à Bruxelles, *est profondément déséquilibré : les Etats-Unis exportent 30 millions de tonnes par an, la Communauté en moyenne 5 à 6 millions de tonnes, dont 1,6 pour l'aide alimentaire. Les Neuf, s'ils se retrouvaient avec des quantités aussi importantes de blé engrangées, n'auraient rien à exporter.* »

Crainte d'autant plus vive que les Etats-Unis et surtout le Canada cherchent à imposer un prix de déclenchement des opérations de stockage très élevé : 155 dollars la tonne, alors que la C.E.E. estime que 115/120 dollars suffiraient pour stabiliser le marché.

« *Actuellement*, font valoir les experts de la Commission européenne, *le prix mondial se situe autour de 140 dollars par tonne, et le marché se porte bien. La meilleure preuve en est que les Etats-Unis depuis le début de la campagne, ont réussi à vendre environ 60 % de leurs quantités disponibles pour l'exportation.* »

● **Les subventions à l'exportation.**

Les Etats-Unis, ainsi d'ailleurs que d'autres pays du GATT, demandent à la Communauté de modérer sa politique de subventions à l'exportation des produits agricoles. En juillet, avant le sommet de Bonn, la Commission européenne, porte-parole des Neuf, était arrivée avec les Américains et les Japonais à une formulation qui fit sursauter vivement les Français. « *Nous sommes disposés à mener en pratique une politique d'exportation raisonnable, mais nous ne voyons aucune raison de contracter des engagements écrits nouveaux* », expliquèrent ceux-ci.

A Bruxelles, on a déploré ce réflexe de méfiance des Français ; les textes n'impliquaient, dit-on aucun engagement nouveau. L'attitude française, comprise à l'extérieur comme un refus de dialoguer sur ce thème sensible, déclencha des réactions : l'Australie puis le Brésil, appuyés par d'autres pays, déposèrent une plainte au GATT contre les exportations de sucre de la C.E.E. Début novembre, les producteurs de blé américains déposèrent à leur tour une plainte, cette fois auprès de leur propre administration.

Que s'était-il passé ? Au cours des trois dernières années, la Communauté, en raison de récoltes moyennes, n'a presque pas exporté. Cette année, en revanche, elle dispose d'environ 8 millions de tonnes pour l'exportation et a commencé à accorder des restitutions (subventions) à l'exportation pour « passer » sur le marché des pays tiers. Elle a ainsi vendu quelque 200 000 tonnes au Brésil, ce qui a particulièrement irrité les producteurs d'outre-Atlantique, inquiets de voir la concurrence s'attaquer à ce qu'ils considèrent comme une chasse gardée. L'administration américaine se retourne vers Bruxelles, laissant entendre que l'affaire pourrait être traduite devant le GATT.

La Commission, pour ne pas envenimer la querelle, vient de s'incliner : depuis le 27 novembre, elle n'accorde plus de restitutions opérationnelles (c'est-à-dire permettant de vendre) pour les exportations vers cette zone d'Amérique latine.

● **La liste Strauss.**

Il s'agit d'une liste d'une quinzaine de produits, surtout « méditerranéens (agrumes, jus de fruits, raisin, tabac, riz), pour lesquels les Etats-Unis réclament avec insistance un meilleur accès au marché des Neuf. Où en est exactement la négociation à ce sujet ? On l'ignore, mais on sait, en revanche, que les pressions américaines sont très vives. Dans certains cas, à condition bien sûr d'obtenir des contreparties, il semble que des gestes puissent être faits par la C.E.E. Dans d'autres cas, comme celui du riz, les demandes américaines auraient pour conséquence de remettre en cause les mécanismes de la politique agricole commune. Dangereux précédent qu'il vaut mieux éviter.

● **Les concessions américaines.**

La Communauté, qui achète beaucoup plus aux Etats-Unis qu'elle ne leur vend de produits agricoles, entend obtenir un meilleur accès sur le marché américain pour ses exportations (notamment de fromages, spiritueux, jambons, etc.). L'objectif est d'autant moins facile à atteindre que, pour plus de la moitié de leur production agricole, les Etats-Unis, en vertu d'une dérogation tout à fait anachronique, se situent hors des règles du GATT (curieusement, la Communauté n'a pas cherché à tirer profit des N.C.M. pour réclamer sa suppression et le retour des Américains à la loi commune). Il apparaît en tout cas au stade actuel, c'est-à-dire au moment où s'engage la phase conclusive des N.C.M., que personne dans la C.E.E. ne peut dire avec certitude ce que les Etats-Unis sont prêts à accorder.

PHILIPPE LEMAITRE.

Le déficit commercial des pays de l'Est s'aggrave à nouveau

Genève. — La Commission économique des Nations unies pour l'Europe (C.E.E.-ONU) insiste, dans une étude qui vient d'être rendue publique, sur l'aggravation du déficit commercial des pays de l'Est à l'égard de leurs partenaires occidentaux. Leur dette envers ces derniers ne cesse également de croître, évaluée par les auteurs de l'étude à un montant se situant entre 37 et 40 milliards de dollars à la fin de 1977 (32 à 35 milliards fin 1976). Selon d'autres estimations, ce montant serait de l'ordre de 45 à 50 milliards. (« Le Monde » daté 1er-2 octobre 1978.)

De notre correspondante

Leur situation de créanciers ne semble pas inquiéter les pays de l'Ouest dont « *le potentiel d'exportation reste fort et est appuyé par l'octroi de crédits publics et l'ouverture des marchés financiers aux emprunteurs de l'Est.* » Les emprunts souscrits sur les marchés de capitaux occidentaux constituent pour les pays de l'Est le principal moyen de combler leurs déficits. Selon les experts de la C.E.E.-ONU, « *l'accroissement de la position nette des banques occidentales vis-à-vis des pays de l'Est a été de 7,2 milliards de dollars au cours des trois premiers mois de 1978 contre 3,8 milliards de dollars en 1977, 6 milliards de dollars en 1976 et 8,7 milliards de dollars en 1975* ». Les pays à économie centralisée bénéficient en outre de crédits obtenus auprès de firmes d'exportation occidentales, ainsi qu'en exécution d'accords intergouvernementaux.

L'étude passe en revue la situation des divers pays de l'Est européen. Pour l'U.R.S.S., le commerce extérieur revêt une importance sans cesse croissante dans un certain nombre de secteurs. Ainsi les importations de produits alimentaires et de machines reflètent à la fois le besoin de pallier les insuffisances de la production nationale et celui de moderniser l'industrie, ce qui a contribué à augmenter, de façon considérable, le déficit soviétique jusqu'en 1975.

Il en est résulté un déséquilibre qu'il a paru urgent de redresser et une augmentation de la dette envers les pays occidentaux appelant des restrictions qui ont affecté la production industrielle et les investissements. Comme dans le même temps les exportations de l'U.R.S.S. ont enregistré une croissance rapide, son déficit avec l'Ouest est passé de 4.8 milliards de dollars en 1975 à 1,4 milliard de dollars en 1977. Toutefois, durant le premier semestre de 1978, ce déficit s'est élevé à près de 1 milliard de dollars, ce qui traduit un renversement de tendance.

Le déséquilibre commercial a également augmenté, malgré un ralentissement de la croissance, en Pologne et à un moindre degré en Bulgarie et en R.D.A. Le taux d'expansion industrielle est passé en Pologne de 13% en 1975 à 7,5% en 1977 et 6,2% de janvier à juin 1978 ; en Bulgarie, de 10 % à 6,8 % et 5,9 % ; et en R.D.A. de 7,3 % à 5,4 % et 5,2 %. La diminution du taux de croissance de la formation de capital est pour ces trois pays encore plus significative : en Pologne, ce taux est tombé de 23 % en 1975 à 3,3 % en 1977 et — 0,2 % de janvier à juin 1978. Pour la Bulgarie, les chiffres correspondants sont 11 %, 6,1 % et environ 2 %. Pour la R.D.A., le chiffre du premier semestre 1978 est également de 2 % environ. Pour ces trois pays, pendant ce même semestre, les importations ont augmenté moins rapidement que les exportations. En dépit de cette tendance au rééquilibre, leur déficit s'est accru et demeure préoccupant, surtout en Pologne.

Des politiques prudentes

En Hongrie, la situation est différente. Le taux d'expansion industrielle est passé de 8,4% en 1974 à 4,6 % en 1975 et 1976, 6,8 % en 1977 et 6,4 % pour le premier semestre de 1978. Les importations, qui avaient diminué de 3,1 % en 1976, ont brusquement augmenté de 16 % en 1977, mais ce taux est retombé à moins de 9 % de janvier à juin 1978. Quant aux exportations hongroises, l'étude se contente de signaler qu'« *elles furent modérées en 1976, puis firent un bond en 1977, pour redevenir modérées au cours de la première moitié de 1978* ». Le déficit des échanges avec les pays occidentaux industrialisés, qui avait diminué en 1976, puis en 1977, tend à s'accroître en 1978.

Situation particulière également en Tchécoslovaquie, où les exportations et les importations ne font qu'augmenter, les premières dépassant de loin les secondes en 1976 et 1977, tandis que la tendance inverse apparaît cette année. Le déficit du commerce tchécoslovaque avec l'Occident est qualifié par l'étude de « *modéré* ».

En Roumanie, enfin, les exportations et les importations augmentent rapidement et au même rythme. Toutefois, selon des évaluations fondées sur les chiffres des six premiers mois de 1978, le déficit du commerce roumain avec l'Ouest s'élèverait pour cette année à 500 millions de dollars, alors qu'il n'avait précédemment jamais dépassé le chiffre de 400 millions.

Cependant, les auteurs de l'étude considèrent que les pays de l'Est ont pratiqué, aussi bien en 1977 qu'au début de cette année, des politiques prudentes destinées à « *redresser le déséquilibre de leurs échanges avec les pays de l'Ouest et à résoudre leurs problèmes internes* », ce qui n'a pas empêché, au cours du premier semestre 1978, une aggravation globale de leur déficit : 8,5 milliards de dollars — en taux annuel — de janvier à juin, contre 5,9 milliards en 1977 (10 milliards de dollars en 1975). Quant aux perspectives pour le deuxième semestre, étant donné la complexité et la quantité de problèmes auxquels sont confrontés les responsables des pays de l'Est, elles demeurent « *incertaines* ».

ISABELLE VICHNIAC.



TREIZE ANS APRÈS SON ENTRÉE EN VIGUEUR

La France signe la partie quatre de l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT)

Genève (*A.F.P., Reuter*). — La France a annoncé, le 27 novembre, qu'elle acceptait la partie quatre de l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), selon laquelle les pays en développement bénéficiant d'avantages tarifaires ne sont pas tenus à une pleine réciprocité. La déclaration française a été faite à l'occasion de la première journée de la session annuelle des parties contractantes du GATT.

La partie quatre, qui a pris effet en 1965, a déjà été acceptée par tous les autres pays membres. à l'exception de l'Afrique du Sud et du Gabon. Tout en n'ayant pas paraphé cette section de l'accord, la France en avait respecté les termes dans ses relations avec les pays en voie de développement et son refus était considéré comme une anomalie, déclare-t-on de source autorisée au GATT

La Colombie a demandé à devenir membre à part entière du GATT, annonce-t-on de source officielle. Ce pays était membre provisoire du GATT depuis 1974.

Enfin, le budget du GATT pour l'année 1979, a été fixé à 38,7 millions de francs suisses, soit pratiquement au même niveau qu'en 1978 (38,6 millions de francs suisses). Les contributions des pays membres sont à peu près *proportionnelles à leur part du commerce* mondial : soit 14,4 % pour les Etats-Unis, 11,2 % pour la R.F.A., 7,7 % pour le Japon, 7,4 % pour le Royaume-Uni, 7,2 % pour la France.

EN GRANDE-BRETAGNE

L'éxécutif du parti travailliste demande un vote libre des Communes sur le système monétaire européen

De notre correspondant

Londres. — M. Lynch, premier ministre d'Irlande, a confirmé, lundi 27 novembre, à M. Callaghan que le gouvernement de Dublin entendait entrer, dès sa création, dans le système monétaire européen (S.M.E.), quelle que soit la décision définitive du gouvernement britannique à cet égard. M. Lynch a, une fois de plus, répété que l'adhésion irlandaise dépendait essentiellement d'un substantiel *« tranfert de ressources »* à l'intérieur de la Communauté.

M. Callaghan l'aurait assuré de son appui pour obtenir un montant supérieur à la demande initiale de 650 millions de livres, étalée sur une période de cinq ans, si la Grande-Bretagne décidait de rester en dehors du S.M.E. Cette somme, qui représente 2 % du P.N.B. irlandais, avait été établie dans l'hypothèse d'une entrée à part entière de la Grande-Bretagne — qui absorbe 47 % des exportations irlandaises — dans le S.M.E.

Au cours des entretiens avec M. Callaghan, M. Lynch aurait indiqué que, à la différencse de la *Grande-Bretagne, l'Irlande devait* entrer dès le début dans le S.M.E. pour éviter des difficultés ultérieures. Il aurait aussi souligné que la réforme de la politique agricole commune, dont l'Irlande est l'un des premiers bénéficiaires, ne devrait pas être négociée dans le cadre des discussions sur le S.M.E.

L'espoir prévaut dans les milieux irlandais de Londres que la Grande-Bretagne et l'Irlande participeront très tôt au S.M.E., évitant ainsi les complications de la *rupture* du lien *vieux* de soixante ans entre les livres anglaise et irlandaise. Dans le cas où l'Irlande seule adhérerait au S.M.E., on prévoit que la livre irlandaise augmenterait de 10 % par rapport au sterling, ce qui encouragerait la spéculation, obligeant alors le gouvernement britannique à établir un strict contrôle des changes. Les deux gouvernements ont prévu des plans d'urgence pour limiter au maximum la spéculation, et notamment les bénéfices excessifs des détenteurs britanniques des 500 millions de livres investis en Irlande.

Cependant, dans la soirée de lundi, les travaillistes anti-européens ont, comme prévu, lancé leur offensive au sein des commissions de l'exécutif national du parti contre l'adhésion britannique au S.M.E. La motion, votée à l'issue d'un débat animé, qui a été marqué par une vive altercation entre le chancelier de l'Echiquier, M. Healey, et M. Skinner, député de Bolsover (Derbyshire), recommande au gouvernement d'opposer son veto, au moment approprié, à toute décision de la Communauté visant à mettre en vigueur un système affectant les intérêts vitaux de la Grande-Bretagne et l'engageant sur la voie d'une fédération européenne, contraire à la politique officielle du Labour.

La motion demande aussi qu'aucun engagement ne soit pris par le gouvernement qui pourrait préjuger des droits du Parlement britannique à discuter des propositions faites par le conseil européen. La motion suggère que les ministres puissent participer à un *« vote libre »* des Communes sur le sujet, mais cette formule sera sûrement repoussée par M. Callaghan, au nom du principe de la responsabilité collective du cabinet.

La discussion sur le S.M.E. reprend, ce mardi 28 novembre, au *sein du groupe parlementaire travailliste*, où les pro-européens sont plus nombreux qu'au sein de l'exécutif. En tout état de cause, dit-on à Downing Street, ces discussions n'affecteront pas la décision du gouvernement.

HENRI PIERRE.

L'inflation s'aggrave aux États-Unis

(Suite de la première page.)

Le plan de M. Carter prend donc un mauvais départ, d'autant plus que le niveau de vie des salaires n'a pas suivi le rythme de l'inflation, en accélération des derniers mois. Les chiffres, publiés mardi par le ministère du travail, font apparaître que la moyenne des revenus ouvriers s'est abaissée — en termes réels — de 0,1 % pour le troisième mois consécutif, et de 3,6 % depuis un an. Dans ces conditions, à la veille des négociations pour le renouvellement des conventions collectives dans de grands secteurs industriels, il serait hasardeux d'escompter que les syndicats limiteront les demandes d'augmentation de salaires à 7 % par an, comme le demandait M. Carter. Déjà M. Kahn a du concéder qu'un assouplissement est envisagé dans ce domaine.

Rien n'indique pourtant que des correctifs dissiperont le scepticisme ou l'hostilité manifestée dans de nombreux milieux à *l'égard du plan de M. Carter.* M. Meany, président de la centrale syndicale A.F.L.-C.I.O. n'a pour sa part, toujours pas désarmé et continue de réclamer un contrôle autoritaire des salaires et des prix. M. Carter y est toujours hostile, sauf en cas de *« crise grave »*. A la différence de M. Nixon au début de cette décennie, il aurait d'ailleurs besoin, pour ce faire, de l'approbation du Congrès, ce qui paraît pour le moins hypothétique dans l'avenir prévisible.

MICHEL TATU.

● *Le commerce bilatéral entre la Tchécoslovaquie et l'Albanie* est en passe de se développer, estime, le 28 novembre, le quotidien *Rude Pravo*. L'organe du parti communiste tchécoslovaque souligne que, *« au cours des jours prochains, la Tchécoslovaquie et l'Albanie vont procéder à une mise au point d'un accord dans leurs échanges commerciaux d'ici 1980 »*. Selon cet article, le volume des échanges a représenté 32,5 millions de roubles en 1977. La Tchécoslovaquie a exporté des biens industriels (camions, produits mécaniques, acier, produits chimiques) et importé des minerais, du cuivre, de l'asphalte, des produits textiles et agricoles. — *(A.F.P.)*

● *Une chambre de commerce française en Afrique du Sud* a été créée le 28 novembre à Johannesburg, pour promouvoir les échanges entre les deux pays, annonce-t-on officiellement. Cette initiative, à laquelle la plupart des sociétés françaises opérant en Afrique du Sud ont donné leur accord, est purement privée, même si elle dispose du soutien de l'ambassade de France à Pretoria. *La création de cette chambre de* commerce intervient à un moment où le commerce franco-sud-africain, tout en s'accroissant, est de plus en plus favorable à l'Afrique du Sud. — *(A.F.P.)*

CONJONCTURE

SELON L'INSEE

La production des entreprises industrielles s'est nettement redressée en novembre

« Qu'elles concernent l'ensemble de l'industrie ou leur propre entreprise, les perspectives de production des industriels se redressent nettement en novembre. Elles font attendre une accélération de la croissance au cours des prochains mois », écrit l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) dans sa dernière note de conjoncture.

« *La production industrielle augmente depuis la rentrée* », ajoute l'INSEE « *L'appréciation portée sur les carnets de commandes est un peu en retrait de ce qu'elle était en septembre, mais le mouvement tient presque uniquement au secteur de l'automobile, dont les réponses avaient été exceptionnellement favorables le mois dernier Il ne remet pas en cause la tendance à l'amélioration des carnets. Dans l'ensemble, ceux-ci apparaissent proches de la normale, les carnets « étrangers » continuant d'être jugés un peu mieux garnis que l'ensemble. Enfin, les industriels qui ne tiennent pas de carnets indiquent en novembre un redressement de la demande assez net.* »

« *Les stocks de produits finis, qui étaient encore jugés élevés à la fin du premier semestre, sont désormais proches du niveau désiré par les industriels. Ils peuvent être considérés comme à peu près normaux depuis la rentrée.* »

« *Les hausses de prix à la production devraient rester relativement modérées* », conclut l'INSEE.

● « *Les entreprises reçoivent actuellement les avertissements de taxe professionnelle et constatent, dans un grand nombre de cas, des augmentations considérables de leurs charges fiscales* », écrit le C.N.P.F. dans un communiqué. « *Ces augmentations n'ont aucun rapport avec la réforme de la taxe professionnelle et proviennent uniquement de l'accroissement des dépenses des collectivités locales. Dans la période difficile que traverse actuellement l'économie française, il est particulièrement regrettable que de nombreuses communes s'affranchissent des contraintes de la rigueur budgétaire, par ailleurs imposée à tous, et rendent plus difficile le redressement de l'activité économique.* »

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép —		Rep. + ou Dép —		Rep. + ou Dép —	
$ E.-U. ..	4,4190	4,4260	— 165	— 135	— 340	— 300	—1090	—1025
$ can. ...	3,7615	3,7690	— 115	— 75	— 250	— 200	— 740	— 660
Yen (100)	2,2355	2,2425	+ 120	+ 160	+ 230	+ 270	+ 510	+ 570
DM	2,2910	2,2965	+ 45	+ 75	+ 105	+ 145	+ 320	+ 380
Florin ...	2,1130	2,1185	— 80	— 45	— 130	— 90	— 260	— 200
F. B. (100)	14 5620	14,5960	— 380	— 250	— 885	— 720	—2690	—2310
F. S.	2,5390	2,5460	+ 135	+ 170	+ 260	+ 300	+ 785	+ 855
L. (1 000)..	5,1883	5,2007	— 490	— 410	— 950	— 850	—2585	—2400
£	8,6003	8,6165	— 525	— 455	—1010	— 910	—2995	—2840

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	3 7/16	3 13/16	3 9/16	3 15/16	3 9/16	3 15/16	3 3/4	4 1/8
$ E.-U. ..	29	29 3/8	10 7/16	10 3/16	10 15/16	11 5/16	11 7/8	12 1/4
Florin ...	7 3/8	8 1/8	9 5/8	10 1/8	9 11/16	10 3/16	9 1/16	9 9/16
F B. (100)	8 1/2	10	9 5/8	10 3/8	9 3/4	10 1/2	10 1/8	10 7/8
F. S.	+ 1/8	+ 1/2	+ 3/8	+ 1/2	+ 3/16	+ 9/16	+ 1/2	+ 7/8
L. (1 000).	29 3/4	35 1/4	16	17 3/4	16 5/8	18 1/8	16 3/4	18 1/8
£	11 1/4	12 1/4	12 3/4	13 5/8	13 3/16	13 15/16	14	14 3/4
Fr. franç..	6 3/8	7 1/8	7	7 5/8	8 7/16	8 15/16	9 3/16	9 11/16

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



AGRICULTURE

M. Michel Debatisse à l'Élysée

Quarante-cinq minutes pour nommer un « Monsieur Porc » ?

M. Michel Debatisse, président de la F.N.S.E.A., a été reçu le mardi 28 novembre pendant quarante-cinq minutes, par le chef de l'Etat. A sa sortie de l'Elysée, le leader paysan a déclaré que l'entretien avait essentiellement porté sur les montants compensatoires monétaires et la situation des producteurs de porcs.

Sur le premier point, M. Debatisse a rappelé l'importance pour *les agriculteurs de la suppression* des montants compensatoires monétaires (M.C.M.), tant de ceux qui existent actuellement que de ceux que l'adoption par les Neuf de l'ECU européen ne manquerait pas de susciter. Il a plaidé pour que le chef de l'Etat, lors du sommet européen des 4 et 5 décembre prochain, insiste sur la nécessité de créer un mécanisme tendant à la suppression des M.C.M. nuisibles pour le revenu des agriculteurs français.

Sur le second point, M. Debatisse a annoncé que serait prochainement *nommé* un chargé de mission auprès du ministre de l'agriculture pour s'occuper du dossier de la production porcine et des distorsions de concurrence anormale que l'on rencontre dans ce secteur.

A-t-on parlé des élections au Parlement européen ? M. Debatisse ne l'a pas nié, puisque, dit-il, « *ces élections sont importantes pour le monde agricole* ». « *Il se peut d'ailleurs que Michel Debatisse soit candidat, mais, à l'heure actuelle, ce n'est pas un sujet de préoccupation pour le président de la F.N.S.E.A.* », a-t-il ajouté.

Les propos de M. Debatisse laissent perplexe. Certes, comme il le dit lui-même, les problèmes des M.C.M. et du porc sont des questions de première importance. Mais l'examen de ces deux dossiers est largement entamé après le long travail de préparation de la loi d'orientation, un débat nourri à l'Assemblée nationale lors de la discussion sur le budget de l'agriculture, les interventions de M. Méhaignerie à Bruxelles sur les montants compensatoires, et enfin la publication par le ministère de l'agriculture d'un rapport tout frais sur les causes de la crise porcine. Alors, que signifie l'insistance du leader de la F.N.S.E.A. sur ces deux sujets ? S'agissait-il de dire au chef de l'Etat que les solutions tardent à être trouvées ; d'aiguillonner quelque peu le calme M. Méhaignerie ? Rien dans les déclarations de M. Debatisse ne laisse supposer qu'il ait tenu au chef de l'Etat des propos fiévreux de nature à faire accélérer des décisions qui tarderaient. La nomination, obtenue semble-t-il au cours de cet entretien, d'un « Monsieur Cochon », n'est pas à proprement parler le signe d'un début de commencement de solution à la crise porcine. Tout au plus cette décision permettra-t-elle à M. Méhaignerie de ne pas monter en première ligne, à Paris du moins, sur ce thème pendant les premières semaines *de sa présidence du conseil* des ministres de la Communauté, à partir du 1er janvier prochain.

Alors on s'interroge : quarante-cinq minutes pour quoi faire et quoi dire que le chef de l'Etat ne sache déjà ? Le caractère impromptu de ce rendez-vous *demandé* par M. Debatisse, selon l'Elysée, mais dont la F.N.S.E.A. n'était pas avertie, laisse songeur. On parle trop ici ou là de l'avenir de M. Debatisse, d'une sortie en beauté de la F.N.S.E.A. pour une entrée sans risque dans la carrière politique. Le temps des assurances serait-il venu ?

J. G.

En Loire-Atlantique

CRÉATION D'UN NOUVEAU SYNDICAT AGRICOLE

Des agriculteurs de Loire-Atlantique ont décidé de créer une U.D.S.E.A. (Union départementale des syndicats d'exploitants agricoles), qui entend rester dans la ligne de la Fédération nationale que dirige M. Debatisse. Dans un communiqué signé par le comité constitutif, ces agriculteurs veulent « *faire prévaloir en Loire-Atlantique la défense des intérêts des agriculteurs sans se soucier de mots d'ordre extérieurs à la profession* ».

Après l'exclusion, le 16 février dernier, de la Fédération départementale de la Loire-Atlantique de la F.N.S.E.A., il fallait s'attendre la création d'un organisme syndical concurrent qui porterait le drapeau de la centrale paysanne en terre bretonne. Les contestataires de Loire-Atlantique, héritiers d'une longue tradition d'opposition au pouvoir central de l'avenue Marceau, avaient été exclus officiellement pour n'avoir pas versé un montant suffisant de cotisations à l'échelon national depuis 1972. Mais ce sont surtout les critiques qu'elle exprimait à l'encontre des dirigeants de la F.N.S.E.A., notamment pour leur acceptation de la taxe de coresponsabilité sur le lait, qui ont valu à la F.D.S.E.A. de Loire-Atlantique son exclusion. Celle-ci a formulé un recours devant la commission des statuts et conflits qui ne s'est apparemment pas prononcée puisqu'on estime que le congrès qui a décidé l'exclusion est souverain.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CRÉDIT COMMERCIAL DE FRANCE (Moyen-Orient) S.A.L.

Le Crédit commercial de France (Moyen-Orient) S.A.L., dont le siège social est à Beyrouth, ouvre à Paris un bureau de liaison installé dans les locaux de son actionnaire majoritaire : le Crédit commercial de France, 103, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris.

Ce bureau de liaison est notamment chargé de garder contact avec ceux *des clients* du *Crédit commercial* de France (Moyen-Orient), qui ont temporairement transféré en Europe le siège de leurs activités : il est dirigé par M. Roland Kahia, précédemment directeur, à Beyrouth, de l'Agence du Port du Crédit commercial de France (Moyen-Orient) ; téléphone : 720-92-00, poste 4 737.

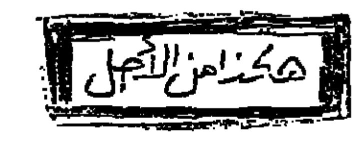
CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

Obligations Gaz de France 10,20 % décembre 1975

Les intérêts courus du 13 décembre 1977 au 12 décembre 1978 sur les obligations Gaz de France 10,20 % décembre 1975 seront payables, *à partir du 13 décembre 1978*, à raison de 91,80 F par titre de 1 000 F nominal, contre détachement du coupon numéro 3 ou estampillage du certificat nominatif, après une *retenue à la source donnant droit* à un avoir fiscal de 10,20 F (montant global : 102 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de *prélèvement libératoire sera* de 15,29 F, soit un net de 76,51 F.

Le paiement des coupons est effectué sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (trésoreries générales, recettes des finances et perceptions), à la Caisse nationale de l'énergie, à Paris, 17, rue Caumartin, ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires désignés ci-après :

Crédit lyonnais, Société générale, Banque nationale de Paris, Banque de Paris et des Pays-Bas, Crédit du Nord, *Crédit commercial* de France, Crédit industriel et commercial et banques affiliées, Société générale alsacienne de banque, Société marseillaise de crédit, Banque de l'Union *européenne*, Banque de l'Indochine et de Suez, Caisse centrale des banques populaires et toutes les Banques populaires de France, Société centrale de banque.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
28 NOVEMBRE

Timide amélioration

Une légère, très légère amélioration s'est produite mardi à la Bourse de Paris. Les valeurs françaises sont certes restées très irrégulières dans l'ensemble, mais l'indicateur instantané, qui avait baissé de 0,5 % lundi, a terminé cette séance en progrès de 0,15 % environ.

Les opérateurs demeurent très sélectifs dans leurs acquisitions. Ainsi la seule valeur dont la cotation dut être retardée en raison de l'insuffisance des offres (Marine Wendel + 6%) appartient au compartiment le plus mal en point de la cote : la métallurgie.

Cela dit, les meilleures performances de la séance ont été réalisées par Fraissinet (+ 6%), Sagem et Générale de Fonderie (+ 3,6 %). A l'inverse, Métallurgique de Normandie et Bail Investissement ont subi les plus lourdes pertes (— 6 %).

Peu sensible au niveau des cours et des indices, la timide amélioration enregistrée ce mardi concernait surtout le climat général autour de la corbeille. Pour un certain nombre de professionnels, le marché est sur le point de se réveiller. Certes, et personne n'est dupe, ce réveil, s'il se produit, sera l'aboutissement de l'action des grands investisseurs institutionnels, dont les interventions, discrètes mais efficaces, sont enregistrées depuis une quinzaine de jours. « Qu'importe ! disait un boursier, si c'est la seule manière de faire repartir le marché, il faut le faire... »

Sur le marché de l'or, le lingot a cédé 495 francs à 28 500 francs tandis que le napoléon est resté inchangé à 260 francs. Le volume des transactions est resté peu important à 7,08 millions de francs contre 8,19 millions la veille.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	28 11	29 11
1 dollars (en yens) ..	196,30	197,60

LONDRES

L'effritement succède à la hausse et les industrielles perdent de 2 à 3 points dans un marché très calme. Recul également des pétroles et des mines d'or. Seuls les fonds d'État restent bien disposés.

Or (ouverture) (dollars) 193 65 contre 196 85

VALEURS	CLOTURE 28 11	COURS 29 11
Beecham	687	685
British Petroleum	958	948
Courtaulds	122	120
De Beers	338	334
Imperial Chemical	372	371
Rio Tinto Zinc Corp.	241	241
Shell	592	588
Vickers	205	207
War Loan 3 1/2 %	29 3/8	29 3/8
*West Driefontein	28	27 1/2
*Western Holding	20 9/16	20 5/16

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

SOFINER. — Le bénéfice d'exploitation au 30 septembre s'élève à 6,01 millions de francs compte tenu des dividendes du portefeuille-titres apporté par Ufiner. Pour l'exercice 1977 en entier, le bénéfice d'exploitation (hors dividendes touchés par Ufiner) avait atteint 5,69 millions. Une majoration du dividende est envisagée.

S. M. D. UFINER. — Au 30 septembre 1978, les résultats ressortent à 28 millions de francs avant provisions et impôts. Compte tenu de l'apport fait à Sofiner fin 1977, ces résultats ne sont pas comparables aux précédents. Cependant, le résultat final devrait permettre de distribuer un *dividende global du même ordre* que le précédent (11,10 F).

JACQUES BOREL INTERNATIONAL. — Le chiffre d'affaires de neuf mois marque une progression de 12,8 % à 1 585 millions de francs.

MANNESMANN. — Au 30 septembre, le chiffre d'affaires du groupe s'est accru de 12 % à 8,35 milliards de deutschemarks. Pour l'exercice entier, les dirigeants tablent sur des résultats satisfaisants. La part des exportations est passée de 52 % à 60 %, les ventes à l'étranger des sociétés allemandes atteignant à la même date 4,23 milliards de deutschemarks contre 3,26 milliards.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 6 5/8 %

NEW-YORK

Rechute

Après plusieurs jours de hausse *modérée*, une assez *forte* rechute des cours s'est produite mardi à Wall Street et l'indice des industrielles a reperdu 8,70 points à 804,14 dans un marché un peu plus actif, où 22,86 millions de titres ont été échangés contre 19,80 millions la veille.

La montée rapide des prix de détail (+ 0,8 % encore en octobre) a ravivé la crainte d'une récession économique que le rétablissement du dollar avait quelque peu atténuée ces derniers temps. Dans une déclaration, M. Kahn, conseiller du président Carter, n'a pas caché qu'elle serait inévitable si l'inflation n'était pas maîtrisée, contribuant *ainsi à jeter un froid sur* un marché d'autre part tourmenté par le renchérissement des taux d'intérêt. Autour du « Big Board », l'on attendait en plus, avec une certaine appréhension, la publication des résultats du commerce *extérieur et des principaux indicateurs* économiques pour octobre.

Sur 1 843 valeurs traitées, 877 ont baissé et 524 ont monté.

VALEURS	COURS 27.11	COURS 28 11
Alcoa	48 5/8	45 5/8
A.T.T.	61	60 5/8
Boeing	67 1/8	64 1/2
Chase Manhattan Bank	30 5/8	30 3/8
Du Pont de Nemours	123 1/4	119 1/8
Eastman Kodak	59 3/8	58 3/8
Exxon	50 1/8	50
Ford	41 1/4	40 7/8
General Electric	49 1/2	48
General Foods	31 7/8	31 1/4
General Motors	56 1/4	56 1/4
Goodyear	16 1/4	16
I.B.M.	271 3/4	267 7/8
I.T.T.	28 3/8	28 3/8
Kennecott	23 1/4	23 1/8
Mobil Oil	68	67 5/8
Pfizer	32 3/4	32 1/4
Schlumberger	88 3/4	87 5/8
Texaco	24 5/8	24 1/4
U. A. L. Inc.	31 3/4	30 1/2
Union Carbide	35 7/8	35 1/2
U.S. Steel	23	23
Westinghouse	17 3/4	17 1/2
Xerox	54	53 1/2

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	27 nov.	28 nov.
Valeurs françaises ..	150,6	150,3
Valeurs étrangères ..	100,9	100,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	86,5	86,5

BOURSE DE PARIS - 28 NOVEMBRE - COMPTANT

[illegible]

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

[illegible]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 28 11	COURS DES BILLETS échangés de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 434	4 427	4 39
Allemagne (100 DM)	228 500	225 360	222
Belgique (100 F)	14 601	14 647	14 15
Pays-Bas (100 fl.)	211 830	211 400	211 50
Danemark (100 krd)	82 880	82 780	82
Suède (100 krs)	100 130	99 840	99 25
Norvège (100 k)	86 250	86 100	85 50
Grande-Bretagne (£ 1)	8 604	8 606	8 60
Italie (1 000 lires)	5 200	5 203	5 10
Suisse (100 fr.)	254 000	254 450	255 50
Autriche (100 sch.)	31 358	31 338	31 35
Espagne (100 pes.)	6 200	6 189	6
Portugal (100 esc.)	9 425	9 425	9
Canada ($ can 1)	3 788	3 768	3 755
Japon (100 yens)	2 252	2 240	2 22

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 28 11
Or fin (kilo en barre)	28880	28400
Or fin (en lingot)	28995	28500
Pièce française (20 fr.)	260	260
Pièce française (10 fr.)	217	216
Pièce suisse (20 fr.)	251 50	251 80
Union latine (20 fr.)	224	224
Souverain	260	260 30
Pièce de 20 dollars	1228	1224
Pièce de 10 dollars	664 80	666
Pièce de 5 dollars	485	485
Pièce de 50 pesos	1150	1120
Pièce de 10 florins	239 80	239 80

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2. IDÉES
— FEMMES.
3. ÉTRANGER
— M. François-Poncet aux affaires étrangères : une promotion pour le « Quai » ?
4. PROCHE-ORIENT
5. AFRIQUE
6. ASIE
6-7. AMÉRIQUES
8. EUROPE
9 à 11. POLITIQUE
— La révision du VII° Plan à l'Assemblée nationale.
— La conférence de presse de M. Raymond Barre.
12-13. SOCIÉTÉ
JUSTICE
13. SPORTS
14-15. ÉDUCATION
— « Des instituteurs pour le troisième millénaire » (II), par Charles Vial.
15. SCIENCES
— M. Giscard d'Estaing confie à trois savants une mission d'étude sur la révolution bio-industrielle.
16. RELIGION
— Le dialogue entre les musulmans, les chrétiens et les juifs.
16. AÉRONAUTIQUE

LE MONDE DES ARTS, ET DES SPECTACLES
Pages 17 à 25

EXPOSITIONS : Au Palais de Tokyo, L'empire de Vénus, par André Fermigier ; Œuvres en quête d'auteur, par André Chastel ; La carte postale aux A. T. P., par Geneviève Breerette.
CINÉMA : Sur deux films d'Emile de Antonio, par Louis Marcorelles, et un entretien avec le réalisateur ; La longue marche de Joris Ivens (II. Où l'on croit encore à la révolution mondiale immédiate), par Claire Devarrieux.
THÉATRE : « Œdipe » et Jean-Marie Patte, par Michel Cournot ; « la Sentinelle aveugle », de Robert Hossein.

32. ÉQUIPEMENT
33 à 38. ÉCONOMIE
— Le quarantième congrès de la C.G.T.

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TELEVISION (26)
Annonces classées (27 à 30) ; Aujourd'hui (32) ; Carnet (32) ; « Journal officiel » (32) ; Météorologie (32) ; Mots croisés (32) ; Bourse (39).



Pour la Commission de la C.E.E.

LES NÉGOCIATIONS SUR L'ADHÉSION DE L'ESPAGNE DEVRONT ÊTRE MENÉES AVEC PRUDENCE

(De notre correspondant.)

Bruxelles (Communautés européennes). — C'est, comme on pouvait s'y attendre, un avis favorable à l'adhésion de l'Espagne que la Commission européenne transmet, ce mercredi 29 novembre, aux gouvernements membres. Elle s'y prononce pour l'ouverture rapide de négociations. Il ressort, toutefois, de l'analyse très fouillée faite par les services bruxellois que l'opération ainsi projetée comporte, du point de vue de l'actuelle Communauté, des risques nombreux, et devra donc pour réussir être menée avec prudence. Les dangers que recèle l'élargissement pèsent plus particulièrement sur quelques secteurs et quelques régions. En fait, ils menacent davantage la France et l'Italie que les pays septentrionaux de la C.E.E.

Pour éviter des déboires, la Commission propose le maintien, durant la période de transition qui pourrait atteindre dix ans, des « mesures d'encadrement », en particulier la possibilité d'appliquer une clause de sauvegarde générale. Afin d'éviter que la perspective de l'adhésion ne suscite des erreurs d'investissement outre-Pyrénées et, de façon plus générale, une évolution de la politique économique peu compatible avec sont intégration à la C.E.E., la Commission propose que s'instaure, dès maintenant, entre l'Espagne et la Communauté, une concertation active, laquelle devrait « couvrir » les affaires tant industrielles qu'agricoles. — Ph. L.

● *L'association Partage avec les enfants du tiers-monde,* qui a pris en charge quatre cent cinquante enfants au Liban, pour la plupart orphelins de père et vivant avec leur mère sans ressources, lance un appel. Elle recherche des parrains pour cent enfants au Liban (ainsi qu'au Bangladesh) et recueille des dons. L'association n'a aucune appartenance politique ou religieuse. C.C.P. 35 280 20 V Centre La Source, 1, rue du Général-Debeney 60200 Compiègne.

AU CONSEIL DES MINISTRES

Nomination de neuf préfets

Le conseil des ministres du mercredi 29 novembre a approuvé le mouvement préfectoral suivant :

NOUVELLE - CALEDONIE : M. Charbonniaud.

M. Claude Charbonniaud, préfet des Hauts-de-Seine, est nommé haut commissaire de la République dans l'océan Pacifique et aux Nouvelles-Hébrides en remplacement de M. Jean-Gabriel Eriau nommé préfet hors cadres.

HAUTS-DE-SEINE : M. Jean Terrade.

M. Jean Terrade, préfet de la Hauts-de-Seine, en remplacement de M. Charbonniaud.

LOIRE : M. Georges Badault.

M. Georges Badault, préfet des Côtes-du-Nord, est nommé préfet de la Loire, en remplacement de M. Terrade.

COTES-DU-NORD : M. Jean-Pierre Foulquié.

M. Jean-Pierre Foulquié, préfet du Cantal, est nommé préfet des Côtes-du-Nord en remplacement de M. Badault.

CANTAL : M. Louis Veaux.

M. Louis Veaux, directeur des équipements collectifs à la préfecture de la région Ile-de-France, est nommé préfet du Cantal en remplacement de M. Foulquié.

SEINE-ET-MARNE : M. Jean Brachard.

M. Jean Brachard, préfet de l'Eure, est nommé préfet de Seine-et-Marne en remplacement de M. Roland Faugères placé, sur sa demande, en disponibilité.

EURE : M. Jacques Gérard.

M. Jacques Gérard, préfet des Landes, est nommé préfet de l'Eure, en remplacement de M. Brachard.

LANDES : M. Jean Ancinaux.

M. Jean Anciaux, sous-préfet de Saint-Nazaire, est nommé préfet des Landes, en remplacement de M. Gérard.

***

M. Paul Jean, secrétaire général de la Haute-Garonne, est nommé directeur adjoint auprès du directeur général des collectivités locales au ministère de l'intérieur, en remplacement de M. Bouquin, nommé secrétaire général de la région parisienne.

NOUVELLES BRÈVES

● *M. Claude Lemoine,* directeur général de FR 3, a été élu président de la Communauté des télévisions francophones, au terme des travaux de la trentième session de cet organisme, qui s'est tenue, du 21 au 23 novembre, à Québec.

● *Le récital* que le pianiste Aldo Ciccolini devait donner, mercredi 29 novembre, à la salle Pleyel, est annulé, l'artiste étant souffrant. Il est reporté au 12 janvier 1979. Les places vendues seront échangées ou validées aux guichets de la salle pour le concert du 12 janvier.

● *M. Olivier Guichard,* député R.P.R., maire de La Baule (Loire-Atantique), s'est affirmé déçu *« par son expérience de président du conseil régional des pays de la Loire »,* fonctions qu'il exerce depuis 1974. Interrogé sur l'opportunité de la décision de M. Pierre Sudreau, député app. U.D.F., qui avait annoncé son intention de ne pas solliciter le renouvellement de son mandat de président du conseil régional du Centre (*le Monde* du 26 septembre) M. Guichard a jugé *« très heureuse »* cette initiative. Il a ajouté : *« La plus grande majorité des présidents des conseils régionaux partagent son sentiment d'être mal traités par l'Etat. »*

● *Après l'annulation par le Conseil d'Etat* de la circulaire du 5 juillet 1974 suspendant l'immigration (*le Monde* daté 26-27 novembre), le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples demande *« dans les meilleurs délais »* un débat *« approfondi »,* au Parlement. Soulignant que M. Lionel Stoléru *« fait savoir qu'il ne cessera pas d'appliquer les dispositions condamnées »,* le M.R.A.P. déclare que *« les arrêts successifs du Conseil d'Etat mettent l'accent sur la tendance du gouvernement à substituer à la loi un arsenal de décrets, circulaires, directives, formulaires plus ou moins confidentiels qui sont autant d'atteintes au fonctionnement normal de la démocratie ».* Un tel processus, selon le M.R.P.A., risque de s'étendre un jour à d'autres catégories de population.

● *La dix-septième chambre correctionnelle* du tribunal de grande instance de Paris a condamné, lundi 27 novembre, à 2 500 F d'amende, M. André Laloue, directeur de la publication au journal *l'Humanité.* Le quotidien communiste avait mis en cause, en février 1976, M. Roland Nungesser (R.P.R.), député du Val-de-Marne, à propos de l'aménagement d'un parc de loisirs sur l'emplacement d'un ancien hippodrome du Tremblay (*le Monde* du 10 novembre 1977).

Le numéro du « Monde » daté 29 novembre 1978 a été tiré à 568 496 exemplaires.

LE P.R. VEUT DONNER LE GOUT DU SPORT AUX ENFANTS

Le Conseil national du sport du parti républicain (P.R.) entend profiter de ce que 1979 sera « l'Année de l'enfant » pour mener une campagne de sensibilisation et d'information en faveur du sport. L'ancienne championne de ski Annie Famose a ébauché, mardi 28 novembre, les grandes lignes de ce programme qui *« suivra le rythme des saisons ».*

En hiver, les efforts porteront sur le secteur scolaire avec notamment l'aide de champions de renom qui feront de la promotion auprès des écoliers et lycéens. « Sport pour tous » sera le thème du printemps avec organisation de manifestations de masse, une journée nationale du sport et l'entrée libre sur les stades. Les vacances en été permettront de souligner l'importance du sport dans les loisirs par l'organisation de jeux, de concours et le passage dans les principaux centres de vacances d'une caravane « Jeunesse et sport ». Enfin, en automne, l'action tentera de toucher les *« marginaux du sport »* dans les milieux les plus défavorisés avec du matériel itinérant et, là encore, le concours de champions.

Le Conseil national du sport du P.R. est présidé par le Dr Robert Héraud, député de Seine-et-Marne, et il regroupe un certain nombre d'anciens athlètes et de dirigeants sportifs.

La législation sur la presse

M. ROBERT HERSANT CONVOQUÉ AU PALAIS DE JUSTICE

Devant le congrès de la C.G.T. réuni à Grenoble, M. Gérard Gatinot, secrétaire général du Syndicat des journalistes C.G.T., a annoncé mardi que M. Robert Hersant, propriétaire du « Figaro », était convoqué ce mercredi 29 novembre, à 16 heures, chez le juge d'instruction, M. Cabié. Ce dernier devrait, selon M. Gatinot, « lui signifier son inculpation pour infraction à l'ordonnance du 26 août 1944 », relative à la propriété des journaux.

L'audition de M. Hersant est confirmée par les avocats de la partie civile, les syndicats de journalistes qui se sont constitués partie civile.

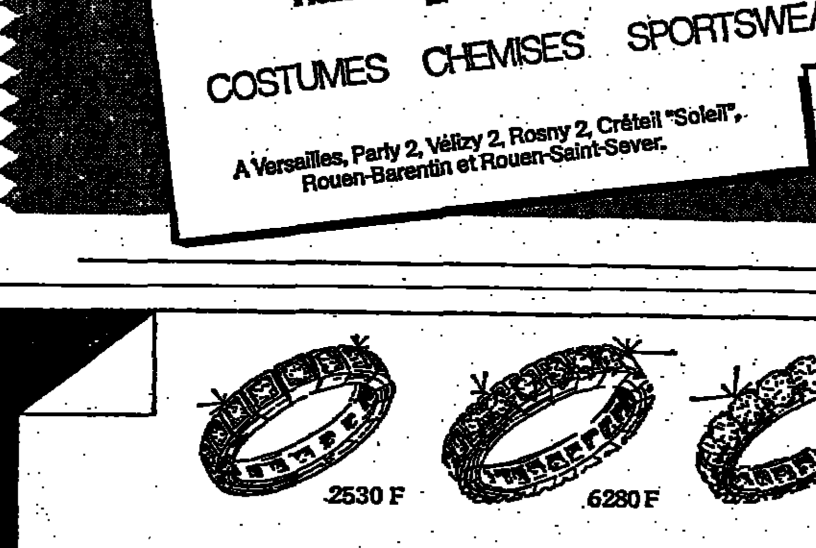
SAINT-GOBAIN-PONT-A-MOUSSON S'ASSOCIERAIT A UN FABRICANT AMERICAIN DE COMPOSANTS ELECTRONIQUES

Le groupe Saint-Gobain-Pont-à-Mousson et le fabricant américain de composants électroniques, National Semi-Conductor (N.S.C.) pourraient signer, au cours des prochains jours, un important accord de coopération dans le domaine des circuits intégrés. Une société commune, dans laquelle Saint-Gobain - Pont-à-Mousson détiendrait 51 % serait constituée. Elle aurait pour mission essentielle de construire une usine de circuits MOS en France, à partir de la technologie de National Semi-Conductor. Les grandes lignes de l'opération seraient arrêtées, les modalités financières et l'aide de l'État restant à définir.









A B C D E F G